Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14208 – 5 F

MARDI 2 OCTOBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Des vœux pour l'enfance

RÉUNIR à New-York pour parler de l'enfance, malgré la crise du Golfe, plus de soixante-dix chefs d'Etat et de gouvernement, n'était pas une mince performance. Le sommet sans précédent organisé dimanche 30 septembre à l'initiative de l'UNICEF prouve le rayonnement de l'une des organisations les plus actives de l'ONU.

Mortalité infantile, analphabétisme, malnutrition, abandons et violences de toutes natures : il est réconfortant de voir enfin traiter comme des questions spécifiques, au plus haut niveau des Etats – et plus seulement des administrations ou des organisations humanitaires non gouvernementales – les atteintes élémentaires à la dignité et aux droits des êtres les plus fragiles et les plus mal défendus de la planète.

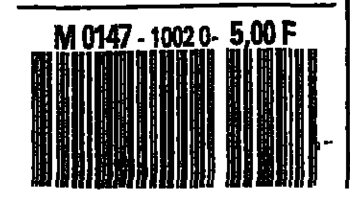
UN projet de plan d'action a été adopté à New-York qui vise notamment, à échéance de l'an 2000, à réduire d'un tiers la mortalité infantile et à diminuer de moitié le nombre des victimes de la malnutrition de moins de cinq ans. Hélas, ces bonnes intentions n'ont pas été traduites en engagements financiers. Et, de ce sommet, dont le caractère formel et ostentatoire a pu contraster avec la gravité du sujet traité, on ne retiendra peut-être – l'avenir le dira – que des vœux pieux.

Mais que l'ensemble de la communauté internationale ne se soit pas encore décidée à ratifier la Convention des droits de l'enfant, adoptée l'an dernier et paraphée par une quarantaine de pays seulement, reste le principal motif de déception. Si, pour un certain nombre de pays démocratiques et développés comme la France, cette Convention a une portée essentiellement symbolique, dans d'autres pays elle représente une garantie juridique incontestable.

LES Etats-Unis ont confirmé leur refus de signer cette convention, difficile à harmoniser avec la législation de certains Etats américains. Largement dictée aussi par des motifs de politique intérieure, cette attitude n'en reste pas moins regrettable. Le président Bush doit faire face au débat sur la peine de mort pour les mineurs (proscrite par la Convention) et aux campagnes des adversaires de l'avortement. Sans méconnaître la gravité de la délinquance juvénile, la peine de mort reste une sanction détestable, et l'on s'étonne qu'elle soit encore prévue pour des mineurs. Quant à l'avortement, il faut rappeler qu'une femme meurt toutes les trois minutes, dans le monde, d'une interruption clandestine de grossesse, ce qui en fait une cause majeure de mortalité féminine dans les pays pauvres.

Les Américains restent néanmoins le principal bailleur de fonds de l'Organisation mondiale de la santé. Celle-ci vient de lancer un programme de recherche, d'un montant de 150 millions de dollars, pour mettre au point un « vaccin idéal » protégeant l'enfant de la plupart des infections de son âge. Le refus de Washington de signer la convention des droits de l'enfant ne devrait avoir, on l'espère, aucune conséquence sur le financement d'un projet aussi essentiel.

Lire nos informations page 15 - section B



Les Deux Grands face à la crise du Golfe et à ses répercussions financières

L'URSS participerait à une action militaire de l'ONU contre l'Irak

M. Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères, a déclaré dimanche 30 septembre que l'URSS participerait, le cas échéant, à une action militaire contre l'Irak décidée par l'ONU. Le même jour, M. Saddam Hussein, changeant de ton, a appelé au « dialogue » et proposé d'étudier « une solution réaliste et équitable ». Le président irakien n'a cependant pas renoncé à son intransigeance sur le fond et a réaffirmé qu'il n'accepterait jamais un retour à la situation qui prévalait avant le 2 août, c'est-à-dire avant que ses troupes envahissent le Koweït.



Dans son discours, le chef de l'Etat irakien a également fait état de *« contacts avec le gouvernement français pour expliquer le point de vue irakien d'une manière précise »*, s'attirant immédiatement un démenti de Paris. Les seuls rapports entre les deux pays, ont indiqué M. Roland Dumas et l'Elysée, sont des *« contacts diplomatiques normaux »*, des *« contacts routiniers »* ; rien, en tout cas, qui puisse s'apparenter à une négociation. Le ministre des affaires étrangères a, en outre, estimé qu'il n'y avait pas d'éléments nouveaux dans les déclarations de M. Saddam Hussein. Par ailleurs, le président irakien a ordonné, lundi 1er octobre, la libération de neuf otages français (sur plus de soixante) qui sont retenus en Irak sur des sites stratégiques, a annoncé l'agence de presse irakienne INA.

Lire nos informations pages 3 à 5

Les Etats-Unis vont réduire leur déficit budgétaire

Les représentants du Congrès et ceux de l'administration sont parvenus, le 30 septembre, à un compromis permettant, grâce à une réduction des dépenses et un relèvement des impôts, de réduire de 500 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années le déficit budgétaire des Etats-Unis. La conclusion de cet accord qui conduit le président Bush à revenir sur ses promesses électorales a été en partie facilitée par la pression qu'exerce sur les responsables américains la dégradation de la situation financière et économique née de la crise du Golfe.

NEW-YORK

de notre correspondant

« Quelquefois, vous n'obtenez pas ce que vous voulez. C'est le cas aujourd'hui. Mais ce compromis budgétaire est équilibré, honnête, et c'est ce dont l'Amérique a besoin en ce moment. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour obtenir le soutien des Américains sur ce texte. » Visiblement crispé, M. George Bush, qui a fait rapidement le voyage de New-York à Washington avant de regagner Manhattan lundi pour participer à l'assemblée annuelle de l'ONU, range son feuillet de notes et s'éclipse prestement du Jardin des roses, à la Maison Blanche, laissant aux représentants de son administration et du Congrès le soin d'expliquer devant les caméras – et donc devant les électeurs – les concessions que chacun a dû faire, sans trop se renier, pour éviter le pire.

Demain, les parlementaires républicains devront justifier devant leur parti l'augmentation des impôts sur l'essence, le tabac ou les objets de luxe, tandis que leurs collègues démocrates seront tenus d'expliquer les raisons qui les ont conduits à accepter une réduction des prestations sociales. Autant de sujets sensibles renfermés dans l'accord au contenu plus vaste annoncé le 30 septembre, après quatre mois d'éprouvantes négociations.

SERGE MARTI

Lire la suite page 25 - section C

L'Allemagne au singulier

I. – « L'unité et la liberté »

Une cérémonie historique au Reichstag, à Berlin, réunissant les Parlements de la RFA et de la RDA, marquera, jeudi 4 octobre, l'unification allemande. Nous commençons aujourd'hui la publication d'une série d'articles sur l'Allemagne.

par Alfred Grosser

L'inattendu arrive. La République fédérale d'Allemagne absorbe l'autre Etat allemand. Ses institutions, fondées sur les principes de la liberté et du pluralisme, sont conservées. L'ensemble de ses engagements, de ses appartenances, de ses insertions internationaux sont maintenus. La République démocratique allemande disparaît, celle dont la Constitution disait : *« La RDA est à jamais et irrévocablement l'alliée de l'URSS (...). La RDA fait indissolublement partie de la communauté des Etats socialistes. Fidèle aux principes de l'internationalisme socialiste, elle contribue au renforcement de cette communauté. »*

La disparition surprenante de la domination soviétique a permis à la Pologne, à la Hongrie, à la Tchécoslovaquie de changer de régime, donc à leurs peuples d'accéder à la liberté. Comme l'Etat est-allemand ne se fondait pas sur un peuple, sur une nation spécifiques, mais sur le pouvoir d'un parti émanant du pouvoir soviétique, l'accession à la liberté lui enlevait sa raison d'être.

Il y a unification si l'on songe à 1949, où les deux Etats sont nés. Il y a réunification si l'on se réfère à 1945 et en particulier aux décisions de la conférence de Potsdam. Certes, les Trois – Etats-Unis, Grande-Bretagne, Union soviétique – y ont confirmé l'existence de leurs zones respectives d'occupation et celle de la zone française, dont la création avait été décidée en février à Yalta.

Mais le système prévu par l'accord antérieur de septembre 1944 était supposé fonctionner : de Berlin – capitale commune hors zones – les Quatre (puisque la France avait été admise à égalité), ayant assumé de façon indivise la souveraineté du vaincu, gouverneraient ensemble le pays en ruine. Le texte du 2 août 1945 disait notamment : *« Pendant la période d'occupation, l'Allemagne sera traitée comme une unité économique unique. »*

Lire la suite page 10

Les socialistes en quête d'alliances

Perplexe devant les communistes, méfiant envers France unie le PS craint de perdre la maîtrise de sa stratégie électorale

Si la crise du Golfe, en elle-même et par ses conséquences économiques prévisibles, occupe l'esprit des socialistes, leurs pensées se portent, aussi, vers les échéances électorales des années à venir.

Les propos tenus par M. Michel Rocard devant les dirigeants du PS, le 20 septembre, ont eu pour effet de tourner, plus sûrement que toutes les déclarations pieuses, la page du congrès de Rennes et d'obliger les socialistes à s'intéresser moins à eux-mêmes et davantage à leur situation dans le pays.

Au fond, le premier ministre n'a pas fait autre chose que de leur rappeler que les données politiques ont notablement changé depuis l'époque où le parti forgé autour de M. François Mitterrand détenait, à gauche, la clé de l'élection présidentielle et était, par nature, le lieu des débats et rivalités, autant que des élaborations de programmes.

M. Rocard suit un raisonnement à rebours, partant de l'élection présidentielle de 1995 pour mieux y aboutir. Etant admis que sa victoire à cette élection suppose qu'il attire à lui des forces se situant hors de la majorité actuelle, la question est de savoir comment s'y préparer. Pour M. Rocard, la première réponse réside dans l'action gouvernementale, qui se veut, d'abord, efficace, ensuite consensuelle, étant entendu que le premier ministre s'est déclaré, aux journées parlementaires de Nantes, la semaine dernière, prêt à assumer passagèrement – à propos de son projet de contribution sociale généralisée – une contradiction *entre l'efficacité et le consensus.*

La seconde réponse de M. Rocard concerne la préparation des élections législatives de 1993 et, par voie de conséquence, celle des élections régionales et cantonales prévues pour 1992, si le Parlement accepte le regroupement de ces deux scrutins. D'où le débat sur les alliances, qui a été ouvert, sans conclusion, au comité directeur du PS, samedi 29 et dimanche 30 septembre. Quelle place faut-il faire au Parti communiste ? Dans quelle mesure l'alliance avec ce parti doit-elle être une condition posée à d'autres partenaires, venant, eux, du centre ou de la droite ?

Les dirigeants du PS estiment tous, officiellement, qu'un accord électoral avec le PCF sera indispensable en 1993, et que ce parti en est lui-même convaincu. M. Pierre Mauroy avait pris les devants en interpellant les dirigeants communistes, il y a quinze jours, mais le premier secrétaire admet, aujourd'hui, que le mieux est d'attendre la fin du congrès du PCF, en décembre prochain, pour entamer un dialogue soit avec sa direction, soit avec ses dissidents.

PATRICK JARREAU

Lire la suite page 12

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others) 2 $

DÉBATS

Algérie

Ben Bella et les barbus

par Alain Carignon, Gisèle Halimi et Dominique Jamet

A lire la presse algérienne, à *entendre* la *rumeur* qui monte de ce grand pays partagé comme toujours entre la fièvre et l'expectative, l'immobilité et le tremblement, à observer le spectacle pour nous désolant qu'offre la rue, où l'homme et la femme, regardant droit devant eux, suivent des voies qui semblent ne jamais se rencontrer, où la frustration et la peur cheminent de compagnie, où le haïk, le hidjab et le tchador chassent peu à peu la jupe, la robe, le pantalon, à constater que le code de la famille, ultime étape avant la *Charia*, pèse de tout son poids sur les plus faibles, les femmes *et* les enfants, que la censure et l'autocensure étendent leur empire sur *les restaurants, les cafés,* les *cinémas*, les plages et les cerveaux, à compter tous ceux et toutes celles *qui dès à présent courbent* le dos, plient les genoux quand ils ne plient pas bagages et ont déjà *accepté* la défaite, à vérifier qu'à six mois d'élections législatives enfin libres, pluralistes et décisives le FLN n'est plus qu'une coquille vide, dont les dirigeants expédient les affaires courantes, dont les cadres et les militants espèrent un sursaut, attendent passivement la fin, sont prêts à s'accrocher à n'importe quelle planche de salut, ou travaillent déjà ouvertement ou de connivence avec les islamistes (*« La barbe leur a poussé »*, dit-on malicieusement), et quand on voit que ceux-ci, maîtres des villes et des villages, y tiennent le haut du pavé, rétorquent à ceux qui leur reprochent de n'avoir pas encore tenu leurs promesses en matière de logement, d'emploi, etc., que c'est parce que les moyens ne leur en ont pas encore été donnés, et semblent constituer désormais la seule force politique structurée existant sur l'ensemble du territoire national algérien, on se dit que tout se passe comme si les jeux étaient faits et que les intégristes avaient déjà pris le pouvoir.

Or la victoire du FIS (Front islamique du salut) n'est toujours pas sûre. L'Algérie hésite encore à la croisée des chemins devant un choix difficile et douloureux. Ce peuple, ces hommes et surtout ces femmes qui vivent déjà et frissonnent dans l'ombre noire de l'islam fondamentaliste et des jeunes FIS en calotte sont bien loin d'être tous acquis ou même résignés au malheur, à la régression, à l'enfermement. En dépit de l'anathème politique qui s'attache à tout ce qui porte la marque de la France, voire de l'Occident, jamais les liens avec la France n'ont été si nombreux, si *solides, jamais on n'a autant parlé* français, jamais on n'a envoyé autant d'enfants étudier, autant de *malades se faire soigner en France*, jamais on a autant regardé vers la France, et littéralement parlant, *grâce à ces dizaines de milliers de* paraboles qui cherchent au ciel autre chose que le nom d'Allah et y *trouvent les images* d'un autre monde. L'un des deux visages de ce pays dur et même tragique, marqué par le vent du malheur, est obstinément tourné vers le bonheur, vers le soleil, vers la modernité, et cela, en dépit de tout, s'appelle la France.

Certes, le sort du FLN en tant *que machine de pouvoir est scellé*. Le FLN, on n'en veut pas, on n'en veut plus. A l'image de ce qui s'est passé dans tous les pays de l'Est, le suffrage universel libre balaiera tout ce qui symbolise une bureaucratie pesante, inefficace et corrompue par vingt-huit ans de pouvoir sans limite et sans partage, à qui nul ne sait gré d'efforts méritoires *mais tardifs pour amender le* système, voire pour renverser la vapeur. Et pourtant, à l'instar de *ce qui s'est passé pour le communisme* dans certains pays de l'Est, le parti fondateur de l'indépendance et si longtemps confondu avec l'Etat recueillera selon toute vraisemblance un pourcentage de voix non négligeable au printemps prochain.

L'air enivrant de la liberté

Quant aux partis démocratiques, surgis depuis 1989 comme champignons après la pluie, aucun gouvernement, aucune majorité parlementaire et même aucun programme commun ne sauraient se dégager de cette poussière d'une trentaine de formations (aux dernières nouvelles) déchirées par d'inexpiables querelles personnelles, politiques et ethniques. Les sorties de dictature ne sont pas toujours faciles. *A fortiori* lorsqu'il faut prendre le virage de la démocratie après vingt-huit ans de totalitarisme, cent trente-deux ans de colonisation et cinq cents ans de despotisme à la turque – pour ne pas remonter plus loin dans le temps. Et pourtant, s'ils s'unissaient, ces mouvements morcelés rassembleraient à eux tous plus de voix que le FIS. Mais ses divisions condamnent cette majorité potentielle soit au silence soit à l'impuissance.

Reste le FIS. Les partis démocratiques peuvent compter sur des sympathisants, le FLN sur des fonctionnaires, le FIS a des militants. Fort de l'appui de masses qui ne savent à quel saint se vouer, de son dynamisme, de ses succès, de son idéologie simple, de sa probité candide, de son *lin blanc*, de son enracinement dans une réalité historico-culturelle qui cimente l'Algérie, adulé par les pauvres qui n'ont rien à perdre, soutenu par les riches parce qu'ultra-libéral, le FIS ne rencontre *aucune opposition* organisée. Et pourtant, au bord du gouffre, fascinée, la majorité des *Algériens craint tout de ces barbus* qui s'avancent masqués, doucereux et hypocrites.

C'est que l'on commence tout juste là-bas à respirer l'air enivrant de la liberté.

Un homme, peut-être, est en situation d'offrir aux Algériens une échappatoire providentielle. A soixante-treize ans, plus âgé que de Gaulle en 1958 mais pas plus qu'Adenauer en 1949, Ahmed Ben Bella, le prisonnier, l'enfermé, l'exilé, le sauveur caché, le seul chef historique dont les années ont pu faire oublier le rôle néfaste qu'il a joué entre 1962 et 1965 sans effacer celui qu'il a tenu dans la *légende de 1945 à 1962, acceptable* pour ses anciens amis du FLN pour peu qu'il veuille bien leur *pardonner le mal qu'ils lui ont fait*, acceptable pour les électeurs du FIS parce qu'intègre et pieux, *acceptable pour les démocates* parce qu'il rompt avec le proche passé sans hypothéquer l'avenir, peut apparaître soudain comme le moindre mal commun.

Dans cette conjoncture incertaine où l'Algérie errait comme jadis Ferhat Abbas à travers les cimetières, à la recherche de son identité, ballottée entre le modèle occidental permissif, démocratique, pluraliste, matérialiste, progressiste, hédoniste et importé, et un modèle arabo-islamique rigoureux, contraignant, répressif, régressif, mais authentique, et *national*, voire *nationaliste, si* ce n'est xénophobe (et ce qui est vrai, et inquiétant, de l'Algérie ne l'est *pas moins de la Tunisie*, du Maroc ou de l'Egypte), la crise du Golfe ne pouvait plus mal tomber.

Certains, de l'autre côté de la Méditerranée comme ailleurs, ont pu considérer comme une « divine *surprise » le* drame *qui fait flam*ber les cours de l'or noir, et peut tirer le pays de son marasme. Mais le *plus grand nombre vit très mal* la tempête qui soumet à rude épreuve le très fragile ancrage de l'*Algérie et d'autres Etats* arabes à la Communauté des pays industrialisés, développés, démocratiques, *occidentaux*, et très particulièrement à la France.

Comment avons-nous pu aider, appuyer, armer, cautionner l'Irak pendant vingt ans pour tout d'un coup voir dans notre meilleur *client un « grand Satan » ? Que* signifie la ridicule assimilation de Saddam Hussein à Adolf Hitler, *moustache comparable, nazisme*, camps et génocide en moins ? Est-ce la morale ou le pétrole, le *droit ou la force, l'idéalisme ou* l'impérialisme qui motivent l'Occident ?

Un tumulte belliqueux

D'où vient ce tumulte médiatique unanime et belliqueux qui retentit dans des pays où l'unanimité n'est pas la règle ? Est-ce la dernière croisade d'« Indiana Bush » ? Qu'est-ce que cette justice qui a deux poids et deux mesures, ici traque les bandits, là *les laisse en liberté, et là les* déguise en gendarmes ? En quoi les frontières du Koweït étaient-elles *plus sacrées que celles du Liban ou* de la Jordanie ?

Comment la France, ignorant, négligeant, bafouant les sentiments, les intérêts, les raisons des Arabes, peut-elle s'engager aussi allègrement, avec tambours, trompettes et au pas cadencé, dans une aventure où risquent de s'engloutir à la fois ses relations avec le monde arabe et la paix dans le Proche-Orient et ailleurs ? Autant de questions que se posent les Algériens et bien d'autres. Autant de réponses qu'ils attendent de nous. *De celles que nous donnerons* dépend aussi que l'Algérie cède ou résiste à la tentation du *FIS, à la tentation du pire*.

► Alain Carignon est maire de Grenoble, président du Forum républicain ; Gisèle Halimi, ancien député apparenté socialiste, est avocate ; Dominique Jamet est journaliste, écrivain, président du Club 92. Ils reviennent d'un voyage d'information *en Algérie, effectué avant le* retour de M. Ben Bella.

TRAIT LIBRE



Financial Times, 27 septembre.

Enseignement

Absurde bizutage

par François Fricker

LE bizutage, pratiqué au mois de septembre lors de la rentrée des classes préparatoires et des grandes écoles, est choquant et révélateur d'une *certaine violence sociale et d'un* mode de fonctionnement hiérarchique inadmissibles dans une société qui se veut ouverte et démocratique. C'est une humiliation collective infligée par une partie d'une communauté scolaire sur une autre partie à la seule raison de l'ancienneté de la première par rapport à la seconde.

Le bizutage est souvent présenté comme un moyen d'intégrer les plus jeunes au corps des anciens et d'assurer la cohésion de l'école. Cela appelle une triple remarque.

D'abord, dans le bizutage, la communauté scolaire en question se considère comme une caste, c'est-à-dire comme classe fermée ayant l'initiative de l'inclusion et de l'uniformisation des comportements. Il est donc postulé que le *groupe domine et contrôle* les personnes qui s'y agrègent. Cela est d'autant plus inquiétant qu'il s'agit, dans la plupart des cas, d'écoles chargées de former les cadres de la société. Comment se considéreront-ils alors ? Ensuite, les humiliations infligées sont aussi absurdes qu'impératives.

La volonté des soumis est remise tout entière au caprice des anciens. L'autonomie de la personne est abolie, elle doit plier sans que les ordres aient, bien sûr, la moindre apparence de justification. Le pouvoir s'affirme là pour lui-même, dans sa jouissance cynique. L'arbitraire n'est pas autre chose. Ici encore est-ce la meilleure préparation à l'exercice de l'autorité dans les entreprises et les organes de l'Etat ?

Enfin, le bizutage se perpétue d'*année en année*, les nouveaux élèves deviennent des anciens qui, à leur tour, infligent ce qu'ils ont subi. La chaîne se maintient comme si les pratiques sociales qui *la sous-tendent* demeuraient également. Le rite conservé est conservateur. Les élèves ont inté*gré les normes* et les objectifs de la société telle qu'elle est. Ils en seront, pour beaucoup, *les fidèles* exécutants.

Le bizutage est le dur miroir de *notre société. Faut-il se contenter* de le regarder ?.

► François Fricker est professeur de philosophie à Paris.

COURRIER

Pieds-noirs sans drapeau

Le Monde du 27 septembre a rendu compte d'une déclaration de M. Jacques Roseau, porte-parole du RECOURS, sur le retour de M. Ben Bella à Alger. Pourquoi avoir titré cette dépêche « Les pieds-noirs et le retour de M. Ben Bella » ? *En quoi* M. Roseau vous paraît-il pouvoir s'exprimer au nom du million et *demi* d'Européens du Maghreb vivant aujourd'hui en France ? Le RECOURS est certes un mouvement *composé de pieds-noirs, mais il* en existe beaucoup d'autres, comme l'ANFANOMA, le RANFRAN, la *CROIRE*, le Cercle *algérianiste, etc.*, qui peuvent prétendre au même degré de représentativité. Ce mono*pole de la parole attribué à un mou*vement qui influence 5 % à 6 % des pieds-noirs de France est tout à fait contestable.

Les pieds-noirs constituent une population complètement atomisée *dans ses origines culturelles* et géographiques, dans sa composition sociologique, dans son implantation *en France, dans ses choix politiques* nationaux ou locaux. Personne ne peut prétendre légitimement parler en leur nom.

GEORGES MORIN
Paris

L'énergie solaire a ses limites

M. Didier Hervo, animateur de la commission énergie des Verts, soulignait à juste titre, dans *le Monde* du 13 septembre, les avantages sans contrepartie des dispositions d'économie énergétique pour les pays développés. Je m'étonne cependant que M. Hervo passe sous silence les inconvénients du solaire. Inconvénients techniques (problème de coïncidence dans le temps entre production et besoins, encore plus aigu qu'avec le nucléaire) et écologiques (encombrement au sol). Dans notre climat, c'est un mythe d'envisager autre chose que de modestes installations, particulièrement dans des sites isolés.

D'autre part, j'ai toujours été surpris que les Verts aient situé les inconvénients du nucléaire, mais ignoré ses avantages : cet appel à l'énergie brute est plus naturel que la consommation de bois, charbon, pétrole, qui ont bien d'autres potentialités ; sans revenir au melon de Bernardin de Saint-Pierre, il faut tout de même penser que l'énergie du noyau est tout naturellement faite... pour la production d'énergie. Bien sûr, les risques augmentent, c'est vrai de toutes les activités humaines, mais les moyens de *contrôler ces risques s'accroissent* aussi dans la mesure où on le veut bien.

YVES DURIAU
Boulogne

Cent, sans et sang

Dans *le Monde* du 11 septembre, sous le titre « Physique et orthographe », M. Jean-Paul Louis commentait, entre autres, certaines homonymies.

Il serait étonnant que M. Jean-Paul Louis eût *passé sa jeunesse cent* posséder quelques livres scolaires dont un manuel de grammaire française. *Sang* souvient-il ? *S'en* doute, à moins qu'il ne *sans* soit peu servi, ce qui expliquerait ses interrogations sur l'opportunité de distinguer dès l'école primaire quelques homonymies, à ses yeux oiseuses.

Comment n'a-t-il pas vu que dans cet exemple malencontreusement choisi, c'est la nature du mot éclairée par sa fonction, qui commande son aspect orthographique ? Pour que celui-ci soit correctement rendu, il importe de savoir reconnaître, selon le rôle syntaxique joué dans la proposition, s'il s'agit d'un substantif, d'un adjectif numéral, d'un adverbe ou d'un groupe pronominal.

Si c'est trop demander aux élèves, alors, dans le mouvement qui fait supprimer la physique et la chimie en sixième et en cinquième (ce que je déplore très vivement), supprimons aussi tout enseignement grammatical. La maîtrise de la langue y gagnera-t-elle ?

PIERRE TRINQUIER
Nice

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

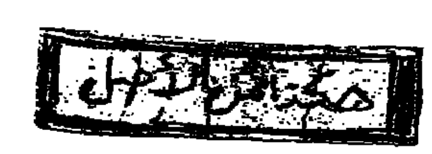
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR



LA CRISE DU GOLFE

Selon M. Edouard Chevardnadze

L'URSS participerait à une éventuelle opération militaire de l'ONU

En marge de l'Assemblée générale des Nations unies, à New-York, les Etats-Unis ont multiplié les contacts diplomatiques avec leurs alliés et l'URSS. Le président George Bush a rencontré pas moins de vingt dirigeants en trois jours et le secrétaire d'Etat James Baker s'est entretenu avec les chefs de la diplomatie des pays du groupe des Sept ainsi qu'avec le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze. Le chef de la diplomatie soviétique a indiqué, dans un entretien diffusé dimanche 30 septembre par la chaîne de télévision NBC, que l'URSS participerait à une action militaire de l'ONU contre l'Irak si le Conseil de sécurité décidait une telle opération.

«*Nous sommes un membre permanent du Conseil de sécurité et nous respecterons toute décision, toute résolution du Conseil de sécurité. C'est notre position de principe et cela inclurait tout ce qui concerne la participation de troupes soviétiques sous le drapeau des Nations unies*», a déclaré M. Chevardnadze en insistant à nouveau sur le rôle du comité d'état-major de l'ONU – une institution qui n'a jamais vraiment fonctionné.

La Maison Blanche s'est félicitée de cette déclaration, en notant que ce serait la première participation de l'Union soviétique à une opération militaire de l'ONU. «*Ni les propos de M. Chevardnadze ni la réaction de Washington ne nous ont surpris,* a affirmé le commentateur politique de l'agence officielle irakienne INA ; (...) *les Etats-Unis se sont rendu compte qu'il était dans leur intérêt de faire preuve de plus de souplesse envers l'URSS en vue d'obtenir son soutien.*»

Jugeant qu'une telle mission n'avait pas de chances d'aboutir, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité ont refusé samedi que le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, se rende en mission à Bagdad, comme le souhaitaient plusieurs pays. Le même jour, le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, a effectué une brève visite à Amman afin de remettre au roi Hussein de Jordanie la réponse de Saddam Hussein au message des chefs d'Etat de Jordanie, du Maroc et d'Algérie demandant à l'Irak d'accepter de se retirer du Koweït, dans le cadre d'un règlement de la crise.

• Des actes de terrorisme sont prévus dans la CEE, selon *Der Spiegel*. – Des agents palestiniens et irakiens en Grande-Bretagne, en France, en Italie et en RFA attendent le feu vert de Bagdad pour y mener des actions terroristes, selon les services secrets égyptiens, cités par l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel* dans son édition parue lundi 1er octobre. Samedi, le département d'Etat a de nouveau appelé les Américains à la prudence en faisant part de son inquiétude sur de possibles attaques terroristes «*dans un proche avenir*», en Europe ou au Proche-Orient.

• Deux pilotes américains tués lors d'un exercice en Arabie saoudite. – Deux pilotes de l'armée de l'air américaine ont été tués dimanche 30 septembre, en Arabie saoudite, lors d'un exercice d'entraînement. Leur avion s'est écrasé dans le sud du royaume alors qu'il effectuait une mission de routine à basse altitude.

• La Syrie serait prête à envoyer de nouvelles unités dans le Golfe. – Damas est prêt à dépêcher de nouvelles unités militaires dans le Golfe, a déclaré dimanche 30 septembre au Caire le vice-président syrien. M. Abdel-Halim Khaddam n'a donné aucune précision sur l'ampleur du déploiement de troupes déjà effectué. Selon des diplomates, la Syrie a envoyé 4 000 soldats en Arabie saoudite et dans les Emirats arabes unis et s'est engagée à en envoyer 11 000 autres.

• Israël ne doit pas se mêler de la crise, estime le ministre saoudien de la défense. – Le ministre saoudien de la défense, le prince Sultan Ibn Abdoulaziz, a déclaré dimanche 30 septembre qu'«*Israël doit rester tout à fait en dehors de cela*». «*Nous ne permettrons pas à Israël de nous défendre contre l'Irak, si graves que puissent être les conflits arabes*», a affirmé le ministre. – *(AFP, Reuter.)*

Une force française mobile et rapide

Les légionnaires constituent près de la moitié des effectifs du contingent qui a débarqué à Yanbu

YANBU

de notre envoyé spécial

Du bateau blanc des vacances dans l'île de Beauté, sortent des véhicules inhabituels en tenue de camouflage, aux teintes du désert : sable et ocre. Premier à se ranger à quai, samedi 29 septembre, dans le port de Yanbu, le *Corse* est l'un des huit navires de la marine marchande affrétés par l'armée pour les besoins de l'opération «Daguet». Les deux derniers bâtiments du convoi devaient accoster lundi matin.

Dès dimanche, la grande majorité des quatre mille militaires du corps expéditionnaire français envoyé en Arabie saoudite étaient à pied d'œuvre. Le détachement des hélicoptères de combat et de transport étant arrivé une semaine auparavant, il n'y a plus, pour compléter le dispositif actuellement prévu, qu'à attendre la venue des Mirage 2000 et des Jaguar ainsi que leurs avions ravitailleurs – qui doivent être basés à Yufuf, «*entre Ryad et Dahran*», a annoncé, dimanche soir à Paris, M. Jean-Pierre Chevènement. Etant donné le renforcement continuel du déploiement des alliés en Arabie saoudite, on commence à se bousculer dans le désert.

Activité intense et bien ordonnée sur les quais immenses du nouveau port de la zone industrielle de Yanbu, dominés par les torchères d'une raffinerie : les légionnaires descendant du ferry *Esterel* ont croisé dimanche leurs camarades qui, débarqués la veille du *Corse*, partaient déjà en longues colonnes de camions vers le «front».

En trois étapes, 1 060 kilomètres de voyage, selon l'itinéraire soigneusement balisé sur les cartes ; avec tout d'abord le détour obligé pour éviter la ville sainte de Médine, où les non-musulmans ne peuvent pénétrer. Dans un vaste hangar transformé en centre de transit, les consignes sont affichées. Entre autres : «*Baignade et pêche interdites*». Mais les hommes ne songent guère à ce genre de loisirs. D'autant que pour leur dernière nuit en mer, avant qu'on ne mette sous scellés les boissons alcoolisées, ils ont fêté Saint-Michel, patron des paras... Ils ruissellent sous leurs bérets verts. Près de 60 degrés au soleil, 40 degrés à l'ombre.

«*Sur les bateaux, avec la climatisation, on a attrapé la crève*, déclare le capitaine Gautier. *C'est pas fait pour nous. Mais dans moins de deux jours, on ne transpirera plus et nous serons de nouveau affûtés. Vivement le désert !*» Ses hommes disposeront-ils de vêtements, de tentes et d'équipements spéciaux ? Il part d'un grand rire : «*Vraiment pas nécessaire, rien que notre ordinaire, on n'est pas des Américains*», répond-il en pensant à tout ce qu'il a lu ou entendu à propos des boys, de leur confort et des mille et une précautions prises à leur égard. Puis, faisant allusion aux conseils insistants donnés aux soldats américains pour lutter contre la déshydratation, il ajoute : «*Inutile pour moi de dire aux miens ce qu'il faut boire. Ils le savent.*»

Les légionnaires qui composent près de la moitié des effectifs du contingent français en Arabie saoudite sont fiers de leur «expérience». Certains reviennent tout juste du Gabon, la plupart ont «fait» le Tchad, les autres ont effectué au moins une ou plusieurs «rotations» en Guyane ou en Centrafrique. Quelques-uns, les plus anciens, ont même sauté, au Zaïre, sur Kolwezi en 1978. Parmi les quarante-huit nationalités représentées au 2e régiment étranger d'infanterie (REI), des Roumains – récemment engagés, – des Japonais, et des Américains. L'un de ces derniers est bien placé pour établir ici des comparaisons. «*On compense,* dit-il, *un manque apparent et relatif de moyens matériels par le physique, l'entraînement et cet esprit de corps si singulier dans la légion. La cohésion est étonnante. C'est l'arme secrète. On privilégie l'homme par rapport à l'équipement et on méprise le gadget. Je n'arrête pas de changer de bottes tellement on les use. Dans l'armée américaine, on change d'hélicoptère...*»

Admiratif, il souligne, comme le font ses supérieurs, qu'il n'a pas été nécessaire de battre le rappel des permissionnaires au moment du départ précipité de l'unité. «*J'étais à Cannes sur la plage,* raconte-t-il, *je suis rentré à Nîmes tout de suite tellement j'avais peur d'être oublié. Je ne voulais pas manquer ça. Un copain m'a téléphoné des Etats-Unis pour que j'assure notre capitaine qu'il serait rentré à temps. Il aurait détourné un avion pour cela. Il lui a suffi d'apprendre l'annonce faite par Mitterrand pour comprendre l'urgence.*»

Etrange Légion. Pour les liaisons avec les différentes forces alliées réunies en Arabie saoudite, le chef de corps transporte dans sa jeep un ancien capitaine des «marines» redevenu deuxième classe pour faire partie de ces «*chiens de guerre*», comme on dit aux Etats-Unis. Sous le hangar étouffant de Yanbu, l'un d'eux, couché à même le sol, la tête sur son paquetage, relit *le Petit Prince*, dans l'édition de la Pléiade, des œuvres de Saint-Exupéry...

A la tête du principal élément terrestre de l'opération «Daguet», le commandant Yves Derville reconnaît qu'entre l'alerte et le départ ses troupes n'ont guère eu le temps de s'exercer spécialement pour cette mission alors que les Américains ont pu effectuer, avant leur transfert, des manœuvres intensives dans «leur» désert, aux Etats-Unis. «*Mais*, ajoute-t-il, *nous sommes toujours prêts à partir dans ce genre de contrée exotique ; c'est notre vocation.*»

«Pas question de mettre les pieds sur la table»

Il fait observer que les dix jours de mer ont été mis à profit pour une instruction adaptée à l'occasion. «*Nous avons donné quelques rudiments d'identification des matériels amis ou ennemis. C'est indispensable avec tant d'armements différents maintenant rassemblés dans ce pays et quand on retrouve les mêmes, français ou soviétiques par exemple, de deux côtés, irakien et allié. Et puis, bien sûr, un rappel sur la protection contre les agents chimiques. Enfin, des topos sur l'Arabie saoudite et comment s'y conduire correctement. Pas question de mettre les pieds sur la table dans ce lieu saint.*»

On a ainsi poussé le soin jusqu'à conseiller aux hommes de ne pas porter le short en dehors des cantonnements, de dissimuler les tatouages inconvenants et les croix autour du cou. Même les croix rouges sur les ambulances ont été masquées.

Sur les quais de Yanbu, le chef d'état-major de la 6e division légère blindée, le colonel Jean-Claude Lesquer (qui était patron du service Action de la DGSE pendant l'opération Greenpeace) et ses adjoints interrogent les officiers qui les ont précédés dans le pays : «*Alors, comment est le terrain là-bas ? Très plat ? Dommage !*» ; «*Et ces Irakiens ? On les dit pas très fameux. Ah, oui, ils enterrent leurs innombrables chars. Comme d'habitude chez les Arabes – méthode soviétique, – c'est absurde. Ça pourrait nous faciliter la tâche*» ; «*Mais ils ont une formidable artillerie, c'est vraiment pas notre cas. Espérons que nos alliés en auront pour nous couvrir.*»

Accompagné d'un groupement de soutien logistique, d'unités du génie et des transmissions, le 2e REI (augmenté d'une compagnie du 21e RIMA – régiment d'infanterie de marine) et le 1er régiment de spahis possèdent surtout un armement antichar avec les missiles Milan et des lance-roquettes LRAC-89. Pour leur défense, des missiles antiaériens Mistral et quelques mortiers de 120 mm. Les blindés de pointe sont des AMX-10 RC et les transports de troupes de première ligne sont des VAB (véhicules de l'avant blindé).

«Casser du char»

Le commandement de cette composante de la force d'action rapide (FAR) n'ignore pas que les Américains se gaussent de la «*légèreté*» du corps français envoyé en Arabie saoudite, mais il fait remarquer que c'est précisément la «*qualité*» de la FAR en général et de la 6e DLB en particulier : «*rapide*» et «*légère*» afin d'être très «*mobile*».

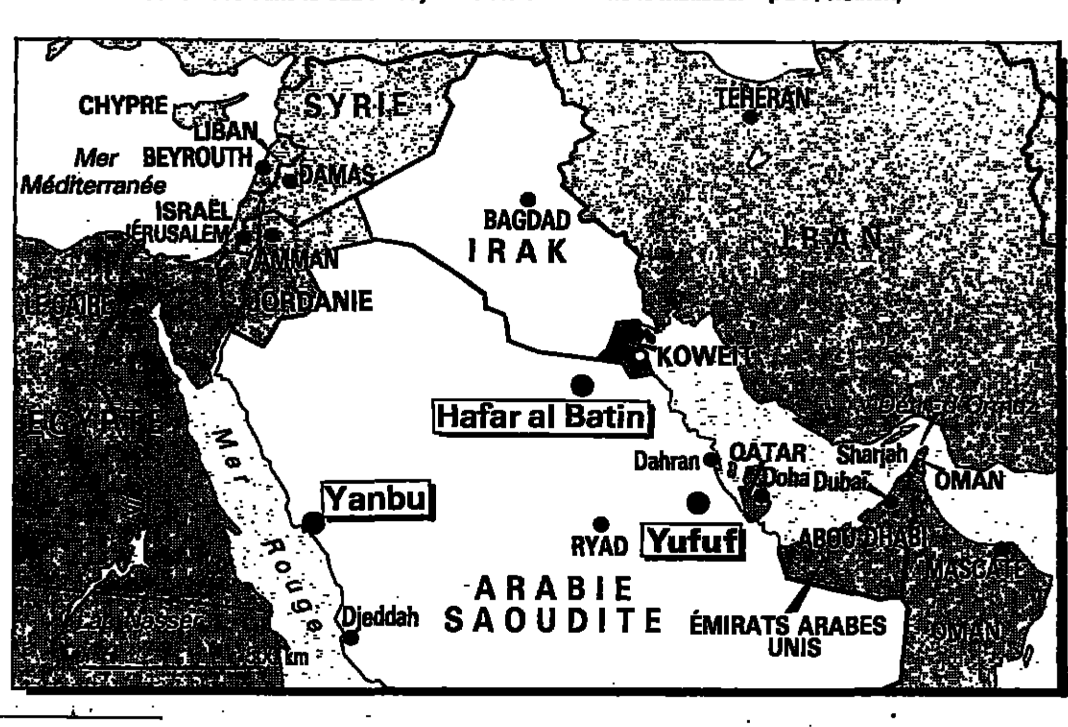
Dans la stratégie défensive sur laquelle insistent beaucoup les Saoudiens, de crainte que leurs chars ne servent au lancement d'un assaut délibéré contre l'Irak, les Français soulignent qu'il n'est pas incompatible d'apporter une force de «contre-offensive» ayant pour mission spécifique de mener des opérations-éclairs afin de «*casser du char*» avec le concours des hélicoptères Gazelle, conçus pour cela, et l'appui feu des Mirage et des Jaguar équipés pour l'attaque au sol.

Les Français reconnaissent la modestie de leur contribution par rapport à la très puissante machine de guerre mise en place par les Etats-Unis (un Français pour dix Américains), mais ils notent aussi qu'avec la 82e division aéroportée, basée à terre, et les «marines», au large dans le Golfe, les Américains ont des éléments de mouvement susceptibles d'aller bien au-delà des premières lignes irakiennes au Koweït.

Pour se préparer à une telle éventualité, la 82e division est en train de se replier vers l'arrière, étant remplacée, en soutien de l'armée saoudienne, dans la région côtière – et pétrolière – le long du Golfe, par des unités plus statiques.

Sur les cartes du colonel Lesquer sont collées des pastilles vertes, pour marquer les positions des Saoudiens et jaunes pour celles des Américains. La zone où doivent se déployer les Français est celle où se trouvent déjà Egyptiens et Syriens, à l'ouest du Koweït. «*Dans une quinzaine de jours*», assure le colonel Lesquer, ses hommes seront «*remis en condition*» et «*fin prêts*». Ce délai correspond à celui que se donnent les Américains pour parachever leur déploiement et à celui qui est accordé aux Britanniques pour venir installer leurs premières unités.

FRANCIS CORNU



Dernière phase de l'opération «Daguet»

Les avions français seront basés à Yufuf

Au «Grand Jury RTL-*le Monde*», le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a annoncé, dimanche 30 septembre, que Français et Saoudiens étaient parvenus à un accord aux termes duquel la trentaine d'avions de combat Mirage et Jaguar, destinés à protéger l'opération «Daguet» en Arabie saoudite, seront déployés à Yufuf.

«*A partir de cette base,* a expliqué M. Chevènement, *nos avions pourront opérer, si besoin est, pour remplir leur mission prioritaire qui est le soutien de nos forces à terre, si elles venaient à être attaquées.*»

Pour le ministre de la défense, «*les risques de guerre sont grands*». «*Si elle devait éclater, la guerre ne serait pas limitée dans le temps et dans l'espace*», mais «*elle serait le début d'une confrontation globale*». «*Il faut tout faire pour privilégier un règlement pacifique*, a-t-il encore observé. *Il faut une vue d'ensemble du Moyen-Orient. Il faut parler de l'Irak, mais il faut aussi parler de ses voisins et du comportement de certains chefs d'Etat voisins, qui n'a rien à envier à celui de Saddam Hussein.*» M. Chevènement, qui condamne l'emploi des gaz par Bagdad contre les Kurdes, a conclu : «*Il est excessif de comparer Saddam Hussein à Hitler, car c'est banaliser Hitler.*»

Après avoir envisagé pendant un temps de déployer ses avions du dispositif «Daguet» à Doha (Qatar), d'où ils auraient pu également protéger le déploiement militaire français dans les émirats du Golfe, le ministère de la défense a, en accord avec les autorités saoudiennes, choisi la piste de Yufuf, qui est un aéroport civil à 70 kilomètres au sud de Dahran, la principale base du dispositif américain «Bouclier du désert» sur le Golfe. Y stationneront des Mirage 2000 de défense aérienne, des Mirage F1 CR de reconnaissance et des Jaguar d'attaque au sol, ainsi que des C 135 de ravitaillement en vol et des Transall pour la logistique. Soit trente avions.

Pour l'instant, ces escadrons ont été réunis à Istres (Bouches-du-Rhône), d'où ils s'envoleront dans quelques jours. M. Chevènement a confirmé, d'autre part, que le gros de la brigade aéroterrestre française, constituée à partir de la 6e division légère blindée, sera installée à la Cité militaire Roi-Khaled, non loin de la ville de Hafar-al-Batin.

Après avoir affirmé, sans donner davantage de précisions, que la France avait pris des mesures pour renforcer sur place «*l'environnement*» de ses unités sur le plan de leurs moyens de renseignement et d'«*éclairage*», le ministre de la défense a indiqué que la volonté d'autonomie tactique d'un tel dispositif ne dépendait pas entièrement «*des yeux et des oreilles américaines*» sur le terrain.

M. Chevènement a enfin confirmé (*le Monde* du 18 septembre) que les modalités d'action des forces françaises en Arabie saoudite s'apparentaient au «*contrôle opérationnel*» qui existe déjà, dans le cadre de l'OTAN, pour l'emploi éventuel des forces françaises en Europe.

Le «*contrôle opérationnel*» est la possibilité laissée aux forces françaises de n'accomplir, lors d'une opération concertée entre alliés, que la seule mission déterminée préalablement en accord avec le gouvernement et les états-majors français. Dans cette éventualité, les unités françaises engagées participent à ladite mission, mais elles demeurent sous commandement national durant son exécution.

LA CRISE DU GOLFE

Tout en réaffirmant l'appartenance du Koweït à l'Irak

M. Saddam Hussein se propose d'étudier « une solution réaliste et équitable »

M. Saddam Hussein a, de nouveau, dimanche 30 septembre, joué de l'ambiguïté la plus totale pour appeler au « dialogue » afin d'étudier « une solution réaliste et équitable » à la crise du Golfe, tout en écartant un retour à la situation d'avant le 2 août, date de l'invasion du Koweït par ses troupes.

Le président irakien a souligné *« l'importance de l'amorce du dialogue pour la recherche d'une solution raisonnable, équitable et globale »* dans la région, et fait état de *« contacts avec le gouvernement français pour expliquer le point de vue irakien d'une manière précise »*. Il a estimé que le discours de M. François Mitterrand, prononcé lundi dernier devant l'Assemblée générale des Nations Unies, *« diffère des autres »*. *« Nous considérons que le discours de M. Mitterrand, en dépit des réserves qu'il a suscitées* [en Irak], *diffère dans sa formulation des autres »* discours, a déclaré M. Saddam Hussein. M. Mitterrand avait alors préconisé un plan en trois volets pour résoudre – une fois le conflit actuel réglé – l'ensemble des problèmes du Proche-Orient, tout en soulignant que la France ne faisait pas d'*« amalgame »* entre ces différents conflits. M. Mitterrand avait notamment déclaré que si l'Irak *« affirme son intention »* de retirer ses troupes du Koweït et s'il libère les otages étrangers, *« tout sera possible »*.

Or, M. Saddam Hussein a clairement exclu, dimanche, tout retour à la situation prévalant au Koweït avant l'invasion irakienne : *« L'une des plus importantes considérations pour l'Irak, et l'une de celles sur lesquelles Bagdad ne transigera pas, est que l'on ne peut pas revenir à la situation qui prévalait avant le 2 août...Si l'on veut associer la communauté internationale* [au règlement de la crise], *il faut mettre l'accent sur l'initiative du 12 août 1990 »* préconisant une solution *« à toutes les occupations au Proche-Orient »*. Cette *« initiative »* établit une liaison entre le règlement de la crise du Golfe et celui des conflits israélo-arabe et libanais.

M. Dumas : « Pas de contact particulier » avec Bagdad

M. Saddam Hussein a encore souligné que ce *« dialogue »* doit se faire loin des menaces et des concentrations de troupes étrangères. Aussi a-t-il appelé au retrait de celles-ci sans conditions. Il a insisté sur une solution arabe de la crise en mettant toutefois en garde les pays arabes contre une *« médiation »* hostile à l'Irak. *« Dans tous les cas, nous devons encourager toute initiative étrangère »*, y compris celles provenant des pays ayant déployé des forces dans le Golfe, dans la recherche d'un *« règlement équitable et global »* de la crise du Golfe mais *« sans marchandage sur nos objectifs et nos principes »*, a-t-il poursuivi.

Interrogé sur les déclarations de M. Saddam Hussein, M. Roland Dumas a souligné, dimanche soir à New-York, que la France n'avait *« aucun contact particulier »* avec l'Irak *« en dehors des contacts diplomatiques normaux »* et qu'aucun de ces contacts *« n'a porté sur une négociation quelconque »*. Le chargé d'affaires français à Bagdad, M. André Jeanier, garde un contact avec les autorités irakiennes *« au sujet de nos ressortissants qui sont retenus captifs dans ce pays »* et l'ambassadeur d'Irak à Paris M. Abdel Razzak al Hashimi, est reçu au Quai d'Orsay *« au niveau des fonctionnaires »*, a ajouté le ministre.

Estimant qu' *« il ne faut pas être grand clerc pour deviner quel est l'intérêt de ce genre de manœuvre »* irakienne, M. Dumas a rappelé que, pour la France, *« toute discussion utile* [avec l'Irak] *ne peut avoir lieu que si deux conditions préalables sont remplies, à savoir l'évacuation du Koweït par les troupes irakiennes et la libération des otages »*. *« Il n'y a pas de dialogue »*, a souligné M. Dumas, selon qui il n'existe rien *« dans les déclarations qui émanent de Bagdad qui puisse donner à penser que les conditions posées par le président François Mitterrand (...) aient reçu un commencement de réponse positive; donc il n'y a pas d'éléments nouveaux par rapport à la situation antérieure. »*

Confirmant les propos de M. Dumas, l'Elysée a indiqué, lundi 1er octobre, que la France et l'Irak n'entretenaient que de *« purs contacts routiniers »* et *« rien, en tout cas, qui puisse s'apparenter à une négociation »*. Le porte-parole de la présidence a, en outre, estimé que les déclarations de M. Saddam Hussein ne comportaient *« rien de nouveau sur le fond, même s'il témoigne d'une variation de ton »*.

A Londres, le Foreign Office a estimé lui aussi qu'il n'y avait *« rien de nouveau »* dans l'appel au dialogue lancé quelques heures plus tôt par M. Saddam Hussein. Ce dernier *« sait très bien que la crise actuelle ne peut être résolue que si l'Irak se conforme complètement aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, ce qui n'est pas négociable »*, a déclaré un porte-parole. Mme Thatcher a exprimé le souhait que la communauté internationale continue de *« resserrer l'étau »* autour du régime irakien. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Selon le ministre du commerce à Bagdad

Il n'y a pas de politique alimentaire discriminatoire en Irak

Le ministre irakien du commerce, M. Mehdi Saleh, a démenti, samedi 29 septembre, l'imposition de restrictions alimentaires aux quelque deux millions d'étrangers, essentiellement des travailleurs arabes et asiatiques, encore bloqués en Irak et au Koweït. Il a affirmé que tous ces étrangers avaient droit aux cartes de rationnement pour l'obtention des produits de base au même titre que les Irakiens.

Bagdad a également reproché au porte-parole du Quai d'Orsay, M. Daniel Bernard, de s'être récemment ému de la situation alimentaire des étrangers en Irak sans évoquer celle des Irakiens eux-mêmes. *Le responsable français* avait qualifié d'*« acte de barbarie intolérable »* une éventuelle décision de Bagdad de couper les vivres aux étrangers à partir du 1er octobre.

Plus d'ambassades de la CEE au Koweït

En ce qui concerne les diplômates étrangers en poste à Bagdad, ils pourront recevoir à partir du lundi 1er octobre leur ration des neufs produits alimentaires de base pour le mois d'octobre. M. Amer Saleh Shihab, directeur du Duty Free Shop, lieu d'approvisionnement du personnel diplomatique pour les produits rationnés, a indiqué que les 3 180 diplomates, dont la liste a été établie par le ministère irakien des affaires étrangères, avaient déjà reçu leurs rations de septembre.

D'autre part, la plupart des pays de la CEE vont fermer leur ambassade au Koweït cette semaine, a annoncé, samedi 29 septembre, le ministre belge des affaires étrangères, M. Mark Eyskens. *« Il est assez vraisemblable que la semaine qui vient sera la dernière semaine et qu'il va falloir fermer notre ambassade, avec d'ailleurs la plupart des autres ambassades de la CEE »*, a-t-il affirmé. Seule l'ambassade britannique restera *« peut-être »* ouverte, en raison de ses stocks *« importants »* de nourriture, a ajouté M. Eyskens.

Parmi les Douze, le Danemark, la Grèce et l'Espagne ont déjà évacué leurs diplomates. L'Autriche et la Suisse ont fait de même. Le ministre belge a souligné que ces fermetures étaient uniquement motivée par *« la situation matérielle très difficile »*.

Près de deux mois après l'invasion irakienne, la moitié de la population de l'émirat a fui le pays. Des milliers d'autres personnesle quittent en dénonçant les destructions, les pillages et les viols. Bagdad a donné un mois aux Koweïtiens restés sur place, à compter du 1er octobre, pour faire remplacer leurs cartes d'identité koweïtiennes par des documents irakiens. En vertu d'un décret, le dinar koweïtien ne sera plus accepté dans les échanges à partir du 6 octobre. Mais les responsables koweïtiens et occidentaux s'inquiètent beaucoup plus du démantèlement méthodique des institutions gouvernementales et privées, et de ce qui semble bien être une entreprise d'expulsion des Koweïtiens de chez eux.

Selon des représentants de l'émirat, son musée, ses instituts de recherche, ses bibliothèques et ses usines ont été vidés et leurs contenus transférés par camions en Irak. *« C'était une opération bien organisée, montée par des experts »*, a déclaré un responsable parti de l'émirat il y a deux semaines. *« Les Irakiens veulent supprimer le Koweït en tant qu'Etat pour le transformer en site de production pétrolière. Ils ont emporté les feux de signalisation, les réverbères et même les plaques lumineuses des chaussées »*, a-t-il dit. – *(AFP, Reuter.)*

M. Le Pen souhaite le retour de l'armée française

Invité du « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche 30 septembre, M. Jean-Marie Le Pen a indiqué qu'il se rendrait en Irak s'il était *« sûr de ramener les otages français, comme Waldheim* [le président autrichien] *l'a fait pour ses compatriotes »*. *« Aucune personnalité politique n'a consacré autant de temps, ni autant de démarches que Jean-Marie Le Pen et le Front national en faveur des otages, et j'ai rappelé à l'ambassadeur d'Irak qu'il était contraire à la Convention de Genève de placer des ressortissants étrangers sur des sites militaires »*, a ajouté le dirigeant d'extrême droite.

M. Le Pen a cependant précisé : *« Il ne faut poser aucune condition préalable à l'ouverture de négociations »* avec l'Irak. *« Le tort est d'avoir posé des conditions inacceptables »* au régime de Bagdad *« et de ne pas être parti de la situation de fait »* que constituait l'annexion du Koweït.

Expliquant que *« quelquefois, le courage exige de ne pas se battre »*, le président du Front national a souhaité *« le retour de l'armée française »* en métropole. Favorable aux récents propos de M. François Mitterrand à l'ONU qu'il analyse comme une *« désescalade »*, M. Le Pen a déclaré : *« L'embargo doit certainement avoir des effets. Je ne suis pas sûr que ces effets ont amené Saddam Hussein à résipiscence. »*

Vendredi 28 septembre, M. Le Pen avait rendu publique une lettre adressée au président de la République dans laquelle il affirme qu'un conflit ouvert dans le Golfe *« ne manquerait pas d'être interprété par les masses arabes et musulmanes comme une agression de l'Occident contre elles »*.

Par précaution, il estime nécessaire de demander *« à nos compatriotes présents dans un certain nombre de capitales arabes, où des troubles sont à craindres (notamment Amman et Tunis, mais, aussi, Alger), de rentrer en France ou, à tout le moins, de faire rentrer leurs familles »*. Le président du FN juge qu'il serait *« prudent, en France, de renforcer la surveillance des ghettos immigrés à forte présence arabo-musulmane, là où des masses déracinées et des individus délinquants peuvent servir de vivier pour des manipulations étrangères, voire pour des actions ou des provocations terroristes »*.

Un démenti sur les otages

Interrogé lundi matin 1er octobre par *Le Monde*, M. Jean-Marie Le Pen a opposé un *« démenti catégorique »* aux propos concernant les otages que lui prêtait, dans un entretien en partie reproduit par *Le Quotidien de Paris* du même jour, l'hebdomadaire irakien *Kol-al-Arab* daté 17 septembre .

Selon cette publication, le président du Front national aurait affirmé, parlant de *« ceux qu'*[il] *ne peut pas appeler « otages »* de l'Irak : *« le fait qu'ils restent à Bagdad est dans l'intérêt de l'humanité toute entière »*. Préférant croire à des *« erreurs de traduction »* plutôt qu'à une possible manipulation de cet organe semi-officiel du régime irakien, M. Le Pen nous a déclaré : *« je n'ai qu'un seul langage. Je n'ai pas pris d'autre position que celle que j'ai toujours exposée »* .

Un « dialogue » sans objet

par Jean-Pierre Langellier

APRÈS tant d'invectives et de menaces, proférées en deux mois de surenchère, M. Saddam Hussein a donc choisi de baisser le ton. Pour la première fois depuis qu'il a lancé ses chars sur Koweït, il se dit prêt à un « dialogue » avec toutes les parties en présence-et au premier chef avec la France-*pour parvenir à un « règlement équitable et global »* de la crise.

Force est de prédire pourtant qu'un tel dialogue a peu de chances, à ce stade, de se nouer. Car si le président irakien fait patte de velours envers Paris, il n'assouplit en rien ses positions *sur le* fond du problème, c'est-à-dire la souveraineté de l'émirat et le sort des otages étrangers. Bien au contraire : il affirme ne pas vouloir « transiger » sur ce qu'il tient pour l'*« une des plus grandes considérations »* de l'Irak, *à savoir* que *« l'on ne peut pas revenir à la situation qui prévalait avant le 2 août »* (date de l'invasion) .

Loin d'exprimer une disposition au compromis, l'adoucissement verbal du maître de Bagdad semble *indiquer qu'il n'a pas renoncé à* sa tactique initiale : gagner du temps et tenter de rompre la solidarité, jusqu'ici exemplaire, de la communauté internationale. Dans cet esprit, il fait de la France la cible privilégiée de sa tentative de séduction, *jugeant*, à tort jusqu'à présent, qu'elle est le « maillon faible » du dispositif adverse.

Ce n'est évidemment pas un hasard si M. Saddam Hussein essaie, une *nouvelle* fois, d'amadouer Paris. L'occasion lui en avait *été offerte il y a une semaine par* M. Mitterrand lui-même, lorsque celui-ci présenta à la tribune des Nations unies son plan de règlement diplomatique de la crise en quatre étapes. Premier dirigeant occidental à pratiquer une « ouverture » en direction de Bagdad, le président français avait en effet tendu au dictateur irakien deux grosses perches.

Prendre date

« Que l'Irak (...), affirme son intention de retirer ses troupes, avait déclaré M. Mitterrand le 24 septembre, *qu'il libère les otages et tout devient possible. »* C'était, une fois les otages élargis, se contenter d'une promesse de retrait des troupes irakiennes de l'émirat, et non plus exiger, comme le font toutes les résolu*tions des Nations unies* – *votées* par la France – l'accomplissement effectif du retrait comme condition préalable à toute esquisse de *négociation sur l'avenir de l'émirat* et ses relations avec l'Irak. *C'était* accepter à l'avance de faire confiance à un personnage à qui son comportement récent ne vaut pourtant pas la réputation d'être un homme de parole.

Autre geste envers l'Irak : *fai*sant silence sur le nécessaire retour au pouvoir de l'émir Jaber du Koweït, M. Mitterrand s'était contenté de prôner *« la restauration de la souveraineté »*, de l'émirat et l'*« expression démocratique des choix du peuple koweïti »*. Là aussi, le chef de l'Etat fait entendre sa différence, notamment par rapport à l'ONU et aux Etats-Unis, pour qui la restauration de la dynastie des Sabah est l'un des objectifs déclarés.

En souhaitant dès aujourd'hui que la démocratie règne dans le *Koweït de demain, M. Mitterrand* se montrait un peu injuste envers l'émirat. Car au milieu d'un monde arabe où la démocratie est une vertu rarissime, Koweït était pratiquement le seul pays où l'en tentait, il est vrai fort timidement, de l'acclimater. Surtout, la France s'avance en terrain miné. Elle prend le risque de mécontenter les nombreux régimes autoritaires qui – progressites ou archiconservateurs – se retrouvent, dans le *même camp qu'elle, face à l'Irak*, autre dictature.

Mais pour M. Mitterrand, il s'agit dès *maintenant* de prendre date. Si la guerre vient à éclater, la France veut pouvoir garder la tête haute face à ses *amis* arabes, en arguant qu'elle aura tout fait, dans le respect du droit, pour éviter un *conflit. Il s'agit ensuite d'imaginer* le paysage politique arabe, au sortir d'un éventuel conflit et le rôle que la France pourrait y tenir. M. Mitterrand veut en quelque sorte obtenir dès maintenant, par ses propositions, le droit moral de pouvoir donner plus tard son avis, quel que soit l'épilogue de la crise.

Il reste que la France n'entend pas se prêter aux ruses de M. Saddam Hussein. Mettant les points sur les i, M. Dumas a réaffirmé dimanche à New-York l'inexistence d'un *« dialogue »* ou d'une *« quelconque négociation »* entre Paris et Bagdad. *« Il ne faut pas être grand clerc*, a-t-il ajouté en référence au discours du leader *irakien, pour deviner quel est l'intérêt de ce genre de manœuvre. »*

Qu'ils craignent ou non que la France baisse sa garde, les adversaires arabes de l'Irak sont en tout cas prompts à la rappeler à la vigilance. *Dans une interview* au *Figaro*, lundi 1er octobre, le président Moubarak, grand ami de M. Mitterrand, affirme qu'*« il ne faut rien céder d'avance à Saddam Hussein »*. Quant au numéro 2 syrien, M. Khaddam, il regrette que *« le plan Mitterrand s'éloigne un peu des résolutions de l'ONU »* et que son pays n'ait pas reçu à ce sujet *« l'explication française »* escomptée.

La Jordanie menace de limiter le nombre de réfugiés

La Jordanie a fait savoir dimanche 30 septembre qu'elle pourrait être amenée à limiter le nombre des réfugiés affluant à sa frontière si la communauté internationale ne contribuait pas davantage à leur rapatriement.

Selon le secrétaire général du ministère jordanien de l'intérieur, *« Amman n'a reçu jusqu'à ce jour que 1,7 million de dollars alors qu'on a évoqué le chiffre de 100 millions »*. En conséquence, les autorités jordaniennes pourraient être appelées à prendre les *« mesures adéquates en vue de garantir que le nombre d'arrivées n'excède pas celui des départs »*, a-t-il ajouté.

Selon les estimations officielles, le nombre d'entrées par jour en Jordanie varie entre 7 000 et 9 000, alors que l'évacuation des étrangers se poursuit à un rythme quotidien de 5 000 à 6 000 départs seulement. 42 000 personnes, *indiennes en majorité, se trouvaient* jeudi dernier dans les camps jordaniens contre 34 000 la veille.

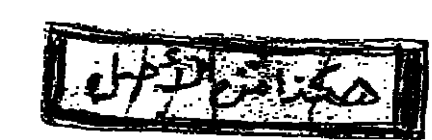
Pour sa part, le Bangladesh a annoncé dimanche qu'il cesserait dans dix jours d'évacuer de la région du Golfe ses ressortissants. Sur ses quelque 75 000 ressortissants qui travaillaient au Koweït avant l'invasion, *« plus de 53 000 sont rentrés du Koweït et il est prévu d'en rapatrier 7 000 autres par avion dans les dix prochains jours »*, a déclaré un porte-parole à Dakha. *15 000* Bangladeshis *ont* choisi de rester et l'on est sans nouvelles d'environ 2 000 autres rassemblés au Koweït par l'armée irakienne et placés de force dans des camps militaires.

Enfin, l'Inde a commencé dimanche les opérations de distribution des 10 000 tonnes de vivres et de médicaments acheminées par le cargo indien Vishwa Siddhi à ses ressortissants bloqués en Irak et au Koweït. Ce cargo était arrivé lundi dernier au port d'Oumm-al-Qasr près de Bassorah. – (*AFP*, *Reuter*.)

□ **M. Chaban-Delmas : « Il y aura forcément un commandement unique américain » en cas de conflit armé.** – M. Jacques Chaban-Delmas, a réaffirmé dimanche 30 septembre, sur RMC, qu'il était *« à l'appui du président François Mitterrand »*, dans la gestion de la crise du Golfe. Jugeant que *« la guerre est la pire des choses, hormis la servitude »*, le maire de Bordeaux a estimé que, en cas de conflit armé, *« il y aura forcément un commandement unique qui sera inévitablement américain »*.

□ **Plusieurs milliers de manifestants à Paris contre « l'escalade » dans le Golfe.** – Cinq mille personnes ont manifesté samedi 29 septembre, à Paris, contre *« l'escalade dans le Golfe »*, à l'appel notamment de la jeunesse communiste, des Verts et de groupes d'extrême gauche. *« Pétrole, dollar et sang, ce n'est pas ma guerre, je ne veux pas la faire »* scandaient les manifestants emmenés par dix jeunes portant des masques à gaz. Le même jour, à Marseille, plus d'un millier de personnes, selon les forces de police, ont accompagné *quatre cents militants pacifistes* qui vont participer à une *« croisière pour la paix en Méditerranée »* entre Marseille et la Corse.





LA CRISE DU GOLFE

Le Brésil a fourni à l'Irak des informations « importantes » sur les armes nucléaires

Le président brésilien, M. Fernando Collor, a informé M. George Bush que son pays avait fourni à l'Irak des informations *« potentiellement importantes »* sur les armes nucléaires, a affirmé dimanche 30 septembre un responsable américain.

M. Collor, qui a qualifié Saddam Hussein de *« fou »*, a regretté que le Brésil *« ait eu par le passé des relations informelles et clandestines avec l'Irak »* aboutissant à la vente d'informations sur la technologie nucléaire. Le président brésilien n'a pas mentionné quelles étaient ces informations mais a précisé qu'un ancien officier, travaillant sur un programme de développement nucléaire au Brésil, avait participé à un projet irakien.

M. Fernando Collor a aussi affirmé qu'il allait présenter un projet de loi visant à interdire aux membres de l'ancien gouvernement brésilien de marchander avec l'Irak des secrets nucléaires après leur retour à la vie privée. – *(AP.)*

Un démenti de Pékin

PÉKIN

de notre correspondant

La Chine a manifesté dimanche 30 septembre son hostilité à l'envoi de forces japonaises dans le Golfe. Selon un sondage, 67 % des Japonais sont également hostiles à cet envoi.

La Chine a démenti dimanche avec une rare célérité avoir livré récemment à l'Irak 7 tonnes d'un produit chimique, hybride de lithium, pouvant entrer dans la fabrication d'armes nucléaires, de moteurs de missiles balistiques ou de gaz innervants. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré que les informations publiées par le *Sunday Independent* de Londres étaient *« dénuées de tout fondement »*. Toutefois, si un tel marché avait été conclu, il y a gros à parier que les militaires chinois n'auraient pas mis ce ministère dans le secret.

Citant des sources militaires à Londres, l'*Independent* affirmait qu'une filiale non identifiée de la firme Norinco, probablement le plus gros exportateur d'armements chinois, avait conclu il y a une dizaine de jours avec Bagdad ce marché, représentant 1,5 million de dollars et constituant une violation de l'embargo international sur les ventes d'armes à l'Irak. L'ambassade des Etats-Unis à Pékin aurait déjà fait part au gouvernement chinois de l'inquiétude de Washington.

F. D.

En Israël

Religion contre embargo

En Israël, les juifs ultra-othodoxes de Natureï Karta (Gardiens de la cité) ont décidé de rompre l'embargo international imposé à l'Irak pour acquérir des feuilles de palmier nécessaires à une fête religieuse. *« Nous avons noué des contacts qui nous permettront d'importer, via la Jordanie, les feuilles de palmier produites en Irak, nécessaires à la stricte observance de Souccot* [fête juive des cabanes], *le 3 octobre »*, a indiqué le rabbin Moshé Hirsh, chargé des relations extérieures de la communauté. *« En tout état de cause, il n'est pas question pour nous d'utiliser les produits de l'agriculture sioniste »*, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

□ **DJIBOUTI : l'enquête sur l'attentat à la grenade continue.** – L'enquête sur l'attentat à la grenade qui a tué, jeudi soir à Djibouti, un jeune Français et blessé dix-sept personnes, continue. Le chauffeur du taxi détourné par les quatre terroristes est au centre de cette enquête. La réaction de la France *« serait à la mesure du caractère odieux de l'attentat »* si l'Irak y était lié, a déclaré, samedi à Antenne 2, M. Roland Dumas. Tout en reconnaissant qu'un *« rapprochement »* pouvait être fait entre la tension dans le Golfe et l'attentat de Djibouti, le ministre des affaires étrangères a souligné qu' *« aucun élément particulier résultant d'une enquête ou d'une revendication ne permet de tirer des déductions aussi formelles »*. – *(AFP.)*

ASIE

CHINE : dans son discours pour la fête nationale

M. Li Peng a reconnu l'importance de la politique d'ouverture vers l'Occident

PÉKIN

de notre correspondant

La réception offerte dimanche 30 septembre par le gouvernement chinois en l'honneur de sa fête nationale, le 1er octobre, sous les lambris et le stuc vieillissant de l'immense salle des banquets du Palais du peuple, était tout sauf intime. La philosophie que le pouvoir a tenté d'y insuffler était que rien, au fond, ne devait changer.

Si l'on s'en tient au discours formel du *Quotidien du peuple*, on ne peut pas dire que les choses aient grandement évolué en un an. L'organe du PCC a conclu, lundi, son éditorial de circonstance sur un appel à *« combiner la vérité universelle du marxisme avec les réalités de la construction de la Chine »*, comme si cette vérité n'avait pas connu quelques déboires au cours des douze derniers mois.

Mais, comme souvent à Pékin, c'est plutôt dans les omissions qu'il faut chercher la nouveauté. Si le journal a une nouvelle fois exhorté les Chinois à *« compter sur leurs propres forces »*, cette formule-clé était absente du discours prononcé la veille par le premier ministre, M. Li Peng, au cours du banquet. Le sens de cet « oubli » est évident : le régime commence à prendre en compte le fait qu'il ne peut pas refermer la porte du pays.

Autant, donc, composer, dans la forme en tout cas. Aussi M. Li a-t-il surtout mis l'accent sur la nécessité de *« développer l'économie extravertie »* ainsi que *« notre coopération économique et technique et nos échanges commerciaux avec l'étranger »*. Le ton général du discours était à la conciliation : pas une seule référence aux ingérences extérieures, mais plutôt la constatation que *« nos relations avec les pays occidentaux ont dénoté une détente substantielle »*. Le ministère des affaires étrangères s'était félicité peu auparavant de voir la Communauté européenne s'acheminer vers une normalisation avec Pékin.

Autre omission criante, M. Li s'est abstenu de toute référence à ce qui fut le monde socialiste et en particulier à l'Union soviétique, hormis pour se féliciter en termes généraux de l'amélioration des relations de la Chine avec *« ses voisins »*. Le chef du gouvernement chinois semble avoir fait une croix sur l'espoir qu'il entretenait il y a un an de voir se reformer une sainte-alliance sino-soviétique face aux assauts de l'Occident.

Angoisse face à la fin de la guerre froide

Il a confirmé l'angoisse de Pékin devant la fin de la guerre froide : *« L'ancienne structure du monde commence à se disloquer sans qu'il soit apparu un nouvel échiquier »*. Concernant le Cambodge, M. Li a promis que Pékin améliorerait *« progressivement »* ses relations avec le Vietnam si celui-ci et Phnom-Penh adoptaient *« des mesures positives »* pour mettre fin au conflit.

Dans l'ordre des priorités, Taïwan occupe désormais la première place. M. Li a réitéré l'appel insistant à l'ouverture de négociations entre le PCC et le Kouomintang, montrant la crainte qu'on entretient ici de voir l'indépendance dont jouit *de facto* l'île depuis quatre décennies se renforcer jusqu'à entrer dans les textes. Pékin a démenti l'existence d'un plan visant à récupérer le contrôle de Taïwan d'ici à 1995 (*le Monde* du 25 septembre). Mais le feu roulant des promesses et des mises en garde provenant ces jours-ci à l'intention de Taïpeh suggère la mise en route d'une véritable offensive diplomatique destinée à régler ce problème le plus tôt possible.

FRANCIS DERON

A New-York

Première rencontre des ministres vietnamien et américain des affaires étrangères depuis 1973

MM. Nguyen Co Thach et James Baker se sont entretenus, samedi 29 septembre à New-York, pendant une demi-heure. C'est la première fois que les ministres des affaires étrangères du Vietnam et des Etats-Unis se rencontraient officiellement depuis la conférence de Paris sur le Vietnam en 1973. M. Baker a parlé de « progrès significatifs », un responsable du département d'Etat de rencontre « exceptionnelle », tandis que la presse de Hanoï manifestait sa satisfaction.

Cette fois la détente Est-Ouest qui s'est étendue vague par vague depuis l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev et la désagrégation du bloc soviétique atteint l'un des derniers points chauds du globe, l'Indochine. Après le plan des Cinq Grands sur le Cambodge et la formation du Conseil national suprême khmer, il était temps pour Hanoï et Washington de rétablir le dialogue tandis qu'au même moment la détente s'amorçait dans la péninsule coréenne avec la normalisation des relations entre Séoul et Moscou.

« Un pas vers la normalisation »

Traumatisés par leur retrait sans gloire du Vietnam du Sud, les Etats-Unis avaient vu sans plaisir Hanoï étendre son emprise sur ses voisins. Le Vietnam avait, pour sa part, fait pendant des années d'une aide américaine à la reconstruction la condition de toute normalisation. Les contacts avaient repris, discrètement, en 1978. Mais l'intransigeance de M. Nguyen Co Thach, puis la décision des Américains de normaliser leurs relations avec la Chine de M. Deng Xiaoping avaient fait échouer ces contacts.

L'entrée des troupes vietnamiennes à Phnom-Penh en janvier 1979 allait consommer la rupture. Il aura fallu dix ans, un début de solution au sanglant drame cambodgien, la désillusion de Washington après le massacre de la place Tiananmen à Pékin, et le quasi-lâchage de Hanoï par une URSS plus préoccupée de ses propres problèmes, pour que le dialogue se rétablisse. Cette fois, si l'on en croit ce responsable du département d'Etat, *« c'est un pas vers la normalisation (...) mais ce n'est pas le début de discussions sur la normalisation »*.

Reste avant tout pour les Américains un problème sensible, celui des soldats portés disparus pendant la guerre du Vietnam, les fameux « MIA » (*« Missing in action »*). Washington attend de Hanoï une pleine coopération pour en retrouver, et en rapatrier les restes. M. Baker a fait un geste en autorisant son homologue à se rendre à Washington pour rencontrer le général Vessey, chargé de ce délicat dossier.

Avec la rencontre de samedi, c'est le dernier des trois dossiers brûlants d'Asie – avec l'Afghanistan et la Corée – qui entre dans un processus de solution. La nouvelle conjoncture internationale, et les pressions qu'elle a exercées sur le Vietnam ont amené ce dernier à faire des gestes de plus en plus nombreux en direction des deux pays qui avaient mené l'offensive d'une large majorité de la communauté internationale contre lui depuis 1979, la Chine et les Etats-Unis.

La récente visite à Pékin du général Giap, le vainqueur de Dien-Bien-Phu, et celle de M. Thach à New-York en sont la manifestation. Reste au Vietnam, comme à la Chine ou à la Corée du Nord, à tirer les conséquences intérieures de leur ouverture internationale, en assouplissant leur régime autoritaire de parti unique. Mais c'est une autre affaire...

PATRICE DE BEER

EN BREF

□ **AFGHANISTAN : roquettes sur Kaboul.** – L'armée gouvernementale a fait, samedi 29 septembre, une démonstration de force dans les rues de Kaboul afin de désamorcer les craintes d'une nouvelle offensive des moudjahidins. Dimanche, cependant, des roquettes ont été tirées par les résistants contre la capitale, faisant au moins dix morts. – *(Reuter.)*

□ **PAKISTAN : première comparution de Mme Benazir Bhutto devant un tribunal.** – Mme Benazir Bhutto a comparu dimanche 30 septembre, pour la première fois depuis sa destitution en août dernier, devant un tribunal spécial réuni à Karachi. Quatre plaintes ont été déposées au nom du chef de l'Etat contre l'ancien premier ministre, accusée d'*« abus de pouvoir »*. Mme Bhutto a rejeté les accusations proférées contre elle, qu'elle juge *« fabriquées »* en vue de faire obstacle à sa campagne pour les élections législatives du 24 octobre prochain. – *(AFP.)*

CAMBODGE : la visite de M. de Beaucé

Retrouvailles à Phnom-Penh

A l'occasion de l'inauguration de l'Alliance française de Phom-Penh, dimanche 30 septembre, M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat aux relations culturelles internationales, a effectué une visite de trois jours au Cambodge.

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

Aucun membre d'un gouvernement français ne s'était rendu au Cambodge depuis plus de vingt ans, soit depuis que ce pays a plongé dans des guerres dont il n'est pas encore sorti. La visite de M. Thierry de Beaucé a donc été l'occasion de véritables retrouvailles. Sans attendre un règlement du conflit, Paris a relancé une coopération, jusque-là embryonnaire, avec les autorités de Phnom-Penh. On pourrait difficilement imaginer geste plus politique au moment même où, par exemple, la présence soviétique se fait de plus en plus discrète dans la capitale du Cambodge.

Les Français ont bien fait les choses. Accompagné de M. Loïc Hennekinne, conseiller diplomatique à l'Elysée, de M. Claude Martin, directeur d'Asie au Quai d'Orsay, et de plusieurs autres hauts fonctionnaires, M. de Beaucé est venu proposer aux Cambodgiens des programmes de coopération dans plusieurs domaines. Seize professeurs dépendent déjà d'une Alliance française – installée dans les locaux d'une ancienne clinique réaménagée avec goût par un architecte cambodgien de Lyon, – qui accueillera, dès la rentrée, plus de deux mille élèves. Cette présence prend l'allure d'une petite légation, puisqu'elle est gérée par un délégué général assisté de deux fonctionnaires. Il y a moins d'un an encore, six organisations humanitaires seulement assuraient une présence française dans un pays dont la petite élite demeure encore en partie francophone.

Le régime de Phnom-Penh ne s'est pas trompé sur le sens de ce geste. Le secrétaire d'Etat français a eu, samedi, un entretien de trois heures avec le premier ministre, M. Hun Sen. Ce dernier s'est rendu à l'inauguration de l'Alliance française en compagnie de plusieurs ministres et des ambassadeurs des pays accrédités au Cambodge. M. Hun Sen en a profité pour tenir une conférence de presse impromptue. En outre, M. de Beaucé a été reçu par M. Cheam Sim, président de l'Assemblée nationale, et que certains présentent comme l'homme-clé du régime, qui ne reçoit pratiquement jamais les rares visiteurs occidentaux.

Sans attendre que le Conseil national suprême (CNS), formé par les factions cambodgiennes le 11 septembre à Djakarta se dote d'une présidence et siège aux Nations unies, Paris a voulu faire acte de présence dans la capitale du Cambodge et mettre en place des structures de coopération. Les Français prennent ainsi les devants sur leurs partenaires occidentaux. Le séjour de M. de Beaucé, qui regagne Paris mardi, devait se terminer lundi sur une visite de la partie accessible des temples d'Angkor.

JEAN-CLAUDE POMONTI

CORÉE DU SUD

Séoul et Moscou ont établi des relations diplomatiques

L'annonce en avait été faite depuis quelques semaines, c'est désormais officiel depuis dimanche 30 septembre : la République de Corée – ou Corée du Sud – et l'Union soviétique ont établi des relations diplomatiques. Ce qui permet à Moscou d'entretenir désormais des liens officiels avec Pyongyang et Séoul.

Cette normalisation a été rendue publique à New-York, où les ministres des affaires étrangères des deux pays se sont rencontrés en marge du sommet mondial de l'enfance des Nations unies. M. Chevardnadze a affirmé que cette décision *« favorisera la stabilité dans la région asiatique et pacifique »*. *« Nous espérons grandement que le geste d'aujourd'hui mettra un terme à la confrontation et à la compétition entre la Corée du Nord et celle du Sud »*, a déclaré pour sa part M. Choi Ho-joong.

Il s'agit là d'une importante victoire diplomatique pour Séoul, quatre mois après la rencontre historique à San-Francisco entre les présidents Roh Tae-woo et Gorbatchev, et quelques jours à peine après la visite, elle aussi historique, du premier ministre nord-coréen à Séoul.

Moscou et Séoul *« vont échanger leurs représentations diplomatiques aussitôt que possible »*, a précisé le communiqué commun publié dimanche. – *(AFP, Reuter, AP.)*

PROCHE-ORIENT

LIBAN : le blocus du fief du général Aoun

Concertation entre les présidents Hraoui et Assad

BEYROUTH

de notre correspondant

Jusqu'à présent, le blocus de la minuscule enclave du général Michel Aoun a eu pour résultat d'excéder sa population et de redonner à l'intraitable général un second souffle grâce à un regain de popularité. Les partisans comme les ennemis de ce dernier s'accordent à dire que si le régime du président Elias Hraoui, qui a lancé l'opération anti-Aoun, ne parvient pas à éliminer le général – et donc, pour cela, à obtenir la participation active de la Syrie – il n'aura fait que le consolider.

Aussi essaie-t-on de déchiffrer à Beyrouth les intentions réelles de Damas. Le président Hraoui est allé s'en assurer dès qu'il a mis en place le blocus, bien qu'il ait obtenu pour ce faire un aval préalable au cours d'une visite au président Assad qui ne remonte guère à plus de trois semaines. Reçu de nouveau, samedi 29 septembre, par le chef de l'Etat syrien, il s'est vu *« certifier l'engagement de la Syrie à soutenir la légalité libanaise et à lui offrir toute l'assistance qu'elle solliciterait »*. Son porte-parole, Mlle May Kahalé, a précisé que *« les débats ont été axés sur l'éventualité d'une option militaire ainsi que sur toute formule susceptible de provoquer l'éviction du général Michel Aoun »*.

Boucliers humains

Ces propos et ces indications paraissent clairs : Damas s'engagerait, le cas échéant, dans une opération militaire contre le général Aoun. Et comme ce dernier n'a manifestement aucune intention de céder au blocus, l'assaut devrait être inévitable. Pourtant, on décèle à Beyrouth comme une réserve syrienne, dont les prochains événements diront seuls si elle est effective.

Le général Aoun, quant à lui, revigoré par l'épreuve de force, a, comme en novembre 1989, saisi l'occasion pour battre le rappel de la population de son enclave, laquelle y a répondu. Certes ce n'était pas comparable à la marée humaine qu'il mobilisait l'an dernier, mais il ne devait pas y avoir loin de vingt mille personnes à Baabda, dont beaucoup décidées à servir de bouclier humain en cas d'assaut. Le général leur a principalement dit et redit que rien ne le ferait céder . *« Votre présence*, s'est-il écrié, *est un défi à ceux qui vous imposent un blocus »*, précisant : *« Je suis dépositaire du droit inaliénable du peuple libanais à l'autodétermination. Je ne céderai pas ce droit volontairement. Il faudra venir le prendre par la force. »* Les cloches des églises ont sonné *« pour réveiller la conscience du Vatican »*, d'un Vatican dont on sait par ailleurs qu'il a pris des distances par rapport au général Aoun.

LUCIEN GEORGE

Entretiens Chevardnadze-Lévy à l'ONU

L'Union soviétique et Israël officialisent leurs relations consulaires

L'Union soviétique et Israël ont décidé, dimanche 30 septembre, d'officialiser leurs relations consulaires, ont annoncé les ministres des affaires étrangères des deux pays après des entretiens à l'ONU. MM. Edouard Chevardnadze et David Lévy ont précisé que des consultations régulières entre les deux pays seraient organisées à l'avenir. *« Nous avons décidé d'établir des relations diplomatiques au niveau consulaire entre Israël et l'URSS. A Tel-Aviv et à Moscou, des consulats généraux seront ouverts »*, a déclaré M. Chevardnadze après la lecture par M. Lévy d'un communiqué similaire en hébreu.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

« Un pas de plus vers le rétablissement de pleines relations diplomatiques. » Telle était la réaction – évidemment satisfaite – enregistrée à Jérusalem au lendemain de l'annonce de l'élévation au rang de consulats généraux des « missions consulaires » des deux pays installées à Moscou et Tel-Aviv.

La prochaine étape ne pourra être que la réouverture des ambassades, mettant définitivement un terme à la rupture des relations décidée par Moscou le 10 juin 1967, au lendemain de la guerre de six jours. En principe, le Kremlin subordonne toujours cette ultime démarche à la participation de l'Etat hébreu à une conférence internationale sur la paix au Proche-Orient – qui se réunirait sous l'égide des « cinq » permanents du Conseil de sécurité de l'ONU. Israël s'y refuse catégoriquement mais Moscou présente aujourd'hui cette condition de manière suffisamment vague pour qu'on puisse imaginer un jour – peut-être proche – une formule satisfaisant tout le monde.

Les Etats-Unis, pour leur part, auraient fait un pas dans cette direction, lors du récent sommet Gorbatchev-Bush à Helsinki, en acceptant que les Soviétiques jouent un rôle diplomatique croissant dans la région. La soviétologue israélienne Galia Golan croyait savoir que la contrepartie exigée des Etats-Unis serait que l'URSS rétablisse des relations normales avec Israël.

Vols directs Moscou-Tel-Aviv

Pratiquement, la décision annoncée à l'issue des conversations à New-York entre les ministres des affaires étrangères des deux pays, MM. David Lévy et Edouard Chevardnadze, ne change pas grand-chose. Elle est essentiellement politique. Depuis juin 1987, une mission consulaire soviétique – avec à sa tête un « chef de mission » – est ouverte à Tel-Aviv et une mission israélienne correspondante l'a été un an plus tard à Moscou. Entre-temps, les relations entre les deux pays n'ont cessé de progresser : échanges touristiques, culturels et scientifiques accrus, consultations politiques, et, surtout, libre émigration des juifs soviétiques (ils ont été – chiffre record – près de 20 000 à venir en Israël en septembre). Ce dernier chapitre pourrait connaître de nouveaux développements avec la probable ouverture de vols directs Moscou-Tel-Aviv dans quelques semaines. Une « première » avait été enregistrée au début du mois avec l'entretien que le président Gorbatchev a accordé à Moscou à deux ministres israéliens, MM. Itzhak Modai (finances) et Yuval Neeman (sciences). C'est bien d'une normalisation progressive qu'il s'agit de la part d'une direction soviétique qui établit simultanément des relations avec des pays arabes jusqu'alors jugés pro-occidentaux, tels que l'Arabie saoudite et Bahreïn.

ALAIN FRACHON

Deux morts et une vingtaine de blessés dans les territoires occupés

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Bagarres à Jérusalem, affrontements en Cisjordanie, couvre-feux prolongés dans la bande de Gaza : durant tout le week-end, jeunes nationalistes palestiniens et forces de sécurité israéliennes se sont opposés comme au plus fort de l'Intifada.

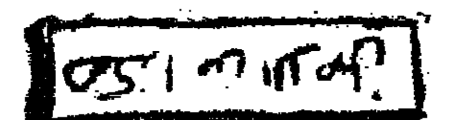
Dimanche soir 30 septembre, on comptait au moins deux morts côté palestinien et une vingtaine de blessés. L'incident le plus dur a eu lieu dans le village de Jammain (nord de la Cisjordanie). Selon les récits de la presse israélienne, il a été provoqué alors que des gardes-frontières tiraient des grenades lacrymogènes dans la cour d'une école où avait lieu une manifestation. Les parents sont intervenus : simple volonté de s'interposer, selon certaines sources ; jets de pierres, selon d'autres. Toujours est-il que les gardes-frontières ont ouvert le feu : un homme de cinquante-quatre ans a été tué ; une vingtaine d'autres manifestants ont été blessés par balles, dont des femmes et un homme de quatre-vingt-dix ans. Quatre des blessés sont dans un état très grave.

A l'issue d'un été où les affrontements ont été rares, sinon inexistants, la Direction unifiée du soulèvement (l'OLP) avait appelé à des manifestations et à des affrontements avec les soldats. Elle a notamment été suivie à Jérusalem, où plusieurs dizaines de jeunes gens, masqués et en uniforme noir, ont affronté l'armée samedi – jour où les Israéliens célébraient le Kippour – et dimanche. Un Palestinien de seize ans a été tué d'une balle en pleine tête dans la banlieue de A-Ram alors qu'il cherchait à s'enfuir ; un autre, âgé de dix-sept ans, grièvement blessé par les tirs des soldats, était dans le coma.

Alors que plusieurs camps de réfugiés de la bande de Gaza étaient sous couvre-feu, les règlements de comptes entre Palestiniens se sont poursuivis sans répit : deux morts durant le week-end, ce qui porte à près de trois cents le nombre des résidents des territoires assassinés depuis deux ans au nom de cette *« lutte contre les collaborateurs »* (ou présumés tels).

Al. Fr.





EUROPE

YOUGOSLAVIE

Les tensions s'accroissent entre la Croatie et la Serbie

Trois hommes dominent actuellement la scène politique yougoslave : Slobodan Milosevic, le président de la Serbie ; Franjo Tudjman, son homologue en Croatie *(dont on lira ci-dessous l'entretien qu'il nous a accordé)*, et le premier ministre, Ante Markovic, qui s'efforce de mettre en œuvre des réformes économiques libérales et de prêcher la modération dans un pays de plus en plus embourbé dans ses rivalités ethniques et politiques. Le processus de désintégration s'accélère. A Zagreb comme à Ljubljana, en Slovénie, les discours sécessionnistes n'éveillent plus aucune surprise.

ZAGREB

de notre envoyé spécial

Entre Serbes et Croates, la vie n'a jamais été facile. Les uns sont orthodoxes, les autres catholiques. Les deux plus grandes Républiques de la fédération se trouvaient par exemple dans des camps différents pendant la deuxième guerre mondiale. Belgrade n'oubliera jamais que des dizaines, voire des centaines de milliers de Serbes furent massacrés par les légions oustachies d'Ante Pavelic, le chef de l'Etat croate indépendant créé en avril 1941 avec la bénédiction de l'Allemagne nazie et de l'Italie mussolinienne. Depuis ces événements, qui venaient s'ajouter à d'autres joutes sanglantes, la méfiance s'est installée dans les rapports entre les dirigeants des deux peuples, qui parlent pourtant quasiment la même langue. Dans la crise présente de la Yougoslavie, les insultes fusent presque quotidiennement dans la presse.

Cette fois, c'est la Serbie qui est responsable, clame-t-on à Zagreb. Tout a commencé en 1987. En mobilisant les foules par ces fameux *« meetings spontanés »* sur les thèmes de la *« révolution antibureaucratique »* et du réveil de la conscience serbe étouffée par Tito, M. Slobodan Milosevic s'était forgé une incroyable popularité dans sa propre République. Elevé au rang de « libérateur », que voulait-il ? D'abord, ramener la province autonome du Kosovo, berceau culturel médiéval de la Serbie, sous le toit de Belgrade. Ensuite, restructurer la Yougoslavie, en décomposition, dans un système centralisé.

Sur le premier point, même s'il est parvenu à ses fins sur le plan constitutionnel, « Slobo » doit faire face à une opposition grandissante de la majorité de souche albanaise de la province qui réclame le respect de ses droits. Des affrontements sanglants, prévisibles, ont fait des dizaines de morts ces deux dernières années. Les forces de police et l'armée quadrillent la région en permanence. La presse, la radio et la télévision de langue albanaise sont maintenant bannis. Plusieurs anciens parlementaires et ministres locaux ont été récemment arrêtés. A tout moment, de nouvelles échauffourées peuvent éclater. La politique de M. Milosevic au Kosovo est donc dans une impasse totale puisqu'elle exclut tout dialogue avec la communauté albanaise (environ 1,8 million d'habitants pour quelque deux cent mille Serbes et Monténégrins).

Quant au modèle centraliste prôné par le leader serbe pour la Yougoslavie, il s'est heurté immédiatement à une farouche opposition de plusieurs autres Républiques, qui redoutent non sans raison la mainmise de la Serbie sur le pays. La petite Slovénie, au nord, déclencha les hostilités en entamant un processus de démocratisation local : pluralisme politique, proclamations de souveraineté, inscription du droit à la sécession dans la Constitution. Les premières élections libres depuis quarante-cinq ans, au printemps 1990, entraînèrent la chute des communistes, même *« rénovés »*.

Déroute des communistes

Puis, en mai, ce fut au tour des Croates de voter, avec pour résultat une déroute totale de ces anciens communistes. Après avoir mené une campagne résolument nationaliste, l'Union démocratique croate (HDZ) s'adjugeait plus des deux tiers des sièges aux trois Chambres du Parlement de Zagreb. Son leader, M. Franjo Tudjman, partisan pendant la guerre, n'avait eu aucun mal, par son charisme, à mobiliser *« son peuple »* sur le thème de la renaissance de la Croatie. A soixante-huit ans, cet ancien général de Tito et historien respecté fut exclu de la Ligue des communistes en 1967. Depuis trois mois, il est le président de la Croatie et le principal adversaire de la politique « expansionniste » serbe. Bien entendu, le succès de l'HDZ mit en rage Belgrade, où M. Tudjman fut pêle-mêle qualifié dans la presse de *« démagogue populiste »*, de *« fasciste »*, voire d'*« oustachi »*. Enlisé dans le problème du Kosovo, confronté à une opposition qui réclame davantage de démocratie en Serbie, M. Slobodan Milosevic et ses amis ont fait du président croate leur cible préférée pour mieux détourner l'attention générale de leurs propres difficultés internes.

Des Serbes, il y en a en Croatie : ils sont environ six cent mille (sur une population de 4,5 millions d'habitants). Alors qu'ils jouissaient des mêmes droits que les Croates (*« Les Serbes sont plus en sécurité en Croatie que les Albanais au Kosovo... »*, répète-t-on fort justement à Zagreb) et qu'ils étaient même plutôt privilégiés dans l'administration, le parti et la police, ils ont subitement demandé l'organisation d'un référendum, au sein de leur communauté, sur l'autonomie culturelle. Cette opération du Parti démocratique serbe (PDS), qui a failli créer de graves incidents, était vraisemblablement téléguidée par Belgrade et l'entourage de M. Milosevic. Deux semaines après la consultation, on n'en connaît toujours pas les résultats...

Mais tous ces événements ne font qu'attiser les tensions interethniques dans une fédération qui s'achemine petit à petit vers une confédération, tant les positions des six Républiques – riches, pauvres, homogènes, hétérogènes – paraissent inconciliables. Chacune ou presque suit son propre petit bonhomme de chemin...

A. D.

« Nous devons trouver notre propre voie vers l'Europe »

nous déclare M. Franjo Tudjman, président de la Croatie

« Comment voyez-vous l'avenir de la Yougoslavie ?

– Avec la Slovénie et bientôt aussi la Bosnie-Herzégovine, nous sommes en Croatie favorables à la formule de confédération. Compte tenu de notre expérience historique, nous ne voyons pas d'autre solution pour le pays qu'une alliance d'Etats souverains réunis comme dans le cadre de la Communauté européenne. Les Croates et les Slovènes, d'un côté, et les Serbes, de l'autre, n'appartiennent pas à deux cultures différentes. La différence ne réside pas entre les peuples mais dans l'arrière-plan historique. Ils appartiennent à deux civilisations complètement différentes.

– Mais, entre 1918 et 1941, il y avait bien quand même un royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes ?

– Certes, mais avant 1918 les Croates et les Serbes n'avaient jamais cohabité au sein du même Etat durant mille trois cents ans d'histoire ! Et, depuis 1918, les différences n'ont fait que s'accentuer. Et ce qu'on appelle la « deuxième Yougoslavie », celle de l'union mise au point par Tito, avec son système de parti unique, n'est pas parvenue non plus à rapprocher les peuples. Elle a plutôt eu comme effet de les séparer encore plus.

– Comment envisagez-vous la construction de cette confédération, qui,* de facto, *existe déjà ?

– Des négociations ont lieu avec la présidence collégiale du pays et les présidences des différentes Républiques, et nous essayons de trouver une solution commune. Démocratiquement. Il n'y a pas d'autre solution que la solution démocratique.

– Des élections libres se sont déroulées au printemps en Slovénie et en Croatie. Elles sont prévues dans d'autres Républiques. En revanche, la Serbie de M. Slobodan Milosevic a longtemps hésité avant d'organiser en décembre des élections dans cette République...

– Il semble que la Serbie va connaître à son tour quelques changements démocratiques, mais cela ne changera pas les relations entre la nation serbe et les autres nations non serbes. Car les partis démocratiques qui apparaissent maintenant à Belgrade sont aussi résolument nationalistes et rêvent, peut-être plus que les communistes, de la Grande Serbie et d'une Yougoslavie dominée par la Serbie !

– La Yougoslavie veut se rapprocher le plus possible du Marché commun, elle frappe à la porte du Conseil de l'Europe. Le principal écueil semble être la question du Kosovo, cette province autonome peuplée à 90 % d'Albanais de souche et que la Serbie entend maintenir coûte que coûte sous sa direction. A votre avis, le Kosovo est-il un problème yougoslave ou un problème serbe ?

– Tant que la Yougoslavie sera telle qu'elle est, ce sera un problème yougoslave. Mais nous pensons en Croatie, de même qu'en Slovénie, qu'il faut restituer au Kosovo l'autonomie qu'il avait gagnée dans le système fédéral de Tito. Mais la Serbie a dépassé le fédéralisme de Tito et tiré un trait sur cette autonomie. Et c'est devenu ainsi un problème serbe. Nous ne pouvons rien y faire. Nous Croates, nous devons trouver des solutions pour notre propre démocratie et trouver notre propre voie vers l'Europe.

» La politique serbe au Kosovo est irrationnelle et comporte des dangers. Notre conviction est qu'on ne peut pas pas résoudre le problème de cette façon là. Il y a 92 % d'Albanais de souche au Kosovo !

Le rôle de l'armée

– Votre parti, l'Union démocratique croate (HDZ) a remporté un succès triomphal aux premières élections libres, qui se sont déroulées en mai en Croatie. L'ampleur de ce succès vous a-t-il surpris ?

– Non, j'en étais sûr, et pourtant nous avions de sérieux adversaires : les communistes et d'autres formations démocratiques qui étaient contre nous. Malheureusement, ils n'avaient pas un programme répondant aux aspirations de la Croatie et de son peuple.

» En ce qui concerne les libertés politiques, la Croatie et la Slovénie sont aujourd'hui des Etats réellement démocratiques. Tous les prisonniers politiques ont été libérés. Les Albanais de souche, jugés et condamnés au Kosovo mais emprisonnés en Croatie, ont été relâchés. Il n'y a plus d'émigration politique et nous essayons de créer une unité « spirituelle ». Le problème est qu'il y a sur le territoire de la Croatie 11 % de Serbes. Il essaient de mettre en place un scénario visant à détruire la démocratie que nous avons réalisée. Ici, nous avons reconnu tous les droits nationaux et humains, mais les dogmatiques « grand-serbes » sont là. Une petite partie d'entre eux écoutent Belgrade. Ils tentent de provoquer un soulèvement et une intervention de l'armée. Jusqu'à présent, nous avons réussi à les contenir.

– Quel rôle joue aujourd'hui l'armée en Yougoslavie ?

– L'establishment militaire est toujours fidèle au programme de Tito et au fédéralisme. Ils sont totalement communistes et la plupart sont Serbes. Et, bien sûr, ils étaient opposés aux changements démocratiques en Slovénie et en Croatie. Ils n'aimaient pas ça, parce qu'ils sont... communistes et serbes. Officiellement, toutefois, l'armée n'a pas pris position contre la démocratisation, elle n'a pas voulu stopper le processus. (...) A l'avenir, l'armée devra se plier aux changements démocratiques et à la réalité politique.

– Quand avez-vous cessé d'être communiste ?

– Dans ma tête, il y a quarante ans. En pratique, en 1967, lorsque le parti m'a exclu de ses rangs et m'a interdit d'emploi en Yougoslavie. Si vous êtes communiste à un âge avancé, c'est que vous n'avez vraiment pas de tête ! Jeune, j'ai adhéré au Parti communiste marxiste et j'étais convaincu que j'allais créer le paradis sur terre et une Croatie libre. Pendant la deuxième guerre mondiale, Tito a gagné parce qu'il avait justement proclamé qu'il se battait pour l'égalité de la Croatie et le droit des peuples à l'autodétermination. Tout le monde connaît maintenant la suite... J'ai fait deux séjours en prison, à cause de mes ouvrages : en 1972, puis de 1982 à 1984. Entre 1971 et 1987, je ne pouvais rien dire en Croatie et en Yougoslavie. Pas un mot. Pas de passeport, rien. Je ne pouvais pas me déplacer à l'étranger.

– La Serbie semble se faire progressivement à l'idée de la confédération mais exige en contrepartie un redécoupage des frontières des Républiques yougoslaves. Etes-vous d'accord ?

– Il y a deux versions. Les Serbes veulent soit une Yougoslavie centralisée sous domination serbe, soit (si ce n'est pas possible) une Grande Serbie qui incorporerait une grande partie de la Croatie actuelle. A cela nous répondons : si les frontières sont modifiées, il faudra prendre en compte les frontières naturelles et historiques de la Yougoslavie. La plupart des Croates sont catholiques et beaucoup d'entre eux vivent aujourd'hui en Bosnie-Herzégovine. Regardez la carte et vous verrez l'importance géopolitique de la Croatie.

– Mais n'est-il pas dangereux de commencer à remettre en question les frontières dans une région aussi explosive que les Balkans ?

– Pas forcément. Je crois, malgré tout, que, dans le monde d'aujourd'hui et avec la démocratisation que nous avons connue en Europe, il existe une possibilité de résoudre pacifiquement les problèmes yougoslaves, les problèmes croates et serbo-croates. Les Serbes menacent de détruire notre démocratie, de provoquer une guerre civile et l'intervention de l'armée, mais ils n'y réussiront pas.

– Le système communiste est-il définitivement mort en Yougoslavie ?

– Oui, il est mort, mais la Serbie demeure une République qui maintient le système de parti unique. La seule différence est que les communistes s'appellent maintenant socialistes...

– La Yougoslavie est morte aussi ?

– Le modèle actuel de Yougoslavie fédérale, oui, il est fini. Absolument. La question est maintenant de savoir s'il est possible de trouver un accord, démocratiquement, pour continuer à vivre ensemble dans une confédération. La Slovénie et la Croatie le veulent et la Bosnie devrait bientôt nous rejoindre. Je suis relativement optimiste mais une solution doit être impérativement trouvée dans les mois à venir car la crise économique est profonde. »

Propos recueillis par **ALAIN DEBOVE**

EUROPE

HONGRIE : cinquième scrutin en un an

Faible participation au premier tour des élections municipales

Le taux de participation au premier tour des élections municipales, dimanche 30 septembre, en Hongrie, a à peine dépassé 36 %. A Budapest, les deux mouvements de l'opposition libérale arrivent en tête (35 % environ pour le SzDsz, 15 % pour le FIDESz) devant le parti au pouvoir, le Forum démocratique (24 %).

BUDAPEST

de notre envoyé spécial

« *Ce n'est pas un échec, c'est une critique* », affirmait, lundi 1er octobre à Budapest, un avocat au vu des résultats des élections locales de dimanche, qui se sont avant tout soldées par un très fort taux d'abstention. Dans la plupart des villes moyennes et importantes, les Hongrois devront retourner aux urnes, dimanche 14 octobre.

Certains d'entre eux voteront alors pour la sixième fois cette année. Cette succession de scrutins, dont l'objectif n'était pas toujours très clair pour la population, est sans doute la première raison de la désaffection de dimanche. Dans un pays où la société civile ne s'est pas encore reconstituée et qui a été « infantilisée » par quarante ans de socialisme, il n'est pas évident pour les électeurs de se déterminer, même pour des élections municipales.

La qualité moyenne des débats parlementaires depuis les premières élections libres est aussi avancée par nombre de Hongrois pour expliquer leur bouderie. « *Ils parlent et ne font rien* » ; « *ils ne tiennent pas leurs promesses* » ; « *ils ne pensent qu'à eux !* », entend-on souvent dire à Budapest aussi bien qu'à la campagne. D'autres abstentionnistes sont plus francs. De cette serveuse de restaurant, Irma Selkaï, qui avoue ne pas vouloir perdre une demi-heure de pourboires en se rendant aux urnes, à ces paysans pris par leurs vendanges ou la cueillette de leurs fruits.

Une sanction pour M. Antall

Ce fort taux d'abstention ne doit en aucun cas être interprété comme une remise en question du régime de démocratie et de libéralisme économique qu'ils ont choisi. Personne, parmi les électeurs rencontrés dimanche, ne laisse, une seule seconde, entrevoir qu'il regrette un tant soit peu cette mue, pacifique mais fondamentale, accomplie par les Hongrois depuis deux ans.

Certains vont même jusqu'à interpréter cet éloignement des urnes non comme une défaite, mais comme une « *stabilisation* » de la démocratie. « *Après tout*, disent-ils, *dans la plupart des pays occidentaux, la participation aux élections locales n'est pas non plus très élevée* ». « *Voter est un droit*, affirme Janos Kis, le président de l'Alliance des démocrates libres, *mais pas une obligation.* » La tenue exemplaire de la campagne électorale illustre aussi cette *maturité politique des Hongrois.*

Cela étant, des enseignements plus directement politiques peuvent être tirés de ce scrutin. Le parti au pouvoir, le Forum démocratique (MDF), qui avait triomphé aux élections législatives de mars, subit un échec conséquent tant dans les grandes villes – où ses positions sont battues en brèche par les libéraux de l'Alliance des démocrates libres (SzDSz) et les jeunes radicaux du FIDESz – que dans les campagnes où les candidats « *indépendants* », dont beaucoup siégeaient dans les anciens conseils municipaux, l'ont emporté. A Budapest – deux millions d'habitants, – les libéraux du SzDSz et du FIDESz approchent 50 % des suffrages, et le prochain maire de la capitale devrait sortir de leurs rangs. Pour de nombreux observateurs, ces résultats constituent une sanction pour le flou économique, mais aussi une certaine dérive nationaliste et populiste du parti du premier ministre, M. Jozsef Antall.

JOSÉ-ALAIN FRALON

RFA : après l'arrêt de la Cour constitutionnelle

Bonn prépare d'urgence une nouvelle loi électorale

BONN

de notre correspondant

C'est un raté important dans le moteur bien huilé de la réunification allemande que l'arrêt, samedi 29 septembre, de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe jugeant non *conforme à la Constitution* la loi électorale adoptée au mois d'août dernier par le Bundestag (*le Monde* daté 30 septembre-1er octobre). La Cour donne pour l'essentiel raison *aux trois partis qui avaient déposé* le recours à savoir : les Verts, Le PDS (parti communiste rénové de RDA), et les Républicains (extrême droite). Ces derniers estimaient que l'égalité des chances n'était plus assurée par une clause de cette loi qui prévoyait la possibilité d'apparentement entre des listes nonconcurrentes dans une même région. En vertu de cette disposition, un parti qui n'obtiendrait pas 5 % des suffrages à l'échelle nationale pourrait néanmoins être représenté au Bundestag s'il est allié avec une formation qui les a obtenus.

Dans les faits, cette loi favorisait la DSU, un parti est-allemand proche de la CSU bavaroise, au détriment du PDS et des mouvements issus de la révolution d'octobre-novembre en RDA, comme le Nouveau Forum. Dans ce cas de figure, on avait calculé qu'un parti implanté dans la seule ex-RDA devait obtenir 23,5 % des voix pour être représenté au Parlement, alors qu'une formation se présentant dans la seule RFA n'avait besoin que de 6 % des suffrages... Ainsi, un parti est-allemand lié à une formation importante en RFA aurait droit à la répartition des sièges, même si son score, rapporté à l'échelle nationale, est inférieure à 5 %.

Une procédure accélérée

Cette loi avait été adoptée avec les voix des partis de la coalition gouvernementale et celles de l'opposition social-démocrate. La CDU du chancelier Kohl était au départ favorable à un mode de scrutin avec la barre des 5 % pour toute l'Allemagne, mais avait dû *conclure un compromis* avec ses alliés bavarois de la CSU. Ceux-ci craignaient de voir leur poids relatif diminuer dans une Allemagne réunifiée. C'est pour éviter cela qu'ils avaient favorisé en RDA la création de l'Union sociale allemande (DSU), proche par son programme et ses objectifs de la CSU.

La DSU avait obtenu 6 % des suffrages aux élections du 18 mars 1989, mais avait considérablement chuté lors des élections municipales du 6 mai, minée par des querelles internes et affaiblie par le départ pour la CDU de la seule personnalité marquante à l'échelle nationale, le ministre de l'intérieur M. Peter-Michael Diestel.

Le souci des sociaux-démocrates était autre. En adoptant la loi aujourd'hui annulée, il entendaient maintenir à l'écart du Parlement les communistes du PDS afin de ne pas avoir de concurrent à gauche. Des sondages avaient en effet indiqué qu'un électeur social-démocrate sur dix était éventuellement disposé à une formation située plus à gauche que le SPD.

Que va-t-il se passer maintenant ? Le ministre de l'intérieur, M. Wolfgang Schauble a indiqué, dimanche 30 septembre, que les experts allaient plancher sur l'élaboration d'une nouvelle loi qui pourrait être adoptée en procédure accélérée. Si les délais sont tenus, les élections pourraient se dérouler à la date prévue : le 2 décembre.

LUC ROSENZWEIG



M. Chevènement a choisi le régiment blindé de la brigade franco-allemande

Au Grand Jury RTL-*le Monde*, le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a annoncé, dimanche 30 septembre, que le régiment blindé français mis à la disposition de la brigade franco-allemande sera le 3e régiment de hussards, basé à Pforzheim (en Bade-Wurtemberg) et équipé notamment de blindés légers AMX 10 RC. A terme, cette unité devrait s'installer à Donaueschingen où, déjà, sont stationnés, pour le compte de cette même brigade de 4 200 hommes, un régiment français d'infanterie motorisée (le 110e régiment d'infanterie) et une compagnie allemande du génie.

Avec cette désignation, la brigade franco-allemande, dont la création a été officiellement décidée en novembre 1987 à l'occasion du sommet de Karlsruhe, sera au complet et elle devrait être opérationnelle au cours de 1991. A côté de quelques éléments mixtes, cette brigade comprend des unités purement nationales réparties en quatre garnisons.

Fort de neuf cents hommes et de trois cents véhicules, le 3e régiment de hussards rassemble principalement, outre un escadron de commandement et de soutien, un escadron de douze véhicules de l'avant blindés (VAB), armés de missiles anti-chars Hot, et trois escadrons (trente-six engins au total) de blindés légers AMX 10 RC, qui est un char amphibie à roues de 16 tonnes porteur d'un canon de 105 mm sous tourelle.

En temps de paix, la brigade dépend du groupe de coopération militaire franco-allemand, qui se réunit deux fois par an et qui est l'organe exécutif du Conseil franco-allemand de défense et de sécurité siégeant à Paris. En temps de guerre, cette brigade est placée, après décision conjointe des deux hauts états-majors concernés, sous le « *contrôle opérationnel* » du commandement allemand de la cinquième région militaire (à Stuttgart) pour être engagée, comme force de réserve, sous l'autorité soit du commandement territorial sud de l'Allemagne, soit d'un corps d'armée allié, soit encore d'un corps d'armée français intervenant au profit de l'OTAN.

URSS : faute de papier

Les « Izvestia » ne sont pas parues dimanche

Ce ne fut qu'un bref communiqué, mais il en dit très long sur la situation économique en Union soviétique : pour la première fois les *Izvestia*, l'un des plus grands quotidiens d'URSS – dix millions d'exemplaires chaque jour, – ne sont pas parues dimanche 30 septembre pour cause de pénurie de papier. Selon le communiqué de la direction des *Izvestia*, le journal, qui est un quotidien du soir, devait reparaître lundi.

Manifestation en Ukraine

Samedi soir, le premier ministre, M. Nikolaï Ryjkov, a lancé un nouvel appel dramatique à la télévision, pour les pommes de terre. « *Il reste deux à trois semaines pour sauver la récolte*, a-t-il dit. *Arrêtons le déclin !* ». La population de Moscou a besoin de 550 000 tonnes de pommes de terre pour l'hiver. Les stocks sont de 38 000 tonnes. L'an dernier, à la même époque, ils étaient de 279 000 tonnes.

Pendant ce temps, à Kiev, quelque cent mille Ukrainiens défilaient dimanche, dans le calme, contre la domination du Kremlin sur leur république. A l'appel du Roukh, mouvement nationaliste, des écologistes et de quelques autres groupes, ce fut la plus grande manifestation organisée à Kiev depuis que l'Ukraine est soviétique. « *A bas l'empire !* », « *Nous nous battrons pour l'Ukraine libre et pour sa gloire !* », « *Pas d'accords avec Moscou !* », entendit-on sous une mer de drapeaux bleus et jaunes.

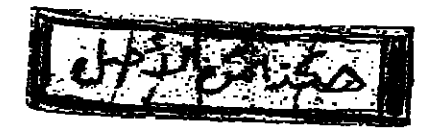
Loin de là, dans le Caucase, les Azéris, eux, votaient pour élire le parlement de leur république, ainsi que les conseils locaux. Pour l'occasion, l'armée s'était éclipsée des rues de Bakou, où l'état d'urgence est en vigueur depuis les émeutes de janvier (150 morts). « *Il n'y a personne dans les rues. les soldats se sont retirés et les civils sont restés chez eux* », a indiqué un membre du Front populaire d'Azerbaïdjan. Les résultats ne sont pas encore connus. – (*AFP, UPI, Reuter.*)

POLOGNE

Le Sénat adopte une loi restrictive sur l'avortement

Le Sénat polonais a adopté samedi 29 septembre une proposition de loi limitant le droit à l'avortement, qui, depuis sa légalisation en 1956, pouvait être pratiqué en Pologne sur simple demande. Le texte, qui doit encore être voté par la Chambre basse du Parlement, la Diète, autorise l'interruption de grossesse en cas de viol, d'inceste ou de danger pour la vie de la femme, mais prévoit jusqu'à cinq ans d'emprisonnement pour ceux qui auront « *forcé, contraint ou amené par la ruse* » une femme à subir un avortement. Les médecins pratiquant l'avortement en dehors des cas autorisés encourent deux ans de « *restrictions de liberté* », qui se traduiront vraisemblablement par des travaux d'intérêt général.

Les sénateurs ont cependant rejeté la disposition du texte initial qui prévoyait des peines allant jusqu'à deux ans de prison pour les femmes ayant en recours à l'avortement. – (*AFP, Reuter.*)



L'ALLEMAGNE AU SINGULIER



« L'unité et la liberté »

Suite de la première page

Sur le plan politique, on voulait *« préparer une éventuelle reconstruction de la vie politique allemande sur une base démocratique, en vue d'une éventuelle collaboration pacifique de l'Allemagne dans le domaine international »*.

Une Allemagne enfermée dans quelles limites ? La référence de 1945 était celle des frontières de 1937, c'est-à-dire celles du traité de Versailles avec ses prolongements, comme le rattachement de la Sarre par référendum en 1935.

Mais dès avril 1945 l'Union soviétique, par interprétation extensive de Yalta, avait confié à l'administration de la Pologne les territoires allemands situés à l'est du fleuve Oder et de la plus occidentale des deux rivières Neisse, prenant pour elle-même une partie de la Prusse orientale avec Königsberg.

Et dès après Potsdam, les États-Unis et la Grande-Bretagne acceptèrent que ces territoires fussent considérés comme polonais lorsqu'il s'est agi de parachever les *« transferts de populations »* allemandes de Pologne prévues par l'accord de Potsdam.

Ces millions d'expulsés, auxquels s'ajoutent notamment ceux de Tchécoslovaquie, les Sudètes, viennent peupler – surpeupler, mais aussi repeupler – surtout la zone britannique et la zone américaine. Dès 1949, la République fédérale naissante décide leur intégration, leur assimilation complète. C'est la politique inverse de celle des États arabes face aux réfugiés-expulsés de Palestine. L'assimilation lancée sous Adenauer est si bien accomplie, surtout chez les enfants et petits-enfants des arrivants de 1944-1947, que Willy Brandt peut, en 1970, signer les traités de Moscou et de Varsovie reconnaissant la frontière occidentale de la Pologne. A la fin de 1989, Helmut Kohl rappellera à l'excès que nombre de textes précisent que la fixation définitive des frontières doit se faire lors d'un règlement de paix non encore advenu.

La visée ultime

Aujourd'hui, il n'y a plus de problème. Pas seulement à cause du règlement que représente l'accord « 2+4 ». Bien davantage à cause des modifications constitutionnelles contenues dans l'ultime traité entre les deux Etats allemands. L'article 23 – celui qui aura permis aux Länder de la RDA d'entrer dans la République fédérale – est supprimé pour bien montrer qu'il n'y aura pas d'autre *« adjonction »*. Dans le même sens, le préambule, ainsi que l'article 146 et dernier, vont proclamer désormais que les Allemands *« ont parachevé l'unité de l'Allemagne »*.

En fait, il y est dit « l'unité et la liberté ». Le lien entre les deux concepts était rompu au moment de la naissance des deux Etats. A l'époque, l'immense majorité des Allemands de l'Ouest ont approuvé le choix effectué par leurs formations politiques, à l'exception du Parti communiste : plutôt sacrifier l'unité que de mettre en péril la liberté. Plutôt la liberté que la nation. Mais il était clair qu'il n'y avait pas renonciation à l'unité. Celle-ci deviendrait demande légitime le jour où les Allemands que les hasards de la délimitation établie par les vainqueurs avaient placés sous la domination communiste seraient devenus libres à leur tour.

La visée ultime allait se trouver exprimée de façon conjointe par la France, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la République fédérale dans l'accord du 23 octobre 1954, qui devait donner à cette dernière l'essentiel de la souveraineté interne et externe : le *« but commun »* des signataires, c'était, selon l'article 7, *« une Allemagne réunifiée, dotée d'une Constitution libérale et démocratique, telle celle de la République fédérale, et intégrée dans la Communauté européenne »*.

Au départ cependant, quand, à partir de 1946, l'antagonisme entre vainqueurs s'est transformé en guerre froide, le couple liberté-unité avait été oblitéré par l'association liberté-division-souveraineté. En 1945, les Quatre étaient devenus les souverains de l'Allemagne. Au nom du passé hitlérien et aussi d'un passé prussien sommairement interprété. En juin 1948, un renversement spectaculaire se produisit. Les trois souverains occidentaux défendirent, notamment par le pont aérien, les habitants des secteurs occidentaux de Berlin contre l'emprise soviétique.

Du coup, la symbolique de la ville fut transformée : Berlin devenait le symbole de la liberté et de sa défense. Les Berlinois de l'Ouest connaissaient certes la peur et aussi, pendant quelques mois, les privations, mais cette peur avait également un aspect fort positif : de sujets soumis aux souverains à cause du passé, on devenait de plus en plus des partenaires égaux à cause même de la menace sur la liberté d'un Occident auquel il était désormais permis de vouloir s'identifier et s'intégrer égalitairement.

L'égalité était encore fort lointaine, du moins dans les textes, lors de la création de la République fédérale. L'entrée en vigueur de la Loi fondamentale constitutionnelle n'était-elle pas accompagnée par celle d'un nouveau statut d'occupation laissant notamment entre les mains des Trois – Etats-Unis, France, Grande-Bretagne – l'ensemble des affaires étrangères, le contrôle du commerce extérieur, le droit de veto sur tout amendement constitutionnel et aussi le droit de reprendre, si besoin en était, tous les pouvoirs délégués ou rétrocédés par statut ?

C'était compter sans l'action réfléchie, habile et tenace de celui qui allait diriger le gouvernement de Bonn de 1949 à 1963. Jouant de la nécessaire solidarité contre la menace venant de l'Est (ce qui conduisait tout naturellement à exagérer délibérément le poids et la portée de celle-ci), Konrad Adenauer a réussi rapidement à faire presque entièrement oublier l'existence des pouvoirs théoriques des Trois et de leurs hauts commissaires à Bonn, surtout à partir de 1951, lorsqu'une *« petite révision »* du statut permit à la République fédérale d'avoir un ministère des affaires étrangères. Adenauer devint son propre ministre et, à ce titre, obtint de ses collègues de Washington, de Londres et de Paris qu'ils demandent à leurs hauts commissaires de bien vouloir laisser le chancelier travailler en paix.

Et, dès 1949, le chancelier avait vu dans un éventuel réarmement une large voie d'accès à la souveraineté, puisque les armes devaient servir uniquement à une défense *commune – et comment une* défense commune pourrait-elle ne pas être un tant soit peu égalitaire ?

Le succès de l'Ostpolitik

Egalitaire comme l'Europe communautaire en voie de création à partir du plan Schuman du 9 mai 1950. Une Europe qui permettrait à l'Allemagne occidentale d'éviter le passage par la souveraineté nationale et même sans doute par la référence à la nation, puisqu'on s'arrêterait à la souveraineté communautaire partagée. Mais c'était compter d'une part sans l'énorme sacrifice demandé à une nation souveraine comme la France, d'autre part sans la demande d'unité nationale à terme des Allemands. La politique d'Adenauer n'approfondissait-elle, ne consolidait-elle pas la division de l'Allemagne ?

Pendant les années 50, le chancelier n'a cessé d'affirmer qu'intégration européenne et réunification étaient non seulement compatibles, mais corrélées. A l'époque, il était facile et légitime de répliquer que la seule unification possible dans cette perspective était celle d'une extension de la République fédérale vers l'Est, d'une disparition de la RDA, dans le rejet de toute neutralisation de l'Allemagne réunifiée – ce qui était tout à fait inacceptable pour l'URSS. Adenauer le savait et savait donc aussi qu'il ne disait pas la vérité. Et pourtant la situation de 1990 est très exactement celle qui correspond à ses affirmations d'il y a quarante ans !

Il ne fallait pas cependant que la souveraineté de la République fédérale fût complète, et Adenauer accepta volontiers, en 1954, que les Trois gardassent la responsabilité, avec les Soviétiques, des problèmes de l'Allemagne dans son ensemble et de Berlin : la suzeraineté des Quatre allait rester le dernier signe de l'unité de la nation et aussi la possibilité maintenue pour les trois Occidentaux de défendre Berlin-Ouest contre le quatrième suzerain.

C'est dans la même perspective qu'en 1972 le Bundestag unanime affirma la nécessité du maintien du quadripartisme, au moment d'autoriser la ratification des traités nés de l'Ostpolitik de Willy Brandt. Une politique qui a consisté à rendre plus facile les relations entre Allemands, à désenclaver les habitants de la RDA grâce à l'acceptation de l'existence de celle-ci. Puisque la puissance de l'URSS était destinée à durer indéfiniment, il fallait en prendre acte, il fallait accepter les frontières existantes pour toute l'Europe, dont celle séparant les deux Allemagnes.

L'Ostpolitik a réussi dans la mesure où, grâce aux visites multipliées, grâce à la libre réception à l'Est de la télévision de l'Ouest, elle a permis de réduire l'altérité entre Allemands, donc en particulier de rendre moins difficiles les modalités de l'unification d'aujourd'hui. Y compris pour assumer le passé ; lorsque, le 13 avril dernier, la première Chambre du peuple librement élue a adopté unanimement une déclaration demandant pardon aux juifs et aussi aux tsiganes, aux Polonais, aux Tchèques, c'était une Allemagne simplificatrice des responsabilités passées qui se mettait à l'unisson avec celle qui, dès *1949*, avait accepté l'idée de la honte collective.

Voilà longtemps déjà qu'on ne chantait plus en RDA le texte de l'hymne de l'État qui se voulait définitif, puisqu'il évoquait *Deutschland, einig Vaterland* (« Allemagne, patrie unie »).

Désormais, tous les Allemands seront appelés à chanter la troisième strophe du *Lied der Deutschen*, du *Chant des Allemands*, écrit à l'époque des Allemagnes parcellaires sur la mélodie de Haydn : *Concorde et droit et liberté pour la patrie allemande*. Même si, comme *Deutschlandlied*, il était devenu, dans sa première strophe, le symbole du nationalisme agressif, l'hymne désormais commun se réfère ainsi aux deux valeurs qui ont fondé la vie politique de la démocratie de Bonn. Le passage de la capitale à Berlin ne devrait pas affecter cette référence-là.

La crainte de beaucoup d'étrangers et de nombre d'Allemands est que Berlin change alors encore une *fois* de statut symbolique et cesse d'être le symbole de la liberté pour redevenir celui de la puissance nationale.

Que telle ne soit nullement la visée de l'Allemagne d'aujourd'hui, on en trouve le signe dans le préambule révisé de la *Constitution*, où l'unité est conçue comme une contribution à l'unification européenne.

Une unification conçue à son tour en fonction des valeurs aujourd'hui victorieuses d'un Occident dans lequel l'Allemagne tout entière se trouve désormais insérée.

ALFRED GROSSER

Prochain article : Cousins germains face à face
par Henri de Bresson

« Deutsch », « Volk », « Reich »

L'unité allemande, à la différence des autres unités nationales européennes, c'est une affaire de mots, pas de frontières. De *« philologie comparée »* conduisant aux *« guerres zoologiques »*, disait Renan dans un texte prophétique au lendemain de la guerre de 1870, lorsque Bismarck annexait l'Alsace-Lorraine. Et le concept de *« droit des peuples à disposer d'eux-mêmes »*, inspirateur du traité de Versailles, juste en son principe, a, par un effet pervers, favorisé ces *« guerres zoologiques »* de *tribus contre tribus*.

Dans le cas allemand, le *Volkeinig*, proclamé le 9 novembre 1989, voilà moins d'un an, par les jeunes manifestants qui abattaient *le mur de Berlin, prend en* ces journées d'union des deux Allemagnes un curieux accent, presque anachronique tant il charrie d'échos qui viennent des lointaines constellations du pangermanisme.

L'Allemagne, depuis sa naissance, au neuvième siècle, s'est constituée en système politique à partir d'un fait linguistique, non du territoire soumis à un prince dominant des tribus diverses. Le *mot deutsch désignait*, avant Charlemagne, l'idiome commun de groupes ethniques plus ou moins homogènes fixés au-delà du Rhin... De là vint la dénomination de *Deutschland* (terre allemande), où vivait une communauté linguistique opposée à la *latinité, laquelle recouvre des* nations différentes. La frontière *politique et géographique* chercha à s'édifier sur la coupure des langues.

C'est une très vieille histoire, résumée par les chantres des guerres de libération contre Napoléon, Fichte, Hegel ou Arndt : *« Qu'est-ce que la patrie des Allemands ?... Aussi loin que résonne la langue allemande... »* De l'idiome unique est né le sentiment de l'identité ethnique, de celle-ci, le concept de race. La communauté de langue est devenue le terreau de l'entreprise politique d'affirmation du germanisme jusqu'à Bismarck, puis Hitler.

Exorciser le sens des mots

Le national-socialisme, le régime hitlérien ont exacerbé le sens de mots qui disaient ces réalités... *Reich* désignait à l'origine l'Etat, la forme politique de *cette communauté linguistique*, avant d'habiller les rêveries mystiques et romantiques d'une communauté parfaite, d'un âge d'or réalisé par les fils d'une race pure. *Volk* a pris sous le nazisme des proportions biologiques, et c'est en son nom que se *déchaîna* la politique d'extermination des ethnies *« impures »* (juifs, tsiganes) qui *« souillaient la communauté allemande »*.

On le traduisait très approximativement par « race », et *völkisch* par « raciste ». Le régime de la RDA à l'Est lui a donné une *autre signification, non plus de* race, mais de régime : celle de *« peuple définitivement communiste »*.

Quarante-cinq ans d'occupation et d'interpénétration avec des étrangers porteurs d'autres traditions, d'intégration de l'anglais comme langue de communication mondiale, une très longue remise en cause de la présence allemande sur le continent, la rupture entre les générations, l'épuisement des nationalismes auront-ils suffi à relativiser les données d'une conception de l'être allemand, tramée dans le langage même ?

En un temps où les *Français* suscitent, avec la « francophonie », les formes d'une communauté linguistique étrangère à toute traduction politique grosse d'une visée expansionniste, ils auraient mauvaise grâce à redouter que les Allemands ne retombent dans les voies de ce qui, sous le nom de « pangermanisme », inspira les tentatives de regroupement des peuples unis dans le même langage. Elles ont été *trop* chèrement payées. Richard von Weizsacker, Helmut Kohl, Willy Brandt et leurs dauphins sont les garants évidents qu'une telle doctrine n'appartient plus qu'à l'Histoire.

Mais que supportera demain le signifiant *Volk* ? Exorciser de tels *mots, c'est en faire les nouveaux* repères d'une politique qui fera enfin prévaloir les frontières dessinées par le consentement des Etats, architecture même de la civilisation.

JACQUES NOBÉCOURT

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Le Monde PUBLICITE SA
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*



Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMBOURG	AUTRES PAYS voie normale y compris CEE avion
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande
Pour vous abonner, renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné. PP.Paris RP

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

021 MON 01

CANOFILE 250. LE CERVEAU DE MON CLASSEMENT.

« Le classement c'était un vrai casse-tête, tous ces documents à ranger et à rechercher le moment venu, je ne savais plus où donner de la tête. Et puis, le Canofile 250 est arrivé ; à lui seul il a fait place nette de tous mes problèmes d'archivage. Rapidement opérationnel, en une demi-heure, son maniement était devenu pour moi un véritable jeu d'enfant. Aujourd'hui, c'est simple, je glisse mes documents à l'intérieur et lui enregistre instantanément sur disque magnéto-optique toutes les informations et les classe suivant mes instructions en fonction de mon organisation. Avec ce disque réinscriptible d'une capacité mémoire de 13 000 pages, je suis tranquille et le gain de place est stupéfiant. D'un simple geste, je visualise le document sélectionné et je l'imprime si nécessaire. Le Canofile 250 est devenu le cerveau de mon entreprise et moi j'ai enfin l'esprit libre. »

TÉL NUMÉRO VERT 05.05.05.33

Canon

Pour recevoir une documentation complète sur le Canofile 250 :

Nom ______________ Prénom ______________

Société ______________ Tél. ______________

Adresse ______________

Coupon-réponse à renvoyer à Canon France, Département Micrographie, 93154 Le Blanc-Mesnil Cedex. Tél. : 48 65 42 23 - Fax : 48 65 22 88.

POLITIQUE

Au comité directeur du Parti socialiste

M. Mauroy rappelle à M. Rocard les devoirs de l'homme d'Etat

Le comité directeur du Parti socialiste s'est réuni, samedi 29 et dimanche 30 septembre, pour discuter de la préparation d'un « projet », à laquelle le parti va se consacrer pendant les douze mois qui viennent, et des alliances qu'il devra nouer pour les élections régionales et cantonales de 1992, législatives de 1993. M. Michel Rocard n'a pas participé à cette réunion, au cours de laquelle les débats ont porté, aussi, sur la crise du Golfe et ses conséquences économiques, M. Pierre Mauroy refusant « une anticipation négative de la politique salariale » et « une rigueur qui ne serait pas justifiée par les faits ».

M. Michel Charzat, membre du secrétariat national, chargé de la préparation du « projet », a présenté le calendrier de cette préparation et le texte destiné à lancer la discussion (*le Monde* du 26 septembre). Cependant, depuis le « séminaire » de la direction du PS et du gouvernement, à Joué-lès-Tours, et les propos qu'y avait tenus M. Michel Rocard le 20 septembre, la discussion sur l'*aggiornamento* idéologique du PS est devenue débat sur le rôle du parti et confrontation entre deux stratégies.

M. Mauroy l'a relancé samedi matin, en s'attardant sur une phrase de M. Rocard à Joué-lès-Tours : *« Parti, gouvernement et Parlement ne sont ni fondés, ni légitimes à vouloir autre chose que ce que veulent les Français. » « Poussée à l'extrême,* a déclaré le premier secrétaire, *cette nouvelle forme de démocratie directe et permanente par les sondages aurait pour effet de nier tout projet, d'enlever tout intérêt aux élections, de contester toute légitimité aux représentants du peuple et de retirer tout rôle aux corps intermédiaires. »*

Le premier secrétaire a ajusté sa réponse à M. Rocard en une subtile gradation : premièrement, *« le rôle du Parti socialiste est de tenter d'infléchir (...) l'opinion majoritaire à un moment donné »* ; deuxièmement, *« un homme de gauche doit savoir soutenir une réforme malgré une minorité déterminée »* ; troisièmement, *« l'homme d'Etat peut devoir s'opposer à l'opinion majoritaire ».* L'ancien premier ministre a insisté sur ce dernier point, en ajoutant que la différence entre l'homme politique et l'homme d'Etat consiste en ce que le premier *« est en permanence à l'écoute de l'opinion »*, tandis que le second sait *« prendre des décisions à contre-courant de l'opinion ».*

M. Lionel Jospin a abordé, lui aussi, les questions soulevées par les propos de M. Rocard, sous l'angle des rapports entre l'opinion et la démocratie. *« L'expression de la « volonté du peuple » n'est jamais immédiate,* a déclaré le ministre de l'éducation nationale, *elle est toujours médiatisée. (...) Si cette médiatisation (...) est faite par les seuls organismes économiques et sociaux, c'est le risque du corporatisme. Si elle est faite par les seuls experts, c'est le risque de la technocratie. Si les partis interviennent (...), alors on est dans la démocratie politique, même si la démocratie, naturellement, ne se limite pas à la démocratie politique. »* A ce *« raisonnement de principe »*, M. Jospin a ajouté un *« raisonnement d'efficacité » : « Pas de victoires possibles ni durables sans parti fort,* a-t-il dit. *Nous avons gagné deux fois l'élection présidentielle avec un très bon candidat et un parti fort. Nous ne gagnerons pas la prochaine sans un parti fort... et un bon candidat. »*

Le texte et la méthode proposés par M. Charzat pour l'élaboration du « projet » ont été largement approuvés. Toutefois, M. Pierre Guidoni, membre du secrétariat national, chargé des relations internationales, et animateur du courant Socialisme et République, auquel appartient M. Charzat, s'est livré, en jouant sur le *« cher Michel »* (*« Lequel ? »* a demandé M. Jacques Delors) à une critique qui s'adressait, à la fois, à M. Rocard, aux jospinistes et quand même, aussi, à M. Michel Charzat.

M. Guidoni a mis en garde, en effet, les socialistes contre *« la jubilation dans le reniement »*, *« la théorisation de l'impuissance »*, *« la flagellation masochiste »* et *« la dispersion fiévreuse ». « Nous avons assez, maintenant, convaincu les Français que nous reconnaissions le marché, l'argent, le profit,* a-t-il dit. *Tout le monde le sait. (...) Peut-être l'un des aspects du projet sera-t-il de répondre que nous sommes encore un peu, quelque part, de gauche, et socialistes. »*

« N'enfonçons pas des portes ouvertes ! »

Les rocardiens s'en sont tenus à une défense modeste du premier ministre. M. Gérard Fuchs, membre adjoint du secrétariat national, chargé des questions européennes, faisant valoir que deux cents responsables socialistes qui consacrent un samedi et la moitié d'un dimanche à discuter de politique dans une salle tiède et enfumée ne pouvaient qu'être d'accord avec M. Mauroy sur le rôle de leur parti, celui d'un homme de gauche et celui d'un homme d'Etat. *« Arrêtons donc, chers camarades, d'enfoncer des portes ouvertes et regardons, plutôt,* a déclaré M. Fuchs, *les vraies questions : quelle doit être la nature d'un projet ? A quelle distance doit-il être du réel, au risque de perdre sa crédibilité, d'un côté, sa force d'attraction, de l'autre ? »* M. Gérard Lindeperg, membre du secrétariat national, coordinateur du courant rocardien, a répété, pour sa part, que les élections de 1993 ne pourront être gagnées qu'*« avec un Parti socialiste fort, parfaitement en phase avec le gouvernement ».*

Les fabiusiens sont peu intervenus dans ce débat. Le numéro deux du parti, M. Marcel Debarge, s'est tenu à distance égale des deux points de vue, en expliquant que le PS *« est indispensable à la vie politique de notre pays »*, mais que, pour que les Français en soient persuadés, il lui faut être *« présent, à l'écoute, capable de propositions ».*

Pour M. Claude Bartolone, membre du secrétariat national, *« le socialisme n'est évidemment pas (...) la caricature qui en a été donnée par le stalinisme et ses épigones, à savoir celle d'une avant-garde qui travaille à l'édification (...) des masses supposées ignares »*, mais *« ce n'est pas, non plus, le regard constamment posé sur la ligne bleue des sondages ».* La question des alliances a été liée à celle du projet par M. Guidoni, pour qui le *« critère »* sur lequel il faudra apprécier l'évolution possible de représentants du centre vers la majorité présidentielle sera *« leur attitude par rapport au travail que* [les socialistes vont] *faire sur le projet ».* M. Mauroy s'est opposé à cette façon de voir. Pour le premier secrétaire, si des *« passerelles »* sont concevables entre la préparation du projet et celle des « Etats généraux de la gauche », dirigés vers les communistes, anciens communistes et écologistes désireux de se rapprocher du PS, les socialistes ne doivent pas vouloir *« imposer* [leur] *projet aux autres partenaires de la majorité présidentielle ».*

M. Jospin a proposé quelques règles. *« Nous continuons,* a-t-il dit, *à intégrer le PC dans notre démarche stratégique, s'il le veut bien, soit par des listes communes, soit par la discipline républicaine. »* Quant à France unie, de M. Jean-Pierre Soisson, et à Génération écologie, de M. Brice Lalonde, l'ancien premier secrétaire du PS estime que les rapports avec eux doivent être calqués sur ceux que le PS a depuis le début des années 70 avec le Mouvement des radicaux de gauche, impliquant qu'ils acceptent l'alliance électorale avec le Parti communiste. Interpellé par M. Guidoni, M. Jospin a précisé sa pensée, en déclarant : *« Notre stratégie, en effet, c'est d'essayer d'amener à nous une partie de ces forces politiques un peu centrales, si elles représentent quelque chose (...), pour les détacher de la droite. »*

M. Bartolone a plaidé pour le *« rassemblement à gauche »*, en observant qu' *« il n'existe aujourd'hui (...) pas de claires possibilités d'accord politique qui pourraient se traduire en termes d'alliances, reposant sur un contenu politique »*, avec des forces qui se situent aujourd'hui dans l'opposition, ou bien avec les écologistes ou les communistes. Dans ces conditions, pour les fabiusiens, la priorité doit être donnée à la mobilisation de la *« gauche immergée »*, composée d' *« électrices et d'électeurs traditionnellement à gauche et qui se sont éloignés ».*

M. Jean-Claude Petitdemange, rocardien, membre du secrétariat national, chargé des élections, a souligné la nécessité du rassemblement d' *« autres sensibilités au sein de la majorité présidentielle »*, étant entendu que le PS n'acceptera en aucun cas de renoncer aux circonscriptions qu'il détient, afin de permettre à ces sensibilités de constituer un groupe parlementaire dans la future Assemblée nationale. Sur ce point, M. Petitdemange était assuré de faire l'unanimité.

P. J.

Les socialistes en quête d'alliances

Suite de la première page

Aussi est-ce en janvier 1991 que sera mis en place le comité de préparation des états généraux de la gauche, auxquels le PS souhaite convier tous les courants – communistes, écologistes, radicaux de gauche – disposés à se rapprocher de lui.

Pour M. Lionel Jospin, le PCF doit faire face à la plus grave crise d'identité de son histoire, crise décisive puisque provoquée par l'effondrement de toutes ses références à l'Est. Comme dit le ministre de l'éducation nationale, *« à sa naissance, le PC se réclamait du « socialisme dans un seul pays », mais c'était l'Union soviétique : peut-il, aujourd'hui, s'accrocher au « socialisme dans une seule île sucrière », Cuba ? »* Quelle que soit l'évolution du Parti communiste, M. Jospin estime que les socialistes doivent continuer à l'intégrer dans leur stratégie, parce qu'elle fait partie de leur identité et parce que 8 % d'électeurs se réclamant de la gauche ne sont pas à négliger.

Chez les rocardiens, on entend, *mezza voce*, un autre raisonnement : pourquoi se priver d'un élargissement au centre pour conserver un électorat communiste en voie de diminution accélérée ? Est-il raisonnable de faire du désistement réciproque avec les candidats communistes la condition de tout accord avec d'autres formations ou courants politiques ?

Ce n'est pas le seul problème que posent les relations avec le centre-gauche. Lorsque M. Jean-Pierre Soisson, animateur de France unie, a déclaré à *l'Express*, en juillet dernier, que le PS devra choisir *« entre une défaite solitaire et une victoire partagée »* et que son mouvement exige *« un nombre significatif de circonscriptions que la majorité peut gagner ou conserver »*, il a heurté les socialistes au point le plus sensible. En pareille circonstance, les « syndicats de sortants » sont prompts à se réveiller, et M. Jean-Claude Petitdemange, responsable des élections au PS, tout rocardien qu'il est, n'a pu, samedi, qu'affirmer comme les autres : pas question de faire cadeau de circonscriptions socialistes à France unie !

Une querelle vieille comme la Ve République

M. Jospin a une solution toute simple : le PS, selon lui, doit régir ses rapports avec France unie comme ceux qu'il a depuis dix-sept ans avec les radicaux de gauche, en exigeant l'absence de critique à son endroit et le *« respect mutuel »* des sortants. Il doit être clair, selon le ministre de l'éducation nationale, que France unie n'est pas destinée à jeter des ponts vers l'opposition, mais à ancrer dans la majorité ceux qui l'ont rejointe en 1988 ou qui en trouveront le chemin dans les mois qui viennent. M. Pierre Guidoni a été plus radical, en proposant que le PS ne passe d'accords qu'avec ceux qui accepteront le « projet » dont il entame l'élaboration.

La crainte des socialistes est, en fait, qu'à travers France unie – qui réunit ses parlementaires mardi, – on ne leur rejoue, en 1993, le scénario de juin 1988, lorsqu'ils avaient été priés par l'Elysée de faire de la place à une mirobolante liste de candidats d' « ouverture », venus de la droite. Au-delà, c'est la vieille querelle des investitures, propre à la Ve République, qui menace de renaître. Qui choisira les candidats et les circonscriptions, qui décernera le label « majorité » pour 1993 ? Le PS ou le premier ministre ?

M. Jospin, alors premier secrétaire du PS, s'était opposé à M. Laurent Fabius, premier ministre, en 1985, pour la prééminence dans la campagne des élections législatives. Devra-t-il faire de même avec M. Rocard, par direction du parti interposée, dans deux ans, ou bien reviendra-t-il alors aux fabiusiens de reprendre le flambeau ?

PATRICK JARREAU

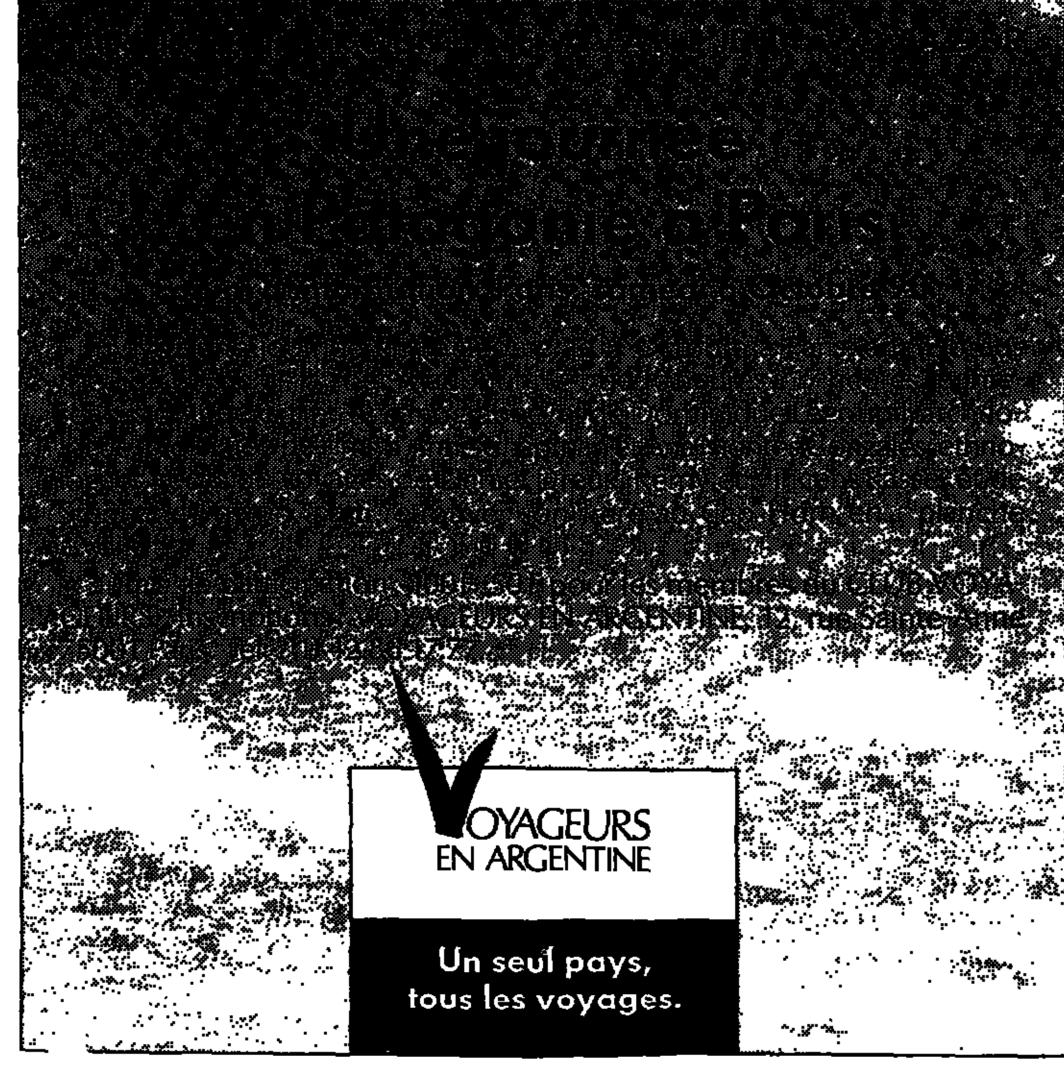
Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

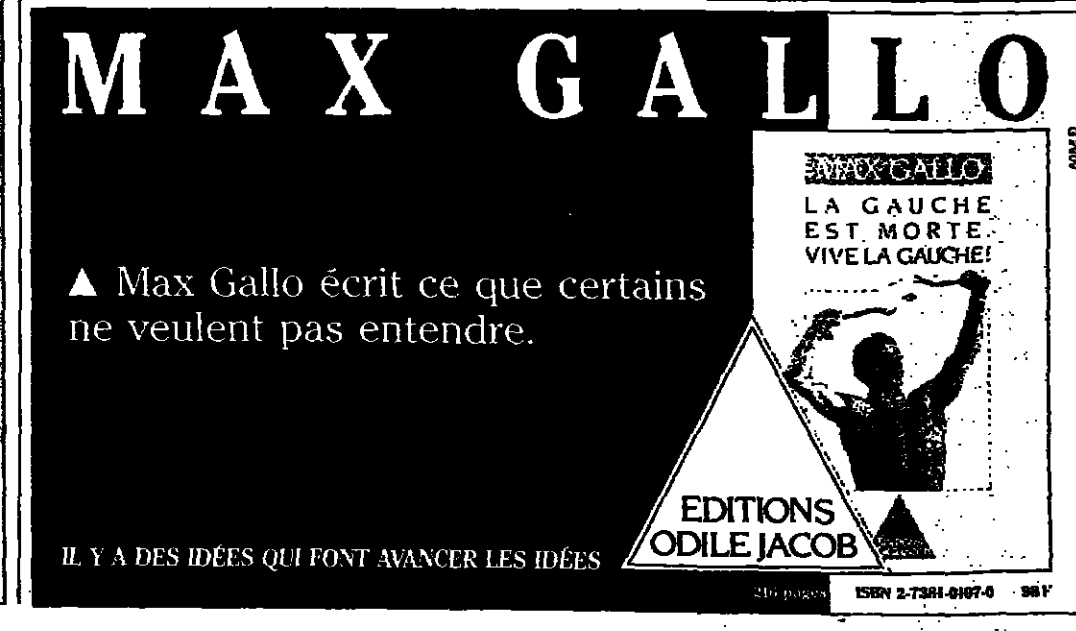
M. Chevènement est hostile au « capitalisme tempéré »

« Il n'a pour moi jamais fait l'ombre d'un doute que le Parti socialiste a pour but d'éclairer le chemin », a expliqué M. Jean-Pierre Chevènement, dimanche 30 septembre, au « Grand Jury RTL-*le Monde* ». C'est un *« intellectuel collectif,* a-t-il poursuivi en parlant du PS, *il peut dégager un certain nombre de grandes idées motrices.* (...) *Tout homme doit aller s'il le faut contre le sentiment à un moment majoritaire »* a affirmé le ministre de la défense en prenant ainsi position dans le débat lancé par le premier ministre sur le rôle des partis en cette fin du vingtième siècle. M. Chevènement, qui se démarque ainsi de M. Michel Rocard, estime toutefois que ce dernier *« a eu l'immense mérite de poser le problème de la démocratie à l'ère des sondages, des médias et des politiques d'images »*. Mais *« je ne pense pas qu'on puisse faire de la politique en ayant sous le coude une batterie de sondages.* (...) *Qu'est-ce que la dictature des sondages, sinon la superstition devenue reine ? »*.

Le ministre a également expliqué – sans évoquer pour autant ses prises de positions dans la crise du Golfe – qu'un homme d'Etat devait être capable de dire ce qui lui semblait *« juste à long terme »* au risque d' *« endurer beaucoup de critiques (...) voire quelques provocations ».*

Enfin, le chef de file du courant Socialisme et République n'a pas voulu suivre M. Michel Rocard sur la voie du *« capitalisme tempéré » : « Je ne sais pas très bien ce que cela veut dire. Je suis pour une économie de marché dans laquelle l'Etat continue à jouer un rôle directeur parce qu'il est le garant de la justice sociale, de l'intérêt national et du long terme. »*





POLITIQUE

Dès le premier tour

M. Jean-Pierre Demerliat (PS) est élu sénateur de la Haute-Vienne

LIMOGES

de notre correspondant

Succession sans surprise, acquise dès le premier tour, au siège sénatorial laissé vacant par le décès, survenu le 11 août dernier, du maire socialiste de Limoges, Louis Longequeue : M. Jean-Pierre Demerliat, premier secrétaire de la fédération socialiste de la Haute-Vienne, a été élu en emportant 56,01 % des suffrages exprimés.

Ce scrutin se singularise par une forte proportion de bulletins nuls (11,93 %). C'est la gauche qui fait les frais de ce refus de choix. Par rapport au résultat obtenu par Louis Longequeue lors du scrutin du 28 septembre 1986, M. Demerliat perd 62 voix, et 0,8 point de pourcentage, passant de 56,81 % à 56,01 % des suffrages. Ce léger recul marque sans doute une sanction à l'encontre des conflits de tendances et d'hommes déclenchés au sein du PS après la disparition de Louis Longequeue. La candidature d'un premier secrétaire fédéral sûr de son résultat a aussi été jugée par certains comme un effet de *« nomenklatura »* dans un département où le PS a pratiquement tous les pouvoirs.

De son côté, M. Bernard Ebenstein (PCF) perd 79 voix et 6,39 points (20,07 % au lieu de 26,47 %) par rapport à 1986. Candidat orthodoxe de la fédération communiste, il a ainsi pu mesurer dans les chiffres l'influence des « reconstructeurs » sur les grands électeurs communistes et sympathisants de la Haute-Vienne. A plusieurs reprises, lors du dépouillement, les bulletins à son nom sont apparus rayés et surchargés du nom de M. Marcel Rigout, ancien ministre de la formation professionnelle.

Enfin, les Verts, qui comptent cinq conseillers municipaux à Limoges et une trentaine de grands électeurs sympathisants dans le département, avaient appelé à voter blanc dans un scrutin qui, selon eux, *« ne sert qu'à rassembler les usagers des partis traditionnels »*.

Les états d'âme de la gauche ont sans doute fait l'affaire de la candidate du RPR, Mme Evelyne Guilhem, qui progresse de 26 voix, 5,19 points, par rapport au résultat obtenu en 1986 par le candidat d'opposition de l'époque, M. Albert Beyrant, son suppléant d'aujourd'hui. Elle devance ainsi le PCF dans le rôle de deuxième force politique dans le départementale.

GEORGES CHATAIN

[Né le 8 mai 1943 à Saint-Martin-le-Vieux (Haute-Vienne), M. Jean-Pierre Demerliat est instituteur. Maire de Saint-Martin-le-Vieux depuis 1977, il est premier secrétaire de la fédération de la Haute-Vienne du Parti socialiste et membre suppléant du comité directeur au titre du courant Jospin.]

Les résultats du 30 septembre : inscr., 906 ; vot., 888 ; abst., 1,98 % ; suffr. expr., 782 (blancs et nuls : 106) ; M. Jean-Pierre Demerliat, PS, 438 voix (56,01 %), ELU ; Mme Evelyne Guilhem, RPR, 157 (20,07 %) ; MM. Bernard Ebenstein, PCF, 154 (19,69 %) ; M. Jacques Bessuges, ss étiq., 33 (4,21 %)

Les résultats du 28 septembre 1986 : insr., 892 ; vot., 887 ; abst., 0,56 % ; suffr. expr., 880. PS : MM. Louis Longequeue, 500 voix (56,81 %) et Robert Laucournet, 495 (56,25 %) ELUS. PC : MM. Roland Mazoin, 237 (26,93 %) et Bernard Ebenstein, 233 (26,47 %). – RPR : M. Albert Beyrand, 131 (14,88 %). – UDF : M. Claude Thuillier, 97 (11,02 %).

Trois cantonales partielles

GARD : canton de Villeneuve-lès-Avignon (2e tour).

Inscr., 16 901 ; vot., 8 355 ; abst., 50,56 % ; suffr. expr., 7 742. MM. Aimé Montal, PS, m. de Villeneuve-lès-Avignon, 4 516 voix (58,33 %), ELU ; André Savonne, RPR, m. de Rochefort, 3 226 (41,66 %).

[Le succès du candidat socialiste dans un canton réputé favorable à la droite constitue une bonne surprise pour le président du conseil général, M. Gilbert Baumet, chef de file dans le département de France unie, même si Paul Gache, décédé accidentellement au début de l'été, conciliait son appartenance à l'UDF avec son soutien à la politique de M. Baumet.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 16 901 ; vot., 7 586 ; abst., 55,11 % ; suffr. expr., 7 292 ; MM. Montal, 2 920 voix (40,04 %) ; Savonne, 1 961 (26,89 %) ; Rémy François, FN, 961 (13,17 %) ; Jacques Pongy, PC, cons. mun., 454 (5,84 %) ; André Roux, Verts, 426 (5,84 %) ; Michel Grisey, div. d., 338 (4,64 %) ; Michel Aiguilera, écol., cons. mun., 232 (3,18 %).

En octobre 1988, Paul Gache, UDF, avait été réélu par 4 270 voix (51,66 %) contre 3 994 (48,33 %) à M. Montal sur 16 357 inscrits, 8 601 votants (soit 47,41 % d'abstention) et 8 264 suffrages exprimés.]

ISÈRE : canton de Domène (1er tour).

Inscr., 13 787 ; vot., 6 697 ; abst., 51,42 % ; suffr. expr., 6 524. MM. Michel Savin, div. d., 3 305 voix (50,65 %) ; Gabriel Soto, PC, m. de Villard-Bonnot, 1 762 (27 %) ; Jean Perron-Bailly, PS, m. de Domène, 1 223 (18,74 %) ; Jacky Machu, FN, 234 (3,58 %). *Il y a ballottage.*

[Cette partielle était rendue nécessaire par le décès de Maurice Savin (UDF-PR), un ouvrier à la retraite qui avait conquis en 1982 ce siège jusqu'alors tenu solidement par le PC. Lors des cantonales de septembre 1988, il avait nettement battu au second tour Mme Edwige Avice (PS), « parachutée » dans ce canton après son élection, au mois de juin 1988, comme député de l'Isère.

L'UDF et le RPR soutenaient, pour ce scrutin, M. Michel Savin, fils du conseiller décédé. S'il a obtenu, dès le premier tour, 50,58 % des suffrages, il n'a pas pour autant été déclaré élu, ayant recueilli un nombre de voix inférieur au quart des inscrits. Le PS, qui espérait conquérir ce canton qui vote régulièrement à gauche lors des scrutins nationaux, est largement devancé par le candidat communiste.

En 1988, les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 13 649 ; vot., 7 461 ; abst., 45,33 % ; suffr. expr., 7 374 ; Maurice Savin, 3 486 voix (47,27 %) ; Mme Edwige Avice, PS, 1 773 (24,04 %) ; M. Soto, 1 587 (21,52 %) ; Mme Jeanine Darchi, FN, 226 (3,06 %) ; M. Roger Bonnard, Verts, 156 (2,11 %) ; Mme Régine Philippe, écol., 146 (1,97 %). Au second tour, Maurice Savin l'avait emporté avec 4 670 voix (55,96 %) contre 3 675 (44,03 %) à Mme Edwige Avice, sur 13 649 inscrits et 8 345 suffrages exprimés, l'abstention étant de 37,43 %.]

YVELINES : canton de Conflans-Sainte-Honorine (1er tour).

Inscr., 19 364 ; vot., 5 654 ; abst., 70,80 % ; suffr. expr., 5 516. M. Jean Guigné, PS, dép., adj. au m., 1 962 voix (35,56 %) ; M. Gérard Breyend, UDF-RPR, 1 030 (18,67 %) ; Mme Myriam Baeckeroot, FN, 1 018 (18,45 %) ; MM. Philippe André, Verts, 734 (13,30 %) ; Pierre Cauchard, PC, 388 (7,03 %) ; Yves Bovero, div. d., 384 (6,96 %). *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Mme Odile Vadot (PS), épouse de M. Jean-Paul Huchon, directeur du cabinet du premier ministre qui, nommée sous-préfet, directeur du cabinet du préfet de la région Franche-Comté et du Doubs, en septembre dernier, s'est démise de son mandat.

Député socialiste, M. Jean Guigné sera opposé, au second tour, au candidat UDF-RPR, M. Gérard Rebreyend qui n'a devancé que de 11 voix la représentante du Front national. Celle-ci améliore de plus de 5 points son score du premier tour de 1985, tandis que la droite classique en perd plus de 6. M. Guigné, suppléant de M. Michel Rocard, semble, pour sa part, avoir bénéficié de la notoriété du premier ministre, maire de la commune, qui est personnellement intervenu au cours de la campagne électorale, mais le candidat des Verts, M. Philippe André, l'a visiblement gêné, les problèmes de l'environnement étant un sujet sensible dans cette partie du département.

En mars 1985, les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 19 562 ; vot., 11 430 ; abst., 41,57 % ; suffr. expr., 11 025 ; Mme Odile Vadot, PS, 4 187 (37,97 %) ; Annick Blondeau, RPR, 2 752 (24,96 %) ; Myriam Baeckeroot, FN, 1 447 (13,12 %) ; MM. Fraleux, UDF, 1 286 (11,66 %) ; Caron, PC, 956 (8,67 %) ; Mme Mater, PCI, 203 (1,84 %) ; MM. Maignan, div. d., 98 (0,88 %) ; Cadoux, POE, 96 (0,87 %). Au second tour, sur 19 555 inscrits, 11 876 votants (soit 39,26 % d'abstention) et 11 366 suffrages exprimés, Mme Vadot l'avait emporté avec 5 789 voix (50,93 %) contre 5 577 (49,06 %) à Mme Blondeau.]

Revendiquant une autre politique économique

Le PCF a actualisé son programme pour les années 90

Les parlementaires communistes, réunis lundi 1er octobre à Ivry, entendent manifester leur désaccord avec le gouvernement à propos du projet de budget 1991, de la crise du Golfe, de l'institution de la contribution sociale généralisée et des problèmes agricoles. *« Nous n'avons pas beaucoup d'atomes crochus avec les projets qui nous sont présentés,* a déclaré à l'AFP, dimanche 30 septembre, le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, M. André Lajoinie. *Le budget est mauvais, il est facteur de récession et aggrave les inégalités que François Mitterrand a prétendu combattre. En l'état actuel, nous voterions contre et il faudrait des modifications importantes pour que nous changions notre vote. »*

Tel qu'il résulte, depuis la dernière réunion du comité central, de l'actualisation de sa version de 1987, arrêtée par le vingt-septième congrès du parti, le programme du PCF pour les années 90 continue de faire de la justice sociale l'une de ses priorités politiques. Pour *« vivre mieux dans une société plus juste »*, le Parti communiste propose notamment de porter le SMIC à 6 500 francs, y compris pour les jeunes entrant dans la vie professionnelle sans qualification. Il convient aussi d'augmenter les salaires les plus bas *« d'au moins 1 500 francs par mois »*, d'appliquer partout le principe *« à travail égal, salaire égal »*, de prévoir des sanctions financières contre les chefs d'entreprise qui ne respectent pas l'égalité des salaires féminins et masculins, de porter le montant des allocations familiales à 800 francs par enfant dès le premier enfant, de relever à 3 500 francs l'allocation minimale mensuelle pour les foyers ou personnes seules sans ressources, de *« mettre fin au racket des assurances et supprimer toutes les surprimes dont les jeunes sont l'objet »*, de restituer la TVA aux collectivités locales *« sur les dépenses à caractère social »*, de réduire la durée hebdomadaire du travail à trente-cinq heures *« sans perte du pouvoir d'achat »*, de *« suspendre tout licenciement de travailleur dont le reclassement ne serait pas assuré »*...

Bref, il s'agit là d'un canevas classique dont la toile de fond repose sur la revendication d'une autre politique économique *« qui puisse permettre une nouvelle croissance »* tout en s'opposant *« aux exigences de la rentabilité capitaliste »*.

Le PCF s'efforce toutefois, au fil de ce programme actualisé, de répondre aux « questions de société ». L'immigration ? Selon le PCF, *« il est de l'intérêt commun des travailleurs français et immigrés, alors que le chômage atteint des proportions dramatiques, d'arrêter effectivement toute immigration nouvelle »* et si *« le droit au regroupement familial doit être garanti »* il est souhaitable de le *« maîtriser »* pour *« ne pas favoriser une nouvelle immigration illégale et les pratiques des marchands de sommeil. Des accords doivent être conclus avec l'ensemble des pays d'immigration pour un contrôle plus strict des sorties et des retours de leurs ressortissants »*, souligne le PCF. Il estime que *« les lois Pasqua et Joxe doivent être abolies »* et se prononce *« catégoriquement contre toute réforme régressive du code de la nationalité »* et pour le vote des résidents étrangers aux élections locales, prud'homales et européennes *« après cinq ans de présence en France »*.

La drogue ? Le programme communiste propose de créer un institut de lutte contre la drogue, de *« multiplier le nombre des travailleurs sociaux »* dans les quartiers « à risques », de *« distinguer l'usager du trafiquant »* en donnant à chaque toxicomane *« les moyens de suivre une cure de désintoxication qui suspende toute sanction pénale »*, d'assurer *« la répression du blanchiment de l'argent issu du trafic des stupéfiants »*, d'aider les pays producteurs *« à développer des cultures de substitution »*.

La protection de l'environnement

Cette version 1990 du programme des communistes consacre aussi une large place à la protection de l'environnement. Elle souligne notamment que *« l'implantation de nouvelles usines devra se faire dans le respect de normes permettant de protéger l'environnement »* et que *« lorsque les solutions technologiques à la pollution n'existent pas, les entreprises concernées seront mises dans l'obligation d'engager ou de financer des recherches à bref délai »*. Le PCF souhaite, d'autre part, que la France soit *« partie prenante de la lutte contre l'exportation de déchets dangereux vers les pays pauvres »*. En revanche, son programme plaide la cause des chasseurs en demandant *« l'abrogation des directives qui s'opposent aux chasses traditionnelles et menacent les associations communales de chasse au profit des chasses privées »*.

Une Assemblée nationale élue pour quatre ans

Les problèmes contemporains de communication sont, eux aussi, longuement traités. Au nom du droit à l'information des salariés, le PCF reproche au patronat d'*« accaparer »* les informations nécessaires à la bonne connaissance de la réalité de l'entreprise et demande que la notion de secret soit *« bannie »* : *« L'ensemble des moyens de communication de l'entreprise ne doit pas rester l'apanage du patronat et de la direction mais constituer un réel moyen d'expression de toutes les composantes de l'entreprise »*, précise-t-il. En ce qui concerne l'expression politique à la télévision, le PCF estime notamment que *« la moitié des heures d'antenne consacrées aux partis devrait être partagée également entre ceux d'entre eux qui possèdent un groupe à l'Assemblée nationale, un quart réparti à la proportionnelle et un quart réservé aux partis n'ayant pas de groupe »*.

Toilettant ses propositions de réforme constitutionnelle, le PCF, toujours hostile à la Constitution de 1958, qu'il juge *« antidémocratique »* et *« rétrograde »*, se déclare partisan de la réduction à quatre ans du mandat de l'Assemblée nationale, qui serait élue à la proportionnelle départementale, et de la réduction à six ans des mandats sénatoriaux. Il estime qu'une réforme constitutionnelle devrait *« exclure de toute amnistie les hommes politiques ayant commis des détournements de fonds publics »*. Il préconise plusieurs changements dans l'organisation du travail parlementaire en estimant, par exemple, que *« dès lors qu'une proposition de loi émane d'au moins 2 % des électeurs inscrits elle doit être examinée par l'Assemblée nationale »*. Il demande, surtout, de transférer aux députés des pouvoirs qui sont actuellement réservés au président de la République. C'est ainsi que de l'avis du PCF *« l'engagement dans un conflit ne doit pouvoir être décidé que par l'Assemblée nationale »* et qu'il *« doit revenir au bureau de l'Assemblée nationale d'exercer le droit de grâce »*.

Pour la direction du PCF, la difficulté sera toutefois de parvenir à vulgariser ce copieux programme de cent-vingt-deux pages dans la perspective du vingt-septième congrès au moment où la teneur de ce document est occultée par le débat entre la majorité du parti, fidèle à M. Georges Marchais, et la minorité « refondatrice » regroupée autour du contre-projet de M. Charles Fiterman qui provoque déjà des débats fractionnés, comme cela sera le cas cette semaine dans le département de la Manche.

ALAIN ROLLAT

□ **Au cabinet de M. Michel Rocard.** – Plusieurs nominations viennent d'intervenir au cabinet du premier ministre. Outre celle de M. Jean Hébrard (*le Monde* du 27 septembre) à l'éducation, M. Jean-François Thouvenot, sous-préfet, en fonction depuis mai dernier comme chef-adjoint de cabinet au cabinet de M. Michel Rocard, est nommé officiellement à ce poste. Il sera également chargé de mission auprès de M. Jean-François Merle pour s'occuper des DOM-TOM. Mme Anne Voisin est nommée chargée de mission. Elle s'occupera des affaires intérieures auprès du préfet, M. Rémy Pautrat. Mme Nicole Klein est nommée chargée de mission. Elle sera chargée du droit des femmes et interviendra également dans le domaine de la rénovation du secteur public auprès de Mme Sylvie François.

(*Publicité*)

SIEMENS

NIXDORF

La synergie en action

Le 1er octobre, un nouveau groupe informatique est né de la fusion de Nixdorf Computer et de la division informatique de Siemens. Il a pour nom Siemens Nixdorf, et se place dès sa création à la tête des constructeurs informatiques européens. Après l'Allemagne, la France est le premier pôle d'activité international pour le groupe.

Synergie de savoir-faire.
L'Europe est désormais dotée d'un nouveau leader en construction informatique. Au-delà de sa dimension, sa force réside dans la complémentarité parfaite de ses compétences. Siemens, reconnu pour sa maîtrise des systèmes est associé à Nixdorf dont le savoir-faire en matière d'applications n'est plus à démontrer.

Synergie de compétences.
Au 1er octobre, les sociétés Nixdorf Computer, Nixdorf Computer Distribution, Nixdorf Computer Lyon, Nixdorf Computer Leasing et IN2 sont des filiales de Siemens Nixdorf Informationssystème AG.
Pour les femmes et les hommes de Siemens Nixdorf, cela signifie agir désormais au sein d'une structure opérationnelle d'ensemble, orientée vers les secteurs économiques. Il en découle une plus grande adéquation aux attentes des entreprises, une osmose entre des savoir-faire et des cultures complémentaires.

Synergie de produits.
L'offre de Siemens Nixdorf couvre tous les besoins de l'entreprise, des grands systèmes au micro-ordinateur, et englobe des solutions spécifiques : libre-service bancaire, terminaux points de vente, imprimantes hautes performances. Siemens Nixdorf accroît sa capacité d'ingénierie de réseaux et d'assistance pour les projets de plus grande envergure, en concentrant l'ensemble des moyens au sein d'une même division.

Synergie commerciale.
Siemens Nixdorf s'appuie sur un réseau de nombreux partenaires commerciaux. Ils occupent une place privilégiée en raison de la complémentarité de leur savoir-faire, qu'il s'agisse des franchisés Nixdorf, des partenaires logiciel d'IN2, ou des distributeurs à valeur ajoutée.

Aujourd'hui, Siemens Nixdorf réunit tous les atouts nécessaires pour relever les défis lancés à l'industrie informatique européenne.



Pour réduire d'un tiers la mortalité infantile en dix ans

Un plan d'action a été adopté par le sommet mondial de l'enfance

Soixante et onze chefs d'Etat et de gouvernement, réunis sous l'égide de l'UNICEF, ont pris, dimanche 30 septembre, au palais des Nations unies à New-York, un engagement solennel en faveur de la survie, de la protection et du développement des enfants à travers le monde (*le Monde* du 29 septembre). Cependant, les intentions n'ont pas été traduites en engagements précis, notamment sur le plan financier. M. George Bush a confirmé que les Etats-Unis ne signeraient pas la Convention internationale des droits de l'enfant.

NEW-YORK

de notre envoyée spéciale

Tout au long de la journée, dans une ambiance studieuse et solennelle, chefs d'Etat et de gouvernement se sont succédé pour expliquer pourquoi il leur semblait important de s'unir pour améliorer le sort des enfants à travers le monde. Un film réalisé par l'UNICEF et diffusé lors de la séance d'ouverture leur a rappelé les sombres statistiques de l'enfance, en particulier dans le tiers-monde où un enfant meurt toutes les deux secondes d'une maladie infantile contre laquelle il existe pourtant des vaccins. C'est dans l'enthousiasme qu'ils ont adopté, par acclamation, la déclaration sur la survie, la protection et le développement de l'enfant ainsi que le plan d'action.

Dans cette déclaration, les chefs d'Etat et de gouvernement reconnaissent que *« le bien-être des enfants exige une action politique au plus haut niveau »* et se disent *« résolus »* à engager cette action. Ils prennent l'engagement solennel d'accorder une haute priorité aux droits des enfants, d'*« œuvrer de concert dans le cadre de la coopération internationale et dans* [leurs] *pays respectifs »* et de mettre en œuvre le programme en dix points développé dans le plan d'action.

La convention : tous les Etats sont invités à ratifier la convention relative aux droits de l'enfant qui a été adoptée en novembre 1989 par l'Assemblée générale des Nations unies et qui est entrée en vigueur le 2 septembre dernier. Certains ont profité du sommet pour le faire : le Brésil, la République démocratique de Corée, le Mali, Malte, la Namibie, le Niger, le Paraguay, le Portugal et le Zaïre, ce qui porte à quarante-huit le nombre de pays membres de la convention.

Jusqu'à dimanche matin des bruits couraient sur la signature de la convention par M. Bush (contrairement à la ratification, la signature n'est pas contraignante), mais, selon l'entourage du président, la peine de mort qui existe dans certains Etats pour les mineurs et le débat qui fait rage aux Etats-Unis sur l'avortement, l'en auraient empêché.

Santé : les chefs d'Etat et de gouvernement s'engagent à faire en sorte que, d'ici à l'an 2000, les taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans soient réduits d'un tiers dans tous les pays par rapport à 1990. Ils désirent qu'une *« action efficace »* soit menée pour lutter contre la rougeole, la poliomyélite, le tétanos, la tuberculose, la coqueluche, la diphtérie ainsi que les maladies diarrhéiques et la pneumonie *« en renforçant les soins de santé primaires et les services de soins de base dans tous les pays »*.



Ils déclarent également qu'il est *« urgent de s'assurer que les programmes destinés à la prévention et au traitement du sida, notamment les programmes de recherche (...) constituent une priorité dans le cadre des actions entreprises au plan national et dans le cadre de la coopération internationale »*.

Alimentation et nutrition : plus de 20 millions d'enfants souffrent de malnutrition grave et 150 000 ont un poids insuffisant. Aussi il faudrait que, d'ici l'an 2000, le nombre des victimes de la malnutrition soit diminué de moitié chez les enfants de moins de cinq ans.

Rôle des femmes et santé maternelle : les taux de mortalité liés à la maternité devront être réduits de moitié dans la décennie à venir.

Rôle de la famille : la famille est reconnue comme étant la première responsable de la protection des enfants : *« C'est au sein de leur famille que les enfants découvrent la culture, les valeurs, les normes de leur société »*.

Education de base et alphabétisation : reprenant les engagements de la conférence mondiale sur l'éducation pour tous, en mars 1990, à Jomtien, en Thaïlande (*le Monde* du 20 mars), les chefs d'Etat et de gouvernement décident que l'éducation universelle de base jusqu'à la fin du cycle primaire doit devenir une réalité pour 80 % des enfants d'une même tranche d'âge d'ici, l'an 2000. De même ils souhaitent que l'analphabétisme des adultes soit réduit de moitié pour un groupe d'âge à fixer dans chaque pays.

Drogue : *« Il est nécessaire que les gouvernements et les agences intergouvernementales œuvrent de concert pour lutter contre la production illicite, la fourniture, la demande, le trafic et la distribution de narcotiques et de substances psychotropes. »*

Protection des enfants lors de conflits armés : *« La résolution d'un conflit ne doit pas être un préalable à l'adoption de mesures destinées spécifiquement à la protection des enfants et de leur famille pour garantir leur accès permanent à l'alimentation, aux soins médicaux et aux services de base, pour s'attaquer aux traumatismes provoqués par la violence... »*

Environnement : l'accès universel à l'eau potable devrait être réalisé d'ici, l'an 2000 : *« Il faut rompre le cercle vicieux de la pauvreté et de la dégradation du milieu. »*

Diminution de la pauvreté : *« La communauté internationale, y compris les créanciers du secteur privé, est invitée à coopérer pour soutenir les initiatives visant à l'allègement de la dette au profit des enfants. »* A ce sujet, M. Rocard a rappelé l'intervention de M. Mitterrand à la tribune des Nations unies, lundi 24 septembre, au cours de laquelle il a proposé un *« plan mondial d'aide au développement* Ne voulant pas s'en tenir à ces dix objectifs, les chefs d'Etat et de gouvernement ont défini un certain nombre d'initiatives aux niveau national ou international pour assurer le suivi du sommet. Le secrétaire général de l'ONU est *« prié »* d'organiser, au milieu de la décennie, un examen sur la façon dont les engagements ont été respectés, et l'UNICEF est invitée à établir une synthèse des plans et des mesures mis en œuvre par les pays de la communauté internationale. Certains pays, comme la France, regrettent toutefois que ces mécanismes pour le suivi ne soient pas plus clairement énoncés et tranchés.

La mise en garde de M. Vaclav Havel

Selon le premier ministre canadien, l'éventuel succès du sommet *« se mesurera dans deux, cinq ou dix ans. Il dépendra du progrès que chaque Etat aura accompli dans le droit, le respect et la protection des enfants »*. Le président argentin, M. Carlos Menem, a justement rappelé qu'à présent *« les enfants attendent que l'on passe aux actes »*.

Mais la mise en garde la plus émouvante fut sans nul doute prononcée par le président tchécoslovaque Vaclav Havel : *« Nous avons vu Hitler saluer amicalement les jeunes filles de la Jeunesse hitlérienne, le meurtrier Staline embrasser un enfant (...), le président Saddam Hussein tapoter la tête des enfants de ces otages qu'il se dit prêt à présent à tuer (...). Que de mal a pu être fait au nom des enfants ! J'ai été heureux de signer la convention des droits de l'enfant, mais celle-ci devrait interdire aux parents et aux adultes en général de mentir et interdire aux meurtriers et dictateurs de caresser la tête des enfants. »*

CHRISTIANE CHOMBEAU

L'OMS plaide pour la santé des mères

Pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), comme pour l'UNICEF, la maladie et la malnutrition ne sont pas les seules responsables de la mort quotidienne de quarante mille enfants de moins de cinq ans dans les pays pauvres du tiers-monde : la santé déplorable et la condition d'infériorité où sont maintenues trop souvent les femmes des pays déshérités sont également meurtrières.

GENEVE

de notre correspondante

Une meilleure prise de conscience du lien entre l'état de la mère et les chances de survie du nourrisson pourrait réduire le chiffre dramatique de quinze millions d'enfants morts de misère chaque année. La moitié des décès de nourrissons de moins d'un an se produisent au cours du premier mois de leur vie, ce qui serait dû, selon ces organisations, à la santé médiocre de la mère avant et durant la grossesse ainsi qu'aux conditions insatisfaisantes dans lesquelles a lieu l'accouchement. Dans les pays démunis, près d'un demi-million de femmes meurent chaque année pendant la grossesse ou l'accouchement.

L'évidence du lien entre la mère et l'enfant est tragiquement illustrée dans le cas du sida (*le Monde* du 27 septembre). Mais comment avancer des chiffres précis ? Là où la mortalité maternelle est la plus répandue, les décès sont rarement enregistrés : 69 pays seulement parmi les 166 Etats membres de l'OMS disposent de statistiques d'état-civil, ce qui représente moins du tiers de la population mondiale.

Les causes de décès sont souvent liées aux préjugés alimentaires. C'est ainsi que, dans le nord du Nigéria, on prive les femmes enceintes de légumes et de fruits, accusés de provoquer diverses affections chez le nouveau-né. Elles doivent éviter le riz, tenu pour responsable des furonculoses et autres dermatoses de l'enfant, ainsi que ... le lait, qui aurait pour effet de provoquer des sécrétions vaginales néfastes pour les yeux du nouveau-né.

Autre cause de décès : les grossesses précoces et trop rapprochées. La planification des naissances n'est qu'un lointain espoir : l'OMS évalue à 300 millions les couples qui veulent cesser de procréer, mais qui n'ont recours à aucun moyen de contraception. L'OMS et l'UNICEF insistent sur la nécessité de l'éducation des femmes. Alphabétisées, débarrassées du joug des tabous et correctement traitées, elles seriant mieux à même de préserver leur santé et celle de leur enfant.

ISABELLE VICHNIAC

LETTRES

Prix Nobel de littérature en 1973

L'écrivain australien Patrick White est mort

Patrick White, prix Nobel de littérature 1973 est mort dimanche 30 septembre à Sydney, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

« Le plus grand écrivain australien à ce jour et de loin », comme le titrent les journaux australiens, ou, plus simplement, l'un des grands écrivains du vingtième siècle, Patrick White vient de mourir à Sydney, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Né à Londres en 1912, élevé à Sydney, il fit ses études à Cambridge, en Angleterre, et s'engagea dans la Royal Air Force pendant la seconde guerre mondiale. Très vite il connut le succès en tant qu'écrivain puisque son premier ouvrage, Eden-Ville, reçut en 1939 la médaille de la Société littéraire australienne. Une œuvre abondante devait suivre, notamment *Voss* (1957), *le Vivisecteur* (1970), et *l'Œil du cyclone* (1973) (1).

De roman en roman, depuis *Eden-Ville* jusqu'à *Une ceinture de feuilles* (1976), le récit halluciné d'un fait divers, en passant par *Voss*, qui retrace les aventures d'un explorateur lancé à la conquête de l'impossible, ou par *le Vivisecteur*, l'histoire d'un peintre obsédé par son art, c'est le même thème de la recherche de la perfection, d'une vérité à jamais interdite aux *« nantis »*, à ceux qui se protègent, que Patrick White explore et reprend. Que la compréhension des autres et de soi-même passe par l'expérience de la souffrance, tous ses romans tendent à le démontrer ; dépouillé par elle de tout masque, et donc de toute protection, on a enfin une chance de percevoir la vérité. C'est pourquoi Patrick White guette au fil des pages cet instant privilégié produit par quelque situation extrême, où l'idée que l'on se fait de soi-même se trouve pulvérisée en étant *« confrontée avec ce qui est, suivant les cas, l'être pur ou le néant »*. Et il n'a de cesse que son héros, traqué, pourchassé, privé de ses dernières défenses et des illusions de la rationalité, s'abandonne enfin sans retour possible et perçoive alors ce *« quelque chose de plus profond »* que la plupart d'entre nous ne connaîtront jamais. Vision, rêve ou cauchemar, prémonition, angoisse, sont les signes avant-coureurs d'une révélation ; les personnages de White sont à la fois hantés et visionnaires. Les épisodes sont marqués d'images violentes, intolérables, qui s'impriment sur la conscience des personnages. Romans subjectifs donc, où la vision intérieure, tordue, déformée par l'intensité, prime constamment sur le réel. *« Peintre frustré »*, *« compositeur manqué »*, ainsi Patrick White se définissait-il lui-même, nommant ses inspirateurs Delacroix et Blake, Mahler et Liszt. L'un de ses critiques ajouta Dali. Ce visionnaire tourna délibérément le dos à la tradition littéraire australienne de l'époque, à ce *« réalisme journalistique morne et grisâtre »* qui se voulait expression de la vérité. Bâtie sur des oppositions, procédant de contrastes violents, son œuvre exalte la couleur pour aboutir au blanc intérieur quand le réel s'efface, se dissout, et que surgit le rêve ou la paix.

Le vrai protagoniste des romans de White, c'est la nature ; constamment présente, elle est à la fois le compagnon consolateur et nourricier, la force irréductible qui ramène l'être à sa nudité première et le lieu des révélations, creuset où s'effectuent les métamorphoses de l'être. Le cheminement des héros, sous un soleil qui fait éclore les fantasmes et les fièvres, prend la forme d'une longue rêverie hallucinée. Il faut exorciser, peut-être en les acceptant, les fantômes qui naissent. Dire que ces fantômes ont l'apparence d'instincts inavoués, refoulés, et que l'inconscient affleure constamment dans ses romans risquerait de laisser à penser que la psychanalyse y entre pour une part ; or, il n'en est rien ; ce ne sont jamais les mécanismes de l'inconscient qui intéressent Patrick White, mais plutôt tout ce flou, cet incommensurable dont il a l'intuition et qu'il choisit de dépeindre sous forme symbolique et poétique. Plus particulièrement, cet aspect de l'être qui, dans la vie moderne, est peu exprimé : le sentiment religieux. Thèmes et métaphores chrétiennes abondent. L'un des mérites, et non des moindres, de Patrick White est de restituer à l'être humain sa dimension et ses composantes essentielles.

CHRISTINE JORDIS

(1) Les ouvrages de Patrick White sont publiés en français chez Gallimard.

Lire page 16
La mort de Michel Leiris :
« Un Montaigne surréaliste »
par Pierre Lepape

M. Jack Lang annonce la création d'une « Librairie européenne des idées »

A l'occasion du lancement de la deuxième « Fureur de lire », qui se déroulera dans toute la France les 13 et 14 octobre, le ministre de la culture et de la communication a annoncé quelques mesures en faveur du livre.

Revenant sur la *« fragilité »* du réseau français de librairies, M. Lang a annoncé que des moyens nouveaux (5 millions de francs) seraient dégagés en 1991. Il a également rappelé l'action de l'Association pour la défense des libraires de création (ADELC), créée il y a deux ans par M. Jérôme Lindon, directeur des Editions de Minuit, pour venir en aide, par des prêts ou des prises de participation, aux libraires en difficulté : une vingtaine de librairies ont été secourues en 1989 ; une soixantaine le seront cette année. Enfin, des rencontres européennes de la librairie auront lieu en mai et seront précédées d'une étude sur la situation de ce secteur en Europe. Notons cependant que ces mesures n'abordent pas de front la cause essentielle et structurelle des graves difficultés de la librairie petite et moyenne : les rapports avec les éditeurs, le système des remises et des offices.

Au chapitre de l'avenir de la lecture, M. Lang a annoncé une multiplication des conventions avec les autres ministères. Ainsi, 25 millions de francs seront consacrés en 1991 à la dernière phase du programme de construction des bibliothèques centrales de prêt.

Le ministre a salué d'autre part la création d'une association pour la défense de l'écrit autour de M. Luc Ferry. Cette association organisera au printemps prochain, à l'occasion du prochain salon du livre, un colloque sur « l'éthique de l'écrit ».

M. Lang a ensuite abordé le programme du Centre national des lettres. Grâce au financement du CNL, l'institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC) vient de signer un accord avec Hachette pour la mise en valeur et l'exploitation des archives éditoriales et photographiques détenues par cette maison et qui couvrent la période 1826-1960. Une collaboration similaire est prévue avec les différents secteurs du groupe des Presses de la Cité (Plon, Julliard, Perrin, Christian Bourgois). Ces deux décisions renforcent et confirment le rôle de cet institut dans la préservation et l'exploitation du patrimoine éditorial contemporain.

Par ailleurs, le CNL doit créer prochainement une commission d'aide à l'Histoire et une commission destinée à promouvoir les projets éditoriaux européens. C'est M. Pierre Nora qui dirigera cet organisme, la Librairie européenne des idées. MM. Krysztof Pomian, François Jacob, Jean-Manuel Bourgois et Claude Cherki participeront à cette initiative.

Enfin, outre une aide accrue du CNL en faveur des bibliothèques pour l'achat de livres (plus 20 millions de francs cette année), M. Lang a insisté sur le développement des échanges avec les pays de l'Est, et plus particulièrement avec la Roumanie.

PATRICK KÉCHICHIAN

SOCIÉTÉ

La mort de Michel Leiris

Un Montaigne surréaliste

L'écrivain Michel Leiris est décédé dimanche 30 septembre, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

« L'étrange projet de se peindre soi-même » dont parlait Montaigne, Michel Leiris a passé sa vie d'écrivain à le pousser jusqu'à ses conséquences extrêmes, se livrant à l'inquisition de soi-même, se « barattant » jusqu'au vertige. Sans concession, sans tricherie, en traquant tout ce qui, dans le langage et dans l'écriture, peut servir de masque ou d'ornement menteur.

Ceux, trop nombreux, qui ne connaissent pas encore l'œuvre de Leiris pourront croire que, comme tant d'autres aujourd'hui et faute d'imagination, il a fait des livres en racontant sa vie. Cela ne ferait pas un bien gros volume si l'on s'en tient aux faits marquants. La naissance à Paris en 1901 dans une famille bourgeoise, les premiers textes, rêves et jeux de mots, dans *la Revue surréaliste* en 1925, la rencontre avec Marcel Griaule et la participation à la mission ethnologique Dakar-Djibouti entre 1931 et 1933, d'où vont naître son premier livre – un journal, déjà : *l'Afrique fantôme* – et sa carrière professionnelle.

Il entre au Musée de l'homme en 1934 comme attaché de recherches au CNRS et en deviendra plus tard directeur du département Afrique noire. On pourrait encore épicer le récit de quelques portraits d'amis célèbres qui occupèrent le devant de la scène littéraire et artistique, tandis que Leiris se tenait derrière eux, en retrait, en s'excusant presque d'être mêlé à leur gloire : Breton, Picasso, Sartre, Giacometti.

Entreprise scientifique, éthique et poétique

On dirait encore ses engagements politiques en faveur de la décolonisation et de la libération des peuples du tiers-monde, ses enthousiasmes un peu naïfs pour la révolution chinoise ou pour le castrisme d'où il espérait voir enfin surgir l' « homme nouveau ».

Et puis ce serait tout. Le reste, la véritable existence, l'aventure incroyable, c'est l'écriture. *« Je me suis aperçu un jour que ce livre relatif à ma vie était devenu ma vie même. »* L'entreprise, tout à la fois scientifique, poétique et éthique, commence en 1939 avec *l'Age d'homme* ; elle se poursuit, lentement, parcimonieusement pendant plus de quarante ans avec les quatre volumes de *la Règle du jeu – Biffures* (1948), *Fourbis* (1955), *Fibrilles* (1966) et *Frêle bruit* (1976) – et avec *le Ruban au cou d'Olympia* (1981), le fragile morceau de satin de la figure de Manet servant de fil d'Ariane à l'exploration du labyrinthe leirisien.

Entreprise scientifique car il s'agit pour Leiris de faire progresser par l'introspection, à la fois pointilleuse et distante, la connaissance que nous avons de l'homme, de ses mécanismes les plus secrets, de ses pulsions réputées inavouables. Leiris a fait de lui-même un laboratoire. Il s'observe de son œil aigu, il remplit des milliers de fiches où il note ses rêves, ses attitudes les plus banales, ses réactions, ses scrupules, ses peurs, ses lâchetés. Il accumule ainsi les matériaux d'une foisonnante ethnologie du soi.

Mais la connaissance n'est pas le but : qu'il s'agisse des peuples africains ou de soi-même, elle n'est qu'un moyen de se débarrasser de ses chaînes en les découvrant.

Comme Montaigne, Leiris recherche une règle de vie, une règle du jeu, c'est-à-dire encore une bonne manière d'apprendre à mourir. Il s'agit de parvenir à exister, à vivre en liberté, malgré la hantise de la mort qui ne cesse de nous enfermer dans sa prison. Projet désespéré, évidemment voué à l'échec, mais qui fonde un humanisme construit sur l'authenticité – c'est la part de Sartre – et sur la célèbre formule *« Changer le monde, changer la vie »* – c'est la part du surréalisme. Stoïcisme et révolution.

Des mots pour explorer

L'exigence éthique de vérité provoquée chez Leiris, une méfiance certaine vis-à-vis de la littérature, cette grande menteuse. Les mots, même les plus anodins en apparence, doivent être maniés avec d'infinies précautions, tenus à distance, maintenus dans leur statut de *« bibelots d'inanité sonore »* par l'usage intensif du jeu de mots, du calembour, de l'étymologie imaginaire. Jamais le plaisir du langage et son vertige ne doivent faire oublier à l'écrivain que son but reste l'homme. Mais le surréalisme a également appris à Leiris que le langage, pour peu qu'on le place en liberté très surveillée, pouvait ouvrir bien des routes nouvelles à l'*explorateur des mystères humains.*

De cette méfiance et de cette curiosité fascinée est née l'une des très grandes œuvres poétiques de notre époque. Pour composer le portrait vrai et tout entier de lui-même, Leiris sait que le pire des pièges, le plus menteur, serait de raconter les choses tout simplement – alors qu'elles sont si compliquées. La vérité ne peut venir que d'un double mouvement de déconstruction et de reconstruction : il fragmente et il juxtapose selon de subtiles affinités, jouant en artiste – comme Montaigne encore – de ces voisinages, passant du poème à la satire, du chant funèbre à la scène de rue, de la description d'un tableau de Cranach à l'évocation de la révolution cubaine, libérant l'imagination, stupéfiant par sa culture, envoûtant dans les entrelacs d'une phrase qui n'en finit pas de rebondir, de filer, de délivrer des flots d'harmoniques, poétisant – c'est-à-dire offrant à l'éternité – les faits les plus banals.

Cet enchantement esthétique, cette beauté baroque, il semble qu'on y soit plus attentif et plus sensible depuis quelques années, notamment parmi les nouvelles générations de lecteurs. Le cercle trop étroit des admirateurs de cette œuvre magique et singulière s'est étoffé de nouvelles recrues qui ont trouvé chez ce vieil homme trop angoissé et trop ironique pour être devenu sage davantage qu'un bel écrivain : une chance de parvenir enfin à l'âge d'homme.

PIERRE LEPAPE

COMMUNICATION

M. Maxwell va vendre 600 millions de dollars d'actifs

Pour couper court aux rumeurs faisant état des difficultés économiques de son groupe, M. Robert Maxwell a annoncé un plan de réduction de son endettement comportant, dans sa première phase, la vente rapide d'actifs pour environ 600 millions de dollars. M. Maxwell a en effet accumulé 1,9 milliard de dollars de dettes après le rachat des éditions Macmillan et d'un guide des lignes aériennes aux Etats-Unis.

M. Maxwell n'a pas précisé quelles parties de son empire il allait céder. Selon certaines informations, le patron de presse pourrait revendre les encyclopédies Collier, filiale de Macmillan, à l'éditeur allemand Langenscheid. Il devrait aussi parachever son désengagement des activités d'imprimerie en revendant ses participations dans Donahue Newsprint Mills (Canada), De La Rue (Grande-Bretagne) et Quebecor Printing (Canada).

RELIGIONS

Réunis pour un mois en synode à Rome

Les évêques débattent de la formation des prêtres pour l'an 2000

Devant mille cardinaux, évêques et prêtres, Jean-Paul II a ouvert, dimanche 30 septembre, en la basilique Saint-Pierre de Rome, le huitième synode mondial des évêques, qui s'achèvera le 28 octobre. Cette institution, née du concile Vatican II, qui a lieu tous les trois ans et fête en 1990 son vingt-cinquième anniversaire, aborde cette fois la question de « la formation des prêtres dans les circonstances actuelles ». Le pape a lancé un appel au renouveau des vocations sacerdotales. Mais à travers le thème de la formation, c'est en fait le rôle et l'*image même du prêtre* de demain qui reste à définir.

Ils n'ont pas connu les frissons du concile. Ils ont vingt-trois, vingt-quatre ans, parfois plus. Ils ont un bac en poche et quelques années d'études, lettres ou philo, parfois juste un CAP. Certains ont lâché de gros salaires pour venir là, jusqu'à 25 000 F mensuels pour l'un d'eux. Ils ont quitté profession, studio, certaines relations affectives, pour entrer au séminaire.

Les soixante-huit séminaristes du centre de formation sacerdotale Saint-Irénée, à Francheville dans la banlieue de Lyon, se sont moulés dans une tradition et une histoire, marquée par des années de discernement de la vocation et la formation proprement dite – philosophie et théologie – deux cycles qui semblent immuables comme la façade en calcaire doré de l'imposant édifice.

Les images sont tenaces. A Saint-Irénée, les séminaristes ne s'étonnent de rien : pas même de n'avoir pas été consultés, à la veille du synode des évêques à Rome, pour parler de l'avenir de leur formation (1). *« C'est bien la boutique ! »*, regrette Patrice, première année de deuxième cycle. Pas dupes pourtant, les séminaristes (environ 1 200 en France) restent des enfants de leur temps. Ils portent jeans et sweat-shirts US. Contrairement à leurs aînés, ils ont connu la mixité à l'école, des vies familiales mouvementées. Ils s'amusent en parlant de leur futur « salaire » de prêtre (le SMIC) !

Devenir prêtre, pour eux, c'est avant tout vivre une vie *« humaine »*. Même si l'entrée au séminaire est parfois perçue encore comme une forme de *« marginalisation »*, il n'est pas question de rupture, pour eux, avec la société. Les séminaristes ne sont pas des moines. Les contacts avec l'extérieur sont fréquents. Y compris dans les études. Certains, en deuxième cycle, s'orienteront sur le séminaire universitaire de Lyon et suivront les cours à l'Institut catholique (2).

Là comme ailleurs, ils savent tous à quoi s'en tenir. Cent quarante ordinations en France l'an passé (un bon chiffre par rapport au plancher du début des années 1980). Le taux de renouvellement des prêtres par diocèse est tout juste de 1,3 (3). Si les prévisions se confirment, on ne devrait pas compter d'ici à la fin du siècle plus de trente ou quarante prêtres par diocèse. Et déjà aujourd'hui, les pleins-temps équivalent à trois mi-temps...

« Le synode, c'est la partie émergée de l'iceberg », explique le Père Jean Chauviré, le supérieur de Saint-Irénée. *« Le véritable enjeu, c'est le statut des prêtres dans le monde de demain, dans un monde de turbulences où il sera de plus en plus seul. »* Que veut dire alors être prêtre ? Et quelle tâche privilégiée ? *« Je vois poindre deux écoles*, explique le père Chauviré, *celle qui privilégie le sacerdoce et qui fait du prêtre avant tout un témoin de la foi. Et puis, il y a celle, plus axée sur le ministère de l'Eglise, qui se fonde sur l'action, l'apostolat. »* A ce point de vue, ils sont plusieurs aujourd'hui, des séminaires universitaires à la Mission de France (4), à penser que la *« dimension missionnaire »* des textes présentés au synode de Rome est *« un peu courte »*.

Mais le retour à la spiritualité et à la prière, comme sources d'équilibre du prêtre, certains diocèses l'ont déjà traduit dans les faits voici quelques années. Un peu partout, à Aix, Arras, Metz ou Orléans, naissent des maisons qui dispensent une année de propédeutique. Une année de spiritualité forte pour mieux discerner la vocation et préparer l'entrée au séminaire. A Paris, la Maison Saint-Augustin, créée en 1984, permet à ceux qui souhaitent s'orienter vers le séminaire de *« préciser leur décision »*, par le biais d'expériences et d'exercices « à la Saint-Ignace » (travail dans une communauté de pauvres, retraite quasi monastique, etc.).

Pour certains, le retour de ces *« séminaires à hauts murs »* constitue un danger. Celui de former progressivement un clergé plus monastique. Ce serait selon eux condamner à terme des expériences dont l'objectif premier reste le *« partage de la vie des hommes »*. Un autre risque avancé serait de vouloir uniformiser les formations. Celles-ci, par le but qu'elles se fixent (prêtres diocésains, prêtres au travail, en milieu populaire), restent encore très variées.

Nouvelle évangélisation et célibat

Très minoritaires numériquement, certains types de formation se sentent particulièrement menacés parce que peu en vogue dans la *« ligne montante »* de l'épiscopat. C'est le cas des Groupes de formation universitaire (52 séminaristes), par exemple, qui permettent à de jeunes universitaires de suivre leurs études « profanes » tout en se formant les week-ends et à l'occasion de certains stages. Six à sept ans de GFU permettent de rentrer en deuxième cycle d'un séminaire classique ou d'un séminaire universitaire. Une formation théologique insuffisante et le manque de vie communautaire sont les griefs qu'on leur oppose généralement.

Mais à Rome, la tâche des évêques ne sera pas seulement d'examiner ces deux conceptions de la formation et de la fonction presbytérales. Car se superposeront des problématiques territoriales sensiblement différentes. L'Afrique viendra exposer ses problèmes d'encadrement face à un nombre croissant de séminaristes. L'Amérique latine débattra du profil d'Eglise à adopter par rapport aux pouvoirs, l'Europe de sa difficulté à recenser des vocations. Il y sera question de nouvelle évangélisation et, bien sûr, comme en 1971 au synode consacré au ministère sacerdotal, de célibat. Établir un simple code de bonne conduite de la formation des prêtres ou débattre sur le statut du prêtre dans la société contemporaine : les pères synodaux auront, notamment dans leurs deux dernières semaines de travail, toute latitude pour trancher. Avec une seule certitude : il ne peut y avoir d'Eglise sans ministres.

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) Pour le dernier synode, consacré en 1985 à la vocation et à la mission des laïcs dans l'Eglise, les laïcs avaient été invités à participer aux travaux préparatoires.

(2) Il existe des séminaires universitaires (deuxième cycle) à Toulouse, Lille, Lyon et Paris.

(3) Voir l'article du Père Hippolyte Simon, supérieur du séminaire interdiocésain de Basse-Normandie, dans la revue *Etudes* (février 1990).

(4) La Mission de France forme des prêtres au travail.

Une institution âgée de vingt-cinq ans

Organisme de consultation, le synode a été créé il y a vingt-cinq ans par Paul VI, dans la foulée du concile Vatican II (1962-1965) qui avait restauré le principe de collégialité dans le fonctionnement de l'Eglise catholique. Convoqué tous les trois ans autour d'un thème, le synode (du grec *synodos* : faire route ensemble) désigne une assemblée d'évêques, de prêtres et d'*experts auditeurs* (hommes ou femmes), présidée par le pape.

Le synode est plus restreint qu'un concile : quelques évêques seulement, délégués par chaque pays ou nommés personnellement par le pape, y participent. *Deux cent trente-huit* se déplaceront cette année à Rome pour étudier la question de la formation des prêtres. Depuis Vatican II, les évêques ont eu successivement à débattre de problèmes doctrinaux (1967), du sacerdoce et de la justice dans le monde (1971), de l'évangélisation (1974), de la catéchèse (1977), de la famille (1980), de la pénitence dans la mission de l'Eglise (1982) et de la mission des laïcs (1985). Peuvent avoir lieu des synodes extraordinaires, comme celui de 1985 sur le bilan du concile Vatican II vingt ans après sa clôture, ou spéciaux, comme les synodes des Eglises hollandaise ou ukrainienne, ou ceux qui sont annoncés : synode des évêques européens (en 1991) et africains (1993).

Cette année, à Rome, le cardinal Albert Decourtray, archevêque de Lyon, conduit la délégation française. Il est *accompagné par Mgr Gaston* Poulain, évêque de Périgueux, président de la commission épiscopale clergé-séminaires, Mgr Emile Marcus, évêque de Nantes, *Mgr Lucien Daloz*, archevêque de Besançon. Par ailleurs, le pape a nommé personnellement le cardinal Jean-Marie Lustiger, cardinal-archevêque de Paris, *Mgr Maurice Gaidon*, évêque de Cahors, et le père Raymond Deville, supérieur général des sulpiciens.

Plus de la moitié des évêques présents à Rome font pour la première fois cette expérience *synodale, compte tenu notamment* du dégel de la situation dans les pays de l'Est européen, sous la présidence du pape et le regard attentif d'un Belge, d'un *Brésilien et d'un Polonais :* Mgr Jan Schotte, secrétaire général du synode, le cardinal Lucas Moreira Neves, archevêque de San-Salvador-de-Bahia, rapporteur général, et Mgr Henryk Muszynski, évêque de Wroclawek, secrétaire spécial.

J.-M. Dy

EN BREF

□ ***Accident d'autocar dans les Pyrénées : six morts, vingt-quatre blessés.*** – Six personnes ont trouvé la mort et vingt-quatre autres ont été blessées, dont onze grièvement, dans un accident d'autocar, dimanche 30 septembre, à 11 h 25, sur la RN20 au lieu-dit Le Tourniquet à la sortie d'Ur (Pyrénées-Orientales). Le conducteur a perdu le contrôle de son véhicule dans la descente du col de Puymorens. L'autocar, qui transportait vingt-huit personnes, âgées de cinquante à soixante-dix ans, toutes originaires du Pas-de-Calais, et une accompagnatrice, a traversé un champ avant de s'écraser sur le toit, dans un fossé à 3 mètres en contrebas.
Selon le témoignage du conducteur, légèrement blessé, les freins ont lâché à l'entrée d'un virage. La gendarmerie a précisé que le chauffeur, dont le contrôle d'alcoolémie s'est avéré négatif, avait pris le volant à 8 h 30 et se trouvait *« en bonne condition de travail »*.

□ ***Deux détenus s'évadent par la grande porte.*** – Deux détenus de la prison Saint-Michel de Toulouse, condamnés à de courtes peines pour vol, se sont évadés, samedi 29 septembre, en passant par la porte principale. Emmanuel Alvarez, trente-sept ans, et Bruno Segarra, vingt-six ans, qui travaillaient au réfectoire, sont d'abord parvenus à gagner la cour principale. Profitant de l'entrée, par la grande porte, d'un camion de livraison, ils sont sortis en courant.

□ **Un footballeur tué par la foudre.** – L'orage qui a éclaté dimanche 30 septembre dans la région parisienne a provoqué la mort d'un footballeur. Lors d'une rencontre à Villiers-sur-Orge (Essonne) entre l'équipe locale et Montgeron, la foudre est tombée sur le terrain. Un joueur touché par une décharge électrique est décédé, et six autres personnes ont été transportées à l'hôpital de Longjumeau. En 1976, un joueur de rugby avait été tué de la même façon sur le stade de Montferrand (Puy-de-Dôme).

□ **L'URSS, la Pologne et la Tchécoslovaquie adhèrent à Interpol.** – L'Union soviétique, la Pologne et la Tchécoslovaquie sont devenues, jeudi 27 septembre, membres de l'Organisation internationale de police criminelle, plus connue sous le nom d'Interpol, à l'occasion de l'assemblée annuelle de cette organisation, à Ottawa. Interpol, qui comptait déjà cent cinquante membres, a enregistré également l'adhésion des îles Marshall, petite chaîne d'atolls dans le Pacifique. – (*AFP.*)

Le document de travail

La « dimension spirituelle » du candidat au sacerdoce

Les 238 évêques réunis à Rome vont travailler à partir d'un *Instrumentum laboris*, synthèse des enquêtes préparatoires consacrées à la formation du clergé. *« Les candidats au sacerdoce*, indique ce document, *se trouvent insérés dans un monde marqué profondément par le laïcisme, le consumérisme, le matérialisme et le productivisme... »* Le sacré serait *« en crise »* et l'agnosticisme galopant.

La sécularisation favorise le développement de nouvelles formes de religiosité. L'Eglise aurait sa part de responsabilité : ces « nouvelles religions » seraient une réplique non seulement au néopaganisme, mais aussi aux *« omissions dans le champ apostolique et missionnaire »*.

Aussi l'identité et la mission du prêtre doivent-elles, selon l'*Instrumentum laboris*, se retremper dans la spiritualité, conçue comme *« un style de vie intérieure »*. Certains discernent ici l'embryon d'une ligne « sacerdotale » forte. Le texte en effet précise : *« La dimension spirituelle détient le primat sur d'autres aspects, tel l'apostolat. »*

En conséquence, la formation au sacerdoce doit intégrer cette donnée fondamentale. C'est précisément là que les débats romains devront encore « débroussailler » le terrain.

En aucun cas cependant, il ne sera question de *« systématiser le processus de formation »* du prêtre. *« Les candidats au ministère presbytéral sont des enfants de leur temps »* : il y a donc, suivant les pays et les contextes culturels, un besoin d'adaptation.

Les sciences humaines au séminaire

Le document de travail du synode met également l'accent sur la formation intellectuelle du prêtre, qui doit le *« rendre capable d'annoncer l'Evangile dans un monde souvent indifférent »*.

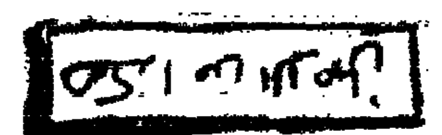
La culture du candidat au sacerdoce, qu'il soit africain ou asiatique, latino-américain ou européen, doit être prise en compte pour sa formation. L'inculturation du message de la foi est perçue comme une *« exigence »*.

La préparation au sacerdoce devra davantage intégrer l'apprentissage des sciences humaines, ainsi qu'une formation du jeune candidat qui prendrait en compte *« sa maturité affective en vue du célibat »*. Le document constate l'accroissement des ruptures familiales et insiste beaucoup sur les *« déséquilibres affectifs »* et *« l'adolescence prolongée »* des candidats au sacerdoce.

Mais l'originalité de ce texte tient à l'instauration d'une formation permanente des membres du clergé. Celle-ci, selon le document de travail, *« aide les prêtres à écarter la tentation de se considérer comme des employés ou des fonctionnaires au service d'une structure »*.

Ouverte à tous, cette formation permanente, à laquelle pourraient contribuer les laïcs, s'adresse aussi aux prêtres âgés afin de rompre leur éloignement. La réflexion du synode ne devrait pas exclure, enfin, le cas des prêtres qui ont abandonné le ministère.

J.-M. Dy



CULTURE

CINÉMA

L'Espagne attend son heure

Le trente-huitième Festival de Saint-Sébastien permet de passer en revue une cinématographie en plein bouleversement

SAINT-SÉBASTIEN

de notre envoyé spécial

Saint-Sébastien, joli port de mer. Ses plages, sa vieille ville, ses crustacés... son festival de cinéma. Quel festival ? Mais l'un des cinq plus grands du monde (avec Cannes, Venise, Berlin et Montréal) si on en croit la classification établie par l'Association internationale des producteurs. La qualité de la production mondiale étant ce qu'elle est, et à raison d'une vingtaine de films en compétition dans chacune de ces manifestations, la probabilité de découvrir des chefs-d'œuvre sur la côte basque était mince : pronostic confirmé par le cru de cette année. Mais face à la concurrence des autres festivals, les organisateurs de Saint-Sébastien jouent la carte des cinéastes outsiders, des cinématographies « périphériques », du petit film qui n'a pas peur des gros. La douceur de son climat et la gentillesse de son accueil permettent d'y attirer des stars quelque peu désœuvrées. Et les professionnels du cinéma espagnol s'y retrouvent volontiers, qu'il s'agisse de dresser des bilans, de faire des projets ou simplement de pouvoir agréablement dire du mal les uns des autres.

Côté sélection, si la forte présence sud-américaine est une tradition à Saint-Sébastien et le passage en revue des images de l'Europe de l'Est une quasi-obligation par les temps qui courent, on remarquait surtout un panorama iranien plus inattendu, un choix de films signés de jeunes cinéastes noirs nord-américains qui finissent par créer un genre en soi, et la découverte d'un certain Henri d'Abbadie d'Arrast, gentleman réalisateur hollywoodien natif d'Argentine et d'ascendance basque : ce curieux personnage totalement et impardonnablement ignoré des encyclopédies du cinéma, qui fut l'ami et le collaborateur de Chaplin, tourna entre 1927 et 1934 neuf films où il fait preuve d'un joli sens du rythme et de la repartie. Ces tapas en marge du menu principal recelaient plus de motifs de surprise et de réjouissance que la compétition officielle, où *Miller's Crossing* de Joel Coen fut seul à recevoir l'accueil enthousiaste du public. Et tant pis si par ailleurs on ne cesse de dénoncer la présence envahissante du cinéma américain sur les écrans espagnols.

Plus de stars que de bons films

Il y eut aussi des stars, donc, américaines toujours : Cyd Charisse et Claudette Colbert, Jane Russell et Jerry Lewis, et encore Matt Dillon, Matthew Broderick et Mariel Hemingway pour porter les couleurs de la jeune génération. Mais aussi Antonio Banderas, vedette masculine du *Attache moi* d'Almodovar et coqueluche locale, venu défendre son film *Contre le vent*, réalisé par Francisco Perinan. Une histoire laborieusement scandaleuse d'inceste et de mort sur fond d'écologie.

Un film qui ne relevait pas une représentation espagnole plutôt décevante, hormis le documentaire *Innisfree* consacré au village irlandais où John Ford tourna *l'Homme tranquille*, mais déjà vu à Cannes. « Représentation espagnole » est d'ailleurs inexact, il faudrait plus justement parler de films basques et de films catalans, dialogués dans leur langue respective. Les premiers semblent ne pouvoir finir d'exalter l'identité d'Euskadi, à travers fresques historiques format téléfilm (*Santa Cruz le curé guerillero*) ou nostalgie à la poésie très affectée (*Loraldia, le temps des fleurs*). Alors que, si on en croit *Barcelona Lament*, *Veronika L.* ou *Une femme dans mon jardin*, les jeunes cinéastes de Barcelone cultivent, eux, un penchant pour la cinéphilie décadente (déjà une génération post-Almodovar ?) qui mêle à une énergie et un humour sympathiques une complaisance certaine.

Restait, heureusement, *les Lettres d'Alou*, de Montxo Armendariz. Enfin un cinéaste qui ne croit pas que son origine basque le contraint à ne tourner qu'entre Pampelune et les



Eulalia Ramon et Mulie Jarju dans « les Lettres d'Alou », primé à Saint-Sébastien

Asturies. Enfin un cinéaste qui ne se sent pas obligé d'adresser à chaque plan un clin d'œil au cinéma noir américain ou à Jean-Luc Godard. Enfin un cinéaste qui prend à bras-le-corps la réalité politique et sociale sans retomber sur les vieux démons de la guerre civile. Très simplement, il conte les tribulations d'un clandestin africain dans une Espagne qui a cessé d'alimenter l'Europe du Nord en main-d'œuvre pour affronter à son tour le problème de l'immigration, et son cortège de misère et de réactions xénophobes : « *Un mot que peu de gens connaissent encore en Espagne*, constate le réalisateur. *Mais ça ne va pas durer.* » Son film, qui sortira en France le 7 novembre, est fluide, juste de ton, racoleur : du vrai bon cinéma. Le jury ne s'y est d'ailleurs pas trompé qui a attribué au film la récompense suprême, la Conque d'or, ainsi que le prix du meilleur acteur à l'interprète principal, le Sénégalais Mulie Jarju.

Comme les deux précédents films d'Armendariz, *Tasio* et *Vingt-sept heures*, *les Lettres d'Alou* a été produit par Elias Querejeta, qui produisit également les grands films de Carlos Saura des années 70 (*Anna et les loups, Cria Cuervos...*), *L'esprit de la ruche* et *le Sud* de Victor Erice, Gutierrez Aragon ou Chavarri. Aujourd'hui, il s'attaque à la découverte d'une nouvelle génération, en finançant des moyens métrages réalisés par des débutants avec des équipes de jeunes techniciens. Et, comme les plus entreprenants de ses confrères (Andres Vicente Gomez, Tadeo Villafba ou Jose Vicuna), il pose des jalons dans les deux directions d'avenir que sont l'Europe et la mise sur pied d'un catalogue de droits pour la télévision : Querejeta annoncera le mois prochain la constitution d'un société franco-espagnole d'achats de droits audiovisuels, appuyée par des groupes financiers des deux pays. *Les lettres d'Alou*, premier volet d'une trilogie européenne sur l'immigration (les films sur la France et l'Allemagne devraient suivre), a été financé selon le « décret Semprun » *(voir l'encadré ci-dessous)*, que le producteur juge *« plus avantageux »*, avec un bon tiers de son budget fourni par la prévente à la télévision espagnole et une part notable venue des ventes à des distributeurs européens.

Le cinéma espagnol possède une poignée de producteurs combattifs. Il possède avec Pedro Almodovar au moins un réalisateur d'envergure internationale et plus d'excellents comédiens qu'il ne peut en utiliser à bon escient. Mais il a en face de lui un redoutable obstacle : la nécessité d'inventer une nouvelle manière de raconter des histoires maintenant que les codes subtils élaborés sous le franquisme sont devenus caducs. Mais que Carlos Saura, après une longue période d'incertitude, ait trouvé un second souffle (commercial, en tout cas) avec *Ay Carmela !* est peut être de bon augure. Autres obstacles : la tentation du repli sur des sujets régionaux produits de manière artisanale. Ou au contraire la dilution dans ce qu'Antxon Eceiza, cinéaste et coordonnateur du Festival de Saint-Sébastien, appelle *« la salade européenne, ces coproductions sans esprit ni âme dans lesquelles le mélange des financements commande un salmigondis d'acteurs et d'inspiration »*. Et la contagion de l'esthétique télévisuelle en même temps que le petit écran prend le pouvoir économique.

Ces problèmes, les autres cinématographies européennes y sont déjà confrontés. D'être parti *« plus tard et de plus bas »*, comme dit Elias Querejeta, et de bénéficier de liens privilégiés avec le continent sud-américain comme aime à le rappeler Jorge Semprun à l'heure où on s'apprête à célébrer avec un faste insistant le « quinto centenario » de la découverte de l'Amérique, permettront peut-être aux Espagnols d'y trouver des solutions originales.

JEAN-MICHEL FRODON

Jorge Semprun : non à l'Etat producteur

Il y a deux ans, Jorge Semprun, ministre espagnol de la culture, irritait les professionnels du cinéma en proposant une réforme qui privilégiait une logique d'économie libérale à la place du système de subventions tous azimuts alors en vigueur. Après la colère vint la négociation, qui permit de trouver un terrain d'entente (relative).

« Une part de marché inférieure à 7 % sur son propre territoire, moins de cinquante nouveaux films en 1989, la situation du cinéma espagnol semble catastrophique.

– Elle l'était. Mais les quatre premiers mois de 1990 montrent *une augmentation de 8 %* des entrées par rapport à la période correspondante de l'année précédente, et surtout le doublement des entrées des films espagnols. Le nombre d'écrans a également augmenté. Néanmoins le volume de production demeure effectivement insuffisant.

– A quel problème s'est attaquée votre réforme ?

– Grâce à l'ancien système de subventions, les films espagnols étaient souvent couverts financièrement avant même d'être tournés. Certains ne sortaient d'ailleurs jamais sur les écrans. Nous avons voulu inciter les producteurs à prendre des risques, se battre pour que leurs films trouvent leur place sur le marché. L'Etat a un rôle d'assistance à jouer, pas un rôle de producteur ni de protecteur. L'objectif prioritaire de la réforme est la constitution d'un véritable tissu industriel cinématographique et audiovisuel. Aussi les subventions, dont le volume global (environ 40 millions de francs) n'a pas diminué, sont attribuées *en tenant compte des critères de rentabilité en même temps que des critères artistiques, et en proportion des sommes investies par les producteurs.*

» L'autre inconvénient du système précédent était de soutenir les mêmes cinéastes : ceux qui avaient déjà fait leur preuve. Les subventions accordées par l'ICAA (le Centre national du cinéma) soutiennent l'émergence d'une nouvelle génération.

– Le cinéma américain occupe en Espagne une position écrasante, de l'ordre de 80 % du marché...

– La domination américaine est un phénomène mondial . Face à elle, nous avons pris des dispositions qui pénalisent les pratiques monopolistiques (4,5 millions de francs d'amende viennent d'être infligés aux compagnies américaines). D'autre part, la réforme comporte des mesures d'incitation à l'investissement : investissement des banques espagnoles qui jusqu'à présent se désintéressaient de ce secteur, investissement de *partenaires européens, et aussi* investissement américain. Je sais bien que le risque existe de voir Hollywood en profiter pour contourner les protections nationales, mais la recapitalisation est un objectif prioritaire. Le cinéma espagnol doit sortir de son état artisanal. Si cette recapitalisation doit se faire, pour partie, en dollars, il faut assumer ce risque.

– Où en sont les relations entre le cinéma et la télévision ?

– Elles sont en train de changer radicalement. D'abord du fait de l'explosion du nombre de films à la télévision : de quatre cents films il y a cinq ans à trois mille pour les neuf premiers mois de cet année. Et même si un accord global reste à trouver entre producteurs et diffuseurs, les films ont commencé à être payés à un plus juste prix. Enfin l'émergence, en Espagne, de trois chaînes privées dont Canal Plus, en cassant le monopole de TVE, doit mettre le cinéma dans *une meilleure position lors de* ses négociations avec les télévisions.

– Comment le cinéma espagnol trouvera-t-il sa place à l'intérieur de l'Europe de 1992 ?

– En plus du nécessaire développement des coproductions, par la création de sociétés multinationales. Certaines de ces dernières ont commencé à se mettre en place. D'autre part, la construction d'une grande Cité de l'image à côté de Madrid va débuter prochainement. On y trouvera, à côté de la cinémathèque et d'une nouvelle école de cinéma (l'ancienne, considérée comme un foyer de subversion, avait été fermée sous Franco), des studios et des laboratoires ultra modernes, destinés à se mettre au service des cinématographies de toute l'Europe. L'Europe est l'un des deux axes du développement futur du cinéma espagnol, l'autre étant l'accroissement de ses liens avec les pays hispanophones d'Amérique. »

Propos recueillis par J.-M. F.

DISQUES

La négritude et la star

Costa : « *Plural* », un CD RCC/DAM

« Fon-Fon » : c'est, tout bêtement, le bruit d'un klaxon. Excellente comédienne par disques interposés, Gal Costa, déguisée en chauffeur androgyne (*Fon-Fon*, un vieux *refrain composé par le sambiste* Joao de Barro), en imite le son dans une caresse naïve.

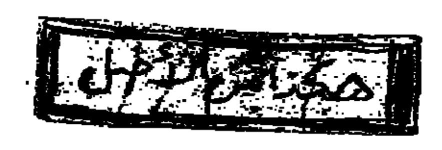
Nous voici embarqués le long des plages de Leblon, dans la vieille auto conduite par Gal, redoutable version féminine du play-boy. L'album *Plural* est une offensive de charme parfaitement réussie. La star de Bahie à la bouche écarlate (symbole estampillé sur la pochette du disque) retrouve ici son souffle grâce à d'impeccables choix rythmiques.

L'album s'ouvre dans l'univers africanisé de Salvador (Bahia) par un hommage au bloc Olodum (complices du prochain Paul Simon), dont les percussions lourdes, nerveuses, donnent le ton aujourd'hui à toute une génération de compositeurs militants et compagnons de négritude (Betao, Beto Jamaica, Nego Tenga).

Comparse des premières heures du rock n'roll tropical des années 70, Caetano Veloso fait une apparition éclair. Un *charme* que la *magicienne* Gal rattrape au vol par un très joli poème chanté de Caetano, *A verdadeira bahiana*. Négritude encore avec *Cabelo*, de Benjor (nouveau nom de Jorge Ben), déclinaison sur les chevelures, raides ou crépues, en tresse ou couvertes de laque, mais toujours abondantes. Violence sous-jacente avec *Brilho de Beleza*, de Nego Tenga, un hommage posthume à Bob Marley.

Joao Bosco prête voix et guitare le temps d'un titre de sa composition *(Holofotes)*, mais la douceur chaloupée éclate dans un époustouflant *Begin the Beguine* de Cole Porter, chanté en anglais. La voix cristalline, l'atmosphère enveloppée, la fermeté têtue du ton sont données par une chanteuse que plus de vingt ans de carrière rendent enfin maître de son destin d'artiste. Gal Costa est entourée tout en souplesse par d'excellents musiciens formés à l'école de Bahia (le guitariste Carlinhos Brown) ou à celle du jazz (le saxophoniste Leo Gandelman, producteur du disque).

V. Mo.



CULTURE

CINÉMA

Les Latinos de Biarritz

Au douzième Festival du film ibérique les Latino-Américains ont gagné

BIARRITZ

de notre envoyée spéciale

Le grand prix du douzième Festival de Biarritz (consacré au cinéma ibérique et latino-américain) qui s'est tenu du 24 au 30 septembre, a été décerné à *Dali* d'Antoni Ribas, coproduction Espagne/Catalogne, parlée en catalan, et qui commence en 1940, lorsque le peintre arrive aux Etats-Unis. Ses extravagances lui apportent une célébrité qui, dans ses fantasmes, va le rendre immortel.

Il accorde aussi des interviews par lesquelles il évoque son passé, sa famille, ses rêves d'enfance. Choix curieux d'un jury présidé par le réalisateur Luis Berlanga : le film est franchement mauvais, mal fichu, mal joué. *Jours de fumée* d'Antxon Eceiza (Espagne/Pays Basque), est plus intéressant, où l'on voit un Basque émigrer au Mexique puis revenir chez lui, sans se retrouver dans les incertitudes et les sacrifices des jeunes militants.

Le public, basque, n'a pas apprécié la désolation amère de l'ambiance et de l'intrigue, le jury l'a suivi. Il s'est réhabilité en attribuant son prix spécial à *Tombés du ciel*, de Francisco Lombardi (Pérou/Espagne), trois histoires enchaînées en un cercle vicieux. Un vieux couple bourgeois se ruine pour se faire construire un mausolée de marbre où ils reposeront avec leur fils.

Ils offrent un porc à leur ex-bonne, devenue aveugle et qui vit dans une baraque de bidonville avec ses deux petits-fils. Un grand costaud défiguré, animateur d'une émission de radio intitulée « Tu es ton destin », sorte de Ménie Grégoire mâle, sauve du suicide une belle jeune fille et l'emmène chez lui. Ce qui arrive aux uns et aux autres est d'une cruauté noire et sans espoir, cependant truculente, surprenante, et d'une violence maîtrisée, freinée, qui bouleverse. On a rarement aussi bien montré la brutale simplicité du malheur. Le malheur d'individus enfermés dans un monde détérioré sur lequel ils n'ont pas prise. Le film est tourné comme une comédie télévisée, pourtant on est comme étranglé, on ose à peine rire.

La lucidité de l'humour

Dans *Flop* (Argentine), Eduardo Mignona utilise lui aussi un style populaire : la revue. Flop est le nom d'une vedette de variétés qui, pour ses adieux à la scène, participe à un spectacle biographique. L'enfance dans une prison que dirigeait son père, la grand-mère grabataire, les premiers pas sur scène, la gloire, les femmes, le cancer se bousculent dans des décors kitsch et des lumières bleues, qui font ressortir les maquillages outrés. Les souvenirs, les fanfaronnades pour les interviews, la fausse gaieté, la vraie émotion, la représentation proprement dite, tout se chevauche et se croise sous le regard d'un être bizarre, asexué, qui interroge Flop et le poursuit...

Victor Laplace tient le rôle de Flop, pour lequel il a reçu le prix d'interprétation. Il le mérite largement, et c'est une manière de reconnaître les qualités du film, son humour aigre, sa sensibilité mêlée d'arrogance.

Finalement, à Biarritz, les révélations sont venues d'Amérique latine. Le jury a décerné le prix de la première œuvre à *Rio negro* d'Atahualpa Lichy (Venezuela/France), de forme plus classique. L'histoire se passe au début du siècle dans un coin perdu mais riche en caoutchouc de la forêt amazonienne, très loin de Caracas. Massacre après massacre, des hommes y prennent le pouvoir, ce pouvoir devient absolu et ces hommes deviennent des tyrans effroyables. Par la description de cet engrenage, *Rio negro* se transforme en appel à la démocratie.

Tous ces films ont quelque chose de physique, de dru, d'immédiat... Ils explosent dans l'imaginaire, se rattrapent dans la lucidité de l'humour. Tous ces cinéastes qui parlent de désespoir, de fureur, de mort sont formidablement vivants.

COLETTE GODARD

Potache africain

Il y a Kwao, l'ancien combattant noir et gaulliste, et un colon blanc communiste et coureur, un sous-officier nain, un apparatchik jovial du parti indépendantiste, un missionnaire dragueur et la femme de l'administrateur colonial aux appétits insatiables. Et bien d'autres encore. Henri Duparc peuple son village africain des années cinquante d'une kyrielle de personnages folkloriques, dessinés à gros traits. Sur le ton de la gaudriole, le réalisateur (remarqué il y a deux ans pour sa comédie *Bal poussière*) tente une chronique de cette société disparue, chronique dont le vague fil serait : Kwao parviendra-t-il enfin à avoir l'enfant qu'il attend depuis des années ?

La réponse à cette grave question ne risque pas de passionner le spectateur : le cinéaste lui-même s'en désintéresse presque totalement. Et il faudrait disposer du dossier de presse pour savoir que l'enfant qui naîtra finalement, doté de six doigts à chaque main, a un sens symbolique dans la société agny où le film se déroule : une telle malformation entraînait sa mise à mort. Mais « sixième doigt » est plutôt une allusion graveleuse qu'une référence à une pratique ethnique, et c'est bien ce qui occupe Henry Duparc. Que son propos concerne essentiellement les facéties sexuelles de ses personnages ne serait pas grave s'il n'était également dialogué et filmé au-dessous de la ceinture.

Désormais le cinéma africain fait aussi dans la comédie racoleuse, c'est sans doute un signe qu'il devient un cinéma comme les autres.

J.-M. F.

Un western à la française

Une réalisatrice de télévision très ordinaire tente une percée au cinéma avec un film qui se passe du côté de Marseille à Saint-Tropez. Un vieil homme, Emilio, qui a pour ami et complice un certain Napoléon, entraîne, depuis des années, son petit-fils, Jean, au jeu de la boule provençale (non, ce n'est pas la pétanque). Le garçon doit y aller « plein fer » pour venger son père, jadis victime d'une sombre machination et qu'il avait, lui, trouvé pendu. A partir de cette situation, et à mesure qu'apparaissent les personnages (un champion las des magouilles, un homme d'affaires, politicien corrompu, et son âme damnée), tout est prévisible mais on attend la revanche du garçon qui, s'étant cassé le bras droit, doit se défendre au jeu avec la main gauche.

Josée Dayan n'a pas abusé du folklore méridional. Elle a plutôt cherché à faire un western à la française, dans lequel des acteurs connus (Serge Reggiani, Jean-Pierre Bisson, Julien Guiomar) ne sont pas toujours convaincants. François Négret confirme les espoirs mis en lui jusqu'ici. Il joue avec fièvre et passion.

J. S.

URBANISME

L'avenir de la Canourgue à Montpellier

Georges Frêche, le maire de la ville, s'interroge sur la nécessité du parking souterrain

MONTPELLIER

de notre correspondant

Le maire de Montpellier, M. Georges Frêche, vient d'annoncer, contre toute attente, qu'il envisage de renoncer à son projet de parking sous la place de la Canourgue (voir *le Monde* des 21 juin et 13 août 1990). Il a expliqué qu'il *« ne souhaite pas imposer ses vues aux gens de la Canourgue, qui sont de bonne foi, qui l'ont toujours soutenu jusqu'à présent, et qu'il ne peut pas accuser de se livrer à des manœuvres politiciennes »*.

Précisant encore qu'il n'avait pas *« de raison de* [se] *faire tuer pour la Canourgue »*, M. Frêche s'est engagé à ranger son idée au placard si une dernière réunion, qu'il souhaite organiser prochainement avec des représentants des riverains, devait confirmer l'opposition des habitants du quartier.

Ce recul soudain en a surpris plus d'un. Malgré la contestation virulente rencontrée par le maire de Montpellier depuis l'annonce de ses intentions, la municipalité avait affiché sa détermination en déposant récemment un second permis de construire, juste après avoir retiré le premier, contesté par le tribunal administratif.

Faire machine en arrière alors qu'il semblait avoir les mains enfin libres permettrait à M. Frêche, si ses actes confirmaient ses dires, d'atténuer l'image de maire inflexible que donnent de lui ses détracteurs, et de tendre une main aux écologistes, dont il ne cesse de courtiser l'électorat depuis quelque temps.

Un parking de 800 places, dont 600 publiques, actuellement en constrution dans le quartier Pitot, non loin de la Canourgue, pourrait dans les années qui viennent, désengorger cette partie du centre de Montpellier et permettre de renoncer ainsi aux 275 places envisagées sous la Canourgue.

JACQUES MONIN

ARTS

Archéologies rêvées

D'une jeune femme sculpteur inconnue en France, des œuvres fragiles et séduisantes

Iris Sara Schiller, native d'Haïfa, vit et travaille à Paris, selon la formule consacrée des catalogues. Elle n'y avait pas encore exposé. En une douzaine d'œuvres elle démontre cependant sa virtuosité et la singularité de son inspiration.

En combinant bois, fer et terre cuite, elle construit des formes à demi figuratives à demi symboliques et les dispose dans l'espace de façon à obtenir non point véritablement des assemblages, mais des mises en scène, tantôt presque paysage, tantôt presque architecture. Elle-même a nommé son exposition Archéologie de l'âme, titre d'une tonalité sans doute trop symbolique appliqué à une œuvre qui joue avec les signes plus qu'elle ne les prend au sérieux.

La légèreté, le caractère indécis, souvent indéchiffrable, des œuvres font l'essentiel de leur séduction. Les allusions y pullulent, de toutes espèces, aux civilisations anciennes, magdalénienne, cycladique, celtique peut-être, et à l'histoire de la sculpture, de Brancusi, auquel elle emprunte ses formes fuselées et vaguement totémiques, aux minimalistes américains.

Cette pratique du patchwork paraîtrait trop appliquée si l'élégance des pièces, la volupté du modelé et du grain de la matière ne retenaient le regard et n'invitaient à la caresse. Reste à vérifier si, au-delà de la récapitulation et du mélange des époques et des styles, Iris Sara Schiller a en elle de quoi imposer une sculpture incontestablement originale.

PHILIPPE DAGEN

► **Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris. Tel.42-72-35-47 ; jusqu'au 6 octobre.**

SPORTS

AUTOMOBILISME : Grand Prix d'Espagne

La colère salutaire d'Alain Prost

Alain Prost a signé, dimanche 30 septembre à Jerez-de-la-Frontera, le quarante-quatrième succès de sa carrière en formule 1 automobile, en remportant le Grand Prix d'Espagne où les Ferrari, avec le Britannique Nigel Mansell, ont obtenu leur deuxième doublé de la saison. Malgré son abandon provoqué par un incident mécanique, un radiateur percé, alors qu'il occupait la deuxième place, le Brésilien Ayrton Senna (McLaren Honda) a encore neuf points d'avance au championnat du monde sur le Français.

Les coups de colère réussissent bien à Alain Prost. La saison dernière, c'est après avoir accusé, avant le Grand Prix d'Italie, les motoristes de Honda de favoriser son coéquipier Ayrton Senna qu'il avait pu finir sa saison en beauté en obtenant son troisième titre mondial. La semaine dernière, c'est en profitant de la manœuvre de départ très contestable de Nigel Mansell au Grand Prix du Portugal (*le Monde* du 25 septembre) qu'il a réussi à remettre en cause la gestion de l'écurie Ferrari par son directeur sportif Cesare Fiorio et à préparer le succès de Jerez, qui lui laisse une chance de conserver son titre.

Le paramètre le plus difficile à maîtriser pour Alain Prost était le comportement d'Ayrton Senna, qui s'était assuré le samedi la cinquantième pole position de sa carrière, soit déjà dix-sept de plus que l'Ecossais Jim Clark, le précédent recordman.

Même si la Ferrari manifestait sa supériorité en configuration de course avec le plein de carburant, il était difficile pour le Français d'envisager de doubler le Brésilien sur le trop sinueux circuit espagnol, si ce n'était à l'occasion du changement de pneus. C'est justement lors de ces manœuvres, au premier tiers de course, qu'Alain Prost, qui avait dû se contenter de suivre Ayrton Senna, s'est retrouvé en tête.

Les Ferrari, supérieures en performance et en fiabilité aux McLaren Honda qui, pour la première fois de la saison, n'ont pu rallier l'arrivée d'un Grand Prix, aborderont avec un préjugé favorable la prochaine étape, le 21 octobre à Suzuka, sur le circuit d'essais du constructeur japonais.

Toutefois, un nouveau succès ne suffirait pas à Alain Prost pour rejoindre le Brésilien.

Pour conserver son titre, le Français n'a plus que deux possibilités : gagner les deux derniers Grands Prix ou se contenter d'une victoire et d'une deuxième place si Ayrton Senna n'obtient pas de son côté une deuxième place dans l'autre course.

Duel au finish

Il faudra donc attendre les deux dernières courses et peut-être même l'ultime Grand Prix de la saison, à Adélaïde le 4 novembre, pour connaître le champion du monde 1990. Mais, pour la troisième année consécutive, ce championnat s'est résumé à un duel entre Ayrton Senna et Alain Prost. Cette confrontation pouvait paraître plus équitable les deux premières saisons où les deux pilotes, coéquipiers chez McLaren Honda, disposaient *a priori* du même matériel.

C'est pourtant cette année que leur affrontement a été le plus passionnant. Débarrassés des contraintes d'une pesante cohabitation, ils ont enfin pu exprimer tous leurs talents, mis au service des deux plus prestigieuses écuries de formule 1.

En remportant son premier titre mondial en 1988, Ayrton Senna n'avait pu faire oublier qu'il avait été sacré au bénéfice de ses onze meilleurs résultats alors qu'Alain Prost avait obtenu plus de points que lui sur l'ensemble des seize courses. Certains ne lui pardonnaient pas non plus sa périlleuse manœuvre d'intimidation sur son coéquipier, serré à plus de 250 km/h contre un mur en béton, au Grand Prix du Portugal.

La saison dernière, le Français avait, certes, pris sa revanche mais le dénouement, avec l'accrochage entre les deux McLaren Honda au Grand Prix du Japon, avait déclenché plus de sarcasmes et de polémiques que suscité les louanges.

Cette année, les deux hommes sortent incontestablement grandis de leur duel. Confrontés au sein de leur écurie respective à des pilotes réputés, comme Gerhard Berger et Nigel Mansell, Ayrton Senna et Alain Prost ont confirmé qu'ils étaient bien, eux, des champions d'exception. Arrivé chez McLaren avec l'ambition de devenir champion du monde, l'Autrichien a reconnu qu'il avait encore beaucoup à apprendre du Brésilien et n'a jamais pu le devancer aux arrivées.

Le Britannique a dû attendre le treizième Grand Prix de la saison, au Portugal, pour obtenir son premier succès. Ecœuré par l'ascendant pris par son coéquipier, il avait même annoncé sa retraite à l'issue du Grand Prix de Grande-Bretagne, avant, semble-t-il, de reconsidérer sa position pour étudier les propositions de Franck Williams.

Le meilleur châssis

Livrés à eux-mêmes et débarrassés des réunions techniques où ils devaient théoriquement partager les enseignements qu'ils avaient pu tirer des séances d'essais, les deux champions ont pu enfin exploiter leurs sensibilités et leurs atouts pour leur propre compte : une virtuosité inégalée dans le pilotage pour obtenir la meilleure place sur la ligne de départ (pole position), puis la puissance du moteur Honda pour tenter de préserver cet avantage en course, du coté d'Ayrton Senna ; une méthode et une grande sensibilité technique pour faire évoluer sa voiture et définir les meilleurs réglages, puis une incomparable intelligence de course pour terminer au mieux les Grands Prix, du coté d'Alain Prost.

Le résultat le plus spectaculaire de la saison est, peut-être, le retour au premier plan de Ferrari, troisième écurie en 1989 derrière McLaren Honda et Williams Renault et privée de titre mondial depuis 1979 avec le Sud-Africain Jody Scheckter. Motivé par ce défi, Alain Prost s'est investi comme jamais en onze ans de carrière en formule 1, dans les séances d'essais à l'inter-saison puis entre les Grands Prix, pour faire progresser le chassis, la boîte de vitesses électro-magnétique et le moteur des Ferrari. Pour la première fois dans l'histoire de la Scuderia, il a obtenu de participer aux réunions techniques hebdomadaires du mercredi avec les ingénieurs, afin de contribuer aux évolutions projetées.

Malgré le départ en fin de saison dernière du Britannique John Barnard, l'ingénieur « phare » des années 80 en formule 1, Ferrari a pu ainsi disposer cette année du meilleur châssis, d'une boîte de vitesses enfin fiable et d'un moteur beaucoup plus performant malgré un handicap de puissance dans les bas régimes par rapport au Honda. Le seul obstacle que les pilotes Ferrari n'ont pu surmonter, surtout lors des séances de qualification, a été la présence, au volant d'une McLaren Honda, d'Ayrton Senna au sommet de son art.

Si, à trente-cinq ans, Alain Prost est le « M. Grand Prix » avec quarante-quatre victoires, soit dix-sept de plus que son suivant immédiat, l'Ecossais Jacky Stewart, Ayrton Senna est, à trente ans, l'incontestable « M. pole position » de l'histoire de la formule 1. Dès son arrivée chez Lotus Renault en 1985, le pilote brésilien avait démontré toute sa virtuosité dans cet exercice de funambule sur un tour de circuit, en obtenant quinze pole positions mais seulement quatre victoires en trente-deux courses. Il a fait encore mieux à l'occasion de ses deux premières saisons chez McLaren Honda en signant chaque fois treize pole positions en seize courses, alors que personne avant lui n'avait pu aller au-delà de neuf.

Alesi en piste

Cette année, Ayrton Senna a atteint au Grand Prix d'Espagne le cap des cinquante pole positions, soit... dix sept de plus qu'un autre Ecossais, Jim Clark, précédent recordman, et s'il n'en a réussi que huit en cours de saison, celles-ci ont peut-être été plus déterminantes ensuite sur le déroulement des courses, du fait des spécificités techniques des McLaren Honda par rapport aux Ferrari.

Faute de n'avoir jamais pu s'élancer en tête, les voitures italiennes ont rarement pu exploiter leur meilleure tenue de route et ont, le plus souvent, dégradé leurs pneus dans le sillage des McLaren, ne pouvant rapidement les dépasser du fait de leur handicap de puissance dans les accélérations. Ainsi, Ayrton Senna a-t-il remporté à ce jour six victoires contre cinq pour Alain Prost, mais le Brésilien a été en tête pendant près de 60 % de la distance totale des quatorze premiers Grands Prix et Alain Prost à peine 10 %.

Dans ces conditions, le plus paradoxal est, peut-être, que le suspense se soit prolongé jusqu'au quinzième Grand Prix. En fait, les deux champions n'ont pu se contenter d'exploiter leurs propres qualités mais se sont aussi inspirés du comportement de l'autre. Ainsi Alain Prost a souvent forcé son tempérament pour sacrifier la stratégie à l'audace lors des dépassements ou pour obtenir la meilleure place possible sur la grille de départ. Ayrton Senna a su, au contraire, se refréner parfois, comme lors du dépassement de Nigel Mansell au Portugal, pour ne pas risquer l'accrochage et compromettre le bénéfice d'une deuxième place dans l'optique du championnat.

Quel que soit le résultat final du championnat, Alain Prost aura pourtant un challenge encore plus difficile à relever la saison prochaine. Les McLaren seront motorisées par le nouveau V12 Honda, *a priori* plus performant encore que le V10. Mais il devra aussi compter, au sein même de la Scuderia, avec l'arrivée de son compatriote Jean Alesi qui rêve de jouer le troisième larron et de succéder, le plus tôt possible, aux deux stars actuelles de la formule 1.

GERARD ALBOUY

VOILE : la Nioulargue dans le golfe de Saint-Tropez

La régate des monstres

La Nioulargue, qui rassemble désormais deux cents voiliers parmi les plus beaux du monde pour une semaine de régates dans le golfe de Saint-Tropez, fête son dixième anniversaire, du 1er au 7 octobre. En prologue à cette manifestation, les principaux Maxis de la dernière Whitbread, la course autour du monde en équipage, ont disputé, du 26 au 30 septembre, la Rothmans Yachting Cup, avant-dernière manche de la nouvelle Maxi Yacht World Cup, gagnée par le sloop *Merit* du Suisse Pierre Fehlmann.

SAINT-TROPEZ

de notre envoyé spécial

La fièvre estivale est retombée. Les légions de touristes en shorts qui défilent, deux mois durant, devant les superbes yachts au pont arrière orné de gerbes de glaïeuls, ont déserté le plus célèbre port du littoral varois. Les yachts à moteur ont même été priés d'aller mouiller leur ancre ailleurs afin de laisser le quai d'honneur aux participants de la Nioulargue. Dix ans ont, en effet, suffi pour faire de la Nioulargue une institution de la vie tropézienne et l'un des plus beaux rassemblements de voiliers au monde.

L'histoire de la Nioulargue a pourtant commencé bien modestement par un pari lancé, entre deux tournées d'apéritif, par les skippers de *Pride*, un Swan, et d'*Irka*, un classe III. Il s'agissait de partir de Saint-Tropez et d'arriver au célèbre Club 55 après avoir viré une bouée à la Nioulargue, un haut-fond à 5 milles de Pampelonne. Le perdant payait le repas aux équipages. Pour organiser la course, Patrice de Colmont, patron du Club 55 avait, avec quelques amis, créé le Yacht Club international de Pampelonne.

La deuxième année, une vingtaine de bateaux s'étaient joints aux deux premiers, mais c'est en 1983 que la Nioulargue a pris son véritable essor. Pour tenter de convaincre les propriétaires de Maxis réunis au sein de l'ICAYA (International Class A Club Association), l'un des clubs de milliardaires les plus fermés du monde, Patrice de Colmont s'était déplacé à Porto-Cervo, où ils régataient à l'invitation de l'Aga Khan. L'accueil avait été plutôt circonspect mais, la magie de Saint-Tropez aidant, certains avaient promis de venir saluer les participants.

A l'heure de la troisième Nioulargue, seul *Mistress Quickly* était amarré face à la terrasse de Sénéquier. « *Pour les empêcher de repartir, il fallait qu'à son réveil, l'équipage n'ait pas assez de volonté pour larguer les amarres*, raconte Patrice de Colmont. *Chaque nuit, nous organisions une super fête. Vers six-sept heures du matin, nous raccompagnions tout le monde à bord et nous revenions à huit heures leur offrir le petit déjeuner au champagne sur le pont.* » L'esprit de la Nioulargue, qui consiste à faire régater les plus beaux voiliers du monde dans une ambiance de fête permanente, était né.

Sans sponsors

Ces dernières années, le baron Edmond de Rothschild (*Gitana*), l'industriel français Jacques Dewailly (*Emeraude*) et les Italiens Raul Gardini (*Il Mauro di Venezia*) et Gianni Varasi (*Longobarda*), le promoteur américain John Kilroy (*Kialoa*) et son richissime compatriote Bill Koch (*Matador*), le musicien Herbert Von Karajan (*Helisara*), les amateurs Huey Long (*Ondine*) et George Coumantaros (*Boomerang*), étaient devenus des fidèles de la Nioulargue. Leurs modernes lévriers, construits pour les régates entre trois bouées ou les petits parcours côtiers, avec des matériaux aussi rares que coûteux, côtoyaient alors dans le port de Saint-Tropez quelques-unes des œuvres d'art de l'histoire de la voile, dont les cuivres rutilants se reflètent sur les ponts vernis.

Oubliant leur âge, les gémissements de leur coque et les craquements de leurs mâts, les vieux gréements ne se contentent d'ailleurs pas de parader dans le port mais participent pleinement à la fête. Cette année encore, *Shenandoa*, une goélette trois-mâts de 49,50 mètres, construite aux Etats-Unis en 1902 et qui fit longtemps l'orgueil du baron Bich avant de devenir la propriété de l'homme d'affaires helvétique Philippe Bommer, se partagera les faveurs du public avec un autre trois-mâts de 72 mètres, *Creole*, de Mauricio Gucci, ou encore avec l'ancien voilier d'Errol Flynn, rebaptisé *Blanc-Bleu*.

Retenus à Newport (Rhode-Island) où ils disputent une manche de la Maxi World Series, les Maxis de l'ICAYA ne sont pas cette fois au rendez-vous. L'occasion était belle pour les Maxis de la dernière course autour du monde en équipage, écartés de la fête tropézienne qui exclut tous les bateaux sponsorisés, de faire leur apparition dans le port avec la Rothmans Yachting Cup, disputée du 26 au 30 septembre, en prélude à la Nioulargue.

Créée pendant la dernière Whitbread, l'OMYA (Offshore Maxi Yacht Association), qui regroupe les skippers, les propriétaires et les représentants des commanditaires de ces voiliers, a mis sur pied la Maxi Yacht World Cup afin de ne pas laisser ces bateaux à quai entre deux tours du monde. Cette épreuve disputée de juin à octobre comprenait cette année sept courses de longue distance ou de liaison et quatre semaines de régates (Palma, Porto-Cervo, Saint-Tropez et Monaco).

« *Ces régates sont à la Whitbread ce que les critériums sont au Tour de France*, explique Pierre Fehlmann, skipper de *Merit* et président de l'OMYA. *Cela permet au public qui a rêvé à nos bateaux pendant la course autour du monde de les voir manœuvrer de près. Mais notre ambition est aussi de participer à des courses plus classiques comme la Transat des Alizés* [3 février 1991], *le Tour de l'Europe* [12 mai], *la Fastnet* [3 août] *ou encore la Route de la découverte entre l'Italie et l'Amérique en 1992.* »

Force et agilité

Les centaines d'embarcations sorties dans le golfe de Saint-Tropez pour assister aux régates entre *Safilo*, l'ex-*Steinlager* vainqueur des six étapes de la Whitbread et racheté depuis par l'industriel italien Georgio Falk, *Merit* (Pierre Fehlmann) et *Rothmans* (Lawrie Smith), respectivement troisième et quatrième de cette grande boucle, *Defender* (Serge Guilhaumont) et *Charles Jourdan* (Sandro Buzzi), démontraient l'intérêt de cette initiative, mais le grand privilège était de participer à la course à bord d'un de ces monstres des océans.

A quai, ces bateaux, construits au maximum de la jauge IOR (International Offshore Rules) appliquées aux monocoques de compétition, impressionnent déjà par leur longueur de 70 pieds (24,40 mètres) ou la hauteur des mâts, de 30 à 35 mètres, visibles de loin par dessus les maisons qui ceinturent le port. Mais le plus impressionnant peut-être, ce sont les bruits sourds émis par ces monstres de 25 à 30 tonnes, giflés par la mer et le vent. Le bruit d'une bastaque qui supporte de 15 à 20 tonnes de pression lors des virements de bord. Celui du mât au pied duquel la pression peut monter jusqu'à 80 tonnes si la mer est formée.

Le plus surprenant, c'est aussi ce mélange de force et d'agilité manifesté par la vingtaine d'équipiers de *Rothmans* pour hisser en quelques secondes un génois de 170 mètres carrés ou abattre et rentrer aussitôt dans la soute un spinnaker de 220 mètres carrés, pour manœuvrer le kilomètre de gréement courant du bord ou mouliner les winches à se rompre le cœur. « *La régate sur un Maxi, c'est la guerre* », déclarait récemment l'Américain Bill Koch (*Matador*) à *Régates*. Mais cette agitation très coordonnée contraste avec le calme du skipper Lawrie Smith, qui n'éprouve même pas le besoin d'élever la voix pour commander la manœuvre et ponctue le plus souvent ses ordres par... « *please* ».

G. A.

Les résultats

ATHLÉTISME

100 km de Millau

Classement. – 1. Bellocq (La Celle-Saint-Cloud), les 100 km en 6 h 28 min1 s ; 2. Rossetti (Havelange), 7 h 39 min1 s ; 3. Garcia (Aunes), 7 h 45 min s.

AUTOMOBILISME

Grand Prix d'Espagne de formule 1

Classement. – 1. Alain Prost (Fra., Ferrari), les 307,914 km en une heure 48 min 1 s 461 (à la moyenne de 171,025 km/h) ; 2. Nigel Mansell (G-B, Ferrari), à 22 s 064 ; 3. Alessandro Nannini (Ita., Benetton) à 34 s 874 ; 4. Thierry Boutsen (Bel., Williams) à 43 s 296 ; 5. Riccardo Patrese (Ita., Williams) à 57 s 530 ; 6. Aguri Suzuki (Jap., Larrousse) à 1 m 03 s 728.

Championnat du monde des pilotes (après quatorze courses). – 1. Ayrton Senna (Bré.) 78 pts ; 2. Alain Prost (Fra.), 69 ; 3. Gerhard Berger (Aut.), 40 ; 4. Nigel Mansell (G-B), 31 ; 5. Thierry Boutsen (Bel.), 30 ; 6. Nelson Piquet (Bré.), 26.

BOXE

Championnats d'Europe

Le Français Thierry Jacob est devenu, dimanche 30 septembre à Calais (Pas-de-Calais), champion d'Europe des poids coq en battant, aux points en douze reprises, le Britannique Duke McKenzie.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division

*Brest b. Caen	5-0
*Montpellier b. Nice	3-0
*Cannes et Toulouse	0-0
Auxerre b. *Toulon	3-2
*Saint-Etienne et Bordeaux	0-0
*Sochaux et Lille	0-0
*Paris-SG et Nantes	1-1
Metz b. *Rennes	2-0
*Nancy b. Lyon	2-0
Marseille b. *Monaco	3-1

Classement. – 1. Marseille, 18 pts ; 2. Auxerre, 16 ; 3. Brest et Monaco, 13 ; 5. Montpellier, Paris-SG, Metz, Lille et Lyon, 12 ; 10. Caen, Nantes et Bordeaux, 11 ; 13. Cannes et Toulouse, 10 ; 15. Nice et Nancy, 9 ; 17. Toulon, 8 ; 18. Sochaux, Saint-Etienne et Rennes, 7.

Deuxième division

GROUPE A

*Strasbourg b. Chaumont	6-0
Valenciennes b. *Martigues	2-1
Dijon b. *Nîmes	2-1
*Istres b. Annecy	1-0
*Avignon b. Gueugnon	3-0
*Ajaccio et Mulhouse	0-0
Alès b. *Louhans-Cuiseaux	1-0

Classement.-1. Bastia, 16 pts ; 2. Valenciennes et Istres, 15 ; 4. Alès et Dijon, 14.

GROUPE B

*Beauvais et Red Star	1-1
Guingamp b. *Créteil	3-1
*Saint-Seurin et Reims	1-1
Laval b. *Rouen	4-2
Le Havre b. *La Roche-sur-Yon	2-0
Niort b. *Le Mans	2-0
*Bourges et Tours	1-1
*Lens et Saint-Quentin	2-2

Classement. – 1. Red Star, 18 pts ; 2. Le Havre, 16 ; 3. Angers, 15 ; 4. Beauvais, 14 ; 5. Guingamp, 13.

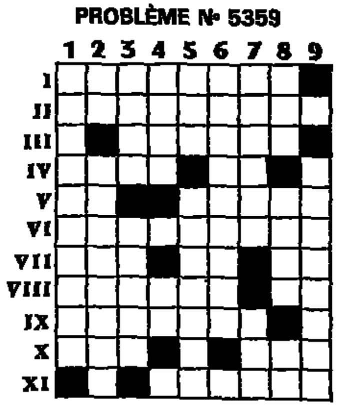
RUGBY

Match international

A Twickenham (Ang), samedi 29 septembre, l'équipe d'Angleterre a battu la sélection des Barbarians 18-16.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5359



HORIZONTALEMENT

I. Peut faire le mort après avoir ouvert. – II. Elles ont de l'estomac mais elles sont nulles en politique. – III. Cri de celui qui s'est fait pincer. – IV. Quand il y en a, c'est un peu fort. Fleuve. – V. Protège une phalange. Serrée par des gens qui veulent assurer leur salut. – VI. Pas très remuants. – VII. On y trouve un beau pavillon. Coule dans le Nord. Préposition. – VIII. Fait partie des affaires étrangères. Donné par le chef. – IX. Quand elles éclatent, on peut descendre dans la rue. – X. Terre. Un peu piquant quand il est frais. – XI. Dans une position confortable.

VERTICALEMENT

1. Ce n'est pas seulement en avril qu'elles ne doivent pas se découvrir d'un fil. – 2. Cours élémentaire. Tout au bout de la portée. – 3. Aussi familier. Pouvait protéger le bidet. – 4. Pas clairsemés. Dans l'alternative. – 5. Parasite. Comme des bêtes dont on ne peut pas dire qu'on ne peut pas les sentir. – 6. S'il n'est pas indirect, peut nous en mettre plein la vue. – 7. Un poète populaire allemand. Parfois admiré au zoo. – 8. Crie comme une bête. Parfois remué avec la terre. Bout de bois. – 9. Peut être utile quand on veut que les choses restent à leur place.

Solution du problème n° 5358

Horizontalement

I. Polisseur. Niais. – II. Arôme. Epingle. – III. Laticlave. Eté. – IV. Et. Atelier. Or. – V. Fenaison. Uélé. – VI. Ru. Toc. Tapisser. – VII. Erre. Asseau. – VIII. Outre. Diluer. – IX. Icare. Stère. Né. – X. Eon. Ta. Es. Socle. – XI. Ringards. Rein. – XII. Fée. Euterpe. Et. – XIII. If. Note. Tisseur. – XIV. Décibels. Lit. Ré. – XV. Erié. Ans. Esse.

Verticalement

1. Palefrenier. Ide. – 2. Orateur. Coiffer. – 3. Lot. Roanne. Ci. – 4. Imitateur. Génie. – 5. Sec. Io. Téta. Ob. – 6. Lascar. Arêtes. – 7. Erato. Ses. Duel. – 8. Vents. Test. Sa. – 9. Réel. Aèdes. Et. – 10. Impair. Grils. – 11. Niée. Iules. Psi. – 12. Intrus. Oreste. – 13. Age. Essence. – 14. Il. Olé ! Relieurs. – 15. Sèvrera. Entrée.

GUY BROUTY

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– Elisabeth DALLO
et
Gérard PAINCHAULT,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Mélanie,

le 7 septembre 1990.

34, rue du Plateau,
75019 Paris.

– Valérie
DUMEIGE VEYRIN FORRER,
Christophe VEYRIN FORRER,
et Raphaël

ont la joie d'annoncer la naissance de

Ulysse,

le 26 septembre 1990.

71, avenue Mozart,
75016 Paris.

Mariages

– Nadalette LA FONTA
et
Jacques SIX

sont heureux d'annoncer leur mariage célébré à Paris, dans l'intimité, le samedi 29 septembre 1990.

109, boulevard de Sébastopol,
75002 Paris.
Tél. : 42-36-25-45.

Décès

– Mme Colette Arnaud-Fradin,
son épouse,
M. et Mme Aristide Arnaud,
ses parents,
Mlle Brigitte Arnaud,
sa sœur,
Toute sa famille,
Tous ses collaborateurs,
ont l'immense douleur de faire part de la disparition subite de

Christian ARNAUD,
urbaniste, professeur,

survenue en son domicile, le 25 septembre 1990, à l'âge de quarante-huit ans.

La cérémonie, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, a eu lieu le 29 septembre, dans l'intimité.

10-12, rue de Bièvre,
75005 Paris.
67, rue Vergniaud,
75013 Paris.

– Nous apprenons le décès de

Jean BOERSCH,

survenu à La Haye-Pesnel (Manche), le 18 septembre 1990.

[Jean Boersch était entré au *Monde* en 1953 au service électricité de notre journal, situé alors rue des Italiens. Il prendra la direction de ce service avant d'être nommé chef des services travaux peu de temps avant de prendre sa retraite en 1975. Il laisse le souvenir d'un homme affable, très attaché à son journal.

Nous adressons à sa famille notre confraternelle amitié.]

– Mme Jean Cuisinier,
M. et Mme Jean-Baptiste Cuisinier,
M. et Mme Philippe Magarshack,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean CUISINIER,
officier de la Légion d'honneur,
ancien directeur général adjoint
de Spie-Batignolles,

survenu le 17 septembre 1990, dans sa soixante-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 19 septembre, à Genillé (Indre-et-Loire).

Une messe sera célébrée le 5 octobre, à 11 heures, en l'église Notre-Dame, à Versailles.

11, rue du Général-Pershing,
78000 Versailles.

– Le conseil d'administration,
La direction générale
Et l'ensemble du personnel de Spie-Batignolles,
ont le regret de faire part du décès de

M. Jean CUISINIER,
ancien directeur général adjoint
de Spie-Batignolles,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 17 septembre 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Une messe sera célébrée à son intention le 5 octobre, à 11 heures, en l'église Notre-Dame, de Versailles.

Spie-Batignolles,
Parc Saint-Christophe,
10, avenue de l'Entreprise,
95863 Cergy-Pontoise Cedex.

– Mme Michel Demoulin,
son épouse,
François, Pierre-Yves et Valérie, Vincent et Anne-Sophie, Xavier,
ses enfants,
Laure et Loïc,
ses petits-enfants,
M. et Mme Pierre Demoulin,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel DEMOULIN,

survenu le 27 septembre 1990, à l'âge de soixante-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 2 octobre, à 10 h 45, en l'église Notre-Dame de Bellevue de Meudon.

– Mme Madeleine Derouet,
sa fille,
a la douleur de faire part du décès de

Mme Louis DEROUET,
née Yvonne Massard,

survenu le vendredi 28 septembre 1990, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, aux Myosotis, Passais-la-Conception (Orne).

Le service religieux sera célébré mardi 2 octobre, à 15 heures, en l'église de Saint-Ouen-de-Mimbré (Sarthe). Sans visite.

147, rue Armand-Sylvestre,
92400 Courbevoie.

– Mme Noëlle Dornoy,
Ses enfants,
Petits-enfants,
Parents
Et proches,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Jean-Marie DORNOY,
médecin général inspecteur,

le 26 septembre 1990.

– Andrée Fourdan,
son épouse,
Josette et Yves Mouly,
ses enfants,
Philippe Mouly
et Nathalie Franchesquin,
François et Agathe Mouly,
ses petits-enfants,
font part du décès de

Marcel FOURDAN,

survenu le 27 septembre 1990, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Il sera inhumé à Arcueil, le 2 octobre 1990.

18, rue Lénine,
94110 Arcueil.
63, rue du Chemin-Vert,
75011 Paris.

– Jacqueline, Philippe, Olivier, Dominique, Michèle, Isabelle, Agnès, Pierre, Vincent, Nathalie,
Leurs conjoints
Et leurs enfants,
ont le chagrin d'annoncer la mort de

Pierre LECARME,
ancien professeur
au lycée Champollion.

La cérémonie aura lieu en l'église Saint-André, à Grenoble, jeudi 4 octobre 1990, à 14 heures.

« Et ne te crois pas seul, même si tu crois n'avoir pas de réponses. »

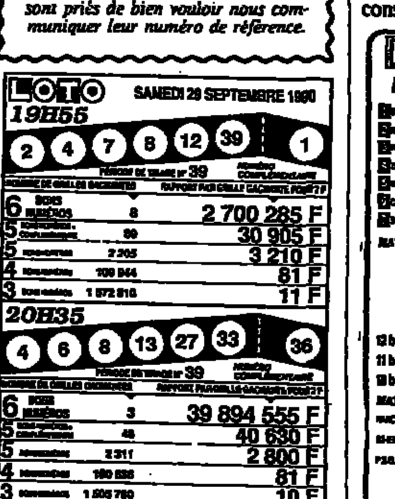
Anniversaires

– En mémoire de

M. Pierre Louis
LAJUGIE de LA RENAUDIE,

décédé le 2 octobre 1984.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.



JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 29 septembre 1990 :

DES DÉCRETS

– N° 90-867 du 28 septembre 1990 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement des instituts universitaires de formation des maîtres.

– N° 90-871 du 28 septembre 1990 portant réaménagement des taxes applicables aux journaux et écrits périodiques (régime intérieur et régime international).

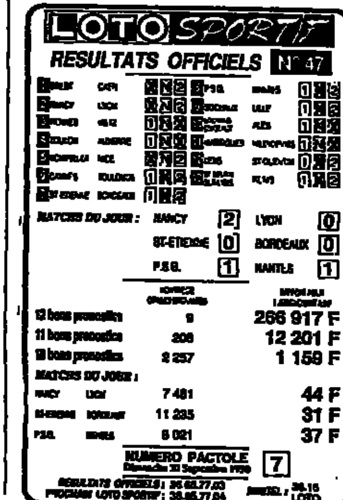
– N° 90-872 du 27 septembre 1990 portant application de la loi n° 88-1138 du 20 décembre 1988 modifiée, relative à la protection des personnes qui se prêtent à des recherches biomédicales et modifiant le code de la santé publique (deuxième partie : Décrets en Conseil d'Etat).

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 30 septembre 1990 :

DES DÉCRETS

– N° 90-879 du 28 septembre 1990 modifiant certaines dispositions des livres II, III et IV (nouveaux) du code rural.

– N° 90-880 du 28 septembre 1990 modifiant le code de la construction et de l'habitation.



AGENDA

LUNDI 1er OCTOBRE

CINÉMAS

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; *Paramount Opéra*, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; *14 Juillet Odéon*, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; *Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40)* ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *Les Nation, 12e (43-43-04-67)* ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e *(45-22-46-01)*.

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e *(45-63-16-16) ; UGC Opéra*, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

L'AUTRICHIENNE *(Fr.)* : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BAD INFLUENCE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e *(45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e* (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ *(A., v.o.)* : *Cinoches*, 6e (46-33-10-82).

BIENVENUE AU PARADIS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; *Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38)* ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe *Montparnasse*, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé *Montparnasse, 14e (43-20-12-06)* ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

COMME UN OISEAU SUR LA BRANCHE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-*Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz*, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; *UGC Convention, 15e* (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, *Salle G. de* Beauregard, 6e (42-22-87-23).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

CRY-BABY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DADDY NOSTALGIE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC *Montparnasse, 6e* (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC *Lyon Bastille*, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

DE HOLLYWOOD A TAMANRASSET (Fr.-Alg., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOCTEUR PETIOT *(Fr.) : Ciné Beaubourg*, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC *Lyon Bastille*, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; *Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le* Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FAUX ET USAGE DE FAUX (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., *v.o.) : Utopia Champollion*, 5e (43-26-84-65).

FULL CONTACT (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA GLOIRE DE MON PÈRE *(Fr.)* : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-*31-56-86) ; Gaumont Parnasse*, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 *(A., v.o.) : Forum* Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, *13e (43-31-56-86) ; Mistral*, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

ILS VONT TOUS BIEN (It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; *Pathé Impérial*, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet *Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f.* : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont *Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé* Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Ambassade, *8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e* (43-27-52-37).

NUIT D'ÉTÉ EN VILLE *(Fr.) : Pathé* Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

LE PRÉDESTINÉ (Isr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

48 HEURES DE PLUS (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé *Montparnasse, 14e (43-20-12-06)* ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

RÊVES *(Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse*, 6e (43-26-58-00) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

ROBOCOP 2 (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; *George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex*, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

S'EN FOUT LA MORT *(Fr.)* : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE SYNDROME DE L'ESPION *(Fr.)* : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e *(45-44-57-34)*.

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

TOUT POUR RÉUSSIR *(A., v.o.)* : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

TROIS ANNÉES (Fr.) : Gaumont *Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont* Parnasse, 14e (43-35-30-40).

TU MI TURBI (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Le Triomphe, *8e (45-74-93-50)*.

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; *Fauvette*, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; *Gaumont Convention*, 15e (48-28-42-27).

LES FILMS NOUVEAUX

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE. Film soviétique de Vitali Kanevski, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e *(47-07-28-04) : La Bastille*, 11e (43-07-48-60).

DICK TRACY. Film américain de Warren Beatty, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e *(42-25-10-30) ; Pathé Marignan*-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; *v.f. : Rex (le Grand Rex)*, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e *(43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e* (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HALFAOUINE. *Film franco-tunisien* de Férid Boughedir, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; *La Bastille*, 11e (43-07-48-60) ; *Sept Parnassiens, 14e* (43-20-32-20).

NON OU LA VAINE GLOIRE DE COMMANDER. Film portugais de Manoel de Oliveira, v.o. : Forum Orient Express, *1er (42-33-42-26)* ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

PLEIN FER. Film français de Josée Dayan : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LE SIXIÈME DOIGT. Film franco-ivoirien d'Henri Duparc : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; *Publicis Saint-Germain*, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont *Convention, 15e (48-28-42-27)* ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

VOIR L'ÉLÉPHANT. Film français de Jean Marboeuf : Gaumont Les *Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont* Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e *(43-35-30-40)*.

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) 12 h 20.

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 20 h 40.

ANNE TRISTER (Can.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 20 h.

CASABLANCA *(A., v.o.) : Saint-*Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 15.

LA CITÉ DES FEMMES *(It., v.o.)* : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) 13 h 25, 15 h 10, 17 h, *18 h 45, 20 h 30*, 22 h 15.

LE CUIRASSÉ POTEMKINE (Sov.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 19 h 30.

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 22 h.

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, *6e (43-26-58-00)*.

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) 14 h, 16 h 10, 19 h 50, 22 h.

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) *14 h*.

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 14 h.

DODE'S CADEN (Jap., v.o.) : Saint-*Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h*.

DROLE DE DRAME (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) 20 h.

ET VOGUE LE NAVIRE *(Fr.-It., v.o.)* : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 21 h.

FANTASIA (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 14 h.

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 21 h.

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-*91-68) 13 h 40*.

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h.

L'HOMME BLESSÉ (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 40.

LES INCORRUPTIBLES *(A., v.o.)* : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.f.) : Grand Pavois, *15e (45-54-46-85) 15 h 30*.

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h.

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Studio Galande, 5e *(43-54-72-71)* 18 h *20*.

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 15 h 40.

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA *(Fin., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01)* 19 h 10.

LOLITA (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 21 h.

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., *v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85)* 22 h 30.

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h 45.

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 15.

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 14 h.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 20 h.

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) *22 h* 15.

NOCE BLANCHE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 21 h.

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30.

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 18 h.

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : *Saint-Lambert*, 15e (45-32-91-68) 15 h 15.

PERFORMANCE (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 19 h 30.

PINOCCHIO ET L'EMPEREUR DE ***LA NUIT*** *(A., v.f.) : Saint-Lambert*, 15e (45-32-91-68) 13 h 40.

THÉATRES

ACCATONE 19 (46-33-86-86). La Charge des centaures : 21 h.

AKTÉON-THÉATRE *(43-38-74-62)*. Un vent d'air show : 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Dans la nuit : 20 h 30.

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA ***SALPÊTRIÈRE*** *(42-40-68-68). Comme* François qui venait d'Assise : 18 h. Le Petit Pauvre : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Le Médecin *volant, suivi du Médecin malgré lui* : 20 h 30.

CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR D'ART DRAMATIQUE (42-46-12-91). Bête de style : 19 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Bon week-end Monsieur Bennett : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). San Antonio : 20 h 15. Les Bidochons, histoire d'amour : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : *20 h 30*. Les *Chasseurs en exil* : 21 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Paroles : 18 h 30. Théâtre noir. *Le Petit Prince : 18 h 45. La Comédie du* paradoxe : 20 h. Mélodie de Varsovie : 21 h 30. Théâtre rouge. Oh! Elle est magni-fi-que : Andy Warhol : 20 h. Huis clos : 21 h 30.

MARAIS *(42-78-03-53). Une répétition* au théâtre du crime : 21 h.

NOUVEAU THÉATRE ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Journal et Il était une fois à la gare Un mois de la *Pologne à Paris : 20 h 30*.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (42-02-27-17). Les Démons : 20 h 30. Laurent Violet : 21 h 45.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Archibald : 20 h 45.

THE SWEENY (46-33-28-12). *Marie and Bruce* : 20 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR-BELLE DE MAI (48-05-67-89). Trois mois de prison : 20 h 30.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). *Le Vol nuptial des mouches mâles sous* les lustres : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Pour en finir avec le XXe siècle : 21 h.

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

AU SECOURS... TOUT VA MIEUX. Théâtre de Paris (48-78-52-22) (dim., lun.), 20 h 45 ; 17 h et 21 h, sam. (26).

AU SPLENDID C'EST VALÉRIE LEMERCIER. Splendid Saint-Martin (42-08-21-93) (dim., lun.), 20 h 30 (26).

C.A. VINCENNES. Théâtre Daniel-Sorano (48-08-60-83) (dim. soir, lun., mar.), 21 h mer., jeu., ven. ; 18 h, dim. (26).

LA COMÉDIE DU PARADOXE. Lucernaire Forum. Centre national d'art et d'essai (45-44-57-34) (dim.), 20 h (26).

LA TEMPETE. Bouffes du Nord *(42-39-34-50) (dim., lun.), 20 h 30* ; 15 h, sam. (27).

OH ! ELLE EST MA-GNI-FI-QUE : ANDY WARHOL. Lucernaire Forum, Centre national d'art et d'essai (45-44-57-34) *(dim.), 20 h (27)*.

DANS LA NUIT. Arcane (43-38-19-70) (dim. soir, jeu), 20 h 30 ; 17 h, dim. (28).

ELLE. Théâtre de Gennevilliers, *salle I (47-93-26-30) (dim. soir, lun.)*, 21 h ; 16 h, dim. (28).

L'HUMOUR EN COIN. Deux Anes (46-06-10-26) (dim. soir, lun.), 21 h, ven., sam., mar ; 15 h 30, dim. (28).

JOJO. *Paris-Villette* (42-02-02-68) (dim. soir, lun.), 21 h ; 16 h 30, dim. (29).

JOURNAL ET IL ÉTAIT UNE FOIS A LA GARE. Nouveau Théâtre Espace *Acteur (42-62-35-00), 20 h 30, lun.* (1).

ALICE OU DE L'AUTRE COTÉ DU MIROIR. Le Plessis-Robinson. Amphithéâtre Pablo-Picasso (45-30-45-29), 21 h, *jeu., ven., sam.* ; 17 h, mer., dim. (2).

BÉRÉNICE. Théâtre de l'Est parisien (43-64-80-80) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; 19 h, jeu. ; 15 h, dim. (2).

LE CANAPÉ BLEU. *Théâtre du* Tambour royal (48-06-72-34) (dim. soir, lun.), 19 h 45 ; 16 h, dim. (2).

CATHERINE ZARCATE

RACONTE BAZAR DE NUIT. *Petit* Montparnasse (43-22-77-30), 21 h, mar. (2).

LA DOUBLE INCONSTANCE. Cité Internationale universitaire (45-89-38-69) (dim., lun.), 20 h 30 (2).

DRACULA-ROCK. Bateau-théâtre « Docteur Paradis » (42-08-68-89) (dim. soir, lun.), 21 h ; 16 h, sam., dim. (2).

ECCHYMOSES. Vincennes. International visual théâtre (43-65-63-63), 21 h, mar. (2).

LA FARCE ENFANTINE DE LA TETE DU DRAGON. Théâtre en actes (43-57-35-13) (dim.), 20 h 30 (2).

LA FONCTION. Studio des Champs-Elysées (47-23-35-10) (dim. *soir, lun.), 20 h 30 ; 17 h, sam.* ; 15 h, dim. (2).

LES FOURBERIES DE SCAPIN. Théâtre des Amandiers de Nanterre (47-21-18-81) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; 16 h, dim. (2).

LIEBELEI. Aktéon-Théâtre (43-38-*74-62) (dim. soir, lun.), 20 h 30* ; 16 h, dim. (2).

LILIOM. Cartoucherie Théâtre de la Tempête, salle II (43-28-36-36) (dim. soir, lun.), 21 h ; 16 h 30, dim. (2).

LA NONNA. Théâtre national de la Colline (43-66-43-60) (dim. soir, lun.), *20 h 30 ; 15 h 30, dim.* (2).

LES PALMES DE M. SCHUTZ. Mathurins (42-65-90-90) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; 17 h, sam. ; 15 h, dim. (2).

SÉQUENCES DE VIES SUSPENDUES « SUSPENDED LIFE ». Amandiers de Paris (43-66-42-17), 20 h 30, mar. (2).

THÉATRE YIDDISH EN LANGUE FRANÇAISE. Athénée-Louis Jouvet, salle C. Bérard (47-42-67-27) (dim., lun.), *20 h 30, mer., jeu., ven., sam.* ; 18 h 30, mar. (2).

UNE HISTOIRE DE LA MAGIE. Métamorphosis, Canal Saint-Martin (42-61-33-70) (dim. soir, lun.), 21 h ; 15 h, mer., sam., dim. (2).

PARIS EN VISITES

MARDI 2 OCTOBRE

« Le Louvre, son histoire, vestiges de deux enceintes et de trois tours », 10 h 30, angle rue de Rivoli et rue de Marengo (Paris *autrefois*).

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 10 h 30, 1, rue de Bellechasse, *sous* l'éléphant (M. Pohyer).

« Au Musée d'Orsay : symbolisme et peintres mondains », 11 heures, vestiaire collectivités, à gauche de l'entrée (G. Marbeau-Caneri).

« Le *post-impressionnisme au* Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant.

« *Hôtels* et jardins du faubourg Saint-Germain », 15 h 30, métro Solferino (P.-Y. Jaslet).

« Hôtels et jardins du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (*Résurrection du* passé).

« La Villette : un parc urbain du *vingt et unième siècle* », 15 heures, métro Pantin, sortie parc de La Villette (Paris et son histoire).

« *Histoire* de la franc-maçonnerie, des origines à *nos jours* », 15 heures, devant l'entrée du Musée du Grand Orient, 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les passages *couverts autour du* Palais-Royal », 15 heures, devant la Comédie-Française (Approche de l'art).

« Le café Procope », 16 heures, 13, rue de l'*Ancienne-Comédie* (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

Maison des mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 h 30 : « Cycle la *préhistoire* : de Lucy à l'écriture », par F. Surmely (Clio - Les amis de l'histoire).

Salle Psyché, 15, rue Jean-Jacques-Rousseau, 15 heures : « L'amour et la guérison », par S. Belfaud (Usfipes).

Le Forum, 104, rue de Vaugirard, 20 heures : « *Le rôle* du cerveau dans la structuration de l'être humain et les relations humaines (suite). II : « Apprendre », par J. Barbin (CREHE).

146, rue Raymond-Losserand, 20 h 15 : « Vaincre la migraine par hypnose », par D. Varma. Entrée libre (Soleil d'or).



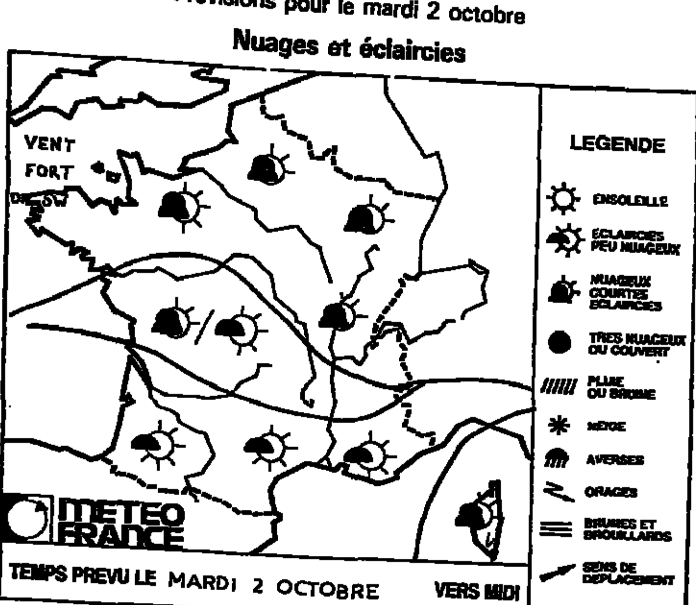


AGENDA

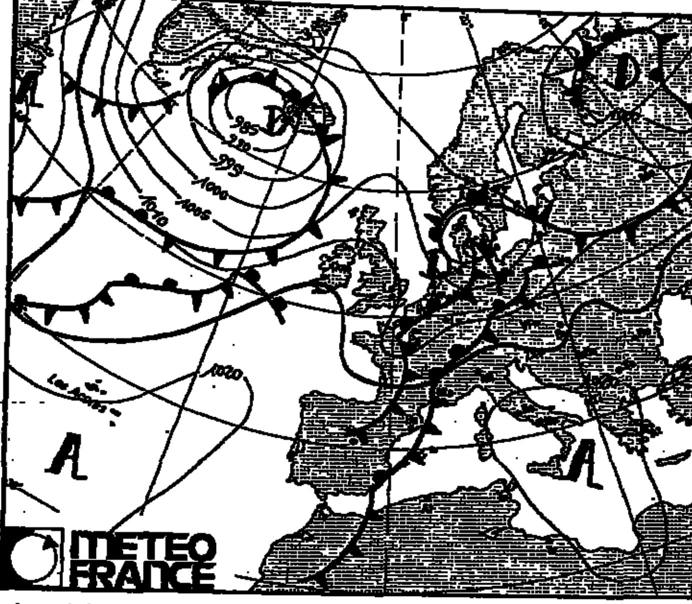
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le mardi 2 octobre

Nuages et éclaircies



SITUATION LE 1er OCTOBRE 1990 A 0 HEURE TU



La moitié sud du pays sera très largement ensoleillée de mercredi à vendredi. Le Nord par contre, sera traversé d'ouest en est par un front atténué mercredi et jeudi. Ce dernier donnera des passages nuageux mais très peu de pluie. A l'arrière le soleil brillera à nouveau très largement comme sur le Sud.

Mercredi 3 octobre : Nuageux dans le Nord-Ouest, larges éclaircies ailleurs.

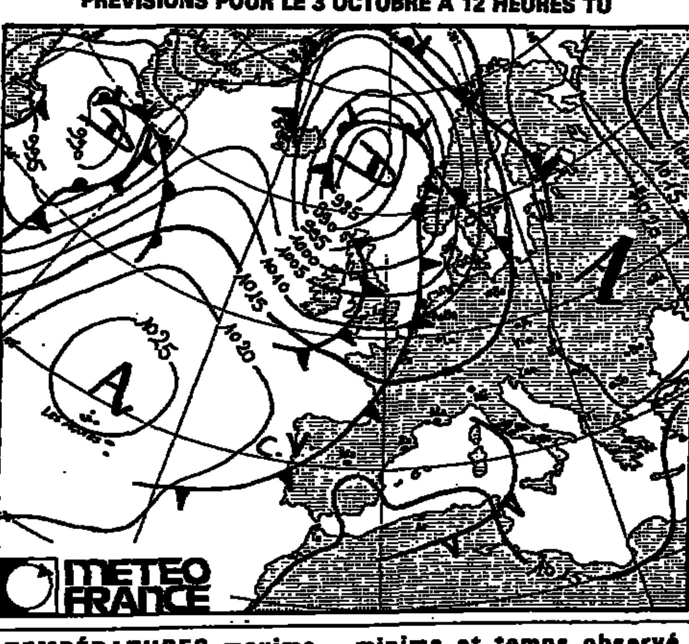
Le ciel sera très nuageux à couvert dès le matin sur la Bretagne et le Cotentin. Il pleuvra faiblement. En cours de journée ces nuages se décaleront vers l'Est et se situeront le soir des Pays de Loire à la Normandie et au Nord. Ils deviendront progressivement moins denses et n'occasionneront plus de précipitations si ce n'est quelques gouttes sur les côtes de la Manche. Sur la Bretagne des éclaircies se développeront à nouveau en fin de journée.

A l'avant, jusqu'aux Ardennes, au Bassin Parisien, au Centre et au Poitou, après une matinée bien ensoleillée, le ciel deviendra nuageux.

Sur toutes les autres régions le soleil sera largement prédominant. A noter toutefois les formations brumeuses le matin, en particulier vers le Nord-Est, ainsi que quelques passages nuageux résiduels en Provence-Côte-d'Azur et en Corse en début de journée.

Températures minimales : généralement comprises entre 9 et 13 degrés, localement 15 degrés vers la Méditerranée et en Bretagne. Températures maximales : sur la moitié nord elles seront voisines de 18 à 21 degrés, sur la moitié sud elles atteindront souvent 23 degrés, voire 25 degrés près de la Méditerranée et au pied des Pyrénées.

PRÉVISIONS POUR LE 3 OCTOBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 1er-10-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 30-9-90 à 6 heures TU et le 1er-10-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	24	15	P
BIARRITZ	28	18	A
BORDEAUX	28	18	A
BOURGES	23	17	P
BREST	19	11	C
CAEN	24	15	C
CHERBOURG	19	13	C
CLERMONT-FER.	26	18	C
DIJON	24	16	P
GRENOBLE SM-H	24	15	O
LILLE	21	13	P
LIMOGES	23	15	P
LYON	24	17	N
MARSEILLE-MAR.	22	21	C
NANCY	24	16	A
NANTES	23	16	P
NICE	20	17	C
PARIS-MONTS	22	16	P
PAU	30	16	P
PERPIGNAN	30	19	C
RENNES	22	16	P
ST-ETIENNE	25	17	C
STRASBOURG	24	16	A
TOURS	23	16	P
TOULOUSE	28	18	N
POINTE-A-PITRE	33	22	D

ÉTRANGER			
ALGER	36	20	N
AMSTERDAM	19	14	C
ATHÈNES	25	14	D
BANGKOK	33	25	N
BARCELONE	26	19	N
BELGRADE	27	11	D
BERLIN	19	16	P
BRUXELLES	19	13	P
LE CAIRE	31	19	D
COPENHAGUE	14	12	P
DAKAR	31	26	D
DELHI	33	25	D
DJERBA	28	23	D
GENÈVE	21	16	-
HONGKONG	30	26	D
ISTANBUL	21	12	D
JÉRUSALEM	25	15	D
LISBONNE	25	17	D
LONDRES	21	7	N
LOS ANGELES	24	17	D
LUXEMBOURG	19	17	O
MADRID	24	14	N
MARRAKECH	33	20	D
MEXICO	25	11	B
MILAN	18	15	P
MONTRÉAL	17	8	P
MOSCOU	13	2	D
NAIROBI	25	16	C
NEW-YORK	26	17	O
OSLO	14	6	C
PALMA-DE-MAJ.	30	18	N
PÉKIN	22	8	D
RIO-DE-JANEIRO	24	21	C
ROME	24	14	D
SINGAPOUR	30	24	C
STOCKHOLM	11	4	C
SYDNEY	19	12	N
TOKYO	21	18	D
TUNIS	30	20	D
VARSOVIE	14	11	P
VENISE	20	11	C
VIENNE	22	13	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 1er octobre

TF 1

20.35 Variétés : Stars 90. Emission présentée par Michel Drucker. Avec Mme Robyn Astaire, Jean Rochefort, Yves Duteil, Florent Pagny, Alain Chamfort...
22.35 ▶ Magazine : Santé à la Une. Présenté par Robert Namias et Anne Barrère. Les médecines douces. *Homéopathie, acupuncture, ostéopathie, méso-thérapie... 30 % des Français utiliseraient les médecines « alternatives ».*
0.05 Magazine : Minuit sport.
0.40 Journal, Météo et Bourse.
1.00 TF 1 nuit.

A 2

20.40 Théâtre : On dînera au lit. Pièce de Marc Camoletti, avec Jacques Balutin, Bernard Menez, Daniel Prévost. *Une femme trompée cherche à se venger. Vaudeville.*
22.40 Magazine : Les années 90. Le déclin de l'Amérique ? De Peter Stuart. *Des images d'archives, des interviews... pour comprendre les Etats-Unis d'aujourd'hui.*
23.40 Journal et Météo.
0.00 Feuilleton : Sang et honneur (3e épisode).

FR 3

20.40 Cinéma : Julie pot de colle. ■ Film français de Philippe de Broca (1976). Avec Marlène Jobert, Jean-Claude Brialy.
22.10 Journal et Météo.
22.30 ▶ Océaniques : Le vieil homme, le désert et la météorite : Théodore Monod, de Karel Procop (2e partie) ; Mémoires du XXe siècle : Maurice Nadeau.
0.25 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Moonraker. ■ Film franco-britannique de Lewis Gilbert (1979). Avec Roger Moore, Lois Chiles, Michael Lonsdale.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Lady Paname. ■■ Film français d'Henri Jeanson (1949). Avec Louis Jouvet, Suzy Delair, Henri Guigol.
0.25 Cinéma : Attends-moi au ciel. ■ Film espagnol d'Antonio Mercero (1987). Avec Pepe Soriano, José Sazatornil, Chus Lampreave (v.o.).
1.55 Télé maisons. La famille fait son cinéma. Vidéo amateurs.

LA 5

20.40 Cinéma : Le professeur s'en va-t-en guerre. □ Film franco-italien de Steno (1989). Avec Bud Spencer, Denis Carvil, Raymond Pellegrin.
22.20 Série : Jack Killian, l'homme au micro. De Thomas Carter, avec Gary Cole, Wendy Kilbourne.
23.20 Magazine : Arrêt sur image.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Les cinq dernières minutes (rediff.).

M 6

20.35 Cinéma : Nimitz, retour vers l'enfer. ■ Film américain de Don Taylor (1980). Avec Kirk Douglas, Martin Sheen.
22.20 Série : Brigade de nuit.
23.15 Magazine : Venus.
23.45 Six minutes d'informations.
23.50 Magazine : Jazz 6. De Philippe Adler.

LA SEPT

20.00 Documentaire : Boulez XXe siècle (4).
21.00 Cinéma : Une affaire de femmes. ■■ Film français de Claude Chabrol (1988).
22.45 Court métrage : Interruption volontaire. De Pascaline Samar.
23.00 Documentaire : Georges Becker ou la passion des champignons. De Guylaine Guidez.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'histoire en direct. 24 janvier 1960 : Les barricades d'Alger.
21.30 Festival d'Avignon 1990. Cours de danse pour adultes et élèves avancés.
22.40 La radio dans les yeux.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Mad professor ou le reggae fou.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Châtelet) : Sinfonia da requiem, op. 20, de Britten ; Quatre derniers lieder, de R. Strauss ; Six épigraphes antiques, de Debussy (orchestration d'Ansermet) ; La valse, de Ravel, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. : Armin Jordan ; sol. : Julia Varady, soprano.
23.05 Poussières d'étoiles. Renseignements sur Apollon. Jessonda, ouverture, de Spohr ; Requiem, de Paisiello ; Sonate pour clavier en ré majeur, op. 106, de Hummel ; Symphonie no 1 en ut majeur, de Balakirev ; Concerto pour double orchestre à cordes, de Tippett.

Mardi 2 octobre

TF 1

14.25 Série : Commissaire Moulin.
16.05 Série : Tribunal.
16.35 Club Dorothée.
17.35 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.25 Jeu : Une famille en or. Animé par Patrick Roy.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Le bébête show.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.35 Sport : Football. Coupe d'Europe, en direct de Bordeaux. Bordeaux-Glenavon (Irlande).
22.40 Magazine : Ciel, mon mardi ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Thierry Lhermitte.
0.30 Journal, Météo et Bourse.
0.50 TF 1 nuit.

A 2

14.35 Série : Sentiments. Vol pour Istanbul, de Peter Duffell, avec Jenny Seagrove, Dinsdale Landen.
16.05 Feuilleton : Fabien de la Drôme. De Stellio Lorenzi (2e épisode).
17.00 Magazine : Giga. Série : Larry et Balki ; Reportages.
17.35 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot.
18.00 Magazine : Eve raconte. Jean Gabin (2e partie).
18.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
18.45 Série : Mac Gyver.
19.40 Divertissement : Drôles de têtes.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Les dossiers de l'écran : Betsy. ■ Film américain de Daniel Pétrie (1977). Avec Laurence Olivier, Katharine Ross, Robert Duvall.
22.40 Débat : Les batailles de l'automobile. Animé par Alain Jérôme. Avec Edith Cresson, ministre des affaires européennes ; Jean Panhard, ancien président des Etablissements Panhard-Levasseur ; Patrick Fridenson, historien de l'automobile ; Jean-Pierre Beltoise, ancien coureur automobile ; Philippe Bouvard, pour son livre *Cent voitures et sans regrets* ; Jean-Jacques Payan, directeur des programmes de recherches chez Renault.
23.40 Journal et Météo.
0.15 Magazine : Sans frontières. 30e Festival international de jazz d'Antibes-Juan-les-Pins, consacré à Jorge Ben.

FR 3

15.05 Feuilleton : L'or et le papier (15e épisode).
15.50 Variétés : Bons baisers de francofolies.
16.05 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.30 Allô Bibizz. Bouki ; Kimboo.
17.45 Série : La famille Fontaine.
18.15 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Magazine : Audit. Présenté par Paul Amar. Rôle et mission de l'armée dans le Golfe.
21.30 ▶ Magazine : Hors sujet. De Philippe Alfonsi et Michel Naudy.
22.25 Journal et Météo.
23.25 ▶ Documentaire : Traverses. Le rouge et le jaune.
0.15 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

15.20 Documentaire : Les allumés... L'homme et l'oiseau guerrier, de Sylvie Gilman.
15.55 Cinéma : Baptême. ■■ Film français de René Féret (1989). Avec Valérie Stroh, Jean-Yves Bertelot, Jacques Bonnafé.
18.00 Cabou cadin.
18.30 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
18.50 Top 50. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Eric Morena.
20.30 Cinéma : Mac et moi. ■ Film américain de Stewart Raffill (1989). Avec Jade Calegory, Christine Ebersole, Jonathan Ward.
22.05 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : Trop belle pour toi. ■■■ Film français de Bertrand Blier (1989). Avec Gérard Depardieu, Josiane Balasko, Carole Bouquet.
23.40 Cinéma : Razorback. ■ Film australien de Russel Mulcahy (1984). Avec Gregory Harrison, Arkie Whiteley, Bill Kerr (v.o.).
1.10 Cinéma : Les Mongols. ■ Film franco-italien d'André de Toth (1960). Avec Jack Palance, Anita Ekberg, Franco Silva.

LA 5

14.35 Série : L'enquêteur.
15.35 Série : Soko, brigade des stups.
16.30 Dessins animés. *Le monde enchanté de Lalabel ; Malicieuse Kiki ; Le retour du roi Léo ; Olive et Tom champions de foot ; Une vie nouvelle.*
18.30 Jeu : Télé-contact.
19.00 Journal images.
19.10 Jeu : Je compte sur toi.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Chinatown. ■■ Film américain de Roman Polanski (1974). Avec Jack Nicholson, Faye Dunaway, John Huston.
22.45 Magazine : Goool. De Pierre Cangioni.
23.50 Magazine : Ciné cinq.
0.00 Journal de minuit.

M 6

15.30 Variétés : Bleu, blanc, clip. Emission présentée par Valérie Pascale.
16.50 Série : Magnum.
17.35 Variétés : Tungstène. Emission présentée par Fatine.
18.05 Série : Campus show.
18.30 Jeu : Zygomusic. Présenté par Laurent Petitguillaume.
18.54 Six minutes d'informations.
19.00 Série : La fête à la maison.
19.25 Série : Roseanne.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm : La prisonnière des Cheyennes. De Lee H. Katzin, avec Christopher Connelly, Susan Dey. *Une jeune blanche veuve d'un indien et son fils.*
21.55 Téléfilm : Pompier de charme. De Robert Lewis, avec Nancy McKeon, Ed Lauter. *Une femme au feu.*
23.30 Six minutes d'informations.
23.35 Magazine : Ciné 6.
23.50 Musique : Boulevard rock'and hard.

LA SEPT

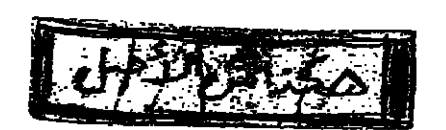
15.30 Cours d'italien (21).
16.00 Documentaire : La lutte libre. De François Reichenbach.
16.40 Documentaire : Kid Chocolate. De Gérard Chijona.
17.00 Téléfilm : Bleu marine. De Jean-Claude Riga.
18.15 Court métrage : Le miracle. De Philippe Brach.
18.30 Magazine : Dynamo.
19.00 Documentaire : Steve Lacy, lift the bandstand. De Peter Bull.
19.50 Danse : Le cirque de Seurat.
20.00 Documentaire : L'arrière-pays. De Guy Olivier.
20.50 Cinéma d'animation : Les habitants. D'Arthur Pelechian.
21.00 Magazine : Megamix.
22.00 Magazine : Dynamo.
22.30 Téléfilm : L'homme qui a vu l'ours. D'André S. Labarthe.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Manuel de Falla. 2. Les racines, la magie, le duende.
20.30 Archipel médecine. La santé en prison.
21.30 La violence familiale (rediff.).
22.40 Nuits magnétiques. Les petites ondes.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 22 septembre, par la Fondation Royaumont) : Chandos anthems, de Haendel, par le chœur et l'orchestre The Sixteen, dir. : Harry Christophers ; Sol. : Lynda Russel, soprano, Joseph Conwell, ténor.
23.05 Poussières d'étoiles.





BILLET

Budgets de crise

L'accord budgétaire tant attendu a donc été trouvé aux Etats-Unis. Ce que la seule raison n'avait pas réussi à faire depuis des mois, voire des années, la crise du Golfe l'a rendu possible en quelques semaines. Le président Bush a accepté des hausses d'impôts indirects dont la principale touche l'essence, produit vital du mode de vie américain. Il a par ailleurs renoncé à une réduction des taxes sur les plus-values, jugée par l'opposition démocrate particulièrement indécente puisqu'elle aurait bénéficié aux plus riches des Américains. Le Congrès, pour sa part, a admis des coupes sérieuses dans les dépenses sociales, notamment les retraites, ce qui n'avait rien d'aisé à la veille des élections locales de novembre.

Aux Etats-Unis, comme dans les autres pays industrialisés, la découverte soudaine d'une nouvelle insécurité internationale a donc servi de révélateur. Révélateur d'une situation où la croissance, encore assez bonne, avait cependant commencé à se ralentir, où l'inflation donnait des signes de reprise. *A priori*, les crises internationales ne facilitent pas la gestion économique. L'actuelle, en renchérissant l'énergie et, à terme, l'argent, peut conduire au cumul d'effets négatifs, notamment sur les entreprises. Mais elle a indéniablement douché les gouvernements, rendus euphoriques depuis deux ou trois ans par les facilités du pétrole bon marché.

L'Espagne et l'Italie ont annoncé en fin de semaine dernière des budgets resserrés qui auraient été difficiles à faire accepter sans « la crise » (*le Monde* du 30 septembre-1er octobre). En France, les premiers ajustements ont été réalisés dans un relatif consensus et les confrontations à venir sur les salaires, d'abord dans la fonction publique, ensuite dans le privé, seront marquées, côté employeurs, par une philosophie générale : *« Ne pas refaire les erreurs des deux premiers chocs pétroliers »* (en lâchant du pouvoir d'achat). Seule en définitive la RFA, tenue par les contraintes de la réunification, augmentera fortement l'an prochain ses dépenses.

S. Gh.

Surendettement des ménages

65 000 dossiers étaient déposés à la mi-septembre

Près de six mois après l'entrée en application de la loi sur le surendettement des ménages, environ 65 000 ménages avaient déposé des dossiers auprès des commissions chargées de trouver un règlement à l'amiable entre débiteurs et créanciers, a indiqué vendredi 28 septembre le président du comité des usagers du Conseil national du crédit, M. Maurice Gousseau.

Les 113 commissions départementales sont parvenues à un aménagement de la dette acceptable par les créanciers et le ménage endetté pour 4 500 à 5 000 de ces dossiers. Selon M. Gousseau, le nombre de nouveaux dossiers déposés auprès des commissions s'est stabilisé cet été autour de 6 000 par mois, contre 10 000 dossiers reçus en mai et environ 16 000 en mars et avril. Enfin, la moitié des surendettés auraient eu tendance à faire appel à des crédits *« intempestifs »*, l'autre moitié étant des *« accidentés »*, chômeurs ou divorcés qui voient leurs revenus baisser brusquement.

Les conséquences de la crise du Golfe

La Bourse de Tokyo poursuit sa dégringolade

L'indice Nikkei a chuté de 48 % depuis le début de l'année

Pour la cinquième séance consécutive, les cours de la Bourse de Tokyo ont fortement baissé (– 3,63 %) lundi 1er octobre ***(lire notre rubrique « Marchés financiers » en page 45).*** **La perspective d'un conflit militaire imminent dans le Golfe et les menaces inflationnistes y provoquent un vent de panique, notamment parmi les petits actionnaires. Depuis le début de l'année, la Bourse de Tokyo a perdu 48 % de sa valeur.**

TOKYO

de notre correspondant

Les cours à la Bourse de Tokyo ont connu, lundi 1er octobre, une nouvelle chute : après être tombé jusqu'à 19 800 points, franchissant le seuil psychologique des 20 000, l'indice Nikkei est péniblement remonté à la clôture du marché à 20 221,86 points. La journée s'achève pour la cinquième séance consécutive sur une lourde perte, (3,63 %) par rapport à vendredi (20 983). Depuis le début de l'année, l'indice Nikkei a perdu près de 48 % de sa valeur. Le volume de transactions est cependant resté faible (400 millions d'actions). Alors qu'on a noté un vent de panique des petits porteurs, les gros investisseurs sont restés à l'écart.

Pour certains opérateurs, les déclarations alarmistes de Mme Thatcher sur le caractère quasi inévitable d'un conflit dans le Golfe auraient été à l'origine de cette nouvelle chute. Pour d'autres, la crainte de l'inflation (0,5 % en août au Japon), alimentée par la hausse des prix du pétrole, et la politique de resserrement du crédit et de réduction de la masse monétaire poursuivie par les autorités financières en seraient la cause. En fait, il semble surtout que le mouvement de chute sans plancher que connaît la Bourse de Tokyo se soit poursuivi ce lundi.

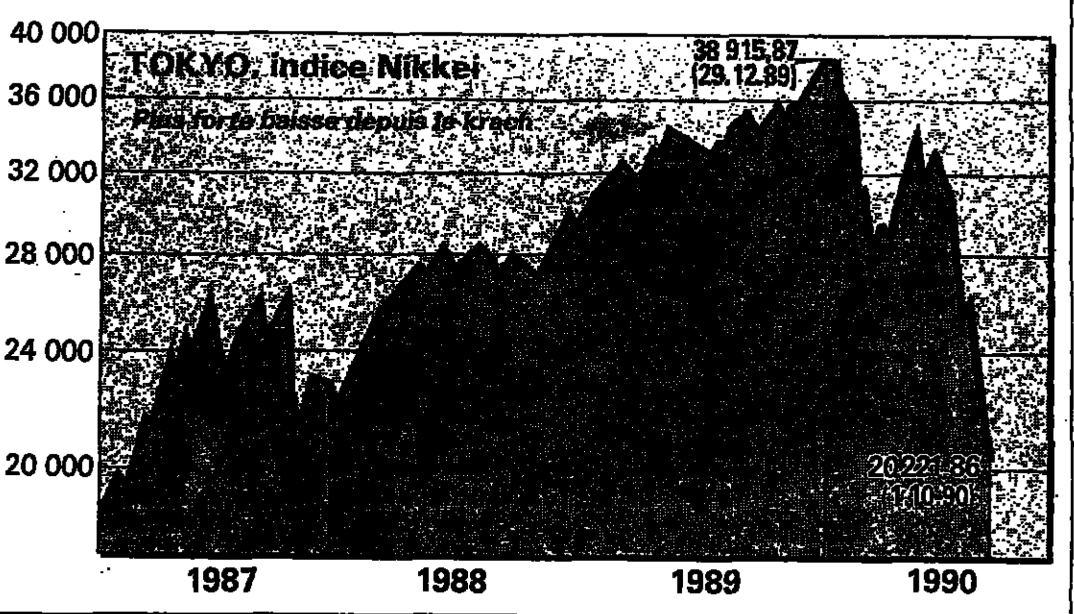
Déprimée depuis le début de l'année, la Bourse de Tokyo est confrontée à une double pression extérieure (la crise du Golfe) et intérieure (la politique d'austérité des autorités financières) qui rend les cours vulnérables aux moindres rumeurs. Le volume des transactions étant faible, les plus faibles mouvements peuvent les faire chuter davantage.

Les opérateurs sont en outre conscients que les autorités poursuivent une politique délibérée de non-soutien des cours, même si M. Hashimoto a cherché ce lundi à rassurer : la Banque du Japon et le ministère des finances entendent ainsi crever la « bulle spéculative » (la flambée des cours en Bourse, et les liquidités qui en résultaient, ayant, ces dernières années, alimenté une gigantesque spéculation foncière). Pour casser cette spéculation sur les prix de l'immobilier, la Banque du Japon mène une politique de restriction du crédit qui se fait sentir à la Bourse et a notamment enlevé aux investisseurs leurs derniers espoirs de voir les autorités soutenir les cours.

Même si la Bourse et les banques doivent souffrir durement de cette politique, les autorités monétaires semblent décidées à ne pas en démordre. Les petits porteurs commencent néanmoins à trouver cette aventure un peu sévère. Ils ne paraissent pas être au bout de leurs peines : les pressions à la vente sont telles qu'il faudra sans doute des mois avant que la Bourse de Tokyo trouve un point d'équilibre.

Mais, en quête de fonds pour payer les intérêts sur les crédits obtenus pour investir en Bourse en donnant en garantie des terrains, un certain nombre de spéculateurs semblent aujourd'hui ne plus avoir d'autre alternative que de vendre leurs biens immobiliers.

PHILIPPE PONS



Les Etats-Unis vont réduire leur déficit budgétaire

Suite de la première page

Faute d'un accord intervenu le 30 septembre à minuit pour réduire le déficit budgétaire fédéral de 40 milliards de dollars – et de 500 milliards sur cinq ans, – la machine gouvernementale tombait en panne. Dès le lendemain, un mécanisme de séquestres budgétaires aurait été immédiatement mis en place, prévoyant des coupes automatiques sur tous les postes. Du jour au lendemain, des centaines de milliers de fonctionnaires fédéraux auraient été privés d'emploi compte tenu des réductions automatiques de 20 % à 30 % des dépenses affectées à leur administration.

C'est là la sanction immédiate de la loi Gramm-Rudman-Hollings, du nom des trois parlementaires à l'origine de ce texte adopté en 1987 et qui prévoit des objectifs de réduction du déficit budgétaire américain jusqu'en 1993, avec effet au début de chaque année budgétaire, à savoir le 1er octobre. Régulièrement révisé en hausse au fur et à mesure que s'amoncellent – outre les déficits dus à l'exercice budgétaire lui-même – les conséquences catastrophiques du scandale des caisses d'épargne et, plus récemment, de l'intervention militaire dans la crise du Golfe, le « trou » des finances publiques pour l'année budgétaire 1991 a été évalué le 30 septembre à 293,7 milliards de dollars. Trois mois plus tôt, les estimations n'étaient que de 160 milliards. En début d'année, le président des Etats-Unis, s'adressant à la nation, annonçait un déficit de 63 milliards qu'il estimait déjà bien trop important.

Après avoir dû entériner un déficit finalement arrêté à 218,5 milliards de dollars pour l'année 1990, la Maison Blanche a voulu s'éviter l'exercice dangereux de procéder seule aux arbitrages nécessaires pour éviter une nouvelle catastrophe budgétaire. A la veille des vacances, le président Bush, revenant sur son engagement électoral de ne pas procéder à une augmentation des impôts, réussissait à persuader les personnages les plus en vue du Sénat et de la Chambre des représentants – républicains et démocrates pour une fois réunis – de pratiquer l'union sacrée pour sauver l'Amérique du ridicule. Et éviter à ses partenaires économiques de lui infliger de nouvelles leçons de rigueur.

Pas de réduction sur les plus-values

Le sprint final avant le 1er octobre a en fait été un épuisant saut d'obstacles. Soutenu par l'aile droite de son parti, M. George Bush, contraint d'avaler l'augmentation des « recettes de poche », toujours impopulaires, a défendu jusqu'au bout, avant de renoncer à la veille de la date fatidique, son projet de diminuer la taxation des plus-values. Chiffres à l'appui, les démocrates conduits par M. Richard Gephardt, le leader de la majorité démocrate à la Chambre des représentants, avaient beau jeu de faire valoir que ce projet, présenté comme un facteur de stimulation de l'économie, était en fait un déni de justice dans la mesure où plus de 80 % de l'éventuelle réduction de la *capital-gains tax* irait aux 2 % à 3 % des Américains les plus fortunés, particulièrement gâtés par huit années de « prospérité reaganienne ».

Dans le même esprit, les adversaires politiques de M. Bush pourront crier victoire au vu des 170 milliards de dollars d'économies réalisées – sur le papier – en matière de défense sur les cinq prochaines années. Mais M. Robert Mitchel, porte-parole de l'opposition à la Chambre peut à juste titre invoquer le match nul au vu des 134 milliards d'économies forcées sur des postes tels que l'aide médicale aux trente-trois millions de personnes âgées ou sans ressources inscrites au budget 1991.

En revanche, les coupes un moment envisagées au niveau de la sécurité sociale, qui, aux Etats-Unis, concerne surtout les pensions, la couverture maladie étant du ressort d'organismes privés, ont finalement été abandonnées

Quelques apaisements pour Wall Street

A défaut de pouvoir être présenté comme un budget de relance face à une récession qui, chaque jour, se confirme, ce document budgétaire prévoit d'affecter 100 millions de dollars en 1992 – et autant au cours des trois années suivantes – à la création de zones d'entreprises à l'intérieur des villes les plus déshéritées. Par ailleurs, des déductions fiscales sont prévues, d'une part pour les entreprises acceptant d'investir dans des zones économiquement éprouvées par la crise et, d'autre part, pour les achats de titres de sociétés nouvellement créées de façon à encourager ces opérations de *venture capital* (capital-risque) qui ont permis à de petites firmes de voir le jour et de se développer. Dans le même esprit, le crédit d'impôt affecté aux investissements en recherche et développement sera porté de 25 % à 30 %.

Autant de mesures, certes limitées, qui devraient inciter Wall Street à esquisser un sourire. Déprimé au plus haut point ces dernières semaines par des nouvelles économiques peu réjouissantes sur le front intérieur, puis par l'envolée sans fin des cours du pétrole, fauteurs d'inflation, le New-York Stock Exchange n'en pouvait plus d'attendre enfin un accord sur un déficit budgétaire certes limité en valeur relative (3 % du produit national brut environ) mais pas présentable compte tenu des sommes en jeu. Proche de zéro au début des années 70, le « trou » budgétaire ne dépassait pas les 50 milliards de dollars dix ans plus tard. Et c'est à partir de 1982-1983 qu'il a amorcé sa prodigieuse ascension jusqu'à ses niveaux actuels.

L'accord péniblement intervenu au cours du week-end incitera peut-être la Réserve fédérale à estimer que, cette fois-ci, elle a enfin affaire à des gens un peu plus rigoureux à défaut d'être véritablement sérieux. Et, par exemple, à autoriser une modeste détente sur les taux d'intérêt, une revendication formulée depuis longtemps par les milieux d'affaires. Mais encore faut-il que d'ici au 19 octobre, date à laquelle le Congrès au complet devra avoir approuvé les dispositions pour l'année budgétaire 1991, la perspective des élections locales de novembre destinées à renouveler les sièges de gouverneurs et de nombreux parlementaires, n'incite pas les occupants actuels du Capitol Hill à désavouer leurs négociateurs.

SERGE MARTI

Les principales mesures

• **Des hausses d'impôts :** majoration de 5 cents (27 centimes) par gallon (3,8 litres) du prix de l'essence à la pompe cette année et autant l'année prochaine. Augmentation de 4 cents (21 centimes) par paquet de cigarettes et autant l'année prochaine. Doublement de la taxe sur la bière et augmentation de la taxe sur les spiritueux. Application d'une taxe de 10 % sur les biens considérés comme des produits de luxe : les voitures coûtant plus de 30 000 dollars (150 000 francs), les yachts de plus de 100 000 dollars (520 000 francs) et les fourrures de plus de 5 000 dollars (27 000 francs). Suppression enfin de certaines déductions d'impôts pour les contribuables dont le revenu annuel dépasse les 100 000 dollars (520 000 francs).

• **Des diminutions de dépenses :** réduction des dépenses militaires à hauteur de 170 milliards de dollars sur cinq ans. Réduction des programmes sociaux tels que le *medicare* (prestations pour les plus démunis), des retraites des personnels civils et, dans un autre domaine, des subventions à l'agriculture, à hauteur d'un montant total de 134 milliards de dollars.

• **Aides aux entreprises :** ouverture d'une enveloppe budgétaire pour la création de zones d'entreprises dans les centres-villes déshérités. Déductions fiscales pour les investissements en recherche/développement et en capital-risque.

S. M.

L'Algérie et le Venezuela augmentent leurs revenus pétroliers

Le pétrole algérien a battu son record de 1979-1980 et a atteint 43 dollars le baril, prix de la dernière cargaison enlevée le 28 septembre. Le brut de ce pays, qui bénéficie également d'une prime de qualité, avait atteint quelque 40 dollars il y a dix ans.

La tension sur les prix pétroliers, consécutive à la crise du Golfe et à l'embargo sur la production de l'Irak et du Koweït, se traduira par un supplément de recettes de l'ordre de 2 milliards de dollars (environ 10,5 milliards de francs) d'ici à la fin de l'année, si les prix ne tombent pas entre-temps en-dessous de 30 dollars le baril, selon des sources algériennes dignes de foi.

L'Algérie a déjà compensé depuis août le manque à gagner enregistré durant le premier semestre 1990 et dû à la baisse du prix réel de son pétrole par rapport au prix de référence OPEP de 18 dollars. *« C'est un ballon d'oxygène évident, et nous serions mal venus de le nier »*, déclare-t-on au ministère de l'industrie.

Autre pays à profiter de la crise : le Venezuela, bien que le brut de ses gisements soit de moins bonne qualité, car beaucoup plus lourd. Le baril se négocie aux environs de 30 dollars actuellement. On estime que le pays devrait engranger 2 milliards de dollars supplémentaires, ce qui permettra de résorber le déficit budgétaire et d'honorer les engagements de réduction de la dette. Mais celle-ci atteint 30 milliards de dollars et le président du Venezuela, M. Carlos Andrès Perez, qui vient d'être félicité par le président Bush pour avoir augmenté sa production de brut, a demandé à ses concitoyens de se garder de tout triomphalisme.

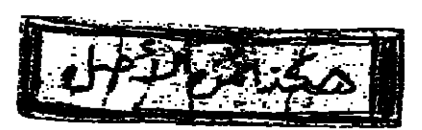
Baisse de la consommation en France

En juillet-août, la consommation des ménages en produits manufacturés a baissé de 2,4 % par rapport au niveau élevé de juin. Ce repli s'explique essentiellement par l'électronique grand public qui, en juin, avait bénéficié des achats entraînés par le Mundiale.

Les achats d'électroménager se sont redressés en août, mais sans retrouver les niveaux du début de l'année. Quant à l'automobile, le nombre des immatriculations totales – françaises et étrangères –, après avoir baissé en juillet (187 500), s'est redressé en août (199 000), sans toutefois corriger la tendance au ralentissement enregistré depuis le début de l'année.

Par rapport à juillet-août 1989, la consommation globale des produits manufacturés n'augmente que de 0,6 %.

□ **Un deuxième navire pour Brittany Ferries.** – Le groupe maritime français Brittany Ferries vient de signer, à Roscoff, un contrat avec les chantiers navals finlandais Masa Yards pour la construction d'un deuxième navire. En mai dernier, Britanny Ferries avait commandé à ces mêmes chantiers la construction du *Normandie*, un super car-ferry de 161 mètres de long, pouvant transporter 420 voitures, 50 remorques et 2 100 passagers. Selon la direction, ces deux contrats d'un montant global de 1,3 milliard de francs ont été signés avec les chantiers finlandais, *« mieux placés que ceux de Saint-Nazaire par rapport aux délais et au budget que nous demandions »*.



ÉCONOMIE

SOCIAL

Selon un rapport de Bernard Brunhes consultants

Des solutions locales peuvent être apportées à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée

Depuis des mois, les signes d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée se manifestent. Actuellement, 45 % des entreprises, contre 15 % en 1986, font état de difficultés de recrutement alors que le chômage régresse à peine. Pour trouver une explication à ce paradoxe, le ministère du travail a commandé une étude au cabinet Bernard Brunhes consultants. Le résultat privilégie des réponses décentralisées.

Afin de tenter de comprendre pourquoi, comme tant d'autres pays industrialisés, la France connaît tout à la fois un fort niveau de chômage et un déficit en main-d'œuvre susceptible d'occuper les emplois offerts, l'équipe de Bernard Brunhes consultants, dirigée par Vincent Merle, a étudié la situation dans trois zones, les bassins d'Annecy, de Compiègne et de Cholet.

Elle a découvert que le terme de pénurie recouvrait un amalgame ambigu qui *« exonère les entreprises d'une réflexion »* et qui ne rendait pas compte de tous les aspects. La qualification comme la formation ne sont pas les seules en cause. Les besoins quantitatifs existent au moins autant que les besoins qualitatifs.

Par exemple, la *« pénurie »* dissimule tout aussi bien des problèmes de qualification que de moyens de transports ou de mobilité, de salaires que de perspectives professionnelles. Elle concerne autant les postes techniques que, dans certains cas, les ouvriers non qualifiés. Il arrive fréquemment que les entreprises ne soient pas capables d'expliquer la nature de leurs besoins ou que la dénomination ne coïncide pas avec les profils de postes.

Un peu partout, on observe un manque d'anticipation et on confond la politique de formation, à moyen et long terme, avec la politique d'ajustement. On ne se livre pas à une évaluation réelle de la main-d'œuvre disponible, et donc de ses capacités d'évolution, de même qu'on ne parle que des mécanismes globaux de régulation au détriment d'actions locales.

D'une façon générale, on exagère le niveau des exigences et on sous-estime les capacités des chômeurs. A trop demander en urgence, notamment du côté des PME, on oublie de pratiquer la gestion prévisionnelle des actifs présents dans l'entreprise et on ne cherche pas assez à améliorer leur qualification.

Si les activités du tertiaire sont peu touchées, il n'en va pas de même pour l'industrie et les métiers ouvriers, sensibles aux tensions, où se conjuguent *« une multitude de désajustements qualitatifs »*. Après les avoir boudés, les entreprises réclament à nouveau des CAP et des BEP, qui sont considérés comme autant de diplômes de consolation pour les jeunes les moins favorisés et, partant, qui sont devenus des filières en voie de tarissement. Il y a un décalage entre les besoins et les ressources en main-d'œuvre, mais pas forcément un déficit en formation.

Privilégier la motivation

Cependant, les employeurs changent de pratiques de recrutement, deviennent plus pragmatiques. Ils trouvent refuge dans l'exigence d'un niveau de formation générale, synonyme de capacités d'adaptation, et tentent de privilégier la motivation. Les symptômes de dysfonctionnements apparaissent, qui mettent en lumière des rigidités structurelles, et on assiste à une résurgence des critiques à l'égard des chômeurs ainsi que des dispositifs publics, jugés peu incitatifs.

A l'observation, les auteurs de l'étude sont amenés à relativiser la gravité des phénomènes à moyen terme, pour peu que l'on en revienne à une appréciation plus juste des besoins liés à la transformation technologique et que l'on pratique d'autres aménagements en matière de formation ou de placement. Les nouvelles technologies ne conduisent pas mécaniquement à un déplacement vers le haut des qualifications mais il faut prendre en compte la complexité des tâches peu ou pas qualifiées.

L'exigence d'un CAP ou d'un BEP peut passer par une politique de formation et de promotion interne ou par la formation en alternance pour revaloriser certains métiers industriels. Pour une meilleure efficacité productive, on assiste à l'émergence d'emplois semi-qualifiés ou même *« d'OS intelligents »*, qui suppose des efforts salariaux ou d'évolution de carrière. Le montage de formations qualifiantes n'est pas toujours la solution adaptée et il serait temps de reconnaître que, malgré les automatismes, les savoir-faire de métiers sont toujours indispensables.

Il faudrait faire évoluer l'ensemble des pratiques de gestion de la main-d'œuvre et, notamment, pour mieux partager les rôles, entretenir avec les organismes publics des relations de partenariat. Cela suppose que l'on en finisse avec la logique d'un rapprochement *« terme à terme »* entre l'offre et la demande pour réexaminer les modalités de la construction d'une qualification ou modifier la forme d'acquisition des savoirs. Cela implique de sortir d'un système atomisé d'offres de service de la part des organismes de formation comme de placement. Il faudrait mener des actions sectorielles, plutôt qu'individuelles, et apprendre à *« traiter la demande à partir de l'offre »*.

« C'est à un niveau décentralisé que l'on peut trouver des réponses », soulignent les auteurs de l'étude. A leur avis, les améliorations viendront de la transformation des comportements des acteurs locaux et de la complémentarité de leurs actions. Ils doivent coopérer, agir par secteurs professionnels, ne pas privilégier systématiquement la solution de la formation, disposer de diagnostics solides, impliquer les entreprises dans les processus de concertation et introduire, partout, de la souplesse. Seule une dynamique locale devrait permettre de limiter les effets de la pénurie, sous toutes ses formes. Autrement dit, il convient d'en revenir au bon sens, de garder son sang-froid.

ALAIN LEBAUBE

Avec l'aide de la France

L'URSS va créer un centre international de formation de ses cadres sociaux

Le tripartisme français fait école en URSS. M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, et son homologue soviétique, M. Vladimir Tcherbakov, président du comité d'État de l'URSS pour le travail et les affaires sociales, ont signé samedi 22 septembre à Auxerre un protocole d'accord de coopération technique, qui sera ratifié lors de la visite de M. Gorbatchev à Paris d'ici quelques semaines.

Point-clé de l'opération : l'ouverture à Moscou avant la fin de l'année du Centre international des problèmes sociaux et du travail, qui formera deux mille cadres soviétiques par an. Concrètement, il s'agit de former des cadres syndicalistes, représentants patronaux et fonctionnaires du ministère du travail.

En France, les stagiaires seront accueillis, soit par le CNPF, soit au sein des cinq centrales syndicales (toutes ont donné leur accord), soit au ministère du travail, où ils apprendront les techniques de médiation et d'inspection du travail. L'URSS souhaite obtenir l'adhésion d'une dizaine de pays (RFA, Japon, Etats-Unis...) à ce projet, ainsi que le soutien du Bureau international du travail.

Accord chez Thomson sur le « traitement social des sureffectifs »

La direction générale de Thomson et quatre fédérations syndicales sur cinq (CFDT, FO, CFTC et CFE-CGC) ont signé, mercredi 26 septembre, un accord provisoire instaurant une obligation de reclassement des salariés du groupe dont l'emploi est menacé. Cet accord, qui concerne quelque 50 000 salariés du groupe, sera ou non reconduit dans cinq mois, en fonction du résultat des négociations à engager sur ce thème, d'ici la fin de l'année, par chacune des entreprises dont le groupe possède plus de 50 % du capital. Seule la CGT n'a pas ratifié ce texte qui engage la direction de Thomson à proposer au salarié, dont l'emploi risque d'être menacé, *« une offre valable d'emploi »* en priorité au sein du groupe, et à l'issue, le cas échéant, d'un congé de conversion.

ÉTRANGER

A l'occasion de l'assemblée générale du FMI et de la Banque mondiale

Le Pérou a réintégré la communauté financière internationale

Le Pérou a tenu, la semaine dernière, le rôle de l'enfant prodigue, à Washington, au cours de la 45e assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale : après cinq ans d'isolement, le pays a réintégré la communauté financière internationale.

LIMA

de notre correspondante

« Le Pérou n'est pas venu pour présenter des griefs, mais (pour faire connaître) *les premiers succès remportés* (dans la lutte contre l'hyperinflation) ; *ceux-ci, bien que fragiles, constituent un progrès sans précédent pour stabiliser l'économie et s'acheminer vers le développement. »* Le discours de Juan Carlos Hurtado Miller, premier ministre et ministre de l'économie, a été accueilli d'autant plus favorablement par son auditoire que les mérites du nouveau régime, présidé depuis deux mois par M. Fujimori, sont remarquables : le taux d'inflation, de 400 % en août est tombé à 5 % en septembre, la planche à billets n'a pas émis de papier monnaie à tort et à travers comme elle le faisait depuis quatre ans, et l'Etat a récupéré des réserves et colmaté des brèches en un temps record...

L'ajustement draconien du 8 août, caractérisé par un relèvement spectaculaire des prix et des tarifs (30 % pour l'essence), a donc produit ses premiers fruits, que MM. Michel Camdessus, directeur du FMI, Barber Conable, président de la Banque mondiale, ont su apprécier. *« C'est une démonstration claire de ce que l'on doit faire et ne pas faire... (désormais) nous pouvons vous appuyer et nous allons le faire »*, déclarait M. Camdessus.

Le Pérou, « brebis galeuse » des créanciers sous le régime social-démocrate du président Garcia, est, désormais, devenu « l'élève modèle » de la communauté financière internationale, qui applique religieusement ses principales « recommandations » : les barrières douanières ont été rabaissées afin de mettre fin au protectionnisme (taux maximum de 50 % aux produits importés), les premiers décrets concernant la réforme fiscale viennent d'être lancés, la réforme intégrale de l'Etat – projet de privatisation de nombreuses entreprises publiques inclu – est à l'étude, ainsi qu'une loi qui garantisse et favorise l'investissement étranger et permette le rapatriement des profits. Déjà les autorités ont annoncé qu'elles souscriraient les traités MIGA et OPIC et que des pourparlers étaient engagés avec la compagnie d'assurances de la Belco Petroleum Company, expropriée en décembre 1985, pour liquider le contentieux.

Cette « bonne conduite » n'est pourtant pas un passeport pour l'obtention, à court terme, de nouveaux crédits. Le Pérou doit au préalable s'acquitter d'une dette de 800 millions de dollars envers le FMI, et de plus de 1 milliard de dollars envers la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement. Pour ce faire, il espère que des « donneurs » – Japon en tête, Canada, Espagne, etc. – lui faciliteront un « crédit-pont » pour rembourser sa dette.

M. Hurtado Miller a multiplié les gestes de bonne volonté envers les créanciers, annonçant que le Pérou réassumera le service de sa dette envers la Banque mondiale à partir de la mi-octobre (il est à jour avec le FMI), et négociera le rééchelonnement de celle contractée envers les membres du Club de Paris, en janvier 1991.

NICOLE BONNET

□ **Lyonnaise des eaux-Dumez : traitement des déchets à Poznan.** – La société Novergie (groupe Lyonnaise des eaux-Dumez) et la ville de Poznan (Pologne) ont signé, le 18 septembre dernier à Varsovie, un protocole de coopération commerciale et industrielle portant sur la réalisation d'une installation de traitement et de valorisation des déchets de la ville, selon un communiqué diffusé vendredi 28 septembre par le groupe. Cette installation aura une capacité de traitement de 150 000 tonnes par an, et l'énergie produite pourrait être utilisée pour les besoins du chauffage urbain de Poznan.

REPÈRES

ASSURANCE-MALADIE

Hausse de 0,5 % des dépenses en août

Les dépenses d'assurance-maladie ont augmenté de 0,5 % en août après avoir progressé de 0,7 % en juillet, selon les statistiques mensuelles diffusées, vendredi 28 septembre, par la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS). Le rythme annuel des dépenses s'est établi à 9 % à la fin du mois dernier alors qu'il était de 9,1 % le mois précédent. En août, la CNAMTS a dépensé 25,498 milliards de francs de remboursements aux assurés sociaux et de versements aux hôpitaux, le total des dépenses de l'assurance-maladie s'élevant à 215,312 milliards de francs depuis le début de l'année. La CNAMTS a souligné que les différents mouvements sociaux dans les organismes de Sécurité sociale ont entraîné un ralentissement des dépenses, et notamment à la Caisse primaire d'assurance-maladie de l'Essonne,où près de 2 millions de dossiers ne sont toujours pas remboursés.

ENTREPRISES

Bond Corp. dans le rouge pour l'exercice 1990

Deux jours après la démission de son fondateur M. Alan Bond, sa société holding, Bond Corp., a annoncé vendredi 28 septembre une perte de 2,51 milliards de dollars australiens (11 milliards de francs) pour l'année achevée le 30 juin. Il s'agit de la plus importante perte d'une société australienne jamais enregistrée. Mardi dernier, Elders IXL, brasseur et conglomérat agricole, avait établi le précédent record avec une perte de 1,3 milliard de dollars australiens (5,5 milliards de francs). Le groupe Bond s'était développé dans les médias, la bière et l'immobilier. La direction du groupe a attribué le résultat de l'année à des moins-values venant de ses participations dans une brasserie américaine, et la télévision.

INFLATION

1 113,50 % au Brésil depuis janvier

Les effets du plan Collor, lancé en mars après l'intronisation du nouveau président brésilien, n'auront pas passé l'été. Malgré les mesures spectaculaires de réduction de l'argent en circulation, le taux d'inflation fixé sur la base de l'indice des prix à la consommation a atteint en août 12,76 % contre 12,03 % en août 1989. Sur les neuf premiers mois de l'année la hausse des prix a atteint 1 113,50 %.

□ **Une convention Etat-Ville à Auxerre.** – M. François Doubin, ministre du commerce et de l'artisanat, et M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail et maire d'Auxerre (Yonne), ont signé vendredi 28 septembre à Auxerre une convention Etat-Ville pour la revitalisation du commerce et de l'artisanat dans le centre de la cité. Deux actions sont prévues pour dynamiser le centre d'Auxerre : réimplanter des activités artisanales dans la ville et réorganiser le marché de l'Arquebuse.

Coopération européenne transfrontalière

Metz et Sarrebruck créent un « eurodistrict »

Les maires de Metz (M. Jean-Marie Rausch, ministre du commerce extérieur) et de Sarrebruck (M. Koebnick) ont annoncé la signature, le 29 septembre, d'un protocole d'accord créant un « eurodistrict » entre les deux villes, distantes d'une soixantaine de kilomètres, et ils ont inauguré la première liaison régionale ferroviaire, trait d'union entre elles. Cette nouvelle liaison sera desservie quatorze fois par jour dans les deux sens sur des rames acquises par le conseil régional de Lorraine.

L'eurodistrict, structure consultative, réunit les pouvoirs exécutifs des deux métropoles. Il vise, dans le cadre des compétences communales, à renforcer la coopération transfrontalière dans les domaines de l'économie, de l'aménagement du territoire, du tourisme, de l'environnement et des services publics communs (éducation, culture, formation professionnelle).

L'eurodistrict, qui est ouvert à toutes les collectivités françaises et sarroises de l'aire géographique Metz-Sarrebruck, sera présidé pour trois ans par M. Koebnick.

GROUPE SOCIÉTÉ CENTRALE D'INVESTISSEMENTS

BANQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU MARAIS

15, rue des Pyramides, 75001 PARIS

BICM

Le conseil d'administration de la Banque industrielle et commerciale du Marais s'est réuni le 24 septembre 1990 sous la présidence de M. Jean-Marc Vernes.

Il a pris connaissance des comptes du *premier semestre 1990, lesquels se* soldent par un bénéfice net, après déduction des sommes dues au titre de l'impôt sur les sociétés et de la participation des salariés, de 55 486 000 F contre 34 785 000 F pour le semestre correspondant de 1989.

Le conseil d'administration, sur proposition du président, a appelé aux fonctions de directeur général M. François Arsac, inspecteur général des finances, en remplacement de M. Jean Arnaud, administrateur directeur général, qui a émis le désir de réduire ses activités.

Un hommage unanime lui a été rendu pour son action déterminante dans le développement et les résultats de la Banque depuis sa reprise en 1983 par le groupe de la Société centrale d'investissements.

M. Jean Arnaud conserve ses fonctions de directeur général de la Société centrale d'investissements et d'administrateur de la Banque.

Le Conseil d'administration.



IMETAL

PREMIER SEMESTRE 1990

STABILITÉ DU RÉSULTAT – PROGRESSION DE L'AUTOFINANCEMENT

Le Conseil d'administration d'IMETAL, réuni le 27 septembre 1990 sous la présidence de M. Bernard de Villeméjane, a arrêté les comptes du premier semestre 1990. Les principales données consolidées du Groupe peuvent se résumer ainsi :

(En millions de francs)	30 juin 1990	30 juin 1989
Chiffre d'affaires des sociétés industrielle	2 615	2 150
Négoce international	6 764	8 749
– *Chiffre d'affaires total*	*9 379*	*10 899*
– Résultats (part du Groupe)		
Résultat courant net	205	207
Résultat exceptionnel	3	53
Résultat net	208	260
– Capacité d'autofinancement	293	234
– Situation nette (part du Groupe)	3 482	3 165

Pour la société IMETAL, le résultat net au 30 juin 1990 s'établit à 151 millions de francs, après un résultat exceptionnel net de 45 millions de francs.

Au début du second semestre ont été finalisées la prise de contrôle à 100 % de Copperweld Corporation et l'acquisition de CE Minerals. Sauf ralentissement marqué de la conjoncture, les résultats de l'année devraient se trouver en ligne avec ceux réalisés au premier semestre.

SAGEM

Le conseil d'administration de la SAGEM, réuni sous la présidence de M. Pierre Faurre, a arrêté, le 27 septembre 1990, les comptes sociaux et consolidés du premier semestre 1990.

Les comptes du groupe SAGEM affichent, pour le premier semestre 1990, un chiffre d'affaires de 5 526 MF, en hausse de 4,8 % par rapport au premier semestre 1989. En raison de la poursuite du redressement de la SAT, de la relative stabilité des résultats de la SAGEM et malgré un ralentissement de ceux de la SILEC, les résultats du groupe sont en augmentation plus sensible ; le résultat d'exploitation, avec 275,6 MF, et le résultat courant, avec 222,8 MF, sont en hausse, respectivement, de 7,5 % et 6,1 %. Cette tendance devrait se confirmer sur l'ensemble de l'exercice 1990.

Le résultat net du premier semestre 1990, qui s'établit à 156,7 MF dont 97 MF pour le groupe, ne peut se comparer à celui du premier semestre 1989 (196,2 MF dont *178 MF pour le groupe) ; en effet*, celui-ci incluait, au niveau du résultat exceptionnel, notamment, une plus-value de cession réalisée par SAGEM d'environ 126 MF, après provision pour impôts et des provisions pour restructuration dotées par SAT. Rappelons que le résultat net de l'ensemble de l'exercice 1989 s'élevait à 226,8 MF, dont 151,4 MF pour la part du groupe.

Au niveau des principales sociétés consolidées, les chiffres caractéristiques sont les suivants (ils sont suivis du % de variation par rapport au premier semestre 1989) :

(en millions de francs)	CONSOLIDÉ	SAGEM	SAT	SILEC
Chiffre d'affaires hors taxes	5 526 + 4,8 %	2 626 + 2,9 %	1 610 + 7,4 %	933 + 2,7 %
Résultat d'exploitation	275,6 + 7,5 %	110,9 + 4,1 %	79,9 + 209 %	49,4 – 42 %
Résultat courant	222,8 + 6,1 %	108,8 + 3,2 %	66,1 + 382 %	46,9 – 35 %
Résultat net	156,7 (NC) *	65 (NC) *	56,3 (NC) *	36,7 – 14,8 %

Les difficultés inhérentes aux fluctuations du cours des matières premières (cuivre et aluminium) et les conséquences au niveau de l'environnement commercial ont entraîné, pour la SILEC, une stagnation des facturations et, corrélativement, une réduction des résultats.

Pour ce qui concerne la SAT, les dispositions d'allégement des charges et de restructuration prises au cours des années 1988-1989 ont porté leur plein effet pour l'exercice 1990.

Afin de mieux faire face à l'évolution du marché et de poursuivre son développement dans des secteurs nouveaux et sur les marchés internationaux, la SAGEM, quant à elle, a procédé, au début de l'année 1990, à une restructuration entraînant des mesures d'allégement d'effectifs dans le cadre d'un plan social dont le coût a été pris en charge dans les comptes de l'exercice 1989. Ces mesures ne feront sentir leurs effets qu'à partir du second semestre 1990.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

* NC : non comparable.

Compagnie Générale d'Électricité

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Madame, Monsieur, Cher Actionnaire,

La situation de crise politique et économique traversée par l'Occident m'amène à vous préciser quelles peuvent en être les répercussions pour notre Groupe.

Comme de nombreuses entreprises françaises, nous sommes directement touchés puisque plusieurs de nos salariés sont retenus en Irak et au Koweït. Je tiens à les assurer de tout mon soutien et à les remercier, ainsi que leurs familles, pour le courage dont ils font preuve. J'espère que cette entrave intolérable à la liberté des personnes cessera rapidement.

Hormis cette conséquence dramatique, la crise n'affectera pas significativement nos résultats. Le volume de nos affaires au Koweït et en Irak était faible.

Le résultat par action au premier semestre 1990, en progres*sion de 17 %, illustre déjà ce constat.*

Il sera d'ailleurs confirmé au deuxième semestre puisque nous nous attendons à une progression à peu près équivalente pour l'ensemble de l'année 1990.

Nos activités ne sont pas directement dépendantes du prix du pétrole et à moyen terme un nouvel ordre sur le marché de l'énergie primaire pourrait même générer des investissements dans les domaines où notre Groupe est très actif.

La baisse enregistrée depuis quelques semaines sur notre titre n'est donc pas justifiée. Bien qu'il ait été moins affecté que certaines autres valeurs, nous considérons que le cours actuel ne reflète en aucun cas la bonne santé de CGE.

Il ne peut donc s'agir que d'une baisse conjoncturelle et je reste convaincu que notre titre demeure une excellente valeur de moyen et long terme. Il l'a prouvé par le passé et vous l'avez toujours compris ainsi puisque vous y êtes restés fidèles.

Je vous assure que vous pouvez compter sur la volonté de notre Groupe de défendre votre investissement et justifier votre confiance.

Je vous remercie, une fois de plus, pour l'intérêt que vous nous portez. Nous avons jusqu'alors traversé les périodes de crise avec succès. Une fois encore *nous prouverons notre détermination.*

Pierre SUARD
Président Directeur Général

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni sous la présidence de M. Pierre SUARD le 26 septembre 1990, le Conseil d'administration de la CGE a examiné le rapport sur l'activité et les résultats du premier semestre, qui a été attesté par les Commissaires aux comptes.

Le chiffre d'affaires consolidé de 68.550 millions de francs est en augmentation de 2 % à structures réelles et de 5 % à structures comparables par rapport à celui du premier semestre 1989. Le résultat opérationnel s'élève à 5.184 millions de francs et fait apparaître une progression de 20 % d'un exercice à l'autre qui traduit la poursuite à un rythme soutenu de l'amélioration des taux *de marge de la plupart des grandes filiales industrielles. Le résultat* courant avant impôts s'établit à 3.739 millions de francs et enregistre un accroissement de 12 %.

CGE
UN BÉNÉFICE PAR ACTION EN PROGRESSION DE 17 % AU PREMIER SEMESTRE 1990

Le résultat net consolidé du Groupe atteint 2.797 millions de francs dont 1.975 millions de francs pour la part du Groupe. Ces *montants ne peuvent pas être directement comparés à ceux du* premier semestre de l'année précédente en raison des changements de méthodes comptables liés en particulier à la création de GEC ALSTHOM.

Hors effets des changements de méthodes, les résultats nets consolidés des premiers semestres 1990 et 1989 sont respectivement de 2.698 millions de francs et de 2.200 millions de francs, soit **un accroissement de 23 %**. La part revenant à CGE atteint 1.923 millions de francs au premier semestre 1990 à rapprocher de 1.592 millions de francs en 1989 et progresse de 21 %. **Le bénéfice par action** en circulation est ainsi de 19,70 francs et ***s'accroît de 17 %*** par rapport à celui du premier semestre 1989.

Le montant des **ventes de l'exercice 1990** soutenu par les niveaux satisfaisants de commandes des dix-huit derniers mois devrait enregistrer **une progression en ligne** avec les tendances observées à l'issue du premier semestre 1990.

En ce qui concerne les résultats, leur progression observée à fin juin, plus rapide que celle prévue il y a six mois, devrait également, en dépit des incertitudes actuelles, être **confirmée sur l'ensemble de l'exercice.**

Le Conseil d'administration a constaté que les actionnaires avaient accueilli favorablement *la proposition de percevoir le dividende de 1989 en actions : 1,5 million d'actions ont ainsi été* créées représentant un réinvestissement égal à 75 % du dividende global mis en paiement. A la suite de la création de ces actions et de celles provenant des conversions d'obligations et des levées d'options de souscription d'actions offertes à des salariés, le nombre d'actions formant le capital de la CGE se trouve majoré de 4.523.285 actions. Il en découle *une augmentation du capital social de 181 millions de francs assortie d'une prime de* 1.661 millions de francs.

Le capital social de la CGE est ainsi porté de 4.102 millions de francs au 1er Janvier 1990 à **4.283 millions de francs au 31 août 1990.** Il est composé de 107,1 **millions d'actions** ayant toutes jouissance du 1er Janvier 1990.

Compte de résultat consolidé (en millions de francs)	1er semestre 1990	1er semestre 1989	Exercice 1989
Chiffre d'affaires net	68 550	67 170	143 897
Résultat opérationnel	5 184	4 331	10 866
Résultat courant avant impôt	3 739	3 333	8 060
Résultat net de l'ensemble	2 797	3 200	6 955
Résultat net part du Groupe	1 975	2 592	4 937
Hors changements de méthodes			
Résultat net de l'ensemble	*(1) 2 698*	*(2) 2 200*	*5 922*
Résultat net part du Groupe	*1 923*	*1 592*	*3 904*
Bénéfice par action (en francs)	*19,70*	*16,90*	*40,60*

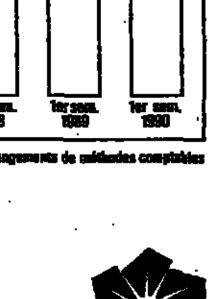
(1) A compter du 1er Janvier 1990, les CABLES de LYON facturent les contrats à long terme à l'avancement et non plus à la clôture des affaires. Il en résulte un profit exceptionnel après impôt de 99 millions de francs.

(2) Au premier semestre 1989, la création de GEC ALSTHOM s'était accompagnée d'un changement de méthodes comptables qui s'était traduit par un profit exceptionnel d'un milliard de francs.

RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ* (en millions de francs)
part revenant à CGE
année 1989: 5922 / 3904
1er sem. 1988: 1694 / 875
1er sem. 1989: 2200 / 1592
1er sem. 1990: 2698 / 1923

BÉNÉFICE PAR ACTION* (en francs)
année 1989: 40,60
1er sem. 1988: 13,30
1er sem. 1989: 16,90
1er sem. 1990: 19,70

* Hors changements de méthodes comptables



*LA CGE EN DIRECT : • **MINITEL** : 36.15 Code CGE • Téléphone actionnaires : (1) 42 561 561*





NOTRE METIER : VOUS FINANCER

Le conseil de surveillance de SOVAC, réuni le 26 septembre 1990, sous la présidence de M. Michel David-Weill, a pris connaissance des résultats consolidés du premier semestre ainsi que de l'évolution de l'activité au cours des huit premiers mois de 1990, qui lui ont *été* présentés par le directoire.

I. – RÉSULTAT CONSOLIDÉ PROVISOIRE DU PREMIER SEMESTRE 1990

Pour le premier semestre 1990, le résultat d'exploitation net consolidé, part des tiers exclue, s'élève à 221 millions de francs. Il est stable par rapport à celui du 30 juin 1989 (+ 2 %) et par rapport à la moitié de l'ensemble du résultat d'exploitation de l'année 1989.

Le résultat hors exploitation du second semestre de 1989 incluait des plus-values exceptionnelles réalisées sur la cession de titres de filiales spécialisées dans le courtage d'assurances.

L'accroissement des financements nouveaux a été fort tout au long de 1989 et dans le premier semestre de 1990. Le produit net bancaire du premier semestre a en revanche *été* affecté par des conditions de concurrence difficiles et par le fait qu'un changement dans la réglementation des taux a pénalisé la rentabilité des financements mis en place avant le 1er juillet 1990.

(en millions de francs)

	1er semestre 1990	1er semestre 1989	Exercice 1989
Produit net d'exploitation bancaire	1 365	1 214	2 501
Résultat net d'exploitation	245	244	494
dont : part SOVAC	221	217	438
part des intérêts minoritaires	24	27	56
Résultat consolidé total	246	238	524
dont : part SOVAC	222	211	469
part des intérêts minoritaires	24	27	55

Calculés sur une base consolidée au 30 juin 1990, le ratio Cooke était de 10,5 % et le ratio de couverture des risques de 10,9 %.

II. – ACTIVITÉ DU GROUPE

Les financements distribués par SOVAC et ses filiales et participations directes sont en augmentation de 20 % ; cette évolution favorable, dans un environnement très concurrentiel, est due au développement des financements aux particuliers (+ 33 %) et aux entreprises (+ 18 %).

Les financements distribués par CREDIPAR et ses filiales dans le secteur de l'automobile ont progressé de 18 %.

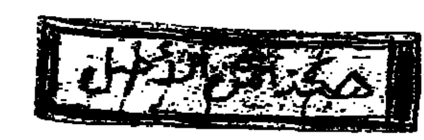
Compte tenu des financements distribués par les filiales des départements d'outre-mer, en baisse de 23 %, le montant des financements nouveaux distribués *par* le groupe pendant les *huit premiers mois de 1990* s'établit à 21 795 millions de francs, en progression de 17 % par rapport à la même période de 1989. Au 30 juin 1990, le taux de progression était de 20 % et a subi une inflexion depuis cette date.

Les encours gérés par l'ensemble des sociétés du groupe SOVAC ont atteint 60 413 millions de francs à fin août 1990, en augmentation de 17 % par rapport à fin août 1989.

ACTIVITÉ COMMERCIALE DU GROUPE SOVAC

(Récapitulatif)

	En millions de francs		Pourcentage d'évolution	
	Financements nouveaux 8 mois 90	Encours gérés au 31-08-90	Financements nouveaux 8 mois 90/89	Encours gérés au 31-08-90/89
SOVAC et filiales ou participations directes	10 354	35 386	+ 20	+ 16
– Particuliers	5 738	12 816	+ 33	+ 39
– Entreprises	1 794	4 241	+ 18	+ 25
– Immobilier	2 822	18 329	–	+ 3
CREDIPAR et filiales	10 901	23 627	+ 18	+ 19
Filiales d'outre-mer	540	1 400	– 23	+ 3
Total général	21 795	60 413	+ 17	+ 17



CHAMPS ECONOMIQUES

En Italie, l'imagination sociale

Les entreprises ont compensé l'absence d'Etat trouvant des modes originaux d'organisation du travail

CETTE Italie s'écarte des clichés du travail clandestin et de la *combinazione*. C'est celle du Nord, piémontaise ou lombarde, opulente et vertueuse, efficace et moderne, telle qu'elle est représentée par les plus grands groupes, industriels ou bancaires. Ils se nomment FIAT, Olivetti, Ferruzzi, CARIPLO – première caisse d'épargne du monde – ou Banca commerciale italiana, plus souvent appelée COMIT.

Tous brillants, aussi peu méditerranéens que possible dans la conduite des affaires, sans complexes quand il s'agit de participer à la compétition économique mondiale, ces groupes, et sûrement d'autres à leur image, souffrent de la persistance d'un certain folklore italien, de l'absence d'Etat pendant quarante ans et de tout ce que cela a entraîné. Plus que jamais, ils ont été obligés d'adapter ces handicaps à leurs besoins, c'est-à-dire de les utiliser, pour mieux les contourner. Seul le marché unique de 1993 leur redonne l'espoir de profiter un jour de structures modernes.

Les arrangements sont préférables

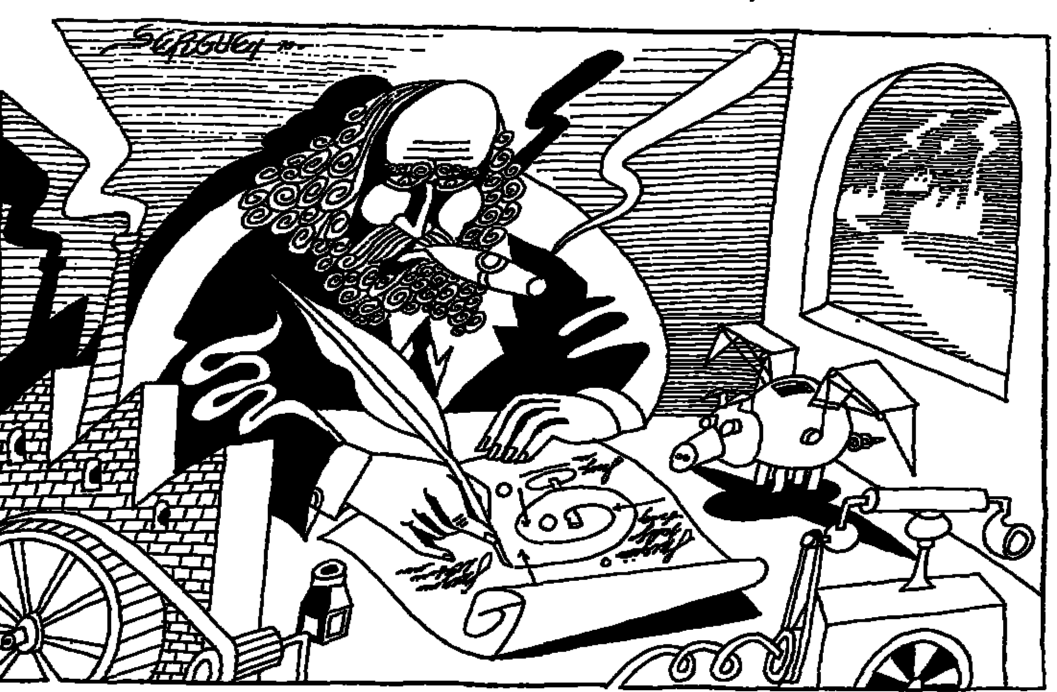
En attendant, protégés par leur puissance, ces groupes manient donc un savant dosage de pragmatisme et d'aménagements avec le ciel, notamment dans le domaine délicat de la gestion sociale, qui leur permet de trouver des palliatifs sophistiqués. Entre tous ces paramètres contradictoires, ils trouvent des modes originaux d'organisation, et, contre toute attente, maîtrisent l'embauche des diplômés, parfois au prix de quelques tricheries. Ils se dotent de méthodes d'intégration pour les jeunes, contrôlent le marché et, tout en niant jusqu'à une période récente l'existence des cadres intermédiaires – une notion inconnue, – offrent des carrières qui s'appuient sur la fidélité aux entreprises.

«C'est fou ce qu'il a fallu faire par nous-mêmes», dit-on ainsi chez FIAT où l'on englobe pêle-mêle les compensations imaginées pour disposer malgré tout d'instruments modernes.

Dans ce mélange curieux d'une réglementation contraignante et d'un laxisme officiel, les chefs d'entreprise sont amenés à légiférer avec les syndicats. Maître-mot, l'arrangement est préférable à l'inaction des pouvoirs publics.

On invente des références sociales qui finissent par s'imposer, comme la fameuse *cassa integrazione* qui permit de résorber les sureffectifs. Olivetti ne raisonne pas différemment quand il présente, sans vraie fierté, les importants programmes sociaux dont le groupe s'est pourvu, entre les crèches, les cures et les centres aérés, en l'absence de réponses de la part de l'administration.

Responsable de la planification et du développement des dirigeants chez FIAT, le *dottore* Vittorio Tesio met en cause *«la faiblesse structurelle de nos infrastructures et des services publics»*. Son collègue de la COMIT, le *dottore* Giorgio Feretti, directeur central et chef du personnel, pointe le déficit budgétaire, représentant 11 % du PIB et le déficit commercial, causes de tous ces retards.



Parce qu'elles ne comptent que sur elles-mêmes, les grandes entreprises ont aussi trouvé des ripostes qui fleurent bon le cartel spontané, ou tournent les règles à leur avantage. Si la CARIPLO admet des obligations d'organisme public en matière d'emploi qui, selon son directeur général, Sandro Molinari, la conduisent à recruter plus que de besoin, toutes les autres, qui ne vivent pas exclusivement comme elle sur la «truffe lombarde» (un cinquième du PIB italien, 40 % des exportations nationales), paraissent s'accommoder du pire, moyennant quelques expédients de tradition.

Théoriquement, la moindre embauche d'un salarié sans qualification précise passe par le bureau gouvernemental, qui adresse à l'employeur, sans autre critère de sélection, le premier des chômeurs inscrits sur la liste. On imagine la suite, qui ouvre la voie aux combines, et donc au travail au noir. L'employé en question peut être dissuadé de venir, contre une rétribution aussi discrète qu'exceptionnelle, ou être tout simplement remisé dans un poste subalterne, exercé clandestinement.

Plus fréquemment, son poste peut aussi être revalorisé pour échapper à la contrainte légale et donc au monopole du bureau d'embauche, parfois avec l'accord des syndicats. Ainsi la CARIPLO a obtenu, par convention avec ses partenaires, qu'un quota de 10 % des recrutements puisse se faire par «contact direct».

Peu importe le diplôme

Sous l'anarchie apparente, certaines méthodes servent aussi d'antidotes. Dans ce pays où le titre de *dottore* vient sanctionner la poursuite des études jusqu'à bac+4 ou + 5, où les grandes écoles sont quasiment inexistantes, à l'exception peut-être de l'université Bocconi de Milan, il n'est *a priori* pas fait de différence, lors du recrutement, entre un «néo-licencié» – le dottore – et un «néo-diplômé» – le bachelier du secondaire – pour une raison simple. *«Il reste à faire le pont entre l'université et l'industrie»* par la formation interne, disent tous les responsables de recrutement, l'enseignement initial étant incapable de fournir le personnel qualifié dont l'économie a besoin.

Paradoxalement, cette carence a induit des comportements très élaborés. De la banque à l'industrie, on en a conclu que le diplôme obtenu dans une université en valait un autre, de la Calabre au Piémont. Mieux, à l'instar de Giorgio Feretti à la COMIT, on affirme que, *«si l'ouverture mentale peut varier d'un individu à l'autre, la capacité intellectuelle n'est pas forcément différente d'une origine à l'autre»*; ce qui revient parfois à prétendre que le bagage importe moins que la personnalité.

Cet axiome posé, toutes les sociétés prétendent pratiquer la même politique à l'égard des néo-licenciés et des néo-diplômés, recrutés au même niveau, que ce soit chez FIAT (aux alentours de 28 millions de lires bruts par an), chez Olivetti (29 millions en moyenne et 31 millions douze mois plus tard), ou à la COMIT (20 à 25 millions). Officiellement, les entreprises ne se font pas concurrence, refusent la surenchère et ne cherchent pas à casser un marché du premier emploi qu'elles paraissent maîtriser.

Cela n'empêche pourtant pas les petites incartades. Soumise à la frénésie des sociétés informatiques, Olivetti fait quelques accrocs dans le pacte tacite, se justifiant par l'existence d'une pénurie. 2 700 ingénieurs sortent chaque année quand l'activité en exigerait 4 000. A la différence d'autres, la compagnie recrute 45 % d'experts confirmés quand la coutume privilégie la carrière dans une seule entreprise.

FIAT n'embauche que 1 % de cadres confirmés, exclusivement sur des postes qui ne relèvent pas de la spécialité du groupe. Quant à la COMIT, elle admet accorder une prime aux néo-licenciés. Face à des «candidats exceptionnels», elle n'hésite pas à augmenter le traitement de départ ou, plus roublarde, *«à accorder un traitement de mission, prévu pour parcourir l'Italie, et qui permet en fait de doubler la rémunération»*.

Plusieurs raisons expliquent que le système fonctionne ainsi, peu ou prou. D'abord, et c'est essentiel, la réglementation italienne n'a pas accepté pendant longtemps la catégorie des cadres intermédiaires, se limitant à trois grandes classifications, les dirigeants, les ouvriers et les employés. Même si cela a changé, en 1982, avec l'introduction des *«quadri»*, aux contours encore imprécis, la constitution d'une masse indistincte d'employés a autorisé le nivellement entre les types de diplômes, l'expérience et le parcours professionnel étant privilégiés par rapport à tout autre critère de détection.

Quelques chiffres donnent la mesure de cette pratique aux influences non négligeables. Chez Olivetti, le personnel se répartit entre 2 % de dirigeants, 27 % d'ouvriers et 71 % d'employés. Chez CARIPLO, on compte 0,8 % de dirigeants, 15,2 % de fondés de pouvoir, 72 % d'employés et 12 % d' «auxiliaires», dont les huissiers.

La COMIT aboutit sensiblement aux mêmes résultats mais précise qu'elle dispose de 8 % de *«quadri»*. Une situation comparable à celle de la FIAT où on compte 1,8 % de dirigeants ou cadres supérieurs, 71,8 % d'ouvriers, 26,4 % d'employés (soit 60 000), dont 20 000 sont des *«quadri»*.

Condamnées à embaucher des jeunes peu préparés à la vie professionnelle, les entreprises mettent donc l'accent sur les méthodes d'intégration et, fortes d'une grande stabilité dans l'emploi et d'un turn-over peu important, considèrent l'armée des néo-licenciés et des néo-diplômés comme leur réservoir naturel. Ce n'est d'ailleurs que vers quarante-cinq ou quarante-huit ans, – tardivement donc, par rapport aux habitudes françaises – que certains d'entre eux deviendront des dirigeants. *«Chez nous, personne ne devient directeur général sans avoir été employé»*, proclame orgueilleusement Sandro Molinari (CARIPLO), son propre exemple à l'appui.

La politique de substitution entraîne loin. Pour tenir compte du coût de la vie à Turin, FIAT a organisé un système hôtelier pour y accueillir ses nouveaux salariés, mais elle n'est pas la seule à pratiquer de la sorte. D'une entreprise à l'autre, et quelles qu'en soient les variantes, des dispositifs coûteux font en outre office de sas entre la vie d'étudiant et le statut d'employé.

Le groupe turinois propose une formation interne de cinq mois et une intégration en dix-huit mois, pilotée par un tuteur. La carrière individuelle commence après avec une évaluation du potentiel pendant trois ans et, dans le meilleur des cas, un plan de développement individuel pour devenir *«quadri»* au terme de l'échéance.

«Il faut embaucher et savoir qu'on ne peut compter sur eux», dit Paolo Campiglia qui a lancé le programme ISVOR de formation en alternance sur dix-huit mois et organise maintenant des stages de préembauche à des universitaires, pour contrarier le manque de candidats. Depuis deux ans, Olivetti s'est doté d'un programme de formation intitulé «no frontier» pour lequel le groupe a déjà dépensé 24 millions de dollars.

La formation interne compense

Destiné chaque année à 200 licenciés dans 18 pays, en stage de 25 à 30 semaines, le projet vise ceux qui n'ont aucune expérience professionnelle. CARIPLO se plaint d'une «carence» en personnes formées parmi les cadres intermédiaires et s'apprête à embaucher des jeunes bacheliers avec un contrat à terme de deux ans accompagné d'un programme de formation.

«On différencie les carrières à partir de la formation interne», explique Giorgio Feretti, de la COMIT, dont l'analyse semble bien correspondre à la réalité vécue par les entreprises italiennes, toutes obligées de compléter les connaissances initiales. *«Le système scolaire italien présente des lacunes. Nous sommes en retard, avec des cas d'ignorance collective»*, juge-t-il sévèrement.

Mais c'est également ce défaut qui permet un processus bien rodé de promotion interne, favorisé par l'attachement du personnel. A la COMIT, 50 % des directeurs de filiales n'ont pas de titres universitaires et la banque, apparemment, ne s'en porte pas plus mal. De même que l'économie italienne, habituée à jongler avec des données qui, ailleurs, gripperaient les rouages.

de Milan,
ALAIN LEBAUBE

1 lire = 0,005 franc.

La pensée économique allemande

De l'Etat commercial fermé à l'économie sociale de marché

par Maurice Baslé

LE contraste est net entre les pensées économiques dominantes dans chacune des périodes d'unification allemande. Autant, au dix-neuvième siècle, les idées économiques libérales en Allemagne n'ont guère survécu aux idées contraires et à la montée des doctrines économiques nationalistes, autant, aujourd'hui, la doctrine économique ouest-allemande n'a guère eu besoin d'être amendée pour se propager dans les cinq Lander « est-allemands ».

Autant il semble raisonnable de penser que le « corpus » théorique de l'*« économie sociale de marché »*, avec son inspiration libérale et chrétienne, mais aussi avec son acceptation social-démocrate (depuis l'adoption du programme de Godesberg en 1959 par le PSD ouest-allemand) va continuer d'être la doctrine économique dominante chez les nouvelles générations nées après 1945.

Avec le décollage économique, démographique, l'évolution intellectuelle vers les idées libérales et l'*« Aufklarung »* (la philosophie des Lumières) s'étend dans les villes et les Etats allemands entre 1710 et 1760.

Avec la propagation des idées de la Révolution française, les idées économiques libérales continuent de progresser. Mais l'expansionnisme napoléonien vers le Rhin et au-delà aura aussi des conséquences négatives. L'Empire germanique (le premier Reich) est mis à bas en 1806. Des doctrines nationalistes reprennent alors le dessus et se confirment même après la chute de Napoléon en 1815 et le congrès de Vienne qui organise (déjà) le contrôle de cinq nations sur l'Allemagne (l'Autriche, la Prusse, la France, la Grande-Bretagne et la Russie).

Un système national

Même si une partie de ses idées politiques enchevêtrées est difficile à interpréter, Johann Gottlieb Fichte (1762-1814) est porteur de ces idées nationalistes. Son modèle d'« Etat commercial fermé », publié en 1800, est étonnant par le corporatisme, l'organisation centrale de la division du travail, la réglementation de la concurrence intérieure qui y sont postulés. Ajoutons qu'avec les recommandations de quasi-interdiction du tourisme, le modèle fait irrésistiblement penser aux expériences roumaines ou albanaises à tendance antarcique...

De même, et même si, là encore, il conviendrait de nuancer, Friedrich List (1789-1846), décrit-il en 1837-1841, un « Système national d'économie politique ». L'ouvrage contient ce qui est bien connu aujourd'hui : la thèse de la *« protection des industries naissantes »* ou du *« protectionnisme éducateur »*. Même si au fond de lui-même List est un libéral moderniste – et il l'a prouvé en s'exilant – l'économiste va être récupéré par les partisans d'un développement national accentué des forces productives, la puissance nationale devant amener la richesse.

La spécificité du chemin suivi par les Etats allemands (le *« sonderweg »*), c'est-à-dire un développement qui ne ressemble ni à celui de l'Angleterre, ni à celui de la France, renforce alors le relativisme qui est apporté par l'emploi de la méthode historique en économie. Les économistes allemands sont alors « historicistes », Wilhem Roscher (1817-1894), Bruno Hildebrand (1812-1878), Karl Knies (1821-1898)...

Ils s'intéressent aux « étapes de la croissance », à l'évolution des techniques et des organisations, aux trajectoires suivies et aux lois de ces évolutions. En même temps, ils suivent une tradition qui n'est pas celle de l'individualisme méthodologique : l'individu n'est pas au centre de l'analyse ou des préoccupations.

Wilhem Roscher, par exemple, consacre une grande partie de son œuvre à ce que Robert Boyer et l'école française de la régulation ont ressuscité sous le nom de *« formes institutionnelles »*. En particulier, il centre son analyse sur la relation salariale et sur les relations intra et inter-industrielles. Sa démarche n'est pas purement économique. Elle est aussi juridique, historique et même morale (ce que nous appellerions aujourd'hui « éthique »).

Georg Friedrich Knapp (1842-1926) complétera l'étude de ces formes institutionnelles en développant le point de vue conventionnaliste sur la monnaie déjà présent chez Adam Müller (1779-1829). La monnaie est la cristallisation de la confiance d'un peuple en son économie.

Cette dominante institutionnaliste chez les économistes allemands est renforcée avec Gustav Schmoller (1838-1917). Celui-ci délaisse le duo « individu-Etat » cher à beaucoup d'économistes français libéraux de l'époque pour s'appuyer sur la trilogie « individu-entreprises et organisations-Etat ». Le motif de l'intérêt individuel n'est plus le seul mobile de l'action.

L'Etat et les groupes d'intérêt obéissent également à des lois et l'intérêt national peut dominer ou absorber les volontés privées. Avec Schmoller, des idées économiques nationalistes, agressives, expansionnistes sont consolidées en même temps que se développe, contre les économistes viennois, en particulier contre Karl Menger, l'économiste tuteur du prince Rodolphe, le *« conflit des méthodes »*.

Lire la suite page 31

► **Maurice Baslé est professeur de sciences économiques à l'université Rennes-II.**

CONJONCTURE

Vers une réduction d'activité ?

par Claude Levant

PEUT-IL y avoir une récession en France ? Et si oui, quand ? Dans les premières semaines qui ont suivi l'invasion du Koweït, la question semblait hors de propos. Jusqu'au début de septembre, l'hypothèse d'une stabilisation du prix du pétrole au voisinage de 25 dollars par baril paraissait tout à fait plausible. Sur cette base, les effets économiques apparaissaient très supportables : le prélèvement extérieur sur un pays comme la France n'était que de l'ordre d'un demi-point du PIB.

Avec cette même hypothèse, le FMI publiait il y a une dizaine de jours une prévision d'évolution de l'économie mondiale fondée sur une croissance dans les pays industrialisés de 2,6 % en 1990 et de 2,4 % en 1991, la progression l'année prochaine allant de 1,7 % pour les Etats-Unis à 3,7 % pour le Japon, en passant par 3 % pour la France.

Certes, les Bourses avaient baissé rapidement de près de 20 %, mais un phénomène semblable avait été observé en octobre 1987, et la croissance n'en avait pas été affectée. *Maintenant, le maintien pendant* plusieurs mois du prix du pétrole au-delà de 35 dollars le baril apparaît possible, même si, sur le papier, l'offre rapidement mobilisable est suffisante pour couvrir les besoins : la crainte de la pénurie qu'entraînerait un affrontement militaire poussera les prix tant qu'une solution diplomatique ne sera *pas en vue. Or, à 35-40 dollars* le baril, le prélèvement extérieur sur la France atteint quelque 2 % du PIB, c'est-à-dire qu'il est voisin de celui du second choc pétrolier (3 %), et la possibilité d'une baisse temporaire de l'activité en France revient à l'ordre du jour.

Autant que l'ampleur, la date du fléchissement de l'activité est importante à prévoir puisqu'elle conditionne les mesures d'ajustement. Or l'examen des évolutions lors des deux chocs pétroliers laisse une large marge d'incertitude. Lors du premier, la hausse des prix pétroliers a été ponctuelle et massive en septembre 1973. La récession n'est intervenue que neuf mois plus tard, en juin 1974.

Entre-temps, la croissance est restée vigoureuse, alimentée par un comportement de fuite en avant des agents économiques (stockage des entreprises, baisse du taux d'épargne des ménages) accompagné d'une explosion de l'inflation. La récession n'en a été que plus violente.

Au second choc pétrolier, on aurait pu penser qu'instruits du caractère fondamentalement dépressif du prélèvement extérieur, les agents économiques ajusteraient *plus rapidement leur demande.* Mais on a retrouvé, en fait, les mêmes comportements, et la récession est intervenue en mars 1980, exactement un an après les premières hausses importantes du prix du pétrole, qui, il est vrai, ont été plus étalées que lors du premier choc pétrolier, ce qui rend l'estimation des *délais de réaction plus délicate.*

Dans le cas présent, le fléchissement *de l'activité en France* pourrait être rapide et par là même plus bref et moins douloureux que lors des deux chocs pétroliers. Le contexte est en effet nettement différent sur deux points : la tendance de l'activité au moment du choc extérieur et l'accroissement des salaires.

Les deux chocs pétroliers sont intervenus dans un contexte d'économie française en pleine expansion qui favorisait les comportements de fuite en avant. Cette année, la crise du Golfe a débuté alors que la production industrielle était quasi stagnante (voir graphique). Cette évolution n'est pas propre à la France. Si l'on excepte le Japon, le ralentissement de l'activité touche la plupart des pays industrialisés. C'est aux Etats-Unis qu'il est le plus manifeste : la croissance n'y a été que de *0,6 % (en rythme annuel)* au deuxième trimestre, ce qui conduit mécaniquement à limiter la croissance pour 1990 dans une fourchette de 1 % à 1,5 %.

Moins apparent, le ralentissement est tout aussi réel dans la Communauté européenne. *Il a longtemps été* masqué par le dynamisme de l'économie allemande, qui semblait de nature à tirer l'ensemble de la croissance européenne. Mais, au mois d'août, l'Allemagne restait seule sur une tendance ascendante. La « locomotive » *allemande n'entraînait* plus ses partenaires, même les plus proches, comme les pays du Benelux, pour lesquels la tendance de la production industrielle était clairement au ralentissement.

En ce qui concerne la Grande-Bretagne, *il n'est pas nécessaire de* se demander quand arrivera la récession : elle est déjà là. Le retournement de ce pays a d'ailleurs été, avec celui des Etats-Unis, à l'origine du ralentissement du commerce mondial, qui a été le premier facteur *du freinage de l'expansion en* Europe continentale.

L'examen du taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie est particulièrement révélateur de l'évolution cyclique en Europe (voir graphique). Pour l'ensemble de la Communauté à douze, le point de retournement du cycle économique a été franchi au troisième trimestre 1989.

A ce moment, le taux d'utilisation des capacités de production a atteint son maximum : 85,7 %, soit un chiffre sensiblement plus élevé que celui atteint en 1979-1980 : 83,9 %. Depuis le troisième trimestre 1989, le *taux d'utilisation des capacités de* production a diminué de près d'un point (en Europe).

C'est en Grande-Bretagne que le retournement a été le plus précoce : premier trimestre 1989. Depuis, le taux d'utilisation des capacités de production y est en véritable chute. Pour l'Italie, le pic a été atteint à la fin de l'année dernière. En Allemagne, on ne distingue pas encore clairement un retournement, même si un léger fléchissement a été enregistré au troisième trimestre.

Deuxième différence de contexte avec les deux chocs pétroliers : l'évolution à court terme des *salaires. Il est en effet peu probable* que le supplément de hausse de prix généré par celui du pétrole (+ 1,2 % pour les prix à la consommation dans l'hypothèse d'un pétrole à 35 dollars le baril) soit répercuté rapidement dans les salaires – sauf *le SMIC, qui pourrait être augmenté* dès le 1er décembre. Une accélération de la consommation est donc moins plausible que lors des deux chocs pétroliers, où les mécanismes d'indexation avaient permis, dans un premier temps, de maintenir le pouvoir d'achat.

Par ailleurs, le climat est moins inflationniste, et donc moins générateur de comportements de fuite en avant. En 1973 et 1979, la hausse des prix du pétrole intervenait dans un climat de forte tension des cours *des autres matières premières* ; ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Lors des deux chocs pétroliers, le rythme des prix en France était déjà en accélération : il était passé de 6,3 % en septembre 1972 à 7,8 % en septembre 1973, et de 9,2 % à 10,2 % entre mars 1978 et mars 1979. Avant la crise du Golfe, aucune accélération notable des prix *n'était* enregistrée. L'accroissement de la concurrence en Europe est, pour les entreprises, un motif impérieux de limiter les hausses de prix. Il n'est pas envisageable de laisser se creuser la différence de rythme des prix avec l'Allemagne comme lors du premier choc pétrolier, où elle *était passée en un an de 1,6* à 7,4 points.

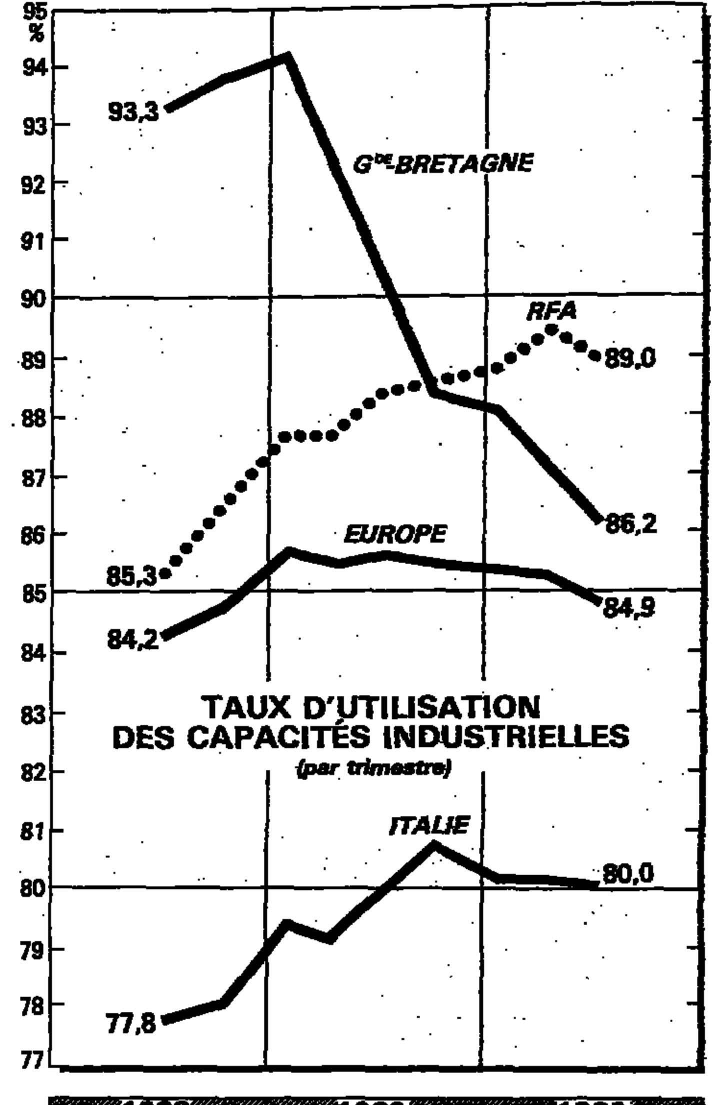
Plusieurs secteurs semblent cependant *directement* exposés à un ralentissement d'activité. L'automobile d'abord, à cause des effets de la hausse des prix de l'essence, mais aussi parce que cette industrie arrive à la fin d'une phase cyclique particulièrement favorable. Les producteurs de biens d'équipement pourraient aussi enregistrer rapidement une réduction de la demande.

Les entreprises ont deux motifs de réduire un peu des programmes d'investissement jusqu'ici abondants (en croissance de l'ordre de 10 % par an) : l'accroissement des capacités de production devient moins pressant, et la hausse des prix du pétrole va sérieusement entamer les capacités d'autofinancement. Les deux chocs pétroliers comme le « contre-choc » de 1986 ont montré combien la situation financière des entreprises était sensible au prix du pétrole.

Enfin, la demande de logements devrait fléchir : dans ce secteur aussi, les effets de la crise du Golfe (incertitudes, diminution des anticipations de pouvoir d'achat, hausse des taux d'intérêt) arrivent au moment où le cycle semblait devoir se retourner après une longue phase de croissance et de hausse des prix.

VARIATION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE AU MOMENT DES HAUSSES DU PÉTROLE

% Evolution — Hausse du prix du pétrole — CRISE DU GOLFE — PREMIER CHOC PÉTROLIER — DEUXIÈME CHOC PÉTROLIER — 5 trimestres précédant chaque hausse — 5 trimestres suivant chaque hausse





Du pétrole à bon marché

Dans l'intérêt général, il faut fournir aux pays les plus dépourvus des barils de brut à prix réduit

par Philippe de Latour

L'OFFRE du président Saddam Hussein de fournir hors marché, gracieusement, du pétrole au tiers-monde résulte certes des circonstances et de l'improvisation d'un dictateur aux prises avec un embargo et un environnement militaire menaçant. On aurait toutefois bien tort d'évacuer complètement, sans ambages, cette suggestion, peut-être porteuse d'avenir, moyennant les correctifs et aménagements voulus.

La conférence des Pays les moins avancés (PMA) vient de se tenir à Paris. Elle représentait le quart de l'effectif des nations ou le douzième de la population mondiale, en régression économique continue depuis les hausses énergétiques de la décennie 1970, qui avaient généré des liquidités nouvelles.

Les liquidités ont provoqué des endettements meurtriers dans cette quarantaine de pays dépourvus d'énergie, surtout africains, dont les populations stagnent ainsi en dessous de tous les seuils de pauvreté et s'offrent d'autant mieux aux dictatures. L'été 1990 offre à la fois le constat et l'accentuation du drame de la partie du tiers-monde qui perd à tous les coups.

Des barils contractuels

Or le développement commence non pas par l'endettement ou le désendettement, mais bien, en termes réels, par la disponibilité des ressources énergétiques liée au savoir : cela signifie, concrètement dans ce tiers-monde perdant et perdu, immédiatement après le muscle humain ou animal, l'hydraulique, le bois, les hydrocarbures.

Sans la multiplication des moulins, nous disent les historiens de l'Europe occidentale, il n'y eût pas eu le déclin du servage et surtout la révolution féodale des dixième et onzième siècles ; sans l'ingéniosité des chercheurs au dix-huitième siècle et l'importante présence de charbon, il n'y eût pas eu la révolution industrielle du dix-neuvième ; sans les hydrocarbures... et ainsi de suite dans le monde industrialisé d'aujourd'hui.

Hors de tout déterminisme historique de principe, il faut bien admettre une corrélation prioritaire entre l'outil énergétique et le développement. Ce dernier est né pour une large part du couple énergie-matériaux, porté, maîtrisé par la connaissance et le savoir.

Il importe donc, seulement là où les principes du libéralisme ont jusqu'ici dramatiquement péché, de recomposer sans encore attendre un paysage favorable à cette quarantaine de PMA. Ce progrès semble obligatoirement passer par une énergie plus disponible et plus accessible grâce à un décrochage de prix exceptionnel, temporaire, par rapport aux cours mondiaux et pour cette seule catégorie de pays (voir page précédente le schéma suggéré dans les années 1988-1989). Le très grand avantage d'une telle aide est le suivant : à la différence des circuits monétaires, le cheminement d'un baril de pétrole peut être aisément, physiquement suivi, de l'arrivée sur le territoire jusqu'à l'utilisateur final.

Car il s'agirait bien de barils contractuels, en priorité destinés à l'autosuffisance alimentaire, et en complément d'énergies renouvelables, devant contenir la déforestation, permettre la sauvegarde et la mise en valeur du sol végétal, l'irrigation, l'électrification. Associé à l'agriculture, l'or noir c'est la subsistance, l'eau potable, le logement décent, l'éducation, conditions premières de la maîtrise de la démographie, des institutions et des migrations.

Bien à tort jusqu'ici, l'aide internationale en faveur des pays en difficulté, notamment en Afrique, a préféré et privilégié, sous forme de dons et le plus souvent de prêts remboursables, les flux de capitaux ; dans une majorité de cas l'argent, facilement secret, agent de corruption, a été détourné de ses plus nobles destinations. Enrichissement indû des uns, équipements militaires des mêmes et d'autres (70 % des armes exportées sont destinés au monde en développement, soit des ventes à crédit et la cause première de l'endettement).

Tout ce cinéma se déroule en gros plan devant un parterre d'institutions internationales qui se disent ou se sont dites impuissantes. Mais cette impuissance affirmée ne reflète en fait que l'absence de volontarisme des pays décideurs, que ceux-ci détiennent la richesse industrielle ou les réserves énergétiques. Les crises surviennent toujours de l'absence d'initiative du côté des privilégiés ou des dominants incapables de réduire les écarts et les décalages dans les zones les plus atteintes.

Mais du jour où survient une entorse au *statu quo* abstentionniste, l'ONU est en branle, les armées sont déployées ; c'est le flirt à suspense avec une guerre exterminatrice... Et pourtant, par rapport à une consommation mondiale annuelle de l'ordre de 3 milliards de tonnes équivalent-pétrole (tep), quelques dizaines de millions de tonnes de pétrole, non pas gratuit, mais à des prix réduits pour les PMA, à des conditions définies, eussent sans doute amorcé un ordre minimal réunissant autour d'une table de décision l'AIE et l'OPEP.

Ainsi eût-on utilement contribué à l'affermissement souhaitable d'un prix de l'énergie davantage lié aux nécessités du long terme correspondant à la recherche et au développement de nouveaux gisements d'hydrocarbures ou à la construction de nouvelles centrales électriques... Et eût-on évité d'avoir à courir plus tard après le droit international et son rétablissement !

Afin que l'ONU procède souverainement, un jour, aux arbitrages indispensables avec les forces d'interposition souhaitables et tous les moyens nécessaires, il importe que les mondes politique et économique ainsi que le grand public prennent pleinement conscience des enjeux énergétiques, démographiques, environnementaux, et de l'importance vitale de la réduction des décalages, en nombre croissant, des plus handicapés de la planète par rapport aux autres. Réduction qui passe en particulier, prioritairement, par une énergie à l'emploi contrôlé, accessible à tous, modèle de souplesse dans le développement et le décollage effectifs.

Il s'agit là moins d'éthique que de croissance globale bien comprise, harmonieuse, économe. La folle proposition de Saddam Hussein mériterait sûrement, à ce point de vue, d'être relevée et de nourrir des réflexions et des échanges dans les instances internationales compétentes. Ne serait-ce que pour aider à prévenir les principaux désordres potentiels des années et décennies à venir, dont les coûts seront beaucoup plus élevés.

► Philippe de Latour est délégué général du Centre de géopolitique de l'énergie et des matières premières.

Une aide énergétique agricole

Les contrats, qui concerneraient des pays en très graves difficultés (malnutrition, etc.), seraient placés sous l'égide et le contrôle d'un organisme international émanant des grandes institutions : ONU, Banque mondiale, CNUCED, FMI, FAO, UNICEF. Ayant pour objet, des barils destinés au développement agricole : kérosène (ou pétrole lampant), équivalent GPL, carburant de transports, ils seraient conclus pour une durée opérationnelle de dix ans et renouvelables après bilan et examen des modalités.

Comportant un certain nombre d'obligations pour les pays receveurs, dont celle d'une possibilité de *contrôle général et permanent* de l'organisme international à propos de l'aide, ils consacreraient aussi des droits et des obligations d'organismes internationaux publics ou privés. Ils s'appuieraient sur un *financement partagé*, partant par exemple d'un prix du baril à 18-21 dollars (cours officiels OPEP de juillet 1990) en déconnexion du marché : 6 à 7 dollars pour les pays industrialisés (OCDE) ; 6 à 7 dollars pour les pays exportateurs d'hydrocarbures volontaires ; 6 à 7 dollars maximum pour les pays receveurs.

Ces contrats seraient assortis de soutiens financiers appropriés – notamment en faveur d'équipements utilisateurs d'énergie obtenant les meilleures performances et intensités – et feraient l'objet d'une négociation au coup par coup, pays par pays, entre l'organisme officiel international et les Etats intéressés. Des contrats de soutien énergétique au développement artisanal, industriel et à l'électrification pourraient parallèlement ou ultérieurement voir le jour...

HUMEUR

Concert de klaxons

par Benjamin Dessus

Coup sur coup, Michel Rocard nous menace de limitations de vitesse aussi draconiennes que civiques, Pierre Bérégovoy nous annonce une réduction de 3 % de la TVA sur les voitures, Brice Lalonde lance la djihad contre les grosses étrangères qui viennent nous polluer. Comment s'y retrouver au moment où s'ouvre le Salon de l'automobile ?

Les limitations de vitesse, soit, et tout d'abord pour la sécurité ; encore qu'on puisse se demander s'il ne vaudrait pas mieux d'abord s'occuper de faire respecter celles qui existent et pas seulement par les automobilistes. On ne parle guère de nos routiers dans ces nouvelles mesures, alors qu'ils dévalent aussi parfois les autoroutes au mépris de notre sécurité, de notre balance commerciale et de nos poumons.

Mais enfin, ne serait-ce que pour la sécurité, d'accord, même si l'économie de pétrole reste marginale parce qu'on oublie presque complètement la circulation en ville, qui croît à toute allure et dont la consommation vient talonner celle de la route. Mais, pour s'y attaquer, il faudrait parler transports en commun, il faudrait du temps et de l'argent : on n'a *ni* l'un ni l'autre, puisque c'est la crise...

Pendant ce temps, pour soutenir l'activité de nos constructeurs et protéger l'indice, on baisse « uniformément » la TVA sur les voitures : 6 000 francs d'économie pour une grosse cylindrée, 1 000 francs pour le bas de gamme. Amusant, au moment où l'on explique aux plus riches d'entre nous l'ardente obligation de participer à l'effort de guerre en fonction de leurs moyens.

Pis encore, que vont-ils faire, ces privilégiés, de cette sucrerie ? Pourquoi ne pas acheter le modèle au-dessus et consommer un peu plus d'énergie : on sait bien que l'essence à 6 francs n'a jamais dissuadé les gens de rouler, ou bien alors c'est qu'ils sont vraiment sur la paille.

Le sang de notre bouillant secrétaire d'Etat à l'environnement ne fait qu'un tour ; les ventes de voitures de plus de 12 CV ont plus que doublé en cinq ans. Il a raison, il faut faire quelque chose ! Empêchons donc d'entrer les grosses voitures étrangères dont raffolent nos jeunes loups : un succès garanti dans l'ambiance lénifiante de crédo européen et de libéralisme avancé.

La riposte du directeur de BMW France ne se fait d'ailleurs pas attendre : ce ne sont pas ses voitures qui polluent, ce sont nos infrastructures qui sont inadaptées. Pourquoi pas, au point où l'on en est, de nouvelles autoroutes urbaines ou rurales, puisque le TGV n'est pas assez vert ?

Fort heureusement, d'autres ministres, de l'équipement à l'industrie, *a priori* concernés, n'ont pas encore, à ce jour, apporté leur contribution au débat. Les propos sont déjà suffisamment contradictoires comme cela. Tout cela fait pour le moins désordre.

Pourtant, il existe des solutions, élaborées dans la sérénité d'entre les deux dernières crises (1), qui pourraient contribuer à lever ces contradictions sans recourir à des mesures coercitives vis-à-vis de nos partenaires commerciaux. On pense en particulier à l'instauration d'une taxe non plus uniforme (à 22 %) sur les voitures, mais progressive en fonction de leur puissance fiscale : de 18 % par exemple pour les plus économes jusqu'à 25 % pour les grosses cylindrées, les plus gourmandes et les plus polluantes.

L'Etat n'y perdrait pas un centime. L'acheteur d'une 3 CV y gagnerait 2 000 francs. L'acheteur d'une grosse voiture de plus de 10 CV *n*'y gagnerait *rien*. Tout en respectant la morale, on encouragerait l'achat de voitures plus économes et plus propres. Quant aux voitures sans essence et sans pollution comme les véhicules électriques, on pourrait les passer au taux minimal de 5,5 %, comme le pain ou l'abonnement au gaz.

Aujourd'hui que l'harmonisation européenne nous conduit à diminuer le taux de TVA sur de nombreux produits, nous avons une merveilleuse occasion de tester cette politique. Mais pour cela il faudrait admettre que la taxe à la valeur ajoutée peut jouer un rôle incitatif dans une politique de qualité des nouveaux produits. A quand le remplacement de la taxe à la valeur ajoutée par une détaxe à la valeur économisée ?

(1) *Maîtriser l'énergie, un enjeu des années 90*, La Documentation française, 95 francs.

► Benjamin Dessus est économiste, spécialiste de l'énergie.

La pensée économique allemande

Suite de la page 29

Les débats « nationalisme-libéralisme » ou « institutionnalisme-individualisme méthodologique » ne sont pas les seuls débats entre économistes allemands. La « guerre des classes », la « question sociale » et la nécessaire « paix sociale » sont des sujets à controverse.

Ainsi, Karl Marx (1818-1883) reprend la thèse messianique de Fichte selon laquelle le peuple allemand est promis à la réalisation de la seule véritable et complète révolution (par opposition à la Révolution française seulement bourgeoise). Croyant que le mouvement ouvrier peut permettre de dépasser le capitalisme qui vient de s'installer comme mode de production, il s'emploie à créer et à diriger la première association internationale des travailleurs.

Les opposants à cette doctrine sont nombreux. Ainsi, Karl Rodbertus (1805-1875), lui aussi auteur d'un *Capital*. Cible de Karl Marx, il propose une autre utopie : la réforme juridico-économique peut, selon lui, remédier à la misère. Il faut qu'elle promeuve des associations coopératives de production, des politiques de revenus, des capitalistes un peu altruistes ou partageux et une confiscation de la rente foncière.

Plus tard, en 1910, l'Allemand Franz Oppenheimer (1864-1943) proposera une synthèse en un curieux mixage de libéralisme et de socialisme, un rêve de troisième voie finalement toujours à l'ordre du jour depuis deux siècles. Entre-temps, Adolph Wagner (1835-1917) avait méticuleusement construit le projet d'« *une social-démocratie conservatrice* », proche de la politique de « *royauté sociale* » de l'empereur Guillaume II après la démission de Bismarck, le grand machiavel, en 1890.

Le corporatisme renaissant inspirera Max Weber mais aussi l'Autrichien von Wieser ou encore le Suédois Gustav Kassel (1866-1945). De même, Heinrich Pesch (1854-1926) et son élève, le Père Nell Breuning, pencheront-ils vers le « *solidarisme* » inspiré du catholicisme social.

Tout cela constitue pour le dix-neuvième siècle et en parallèle avec la montée en puissance du IIe Reich allemand un panorama qui ne fait pas la part belle aux idées économiques libérales. (Notons cependant que l'influence des économistes allemands sur les économistes américains de l'époque fut très forte.) Qu'en est-il au vingtième siècle ?

Du cauchemar au miracle

Le vingtième siècle est pour l'Allemagne le siècle du cauchemar puis, après 1945, celui d'une miraculeuse résurrection. La fin de la première guerre mondiale est source de grands déséquilibres économiques et financiers pour la fragile République de Weimar. L'hyperinflation, la dette extérieure et son règlement sont autant d'épreuves, et celles-ci sont renforcées avec la crise de 1929.

Le ministre Brüning utilise un arsenal *déflationniste*. De cette époque datent les fondements doctrinaux de la « *théorie de l'économie sociale de marché* ». Le débat « trop d'Etat-pas assez d'Etat » fit alors rage. Werner Sombart (1863-1941) affirma en 1932 qu'on ne devait pas compter sur une politique ultralibérale centrée sur l'offre car les conditions de réussite d'une telle action n'étaient pas réunies (la concurrence sur les marchés est très imparfaite, les groupes d'intérêt trop présents).

Sombart proposa une économie plus concertée et plus autarcique. De telles idées non libérales ont été également développées alors par le socio-économiste viennois Othmar Spann, très lu en Allemagne et bientôt « annexé » par la doctrine nationale-socialiste. On s'achemine tout droit, avec ces idées, vers « l'économie dirigée » (titre antérieur de l'ouvrage de Walther Rathenau).

Dans l'autre camp, la résistance s'organise en Allemagne et à Vienne ; en particulier grâce à Walter Eucken (1891-1950), qui s'inscrit dans le débat des années 30 sur l'« impossibilité du socialisme » (au sens d'impossibilité d'une économie centralement planifiée). Dès 1932, Eucken met à mal ainsi l'école historique pour son incapacité à expliquer l'hyperinflation de 1923 et propose une critique vigoureuse des politiques économiques anti-crise.

D'une manière générale, à l'époque, les économistes du Kiel Institut pensent qu'il y a déjà trop d'interventionnisme étatique. Ils sont contre le « *capitalisme organisé* » *(Organisierter Kapitalismus)*. Eucken, installé à Fribourg depuis 1927, insiste ce faisant sur la complémentarité des approches dites « économiques » et des approches de type « gestion ».

La proposition qu'il fait est celle d'une économie de marchés concurrentiels, économie cependant où règnent des droits de propriété privée et des règles contractuelles certaines. Le mécanisme étant alors efficace, la régulation peut être assurée par le contrôle des monopoles, la politique sociale et la politique conjoncturelle...

Wilhem Röpke (1899-1966), écarté d'Allemagne et exilé dès 1933, partage la même philosophie « *libérale interventionniste* » (il ne sera pas contre les outils keynésiens si l'on jugule leurs effets inflationnistes). Il exerce une influence considérable en conseillant le chancelier Ludwig Erhard (1897-1977). Ce dernier ne fut pas seulement un grand homme politique.

Elève d'Oppenheimer, il travaille dès 1928 à l'Institut d'observation économique de Nuremberg. Refusant d'enseigner sous Hitler, il se retrouve en première ligne après 1945 pour faire face aux problèmes de réforme monétaire, de reconstruction industrielle et de refonte des règles du jeu. L'architecture de l'économie sociale de marché prend alors forme : il s'agit de trouver le juste niveau d'organisation intercapitaliste et le juste compromis social.

Une grande aide est fournie alors par l'économiste Franz Boehm (1895-1977), président de l'université de Fribourg en 1945 (après avoir été sans emploi sous le régime hitlérien). Ce dernier rédige les lois de réglementation de pratiques non concurrentielles qui rendent efficient le système allemand de prix.

Eucken, Röpke, Erhard, Boehm sont ainsi les fondateurs de la doctrine économique de l'Allemagne d'aujourd'hui. Les nouvelles générations d'économistes allemands issues de l'après-guerre peuvent construire sur de nouvelles bases une pensée économique « libérale-sociale », orientée également vers la gestion, le commerce, le marketing, empruntant au pragmatisme anglo-saxon et au scientisme et à la modélisation économique internationale.

Les manuels de micro-économie, d'économie industrielle et de macro-économie se ressemblent beaucoup des deux côtés du Rhin. Bientôt, on les retrouvera sans doute plus loin le long du Danube. La culture qu'ils véhiculent, même si elle reste spécifique, n'est plus très différente de la culture économique internationale.

MAURICE BASLÉ

CHAMPS ECONOMIQUES

CHRONIQUE

PAUL FABRA

La Fed et l'Eurofed

C'est souvent en entreprenant de faire ce que ses prédécesseurs immédiats jugeaient tout simplement impossible, compte tenu des circonstances ambiantes et de la mentalité générale, qu'un homme d'action s'impose. L'effet de *surprise multiplie celui de son audace.* On ne peut en trouver un meilleur exemple que dans l'histoire monétaire récente des Etats-Unis. *Comme cet exemple a sans nul doute* joué, et continue de jouer, un rôle décisif dans l'élaboration du projet de création *d'une banque centrale pour la CEE,* toute occasion d'en évoquer les multiples aspects et – avec un peu de chance – de *supputer les leçons à en tirer, positives ou* négatives, est naturellement la bienvenue. Les propos tenus il y a huit jours à Was*hington par M. Paul Volcker, le célèbre* ancien président de l'institut d'émission des Etats-Unis (système de Réserve fédé*rale) invitaient irrésistiblement ses audi*teurs à procéder à un tel exercice.

Chaque année, à l'occasion de l'assemblée générale du FMI, la Fondation Per-Jacobsson (du nom du directeur général du Fonds monétaire mort pendant son mandat en 1963) organise une conférence, prononçée par une vedette du monde de la finance. Le thème traité le 23 septembre dernier par M. Paul Volcker portait un titre interrogatif, « Triomphe de la banque centrale ? ». Il répondait, à onze ans de distance, à une autre conférence, intitulée « L'angoisse de la banque centrale », qu'Arthur Burns, lui aussi ancien président de la Fed, avait présentée à l'assemblée générale, tenue à Belgrade en septembre 1979.

Paul Volcker a dominé, pendant la décennie qui s'achève, la politique monétaire des Etats-Unis, en tant que président *de leur banque centrale de 1979 à 1987.* Le nom d'Arthur Burns (aujourd'hui décédé, après avoir terminé sa longue carrière comme ambassadeur à Bonn) est associé aux désordres de la décennie antérieure auxquels il n'a pas su, ou plutôt, comme on le verra, auxquels il n'a pas cru pouvoir s'opposer de 1970 à 1978, alors qu'il occupait le poste plus tard tenu par M. Volcker.

Entre les deux hommes, mais surtout entre les deux périodes, le contraste est grand. Cependant, si M. Paul Volcker fut bien l'homme de la situation en portant un coup (presque) décisif à une inflation qui risquait de détruire le dollar en perdition qu'on lui avait légué, rien ne prédisposait à première vue Arthur Burns, l'intellectuel conservateur né à Vienne, ami de Ludwig von Mises et de Friedrich Hayek (économistes au libéralisme exigeant s'il en est), auteur d'un livre de jeunesse dénonçant le danger mortel de l'inflation, à présider à une des périodes les plus sombres de l'histoire monétaire américaine inaugurée par la décision de son ami Nixon de répudier l'étalon-or, dont, lui, Burns était un partisan déclaré. Autant le discours de M. Volcker, *malgré le jugement sévère qu'il porte sur* sur les mœurs budgétaires, *qu'il qualifie en* privé de « *ridicules* », de son pays et sur les *dangereuses illusions liées à beaucoup* d'innovations financières, a ouvert des perspectives sur l'avenir, autant celui du *second avait été une analyse pathétique de* son échec dont il ne pouvait cacher ni l'exceptionnelle gravité ni, du moins en théo*rie, le caractère éminemment évitable.*

La comparaison de ces deux époques – leurs sequelles forment la substance même de la *nôtre* – et des deux discours qui, chacun à leur manière et leur style on ne peut plus différents (le vaincu se rattrapant, en fils de la vieille Europe, par la qualité formelle de son exposé) permet de mieux comprendre l'extraordinaire retournement d'opinion qui s'est produit en un laps de temps aussi court. Sans cette volte-face dans les *mentalités*, le non moins extraordinaire (par ses ambitions) Plan Delors dont l'exécution, si elle est menée à son terme, *devrait aboutir à rien de moins que trans*former la Banque de France, la Bundesbank, la Banque d'Italie, sans doute aussi la Banque d'Angleterre, *en agences locales,* n'aurait eu aucune chance d'être pris au sérieux.

Cependant, le fait même que deux politiques monétaires aussi opposées aient pu, dans un intervalle aussi court, être menées aux Etats-Unis par un institut d'émission dont le statut d'indépendance n'a pas été modifié entre-temps, pose de redoutables questions. La réponse, comme on le verra, n'est pas logiquement le scepticisme au sujet des vertus attribuées à l'autonomie de la banque centrale. Elle serait plutôt dans la définition lucide de l'objectif unique à atteindre et des limites du résultat à en attendre.

Le génie tactique de M. Paul Volcker, ce fut d'abord, dès les premières semaines de sa prise de fonctions – on est en octobre 1979 : le dollar est en pleine rechute, l'or brutalement à la hausse, les marchés saisis par le désarroi – de se servir de la dernière *théorie à la mode pour opérer un renverse*ment à cent quatre-vingts degrés de politique. La dernière trouvaille, c'est le monéta*risme. M. Volcker annonce que désormais* la Fed se fixera un objectif strict d'augmentation de la masse monétaire et cessera *d'avoir les yeux fixé sur la stabilisation* des taux d'intérêt. Cela lui donne les mains libres pour laisser les taux s'envoler jusqu'à un niveau *inimaginable* avant lui.

La récession qui s'ensuivra sera la plus sévère de l'après guerre. Dans la conférence Per-Jacobsson (*Per Jacobsson lecture*) qu'il a donnée il y a huit jours, M. Volcker dit modestement (alors que c'est lui qui déclencha ce mouvement d'opinion) : « *Ce que nous avons découvert aux Etats-Unis pendant les années 80, et ce que d'autres pays ont découvert avant ou après nous, c'est qu'à partir d'un certain stade du processus inflationniste l'opinion publique soutiendra une politique très rigoureuse visant à rétablir, fût-ce au prix de grands sacrifices à court terme, la stabilité.* »

N'en doutons pas, de la victoire alors *remportée contre l'inflation par la* détermination d'un homme bien décidé à utiliser tous les moyens à sa disposition – et ceux dont dispose un « banquier central » pour peu qu'il veuille ou qu'il puisse s'en servir sont considérables et, à la limite, suffisants – date la vogue, dans les milieux spécialisés d'abord (financiers et experts gouvernementaux) puis dans l'opinion publique, d'un institut d'émission maître de ses mouvements. Il y avait bien l'exemple déjà ancien de la Bundesbank – la plus avertie, sans doute, des grandes banques centrales – mais ce qui se passe en Allemagne n'a évidemment pas le même impact, pratique et médiatique, que ce qui se passe aux Etats-Unis.

La confirmation *a contrario* du schéma précédent, on la trouve dans le discours d'Arthur Burns, un homme, pourtant, qui n'avait pas intérêt à mettre l'accent sur l'efficacité des pouvoirs qu'il avait entre les mains et qu'il fut trop pusillanime pour utiliser. Voici le passage crucial de la conférence Per-Jacobsson donnée – nous sommes le 30 septembre 1979 – alors qu'il vient de léguer une situation monétaire catastrophique

« *D'un point de vue abstrait, le système de Réserve fédérale avait le pouvoir d'étouffer l'inflation dans l'œuf il y a quinze ans ou à n'importe quel autre moment, et il a toujours ce pouvoir aujourd'hui même. A tout instant au cours de cette période, il aurait pu restreindre l'émission de monnaie et créer la tension nécessaire sur les marchés financiers et industriels pour mettre fin dans un court délai à l'inflation. Si le système fédéral ne l'a pas fait, c'est qu'il était lui-même pris dans le courant philosophique et politique qui a transformé la vie et le climat culturel américains* ».

Pour Arthur Burns, ce courant philosophique et politique, c'est celui qui a poussé les Américains, depuis la grande dépression des années 30, à compter sur l'action de l'Etat pour assurer le plein-emploi, subventionner les entreprises, indemniser les individus dans des occasions de plus en plus nombreuses, bref l'extension indéfinie de la doctrine sous-jacente du *New Deal rooseveltien. Le thème est archi-connu,* mais pas plus faux pour cela. Il demeure que ce n'est pas l'intellectuel conservateur *qui a découvert le pot aux roses, mais le* pragmatique (et démocrate) Volcker.

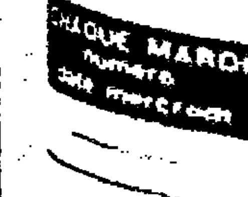
Dans la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, à moins de trois mois de l'ouverture d'une conférence intergouvernementale des pays de la CEE, dont la mission principale est de jeter les fondements d'une banque centrale européenne, calquée sur le modèle américain comme son nom (provisoire ?) – l'*Eurofed* – l'indique, l'expérience récente de la Fed appelle plusieurs questions délicates.

L'autonomie de la banque d'émission garantit-elle que la politique monétaire sera à l'abri des impulsions changeantes de la « *société* » au sens large ? Le croire, c'est, entre autres choses, faire bon marché du rôle décisif joué, dans les périodes troublées, par les hommes mis aux leviers de commande, de leur courage, de leur savoir-faire. Cependant, de cette incertitude inhérente à toutes les affaires humaines, il serait pour le moins étrange de tirer argument contre un statut de large indépendance reconnue à l'institut d'émission.

S'il n'est pas sûr que l'homme, ou l'équipe, placé à la tête de cet organisme se servira effectivement des pouvoirs à lui (ou à elle) conférés, il est sûr qu'en l'absence de tels pouvoirs il (ou elle) sera privé (e) des moyens de forcer la décision qui s'impose dans des circonstances où les *autorités politiques ne sont pas disposées* à la prendre. Vu la tradition française encore dominante, une telle façon de poser *le problème apparaîtra choquante aux yeux* de beaucoup (notamment à gauche) : est-ce à une institution du type d'une banque centrale à *se substituer au pouvoir* politique régulièrement élu, même en cas de défaillance avérée (avérée par qui ?) de sa part ?

La solution, au moins théorique, elle figure dans le Plan Delors. M. Paul Volcker, fort de ses épreuves, la recommande aussi pour son propre pays dans les termes suivants : « *Je crois que la lutte contre l'inflation serait grandement facilitée si, aux Etats-Unis et dans d'autres pays, les statuts de la banque centrale stipulaient de façon beaucoup plus explicite que l'objectif permanent de la politique monétaire, c'est la stabilité monétaire. Ce serait suivre le principe déjà formulé et appliqué en Allemagne.* »

A partir du moment où l'idée (confirmée par l'expérience) est admise que la stabilité des prix, loin de s'opposer aux autres objectifs de la politique économique (et, en particulier, au progrès de l'emploi), en est une condition, l'indépendance de la banque centrale, mise au service *exclusif* de cet objectif, apparaît comme un auxiliaire utile au pouvoir politique, et non pas comme sa négation. Que ce soit plus facile à accepter dans l'abstrait que dans le feu de l'action, c'est le propre de toute institution.



SICAV monétaires de la BNP

A compter du 1er octobre 1990, les frais de gestion annuels sont fixés à :
NATIO COURT TERME : 0,30 % TTC
NATIO MONÉTAIRE : 0,80 % TTC
NATIO SÉCURITÉ : 0,80 % TTC

EURALIM

Groupe Saint-Louis

a acquis la majorité du capital de

Frudesa S.A.

premier fabricant espagnol de légumes et plats surgelés

Euralim a été conseillé par

Demachy Worms & Cie



Août 1990

RICOH

RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31-3-90

Pour l'exercice clos le 31-3-90, RICOH a enregistré un chiffre d'affaires record, les ventes nettes ayant augmenté de 14,5 % pour atteindre 835 milliards de yens. Le bénéfice net a baissé de 10,8 %, pour s'établir à 16 milliards de yens, suite à une hausse des investissements à l'étranger, à une conjoncture décevante du marché des télécopieurs aux Etats-Unis, et à d'autres facteurs. Le dividende par action s'est maintenu à 10 yens.

Les objectifs de la société pour l'exercice 1991 comprennent le développement de produits à plus forte valeur ajoutée, la poursuite de son implantation européenne, et la préparation d'un réseau international de télécopieurs pour les Jeux olympiques de 1992.

SLIGOS

UN PREMIER SEMESTRE 1990 CONFORME AUX PRÉVISIONS

Le groupe SLIGOS a atteint ses prévisions au 30 juin 1990, ce qui, compte tenu de la saisonnalité des activités, permet de confirmer les perspectives pour l'ensemble de l'année 1990.

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 1,4 milliard de francs, en progression de 17,3 % par rapport au premier semestre 1989.

Le résultat net part du groupe atteint 70,6 millions de francs (+ 11 %), soit 5 % du chiffre d'affaires.

Ces réalisations s'inscrivent dans un contexte de :

– fort développement des activités « informatique bancaire » et « conseil et ingénierie informatique » ;

– réorganisation en profondeur des activités « ingénierie pour les entreprises industrielles » et « micro-informatique », entre SLIGOS et sa filiale CMG.

Par ailleurs, le groupe continue de renforcer ses positions en France, en Italie et en Espagne. Les prises de contrôle réalisées depuis le début de l'année apporteront plus de 400 millions de francs de chiffre d'affaires supplémentaires en 1991, dont la majorité à l'étranger.

cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Le conseil d'administration du Comptoir des Entrepreneurs, réuni le 19 septembre 1990 sous la présidence de M. Jean-Jacques Piette, a pris connaissance de l'activité et des résultats du premier semestre de l'exercice.

ACTIVITÉ

L'encours global des prêts gérés par CDE au 30 juin 1990 atteignait 80,8 milliards de francs, contre 91 milliards de francs au 30 juin 1989, soit une diminution de 11,2 %.

L'encours des prêts aidés par l'Etat a diminué de 21,9 % pendant la même période, passant de 58,5 milliards de francs à 45,7 milliards de francs. Cette situation est à mettre au compte, d'une part, d'importants transferts d'encours de PAP-diffus au Crédit Foncier de France, en application des dispositions du protocole conclu entre les deux établissements sur le partage de la gestion des PAP et, d'autre part, d'une activité réduite de 48,9 % dans la distribution des PAP-groupés.

En revanche, en ce qui concerne le secteur privé, le niveau d'activité est resté élevé (4,5 milliards de francs de crédits nouveaux contre 4,9 milliards de francs pour le premier semestre 1989), entraînant une augmentation annuelle d'encours de 8 % (35,1 milliards de francs contre 32,5 milliards de francs).

L'état du marché et les conditions de concurrence ont conduit CDE à poursuivre son développement vers les activités professionnelles (promotion immobilière et financement d'investissements professionnels).

Les crédits aux particuliers ont condinué de faire l'objet d'une sélectivité accrue et ont été orientés vers de nouvelles cibles. De nouveaux produits ont été développés à cette fin.

RÉSULTATS

Le résultat courant de gestion de la société ressort à 20,5 millions de francs pour le premier semestre 1990, contre 28,8 millions de francs pour le premier semestre 1989, soit une diminution de 28,8 %. Le résultat semestriel de 1989 comprenait 25 millions de francs de produits exceptionnels obtenu à la suite de l'adaptation du protocole relatif aux conditions de gestion des prêts aidés'

Le résultat avant impôt s'établit à 23,8 millions de francs fin juin 1990, contre 27,2 millions de francs fin juin 1989 (y compris les 25 millions de produits non récurrents déjà signalés).

Le résultat consolidé du groupe CDE marque une progression de 11,4 %, passant d'une période à l'autre de 44,7 millions de francs à 49,8 millions de francs.

Les perspectives de résultats pour l'ensemble de l'exercice restent satisfaisantes.

Simco

34, rue de la Fédération
75737 Paris Cedex 15
Tél. : 40-61-66-20

Le conseil d'administration s'est réuni le 19 septembre 1990, sous la présidence de M. Georges Mazaud.

AUGMENTATION DE CAPITAL

Le Conseil a constaté avec satisfaction que 70 % des actionnaires ont opté pour le paiement en actions du dividende afférent à l'exercice 1989. Le capital social a en conséquence été augmenté de 40 001 900 F et porté à 1 109 384 400 F. Le montant global des souscriptions s'étant élevé à 212 270 000 F, les fonds propres atteignent désormais 2 259 950 000 F.

ÉVOLUTION DU PATRIMOINE

En application de l'active politique d'arbitrage décidée antérieurement par le Conseil, le produit des cessions depuis le début de l'exercice s'est élevé à 98 millions de francs.

Parallèlement, a été entreprise au premier semestre 1990 la réalisation à Paris et dans la région parisienne de trois programmes d'habitation et le Conseil du 19 septembre vient de décider d'acquérir deux immeubles supplémentaires :

– Un immeuble de bureaux à Neuilly-sur-Seine.

– Un immeuble d'habitation à Paris 20e, rue de Bagnolet.

L'ensemble de ces opérations nouvelles, dont la mise en exploitation interviendra pour l'essentiel en 1992, représente un investissement de l'ordre de 420 millions de francs.

RÉSULTATS SEMESTRIELS – PRÉVISIONS

Le Conseil a pris connaissance des comptes et des résultats semestriels arrêtés au 30 juin 1990 ainsi que des prévisions pour l'ensemble de l'exercice.

Au 30 juin 1990, le résultat net bénéficiaire, après amortissements et provisions, s'établit à 182 553 152 F dont 19 644 916 F de plus-values nettes de cessions contre, au 30 juin 1989, 158 997 066 F dont 19 490 120 F de plus-values.

Pour les neuf premiers mois de l'année, le produit courant d'exploitation s'élève à 354 600 000 F contre 302 800 000 F pour la période correspondante de l'exercice précédent (+ 17 %). A fin août, l'ensemble du patrimoine était loué à plus de 98 %.

Le résultat courant prévisionnel pour l'exercice 1990 s'établit à 327 000 000 F contre 292 200 000 F en 1989 (+ 11,9 %) correspondant à une progression de 7 % en tenant compte de l'augmentation de capital intervenue dans l'année. Il est donc permis d'envisager une nouvelle progression du dividende au titre de l'exercice 1990.

Bafip

Le Conseil d'administration de la Banque financière parisienne – BAFIP, réuni le vendredi 20 septembre 1990 sous la présidence de M. Darmas, a évoqué l'offre publique d'achat lancée par ALTUS FINANCE sur BAFIP.

Il y a lieu de rappeler que, à l'issue de l'offre publique d'achat lancée par ALTUS FINANCE sur la société Calciphos, la participation d'ALTUS FINANCE dans Calciphos a été portée à 81,5 %. Celle-ci se trouve donc détenir la majorité d'une société qui contrôle elle-même, avec 38,72 % des droits de vote de la BAFIP, plus du tiers d'une société cotée. Afin de respecter la réglementation, une offre publique d'achat doit être lancée sur la BAFIP.

Les objectifs du groupe ALTUS FINANCE restant inchangés, l'initiateur de l'offre, représenté au Conseil d'administration de la BAFIP fait savoir qu'il ne souhaite pas accroître de façon sensible sa participation dans la BAFIP. Il souhaite au contraire que les principaux actionnaires de la banque continuent à l'assister dans sa croissance et se réserve la faculté de rétrocéder en tant que de besoin tout ou partie des titres apportés afin de limiter sa participation à un niveau comparable au niveau actuel. Il souligne que cette opération est réalisée dans le seul but de répondre aux exigences des textes, et ne correspond pas à la stratégie qu'il entend mener vis-à-vis de la BAFIP.

Le Conseil d'administration rappelle aux actionnaires que le titre BAFIP reste particulièrement sensible à l'évolution de la situation internationale tant au plan monétaire et économique qu'en ce qui concerne les événements politiques, comme le sont toutes les valeurs mobilières émises par des établissements bancaires. L'avis du conseil ne peut donc préjuger de l'évolution du titre au cours des prochains mois.

Le Conseil d'administration constate que, au 31 décembre 1989, la situation nette consolidée sous déduction de la valeur comptable de la différence de première consolidation s'élevait avant répartition à 1 186 millions de francs, soit 286,21 F par action. Par ailleurs, les plus-values actuelles, dont le Conseil d'administration du 11 juillet 1990 a décidé la réalisation, sont principalement de nature immobilière et leur produit excède notablement les moins-values latentes sur titres de créances négociables.

Calciphos, représentant 32 % du capital de la BAFIP, fait savoir qu'il n'apportera pas ses titres à l'offre publique d'achat. En outre, un actionnaire détenant 1,3 % du capital exprime son souhait d'augmenter sa participation, en substitution à un administrateur actionnaire. Par ailleurs, un administrateur actionnaire, détenant 10 % du capital de la BAFIP, est défavorable à l'offre publique d'achat, mais ne se proncera sur ses apports de titres que le dernier jour de l'offre publique, en raison des incertitudes graves affectant la situation politique internationale. Deux actionnaires à hauteur de 12 % ont adopté la même position.

Le Conseil d'administration, abstraction faite de toute considération de conjoncture monétaire ou politique internationale, constatant que le prix de l'offre est à ce jour inférieur à l'actif net, émet un avis défavorable à l'apport par les actionnaires de leurs titres à la présente offre publique d'achat.

Le Conseil d'administration décide à l'unanimité de mandater expressément son président à l'effet d'établir et de signer une note d'information commune avec ALTUS FINANCE.

Le présent avis a été voté à 7 voix pour et 2 abstentions.

GROUPE PRINTEMPS

Le Directoire de **AU PRINTEMPS S.A.** a arrêté le compte de résultat de la société mère et le tableau d'activité et de résultats consolidés du Groupe au 30 Juin 1990 et les a présentés au Conseil de Surveillance le 26 Septembre 1990.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS CONSOLIDÉS

(en millions de francs)	au 30.06.89	au 30.06.90
Chiffre d'affaires marchandises HT	13.662	**13.955**
Résultat d'exploitation	149	**179**
Résultat financier	(57)	**13**
Résultat courant avant impôt	92	**192**
Résultat net	(9)	**143**
dont : part du Groupe	(50)	**57**
part des minoritaires	41	**86**

Compte tenu de l'absence désormais patente de toute influence de PRINTEMPS dans la gestion de l'ensemble VINIPRIX-EUROMARCHE, la mise en équivalence des participations dans ces sociétés a été suspendue au 1er Janvier 1990. La quote part de leurs résultats au 30 Juin 1989 avait affecté le résultat net consolidé de - 30 MF.

La progression du chiffre d'affaires marchandises (+ 2,1 %) est influencée par des changements de périmètre d'activité dans les Branches *Magasins* et V.P.C. Elle s'établit à 3,4 % en comparable.

Le résultat d'exploitation consolidé progresse de 20 %, et le résultat courant avant impôt fait plus que doubler, le résultat financier s'étant fortement amélioré. Une raison notable : la poursuite par le Groupe d'une politique de désendettement marquée en 1989 par des cessions significatives d'actifs (plus de 800 MF) réalisées principalement dans la seconde moitié de l'année et portant essentiellement sur des immeubles. Deux ans après son OPA sur la Redoute le Groupe a ainsi reconstitué sa capacité à assurer de futurs développements par croissance externe.

Cette évolution reflète des améliorations très sensibles de résultats dans chacune des Branches opérationnelles du Groupe (Magasins, V.P.C., Finance). Les résultats courants avant impôt progressent en effet de 44 % dans la Branche V.P.C. et de 28 % dans la Branche *Magasins*. Les résultats nets de la Branche Finances (dont les sociétés sont intégrées par mise en équivalence) progressent de 50 %. Ces progressions ne sauraient cependant être extrapolées sur l'année, en raison d'une allure commerciale du premier semestre 1990 très supérieure à celle du premier semestre 1989.

AU PRINTEMPS S.A. réalise un résultat courant avant impôt de 89 millions contre 82 millions pour le premier semestre 1989 et un résultat net de 116 millions contre 101 millions.

Perspectives : L'influence que la crise du Moyen-Orient pourrait avoir sur la consommation rend plus difficile qu'à l'ordinaire de prévoir si les tendances satisfaisantes du premier semestre se poursuivront jusqu'à la fin de l'exercice. Cette incertitude s'ajoute en effet à celle qui provient naturellement de l'exercice de métiers où les derniers mois de l'année sont très importants dans la formation des résultats. Sous ces réserves, le tableau de marche du Groupe laisse augurer, à ce stade, d'une amélioration significative du résultat courant en 1990.


Le Monde
des
Dirigeants


Le Monde


des
Juristes

Le Monde des Juristes

Leader mondial de l'industrie des matériaux de construction (35 Milliards de C.A., 33 000 personnes), recherche pour la Direction Financière et Juridique de sa filiale CIMENTS LAFARGE (7 milliards de CA, 4 700 personnes), un jeune juriste professionnel.

Lafarge Coppee

Chargé(e) d'Affaires Juridiques

Au sein d'une équipe jeune, vous serez chargé(e), de veiller à la gestion juridique des usines et filiales, de gérer le contentieux, d'assurer le suivi du droit des carrières et de l'environnement ; enfin, vous participerez à la négociation des contrats et à la réalisation d'opérations d'acquisitions.

Agé(e) de 30 ans environ, vous êtes titulaire d'une maîtrise en Droit des Affaires et vous avez une pratique de quelques années en entreprise ou en cabinet et de bonnes notions de fiscalité et de comptabilité.

Vous avez le sens de la négociation et du dialogue, un esprit de synthèse et de réflexion ; vous connaissez l'anglais et si possible l'allemand, de sorte que vous réussirez dans le poste proposé, vous ouvrant ainsi de belles perspectives de carrière.

Pour ce poste basé à Saint-Cloud, merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. CAJ à Philippe JACQUESSON - CIMENTS LAFARGE Direction de la Gestion des Ressources Humaines - BP 302 - 92214 SAINT-CLOUD CEDEX

MEDIAPA

Juriste d'entreprise

A 30/35 ans, de formation supérieure DEA/DESS, vous avez une expérience de 4 à 5 ans, dans un cabinet juridique ou au sein d'une entreprise, au cours de laquelle vous avez élaboré des contrats de droit français et anglo-saxon.

Intégré au service juridique de notre siège — nous sommes une importante société française de haute technologie — vous participerez et prendrez en charge la rédaction de tous types de contrats (sociétés et commerciaux).

Pour cette mission stratégique, basée à Paris, vous possédez de réelles qualités de rigueur et d'organisation et maîtrisez bien sûr parfaitement l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 6943 à

MEDIAPA

50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

SOPHIA ANTIPOLIS
COTE D'AZUR

COOPERS & LYBRAND

Membre du réseau international Coopers and Lybrand, notre Société spécialisée dans le Conseil Juridique et Fiscal, située à Sophia Antipolis, recherche

2 Collaborateurs juristes/fiscalistes

Diplômés de l'enseignement supérieur (type DJCE, DESS, HEC), vous avez acquis une première expérience de 2 à 4 ans en Droit des Affaires et en Fiscalité dans un Cabinet ou dans le service juridique d'une grande entreprise.

Vous intégrant à une équipe, vous serez chargés de traiter des dossiers auprès de notre clientèle tant nationale qu'internationale.

La pratique de l'anglais est indispensable.



Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) en précisant la référence 623 et un numéro de téléphone à Guy Postel Conseil, BP 19, 06480 La Colle-sur-Loup. Vous serez contactés rapidement et confidentiellement.

Guy Postel

MEDIA-SYSTEM

Juriste d'Affaires

• Vous êtes doté d'une expérience de 3 à 5 ans dans le service contentieux d'un établissement de crédit, d'une grande entreprise ou chez un administrateur judiciaire.

• Vous possédez de réelles qualités relationnelles et le goût de la négociation, ainsi qu'une bonne maîtrise de la langue anglaise.

• Vous êtes titulaire au minimum d'une maîtrise de droit.

Dans le cadre d'une équipe restreinte de juristes de haut niveau, vous assurerez la gestion des réglements amiables et des procédures collectives concernant les entreprises en difficulté et participerez en liaison avec les cadres financiers, au montage d'opérations de reprise d'affaires.

Merci d'adresser une lettre de candidature manuscrite avec CV, photo et indication de votre rémunération actuelle au CREDIT NATIONAL, Département des Ressources Humaines, 45 rue Saint-Dominique, 75700 PARIS.



Crédit National

DESSEIN

Cadre juridique et administratif



Filiale française d'un grand groupe international, nous recherchons pour nos départements juridiques un CADRE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF.

Vous possédez une maîtrise de droit et une première expérience réussie dans le droit des affaires.

Vous serez intégré à la direction financière et juridique et serez amené à participer aux activités concernant les contrats commerciaux, les immeubles et les fonds de commerce.

De bonnes connaissances en anglais et en comptabilité constitueront des atouts appréciables.

Lieu de travail : Paris 8e et ensuite proche banlieue Ouest.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., lettre manuscrite, rémunération brute annuelle souhaitée, photo), sous la référence 6936, à

MEDIAPA 50/54, rue de Silly
92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX.

Juriste marques et modèles



Danone, Panzani, Lu, Kronenbourg, Evian..., BSN, 1er groupe alimentaire français (50 Mds de F de CA, 50 000 personnes) rassemble plus de cent marques parmi les plus prestigieuses dans le monde.

Au sein de notre Direction Juridique, le service Marques et Modèles (7 personnes) gère un considérable patrimoine de marques qui s'accroît sans cesse avec les développements du Groupe.

Le responsable de ce service recherche son adjoint. Vous l'assisterez sur le plan de la recherche d'antériorité, de la protection et de la gestion de notre patrimoine marques et modèles en France et à l'étranger.

Vous avez complété votre Maîtrise en Droit des Affaires par un DESS de la Propriété Industrielle ou le CEIPI. Vous avez au moins 4 ans d'expérience dans le domaine, acquise en entreprise ou en cabinet. Vous parlez couramment l'anglais.

La connaissance d'une autre langue européenne ainsi que la pratique des logiciels de gestion de fichiers seraient appréciées.

Poste basé au siège du Groupe, à Paris 8e.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. RB 211 /M2 à BSN, Service Recrutement des Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris-Cedex 08.

GROUPE BSN
LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

Juristes/Fiscalistes
Consultant

Paris/Province

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez 1 à 3 ans d'expérience dans une fonction juridique en cabinet ou en entreprise. Vous souhaitez élargir vos compétences : commercial, marketing, management, gestion...

Le Groupe Michael Page coté à la bourse de Londres, l'un des leaders européens en matière de recrutement, vous propose d'intégrer son équipe spécialisée dans le recrutement de juristes et de fiscalistes. Notre expansion en France et en Europe permet d'envisager de réelles possibilités d'évolution en France ou à l'Etranger pour des candidats à fort potentiel.

Adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Frédéric Foucard, Michael Page**, 10 rue Jean Goujon 75008 PARIS, sous réf.FF58MO.

MP
Michael Page

LBW

ORGANISME PROFESSIONNEL
recrute pour PARIS

deux juristes

Maîtrise en Droit. 2 ou 3 ans d'expérience soit dans le Notariat, soit dans l'assurance, ayant de bonnes notions d'informatique.

Ils assureront le suivi de dossiers contentieux et réaliseront des études juridiques.

Adresser lettre manuscrite, Curriculum-Vitae, photo et prétentions à **Marie Claude LAFFON, Conseil en Recherche de Cadres** - 16, rue Victor Daix - 92200 Neuilly.

P.R.BLEY



GENIE CLIMATIQUE
THERMIQUE ENVIRONNEMENT
PLOMBERIE - CHAUFFAGE
PROTECTION INCENDIE

Juriste d'entreprise, negociez, concevez et gérez nos contrats.

Bac + 4 (maîtrise du Droit des Affaires, IAE ou équivalent), vous avez impérativement réussi une première expérience de gestion de contrats de 2 / 3 ans dans le BTP ou un autre secteur très opérationnel. Vous maîtrisez l'anglais et peut-être l'allemand. Votre disponibilité vous permet d'assumer des déplacements ponctuels en France et à l'Etranger.

Voilà l'opportunité de mettre à profit vos talents, au sein d'un groupe de 1.200 personnes. Collaborateur direct du Directeur Juridique, vous serez principalement chargé de la gestion contractuelle, et participerez également au contentieux et au droit des Sociétés.

Adressez lettre CV et prétentions à
C. MLYNARCZYK, D.P.R.H. 250, route de l'Empereur
92508 REUIL MALMAISON CEDEX



UPSA

UN POTENTIEL INDUSTRIEL DÉDIÉ À LA QUALITÉ PHARMACEUTIQUE.

Avec 1500 personnes et un CA. de 1365 MF., les laboratoires UPSA sont aujourd'hui à la première place des producteurs français de spécialités pharmaceutiques. Pour renforcer notre Direction Juridique nous souhaitons recruter un

Agé de 25/35 ans, titulaire d'un 3ème cycle de Droit (DEA, DES...), vous connaissez bien le droit des affaires et si possible le droit communautaire.

***Une bonne connaissance de la micro-informatique** vous permet de mettre en place l'informatisation complète du service.*

Votre souplesse de caractère, votre rapidité de décision vous permettent de vous impliquer dans ce poste basé en proche banlieue parisienne.

Une bonne connaissance de la langue anglaise est souhaitée.

Merci de bien vouloir adresser votre dossier de candidature sous la réf. 793 au Dr Richard PITOVIC.

jacques tixier consultants s.a.
7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

CONTESSE



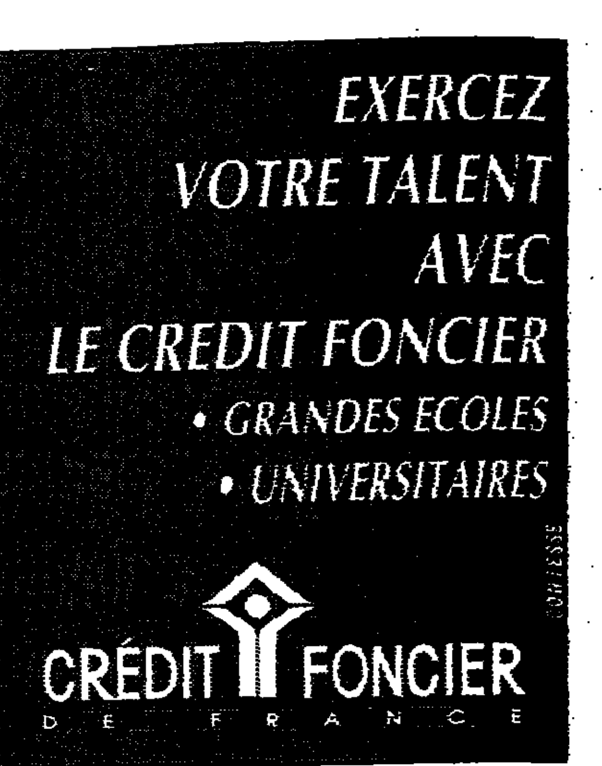
Nous sommes un intervenant majeur dans le domaine du Financement Immobilier. Dans le cadre d'une politique active de diversification et de redéploiement de nos activités, nous vous proposons de rejoindre notre corps d'Inspecteurs/Experts au professionnalisme reconnu.

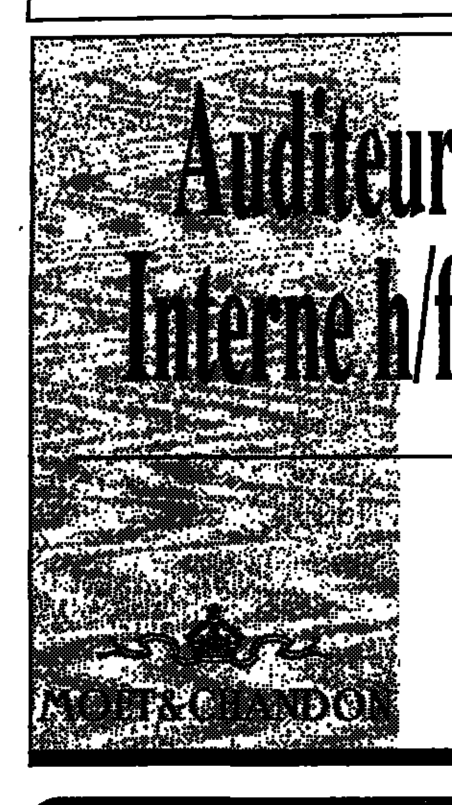
INSPECTEURS EXPERTS IMMOBILIER

Vous êtes tout juste diplômé d'une Grande Ecole : Agro, Ecoles de commerce et de gestion, IEP... ou d'une Université (niveau BAC + 4, BAC + 5) droit, économie, finance... ou vous bénéficiez d'une première expérience ; vous êtes mobile et possédez un réel goût des contacts ; vous avez éventuellement complété votre formation supérieure par une spécialité en rapport avec l'immobilier.

Après une formation théorique et pratique de plusieurs mois, vous serez chargé(e) de l'évaluation de biens immobiliers et de l'analyse des risques encourus dans toute opération immobilière (crédit-promotion-investissement...).
Vous exercerez principalement vos fonctions dans une grande métropole de province.

Adressez votre candidature sous référence I.M (CV., lettre manuscrite, photo et prétentions en précisant la ou les régions souhaitées) au CREDIT FONCIER - Direction du Personnel - 19, rue des Capucines, BP 65 - 75050 PARIS Cedex 01
Tél : 42.44.80.66 ou 80.67.





N°1 MONDIAL DU CHAMPAGNE, nous recherchons, pour assurer le poste d'Audit Opérationnel, un professionnel de qualité sous l'autorité du directeur du département Finance Administration.

De niveau BAC + 4 ou 5, de formation économique, comptable et financière, vous bénéficiez d'une expérience de 2 à 4 ans dans une fonction similaire ou dans un cabinet d'Audit International ; vous maîtrisez la langue anglaise.

Vous exercerez votre activité avec l'ensemble des directions du secteur Champagne Moët et Chandon et des filiales rattachées.

Votre mission consistera à contrôler et à vérifier les procédures de l'entreprise ; à vous assurer du respect des réglementations, des politiques définies par la Direction Générale, à faire part de vos observations et recommandations.

Votre lieu de travail sera situé à EPERNAY.

Vous êtes prêt à vous investir avec conviction et détermination, adressez votre C.V. + lettre manuscrite + prétentions à notre conseil FIDAL - Monsieur BAILLY 92 boulevard Saint Marceaux - 51095 REIMS CEDEX

MEDIAPA

Des carrières taillées sur mesure

Après le succès de son implantation en France - 400 personnes, 30 sites, un CA multiplié par 8 en moins d'un an, REDLAND GRANULATS, filiale de REDLAND AGGREGATES, se fixe pour 1991 des objectifs ambitieux et pour accompagner l'évolution de ses structures, crée un poste à la Direction financière :

"CONTROLLER"

Vous serez responsable du contrôle de gestion du groupe (budgets, résultats d'exploitation, études et analyses financières...) et du reporting auprès de notre maison-mère.

Assisté du chef comptable, vous assurerez la supervision et la coordination des services comptables et trésorerie, après une première phase d'harmonisation des structures et des moyens informatiques.

De formation supérieure en gestion (HEC, ESC, ... ou équivalent) vous êtes parfaitement bilingue anglais, avec 5 à 10 ans d'expérience de préférence dans un contexte anglo-saxon, et un goût prononcé pour l'informatique.

Ce poste complet et très opérationnel, vous permettra de développer vos qualités d'organisateur et de manager ; votre réussite dans la fonction vous conduira à court terme au poste de Directeur financier du groupe.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et rémunération actuelle sous réf M01/15 à

Redland Granulats
Direction des Ressources Humaines
Cité Descartes
6, allée Lorentz
77436 Champs-sur-Marne

Redland GRANULATS

Filiale Audiovisuelle Groupe Financier
recherche sur Paris

COMPTABLE

- Assurer comptabilité, paie, préparation documents comptables, reporting.
- DUT ou BTS comptable minimum, environ 2 ans d'expérience + usage logiciels comptables

Envoyer CV + lettre manuscrite + prétentions + photo à GRECOM, 3 rue Stephenson, 78182 St. Quentin Cedex

GRECOM

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE MARSEILLE
recherche

UN CADRE CHARGÉ DU SYSTÈME DE GESTION

Vous serez chargé
de la conception et de la mise en place des outils de gestion de l'établissement,
du processus de choix et du suivi des orientations budgétaires annuelles avec les responsables produits,
de la mise en place de la procédure de choix et de contrôle des investissements.
Vous êtes âgé de 30/40 ans env., de formation bac + 4/5 (gestion, commerce, ingénieur...), connaissant particulièrement les concepts et pratiques des systèmes de gestion, maîtrisant les outils informatiques.
Vous avez une expérience dans une fonction organisation ou contrôle de gestion au sein d'entreprises du secteur industriel.
Adressez C.V. détaillé à EUROSUD Publicité sous référence 4719
248, avenue Roger-Salengro, 13344 Marseille Cedex 15.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Le Monde des Juristes

Nous sommes un des tout premiers Cabinets régionaux d'expertise comptable, de commissariat aux comptes et de conseil, partenaire d'un des leaders de la *Profession.*
Dans le cadre du renforcement de notre Service Juridique, nous recherchons un

Juriste consultant
— Droit des Sociétés —

STRASBOURG **350 000 +**

Homme de contact et de méthode, il assurera les relations avec nos clients (PME/PMI et *grandes entreprises) et prendra en charge la résolution de leurs problèmes* juridiques en droit des Sociétés et en droit des Affaires.

C'est donc un généraliste diplômé en droit, possédant si possible une bonne maîtrise de l'allemand, que nous recherchons. Sa formation, ainsi que sa première expérience, lui ont appris l'autonomie, la synthèse, la rigueur et le sens des contacts.

Le poste est basé à Strasbourg.

Merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé et d'une photo, sous réf. 110919/M à notre Conseil qui vous garantit son entière discrétion.

Staff Consultants
23, boulevard de l'Orangerie - 67000 Strasbourg
STRASBOURG PARIS LYON NEW-YORK

NOUVEAU 3615 LM

RÉPONDEZ IMMÉDIATEMENT ET FACILEMENT A L'OFFRE D'EMPLOI DE VOTRE VIE !

Déposez votre CV sur le 3615 LM.

Notre système expert sélectionne pour vous les offres d'emploi correspondant à votre profil. Si l'annonce de votre vie apparaît, vous pouvez *proposer votre candidature directement par Minitel* auprès des entreprises et des cabinets de recrutement équipés d'une boîte aux lettres télématique.

Avec **3615 LM,** *le Monde* crée l'interactivité entre les candidats et les recruteurs.

Le Monde de la Gestion

DANS UNE BANQUE FRANCAISE, PATRON DE L'INSPECTION - AUDIT INTERNE -

C'est le poste que nous proposons à un cadre de banque confirmé appartenant aujourd'hui à un corps d'Inspection bancaire, ou y ayant passé 7 ou 10 ans.

A 35/40 ans, votre formation supérieure et votre expérience vous ont permis d'intervenir avec succès dans tous les types de missions auxquels peut être confronté un inspecteur, en particulier au niveau des procédures informatiques.

Nous vous proposons de prendre la responsabilité de notre service (4 personnes), directement rattaché à la Direction Générale et de lui donner une nouvelle impulsion, en alliant la rigueur de l'inspection au sens pédagogique du conseil interne.

Nous sommes une banque française, filiale d'un groupe à forte notoriété. Notre taille humaine (350 collaborateurs, moins de 10 milliards de bilan) nous permet d'offrir un milieu de travail responsabilisant et motivant.

Pour un premier contact, envoyez votre dossier complet à notre Conseil Denis Sesboüé qui le traitera en toute confidentialité, COR'EX - 11 avenue Myron T. Herrick 75008 PARIS sous la référence AUD/M



MEDIAPA

Filiale d'établissements financiers français, cette société a pour vocation de produire et d'implanter, auprès d'une clientèle privilégiée, des progiciels spécifiques de gestion d'instruments financiers. Elle cherche un

Directeur administratif et financier

informatique financière

Membre du comité de direction, il assume l'administration générale et financière de la société dans les domaines suivants :
- *comptabilité et contrôle de gestion, pour un budget annuel d'une cinquantaine de millions de francs*
- *gestion du personnel pour une soixantaine de salariés, cadres informaticiens dans leur majorité*
- *questions juridiques et fiscales, expertise des comptes avec l'assistance de cabinets spécialisés.*

Nous confierons ce poste à un candidat de formation supérieure ayant déjà une expérience, même partielle, du métier que nous lui proposons, de préférence dans le secteur des services. Il souhaite la conforter en intégrant une société participant de l'évolution des marchés financiers.

***Michel DHEUR**, notre conseil, étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo que vous lui adresserez sous la référence MDh 10.435 au cabinet M.D.A. - 104, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.*

MDa. ***Conseil en ressources humaines.***

PLAIN CHAMPS

La filiale française (CA 800 MF) d'un groupe multinational américain spécialisé dans les produits de haute technologie destinés aux industries de l'Aéronautique, de l'Espace, de l'Automobile et des Télécommunications..., recherche son

Assistant Controller

Paris Nord Ouest — **300 KF+**

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, vous prenez en charge une équipe d'une dizaine de personnes dont vous assurez l'encadrement et l'animation. Vous supervisez l'ensemble de la comptabilité générale et analytique et vous êtes responsable de la qualité et de la fiabilité du reporting auprès de la maison mère.

Le crédit management ainsi que des opérations de contrôle de gestion de certaines divisions vous sont rattachés. Au sein d'un environnement fortement informatisé (IBM 43/81 - AS 400), vous assurez la maîtrise d'un projet de refonte du Grand Livre.

Agé de 28/35 ans, issu d'une formation supérieure, vous êtes titulaire du DECS ou DESCF complet. Vous maîtrisez l'anglais, les différents aspects techniques de la comptabilité US et la micro-informatique.

Vous justifiez de plusieurs années d'expérience acquises en milieu anglo-saxon.

Contacter **Jean Kerckhove**, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Comptabilité**, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf.JK6180MO.

MP

Michael Page Comptabilité
Spécialiste en recrutement Comptable

Filiale française d'un groupe multinational leader dans le domaine des arts graphiques recherche son

Contrôleur de Gestion

Evry — **± 250 KF**

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, vous êtes responsable de l'ensemble du contrôle de gestion (plan, budget, reporting anglo-saxon,...) et vous supervisez la comptabilité analytique.

Enfin, vous avez un rôle moteur pour développer ou améliorer les outils de gestion ainsi que les procédures.

Ce poste très complet s'adresse à un candidat de formation supérieure (de type ESC), âgé de 26 à 30 ans et justifiant d'une expérience d'environ trois ans en contrôle de gestion.

Bon niveau d'anglais exigé.

Contacter **Xavier d'Anglade** au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS sous réf.XA5756MO.

MP

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier



GROUPE PELEGE - 13 MILLIARDS DE CA - 5000 PERSONNES

TRESORIER

Rattaché à notre Directeur de la Trésorerie et du financement au sein de notre Direction Générale Finance groupe, vous assurerez le choix, la mise en place d'un système de gestion centralisée de trésorerie, la formation, le conseil auprès de nos filiales à l'utilisation de ce système, la mise en œuvre des procédures permettant le contrôle d'application des frais bancaires et financiers.

Vous avez une trentaine d'années, une formation supérieure et une première expérience de la trésorerie. Vous maîtrisez bien l'anglais, l'informatique.

Vous souhaitez acquérir l'expérience d'un groupe à développement international en très forte expansion, alors rencontrons nous !

Pour ce poste basé à Paris, merci d'adresser votre dossier complet (CV, lettre manuscrite, photo et salaire souhaité) à notre Conseil CARA CONSEIL 29, rue de Miromesnil - 75008 Paris, qui vous garantit toute discrétion.



Contrôleur de gestion

Framatome, premier constructeur et exportateur mondial de centrales nucléaires avec 56 unités en service dans le monde, est aussi le deuxième groupe européen de connectique, la première entreprise française de mécanique et le premier pôle européen d'intelligence artificielle. Avec 14300 personnes réparties sur les cinq continents, un CA de 20 milliards de francs dont 25 % à l'export, le Groupe Framatome saura vous donner tous les moyens pour réussir.

Au sein de notre Division Contrôle de gestion, vous êtes responsable de la gestion prévisionnelle et du reporting.

Vous intervenez également dans des missions d'audit et de formation auprès d'interlocuteurs de différentes divisions du groupe.

Jeune diplômé (ESC ou Ingénieur + IAE...), vous possédez environ 5 années d'expérience dans une fonction similaire acquise, si possible dans un environnement industriel.

Rejoindre la Direction Services Nucléaires de notre établissement lyonnais, c'est pour vous l'opportunité de démontrer votre potentiel et de saisir de réelles perspectives d'évolution.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV au Groupe Framatome, Service Emploi, 10 rue Juliette Récamier, 69006 Lyon en précisant la référence FP/FB/56.



THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

Leader mondial de la diffusion des émissions TV-FM par voie hertzienne, THOMSON LGT, avec un effectif de 600 personnes, réalise un CA de 600 millions de Francs dont 75% à l'exportation dans 120 pays.

LA DIRECTION FINANCIERE RECHERCHE

UN CHARGE D'AFFAIRES EXPORT POUR SON SERVICE "TRESORERIE ET FINANCEMENT"

- Il participera à la gestion des financements et garanties sur projets et contrats export,
- Il assurera en outre, en liaison avec les services comptables, la gestion fiscale des établissements stables à l'étranger.

Ce poste conviendrait à un jeune professionnel de formation supérieure (Ecole de Commerce, Maîtrise...) possédant une expérience réussie d'au moins 2 ans dans une fonction similaire au sein d'une entreprise ayant une forte activité dans les pays en voie de développement (contrats financés et chantiers d'installation).

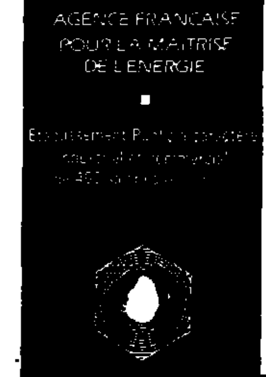
Connaissant les principes comptables, il pratique la fiscalité internationale et utilise couramment l'outil informatique PC.

Capacité d'analyse et d'organisation, goût de la communication et du travail en équipe, sens de l'initiative et autonomie, autant de qualités exigées pour ce poste basé à Conflans-Ste-Honorine.

Anglais nécessaire pour de fréquents déplacements à l'étranger.

Merci d'adresser votre lettre + CV sous la référence 3022 à :
PAUL-EMILE TAILLANDIER CONSEIL - 10, rue du Colisée - 75008 PARIS.





CHARGE D'ETUDES ECONOMIQUES

Vous serez chargé de l'évaluation économique des programmes d'action de maîtrise de l'énergie conduits par l'AFME, à partir de critères macro et micro-économiques (énergie, environnement...) : évaluation à priori et posteriori sur la base de comparaisons internationales. Vous mettrez au point les outils nécessaires.

Economiste ou ingénieur économiste, vous avez 2 à 5 ans d'expérience dans la conduite de projets en termes d'évaluation.

Merci de préciser vos prétentions et d'adresser votre dossier de candidature sous référence CE/M à l'AFME Service du Personnel, 27, rue Louis Vicat 75015 PARIS.





1er groupe européen indépendant de **CONSEIL** en **MANAGEMENT**, de **FORMATION** et de **RECRUTEMENT**.
650 consultants dans 8 pays exercent leurs activités auprès des entreprises.
Dans le cadre de son fort développement, la **DIVISION CONSEIL** recherche :

CONSULTANT EN GESTION FINANCIERE

Votre mission :

- Vous interviendrez auprès de nos clients, **CHEFS D'ENTREPRISES**, pour les aider à résoudre leurs problèmes de HAUT DE BILAN : Opérations d'évaluation, de cession, d'accords, d'acquisition d'entreprises, de stratégie financière et patrimoniale.

Votre profil :

- Vous possédez une formation supérieure économique et financière (**grandes écoles, universités, MBA**).
- Vous justifiez d'une **expérience de 7 à 10 ans** acquise en entreprise comme Directeur Financier.
- Vous êtes motivé pour l'exercice de la fonction de **consultant**, capable d'établir et d'entretenir avec ses clients une relation de confiance et de progrès.

La CEGOS vous apporte :

- Les compétences d'un cabinet français et international multispécialiste.
- Une image et des références de premier plan.
- Des conditions de vie et d'exercice du métier de consultant favorisant le plein épanouissement de votre potentiel.

Pour prendre contact avec nous, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., prétentions) sous référence 008.15/M, à Françoise GIRARD, **CEGOS, Division Recrutement**, Tour Vendôme, 92516 BOULOGNE CEDEX.

COMPTABLES FISCALISTES

Vous êtes titulaire d'un D.E.C.S., vous avez une expérience de la fiscalité française, vous avez établi des déclarations fiscales d'une Entreprise Industrielle, vous parlez l'allemand, l'espagnol ou l'anglais.

Vous serez, au sein du Service Fiscal de la Compagnie de SAINT-GOBAIN, chargé dans le cadre de la consolidation fiscale, de la détermination du résultat fiscal des Sociétés étrangères du Groupe en application des règles françaises.

Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite et CV à : Patrick PARISON - Service du Personnel - Compagnie de SAINT-GOBAIN - "Les Miroirs" - 18 Avenue d'Alsace, 92096 PARIS LA DEFENSE - CEDEX 27.



La volonté de vaincre.

Télémécanique : un nom, une culture, des équipes
Leader mondial en constituants d'automatisme.
Un marché en expansion.
Une implantation internationale
(14 000 personnes, 55 établissements, 4 000 points de ventes).



RESPONSABLE COMPTABILITE CENTRALE H/F

Votre formation Sup. de Co, maîtrise de gestion, ou votre cursus d'expertise comptable, et votre expérience d'au moins 2 ans, vous permettront d'assurer au sein de la Direction Financière de Télémécanique, l'arrêté des comptes du groupe, votre participation à des missions d'audit comptable dans les filiales en France et à l'étranger ainsi qu'à des groupes de travail destinés à améliorer les procédures. Vous animerez une équipe chargée de la gestion comptable et fiscale quotidienne.

Vous maîtrisez l'outil informatique et vous appréciez le travail en groupe, en apportant votre contribution personnelle à toutes les tâches classiques de la comptabilité générale.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, sous référence E 1114/A, à notre Conseil Pierre LEMAHIEU - SYNERGIES RECRUTEMENT - 33, rue Galilée - 75116 PARIS.



3e SESSION 1990

Débutants, et si vous pensiez carrière informatique ?



Groupe parisien de sociétés de services et d'ingénierie en informatique et télécommunications, nous avons su depuis plus de vingt-cinq ans conquérir une excellente réputation auprès de grands organismes du secteur public et privé, et sur des marchés très vastes et diversifiés, tout en demeurant des entreprises à dimension humaine.

Aujourd'hui, nous recherchons de nombreux jeunes collaborateurs ● Bac + 4 ou ayant suivi plusieurs années d'études supérieures ● dégagés des obligations militaires ● libres pour démarrer rapidement.

Vous n'avez pas de connaissances particulières en informatique, **nous vous formerons intégralement** à la technique et à nos méthodes, et vous permettrons de connaître une véritable évolution au sein de nos sociétés.

Pour un premier contact, merci d'adresser une lettre manuscrite, un CV détaillé et une photo, sous réf. M110G4, à Honoré Informatique - 52, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris.

HONORÉ Informatique

un Auditeur Senior et des Comptables



Nous sommes le premier producteur européen d'aciers longs. Le record mondial de vitesse du TGV à 515 km/h a été réalisé sur des rails UNIMETAL. Pour atteindre ces performances la compétence et la performance de nos collaborateurs font la différence. Les aciers d'aujourd'hui et de demain demandent des femmes et des hommes formés aux techniques les plus modernes, notamment dans le domaine financier.
Des postes sont à pourvoir dans les spécialités suivantes :

☐ **Auditeur Senior (F 8)**
Basé à Paris, vous serez rattaché au Directeur Financier d'Unimétal.
Vous assurerez la responsabilité de l'audit d'UNIMETAL et de ses filiales françaises et étrangères après avoir créé le poste en relation avec le service d'audit d'Usinor Sacilor.

☐ **Comptable (F10)**
Basé à Metz, vous serez le responsable du système d'information de la Direction Financière. Vous aurez à définir les procédures et en faire assurer le respect dans la société et dans ses filiales françaises et étrangères.

☐ **Comptable (F1 B)**
Basé à Montereau, vous serez rattaché au Responsable Financier de notre filiale et assumerez la responsabilité du service comptable de la société. Les candidatures de Cadre débutant seront examinées avec intérêt.

Sachez nous convaincre, adressez votre dossier à
M. PASQUINI - GIC - Direction des Affaires Sociales
UNIMETAL - BP 4019 - 47 rue Haute Seille - 57040 Metz Cedex 1
(Merci de préciser la référence du poste choisi sur votre lettre de candidature)

Acier USINOR SACILOR

Comptable-Fournisseur à l'abordage.

Société d'économie mixte, nous avons acquis nos lettres de noblesse dans la construction et la gestion de logements à caractère social. Sans changer de cap, nous souhaitons voir souffler le vent de la diversification sur les voiles de notre vaisseau afin de lui faire découvrir d'autres horizons. La conquête de ce nouveau monde nous conduit aujourd'hui à adopter le Responsable de notre Comptabilité-Fournisseurs.

Navigateur avisé, vous saurez tenir le gouvernail et endiguer le flot des factures que nous recevons à chaque étape de notre parcours (8 000 par mois). Ne menant pas la course en solitaire, vous organiserez et contrôlerez le travail de votre équipage (7 personnes) afin de guider nos règlements-fournisseurs à bon port. Aidé d'un outil informatique sophistiqué, vous serez en mesure de répertorier la qualité de nos prestataires et de leur réserver à chaque escale l'accueil qui leur est dû.

De formation supérieure comptable (DECS, école supérieure de Gestion...), vous avez acquis au cours de votre itinéraire professionnel une excellente pratique de la Comptabilité-Fournisseurs, de préférence dans le sillage de la promotion immobilière. Vous saurez motiver une équipe et lui faire respecter les délais pour gagner ce tour du monde en 8.000 factures.

Adressez vite votre bilan professionnel sous référence CFA à notre conseil :



Josiane Agard Développement
67, Avenue Georges Mandel
75116 Paris

Josiane Agard Développement





Présents dans 36 pays, nous sommes en Grande-Bretagne l'une des premières banques de dépôts et dans les toutes premières banques mondiales.
En France, notre stratégie de croissance (10 succursales actuellement) répond à une forte ambition.
Nous recherchons

ASSISTANT CHARGE DE CLIENTELE
- Grandes Entreprises -

Au sein du département Entreprises, véritable bras droit des chargés de clientèle, vous les aiderez à suivre la clientèle Grandes Entreprises. Vous entreprendrez toutes les investigations préalables à la prospection, vous rédigerez les analyses et les demandes de crédit, en relation permanente avec notre siège à Londres.

Diplômé de l'enseignement supérieur (Sciences Po Eco-Fi, ESC, Maîtrise de Gestion), âgé d'environ 25 ans, vous avez acquis une première expérience pratique de l'analyse de bilans et des techniques de crédit au sein d'une direction des engagements, et vous souhaitez évoluer dans l'environnement de la finance internationale.

L'ANGLAIS COURANT EST INDISPENSABLE.

Nous donnerons la préférence à un candidat de langue maternelle anglaise.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions) sous référence 5461 à M. Hubert de Rigaud, Directeur des Ressources Humaines.
National Westminster Bank s.a., 18 place Vendôme, 75021 Paris Cedex 01.

** Les entretiens pourront avoir lieu à Paris et Nice*

Accompagner la Direction Générale dans ses enjeux stratégiques
Un tremplin à la mesure de vos ambitions

Paris Etablissement Financier
Filiale d'un puissant groupe français, notre établissement financier, créé il y a 2 ans, se place aujourd'hui parmi les leaders sur son marché (8 Milliards d'engagements signés). Notre métier : participer au capital dans des programmes immobiliers, assurer les crédits promoteurs, conseiller le montage de projets d'envergure nationale et internationale.

Création de poste
Pour pouvoir se consacrer pleinement aux enjeux d'internationalisation et à la réflexion stratégique, le Directeur Général souhaiterait être accompagné par une collaboratrice qui assurerait l'organisation et la mise en œuvre des moyens nécessaires au suivi des opérations dans un contexte financier international de haut vol.

Réflexions stratégiques dans l'action
A 28-34 ans environ, de formation supérieure, vous avez une expérience acquise dans les milieux d'affaires - cabinets de conseil ou organismes financiers, sociétés de crédit-bail, mais aussi promoteurs immobiliers, commercialisateurs de programmes - à des fonctions de Chargée d'Etudes, Analyste Financier. Vous êtes peut-être aujourd'hui la proche collaboratrice d'un dirigeant. Communiquer au niveau «exécutive» et utiliser la langue anglaise vous attirent.

Autonomie ouverture pragmatisme
Vous souhaitez faire plus largement appel à vos qualités de réflexion, d'échange et de conseil dans un contexte privilégiant l'initiative personnelle et le travail en groupe. Si rejoindre une équipe jeune où le professionnalisme et l'efficacité permettent d'évoluer est pour vous fortement mobilisateur, écrivez-moi :
Cécile DUHAMEL - référence 7910-LM - 149, rue St-Honoré - 75001 PARIS.





Le Monde de la Gestion

Jeune auditeur interne... et international

Lipha

Avec 2.300 personnes et 2,3 milliards de C.A., nous figurons parmi les 5 grands laboratoires pharmaceutiques français. Notre présence et notre développement à l'étranger s'exercent en particulier grâce à 8 filiales européennes et 3 filiales nord-américaines.

Vous prenez la responsabilité de l'audit opérationnel au niveau de notre groupe tant en France qu'à l'étranger ; notamment vous veillez à la fiabilité et à la performance de notre système d'information et de nos procédures.

De formation supérieure, vous avez pris goût à l'audit lors d'une première expérience d'au moins 2 ans en cabinet ou en entreprise. Vous y avez réussi grâce à votre sens du contact et de la pédagogie. Vous souhaitez maintenant passer la vitesse supérieure au sein d'un groupe performant, international, qui saura reconnaître votre talent et vous proposer de réelles opportunités. Bien sûr, votre anglais est courant. Ce poste est basé à Lyon.

Merci d'adresser lettre manuscrite + c.v. sous réf. 7535 B à BERNARD JULHIET RHONE-ALPES
18, cours Suchet - 69002 LYON

BERNARD JULHIET
RESSOURCES HUMAINES RHONE-ALPES

Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice - Bruxelles

Membre de Syntec — Organisation et Publicité

TDF: LA NOUVELLE ONDE DE CHOC

● TéléDiffusion de France



TDF - 1er diffuseur de radio et télévision - innove de la pointe de l'actualité à la pointe de la technique en créant de nouveaux services (un système satellites de diffusion directe TDF1 - TDF2, radiomessagerie, radiotéléphone, diffusion de données, réseaux câblés...). Société anonyme, 4000 professionnels de l'audiovisuel, un savoir-faire exporté dans le monde entier, un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de francs, une appartenance prestigieuse : COGECOM, Groupe FRANCE TELECOM.
TDF : LA PASSION D'ENTREPRENDRE.

CONSULTANTS EN ORGANISATION

Dans le cadre de notre schéma directeur informatique, votre mission consistera à développer, homogénéiser, optimiser le système d'information de gestion et de comptabilité. Vous prendrez en charge l'intégralité du projet, définirez les principes, les cahiers des charges, la mise en application des nouveaux systèmes. Vous assurerez les différents changements en terme d'organisation et de système d'information.

Cette mission se conçoit en relation étroite avec les utilisateurs et informaticiens. Vous prendrez part à la satisfaction des différents acteurs du système d'information global (Commercial, Ressources Humaines, Gestion...) en assurant le suivi des solutions organisationnelles et techniques. Réussir à ce poste implique que vous possédiez autonomie, esprit de synthèse, un sens aigu des résultats et des délais ainsi que de réelles qualités relationnelles.

Diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieur ou de Commerce, vous avez trois à cinq ans d'expérience de l'organisation et de la conduite de grands projets de gestion en entreprise ou en cabinet conseil. Vous connaissez impérativement l'informatique sur gros et moyens systèmes IBM, la micro-informatique, ainsi que MERISE.

Merci d'adresser votre dossier à : TDF - Direction des Ressources Humaines - Département Développement des Carrières, 21/27 rue Barbès 92120 MONTROUGE.

AFFLUENTS

TDF : LA DIFFUSION DES IMAGES, DU SON ET DES DONNEES.

Auditeur confirmé

Filiale d'un groupe international, nous sommes l'un des leaders mondiaux dans le domaine des Télécommunications. Pour étoffer notre Département Audit Central, nouvellement créé, nous recherchons un auditeur confirmé.

Rattaché au Directeur de l'Audit, vous avez pour mission d'analyser les situations des différents services et filiales, de vérifier l'application des procédures ainsi que le bon fonctionnement des organisations. Centrée dans un premier temps vers les audits comptables et financiers, votre activité s'orientera progressivement vers d'autres secteurs : Informatique, Marketing, Ressources Humaines, Production...

Agé de 30-35 ans, de formation DECS + Ecole de Commerce, vous parlez couramment l'anglais. Vous avez acquis une expérience de 4/5 ans si possible en cabinet où vous avez pratiqué l'audit anglo-saxon. Vos qualités relationnelles et votre autorité naturelle vous permettent de vous imposer auprès de vos interlocuteurs. Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous réf. 119-02/M à notre Conseil ARPE - 38 rue de Lisbonne - 75008 PARIS

CONSEIL **arpe** EN RECRUTEMENT

MEDIAPA

36 15 LM

RESPONSABLE ACHATS

Un grand groupe industriel pour exprimer votre potentiel

28/30 ans, une formation supérieure commerciale ou de gestion, une première expérience réussie de la négociation (vente ou achats) en entreprise : passez à la vitesse supérieure, affirmez votre potentiel dans un poste stratégique au sein d'un groupe de dimension internationale.

Intégré aux Services Généraux, à l'aide de votre équipe de 7 personnes, vous êtes responsable d'un budget d'achats de 130 MF. Dans un souci constant de respect des coûts et des délais, vous négociez d'importants contrats (publicité, achats moyens généraux, recrutement, formation) en étroite relation avec tous les services internes concernés et les fournisseurs. Avec professionnalisme, vous en assurez ensuite une gestion rigoureuse.

Ce poste très formateur, diversifié, vous permettra des prises de responsabilités réelles dans un contexte de large autonomie.

Adressez votre dossier de candidature (lettre, CV, photo, prétentions) sous réf. 5667 à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

DEVELOPPER LA COMPTABILITE ANALYTIQUE

Paris - Le Groupe GMF, c'est plus de 17 milliards de chiffre d'affaires réalisés sur huit secteurs d'activité. La branche assurances IARD (chiffre d'affaires : 6,5 milliards de francs) recherche au sein de la direction du contrôle de gestion et de la planification le responsable de la comptabilité analytique. En étroite liaison avec les utilisateurs, il assurera la mise en œuvre et le suivi d'un système de comptabilité analytique performant. Il en établira les règles, rédigera les procédures et pilotera la réalisation. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 28 ans, ayant déjà acquis dans une grande entreprise une première expérience de trois ans minimum de la comptabilité analytique sur logiciel gros système. Ecrire à Dominique BAUD-BERTRAND en précisant la référence A/F9802M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.12.** (PA Minitel 36.15 code PA)

GMF

PA Consulting Group — HUMAN RESOURCES — *Creating Business Advantage*

Un contrôleur de gestion en béton.

Filiale parisienne de Spie Construction, SCGPM réalise un CA de 1,2 Milliard de Francs avec notamment quelques chantiers prestigieux. Véritable entité pilote d'un groupe particulièrement ambitieux dans le domaine du bâtiment, nous avons su apporter à une PME de forte notoriété l'organisation commerciale et la rigueur de gestion de notre groupe.

En appui des contrôleurs de gestion opérationnels dans nos directions de production, vous consoliderez leurs résultats et serez chargé du reporting au groupe. Vous tiendrez les tableaux de bord destinés à la Direction Générale et les commenterez lors des réunions trimestrielles du groupe.

Une expérience de la gestion dans des structures de type BTP nous apparait indispensable. Elle vous permettra d'évoluer au sein de Spie Batignolles. Vite un CV sous référence 175 712 M à Claude dos Reis, associé de Sirca,140, boulevard Haussmann 75008 Paris.

Sirca
Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec

SOURCES

Contrôleur de Gestion junior

Filiale d'un groupe international et leader dans son domaine en France, notre société emploie 950 personnes et réalise un CA de 1MdF.

Responsable du Contrôle de Gestion d'une division de produits, vous intervenez dans la définition, l'élaboration et l'amélioration des procédures et systèmes d'information. Vous avez en charge la gestion prévisionnelle, ainsi que l'analyse de l'activité (budgets, résultat-écart, reporting...). Vous prenez immédiatement une part active dans la mise en place d'un nouveau logiciel comptable. Ce poste est basé dans le 93.

La trentaine et de formation supérieure (ESC, Sciences Po, Dauphine...), vous parlez couramment l'anglais et vous maîtrisez la micro-informatique. Vous avez acquis une expérience de 1 à 2 ans dans une société industrielle. Vos qualités personnelles vous permettront de vous imposer auprès de vos interlocuteurs et d'évoluer vers d'autres responsabilités au sein de la Direction financière.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle s/réf. 125-01/M à notre conseil ARPE - 38, rue de Lisbonne - 75008 PARIS.

CONSEIL **arpe** EN RECRUTEMENT

MEDIAPA

Le Monde de la Gestion

CREDIT-BAIL IMMOBILIER

L'opportunité de créer une Délégation Régionale à PARIS ou à LYON.

CHARGES D'AFFAIRES HF

Diplômé de l'enseignement supérieur (Ecole de Commerce, BAC+ 4, CESB, ITB, etc...), vous avez *acquis une expérience concrète* du financement des entreprises et du crédit-bail immobilier au sein d'une banque ou d'une société financière.

Vous souhaitez franchir une nouvelle étape dans l'évolution de votre carrière en prenant de réelles responsabilités.

Devenez l'Adjoint de l'un de nos Délégués Régionaux.

Outre les aspects technico-commerciaux de votre mission :
- *l'étude* des dossiers de crédit-bail immobilier au plan du risque et au plan technique (immobilier, financier, fiscal),
- la concrétisation de ces études en négociant des contrats avec nos interlocuteurs, dirigeants d'entreprises et leurs conseils,

vous *participerez activement* à la promotion des opérations et au développement de notre réseau, en étant directement associé à la progression de l'activité et des résultats.

Merci de bien vouloir adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant votre choix (Paris ou Lyon), à IMMOFFICE, Service du Recrutement, 40 rue du Colisée, 75008 Paris qui traitera votre candidature avec la plus grande confidentialité. Les candidats pour LYON seront reçus sur place.

FINANCEMENT DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE:
IMMOFFICE et AXAMUR Filiales spécialisées du Groupe AXA

MEDIA-SYSTEM



RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

De formation supérieure en comptabilité, gestion ou finance, vous possédez si possible une première expérience sur chantiers et vous maîtrisez parfaitement l'anglais et l'espagnol.

En relation avec les Autorités et Administrations locales, vous prendrez en charge la gestion du personnel (local et expatrié), la logistique et les problèmes juridiques locaux (assurances, contentieux...). Vous interviendrez également dans la gestion financière et dans la comptabilité (générale, analytique, transfert sur Paris, monnaie locale).

Une mission complète où vous exercerez avec talent votre rigueur, votre sens des contacts et votre esprit d'analyse et de synthèse.

Ce poste est à pourvoir d'urgence.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence 6946, à **MEDIA PA** 50-54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX.

MEDIA PA

Nous appartenons à un groupe américain numéro 1 sur son marché, représentant en France 6000 personnes, 3 milliards de francs de CA.

Notre unité de fabrication et de distribution, 340 personnes, proche banlieue Nord-Ouest, sera bientôt entièrement transformée. Ceci nécessite un réaménagement complet de notre organisation ; pour cela, nous souhaitons :

créer un contrôle de gestion

Votre objectif est de définir et de mettre en œuvre un système de gestion permettant à chacun de nos responsables d'unités de piloter son activité.

Vous êtes en charge de l'intégralité du projet : définition des principes, du cahier des charges, mise en application et transition des systèmes actuels. Aussi sommes-nous exigeants sur vos qualités d'autonomie, d'initiative ainsi que sur vos aptitudes relationnelles.

Diplômé ESC, vous avez 2 à 3 ans d'expérience en contrôle de gestion et votre parfaite *connaissance de l'anglais est alliée à une maîtrise des outils informatiques de gestion.*

La réussite de ce projet d'envergure vous offrira de réelles perspectives d'évolution dans notre groupe.

Merci d'adresser votre candidature : lettre, CV et prétentions, sous la référence I 122 LM2, à notre conseil KER qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

15, rue Daumier  75016 Paris

CONSEIL EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Carré Turenne

P our notre activité Equipements Basse Tension
nous recherchons

CHALON SUR SAONE

CHEF COMPTABLE

Rattaché au Directeur Administratif, vous aurez la responsabilité du *service comptable du Département.*
A la tête d'une équipe de 7 personnes, vous prendrez en charge l'élaboration du bilan et du compte de résultat et assurerez le reporting auprès du siège de notre Division.
Votre compétence en organisation informatique vous aidera à terminer la mise en place d'un nouveau logiciel comptable.
Diplômé d'une ESC ou titulaire d'un DECS, vous possédez une expérience réussie dans un établissement industriel ou un cabinet d'expertise comptable et maîtrisez parfaitement la langue anglaise.
Votre sens des contacts, vos qualités de rigueur et d'organisation vous permettront de diversifier votre expérience et à terme de prendre de nouvelles responsabilités au sein de notre société.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite – CV – photo et prétentions) à GEC ALSTHOM - Service des Affaires Sociales
Z. I. La Garenne - BP 18 - 71880 CHATENOY LE ROYAL.

GEC ALSTHOM

CONTESSE

Gestion et informatique en région Champagne

DUMESTE leader dans son domaine (Secteur ameublement), CA supérieur à 1 milliard de Francs recherche pour son principal site industriel de 1 000 personnes un gestionnaire qui, dans son équipe informatique, agira comme

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

Rattaché à la Direction Informatique, vous prenez en charge des applications de gestion depuis leur conception jusqu'à leur réalisation.

ESC, Miage ou équivalent, après une première expérience dans l'industrie, vous souhaitez agir dans des domaines très variés de gestion en environnement informatique.

Matériel : IBM AS/400, nombreux terminaux répartis sur plusieurs sites reliés par Transpac.

De réelles possibilités d'évolution vous sont offertes dans ce groupe de 1 700 personnes.

Informations sur ce poste : Minitel 36.15 Code CAPFOR

Merci d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil CAPFOR, sous la référence GI/EG/M1.

15, rue de la Paix - 75002 PARIS.

CAPFOR

PARIS - AIX / MARSEILLE - ANGERS - BORDEAUX - BREST - CLERMONT-FERRAND - LYON - NANTES - NICE - NIORT - QUIMPER - RENNES - ROUEN - STRASBOURG - TOULOUSE - TOURS.

PLURIEL



IMPORTANT GROUPE BANCAIRE ET FINANCIER LEVALLOIS

recherche pour son Département Méthodes et Procédures dans un environnement fortement informatisé (IBM)

CONSEIL EN ORGANISATION

Homme ou Femme • 27-32 ans • diplômé d'une Ecole de Commerce ou équivalent • 4 ans d'expérience souhaités en cabinet d'audit ou domaine Bancaire • Connaissances méthodes de conduite de projets (Merise MCP. Axial).

Chargé de mission auprès des différentes directions pour • participer à la mise en place des normes et procédures administratives et comptables • veiller à la qualité du système de contrôle interne • les assister et les conseiller dans la définition de leur système d'information et d'organisation pour conduire des études et projets.

Qualités requises : goût marqué pour l'Informatique, capacité d'organisation, aisance dans les contacts et la rédaction pour animer à terme des équipes.

Contacter notre Conseil : Oribis - 16 rue des Petits Champs - 75002 PARIS. Fax : 42.60.21.36.

Oribis

PUBLIPANEL



recrute pour sa branche I.A.R.D.

ELEVES INSPECTEURS

Vous avez une formation juridique (maîtrise de Droit).
Vous aimez les contacts humains et vous êtes disponible géographiquement.

Nous vous proposons d'intégrer notre équipe d'inspecteurs chargés de :
- la formation de nos agents.
- la promotion de nos produits.
- le règlement des sinistres.

Une formation préalable théorique et pratique vous sera dispensée pendant une année dans les différents services de notre Siège Social, et de nos Directions Régionales avant d'exercer votre activité en province.

Adresser lettre, C.V., photo et prétentions
sous référence 12/90 M
au GPA Service Recrutement Formation
13, Square Max Hymans - 75744 PARIS CEDEX 15

Bleu

ADJOINT AU DIRECTEUR D'AGENCE Réf. ADA2

HAUTE-NORMANDIE

LE CREDIT AGRICOLE DE HAUTE-NORMANDIE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES : 1ERE BANQUE REGIONALE, 14 MILLIARDS DE FRANCS DE TOTAL BILAN, PLUS DE 80 AGENCES.

En collaboration avec le Directeur, vous contribuez au développement de l'agence en participant à la *détermination du plan d'action* commerciale et à sa réalisation.

Vous avez une solide formation bancaire et une expérience réussie dans un poste similaire.

Vos qualités relationnelles, organisationnelles et décisionnelles vous permettront d'évoluer.



Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (CV, lettre de motivations, photo et prétentions) à : MICHEL BENARD CONSEILS 42, quai du Havre - BP 4211 76723 Rouen Cedex - GROUPE RESSOURCES PLUS.

NC communication

GROUPE LEADER EN MATÉRIEL DE LEVAGE ET DE MANUTENTION RECHERCHE POUR L'UNE DE SES FILIALES (CA 150 MF - 140 PERSONNES) SPÉCIALISÉE DANS LES PONTS ROULANTS PORTIQUES ET SYSTEMES

RESPONSABLE des SERVICES ADMINISTRATIFS et COMPTABLES

région lyonnaise

Rattaché au Directeur de Filiale il vous sera confié le suivi de la comptabilité analytique, de la comptabilité générale, jusqu'à l'établissement du compte d'exploitation et du bilan de la Société.
L'optimisation et le suivi de la trésorerie, les relations avec les banques, la fiscalité, seront également de votre compétence.

- Diplômé DECS ou DECF minimum, vous pouvez justifier d'une expérience de 3 à 5 ans.
- Vous êtes disponible pour de fréquents déplacements. (Lyon Nantes).

Alors, nous vous proposons de rejoindre une équipe dynamique et de participer à l'essor de nos activités.
Merci d'envoyer votre dossier - s/réf. PRPS à : POTAIN - DRH - 18 rue de Charbonnières - BP 173 - 69132 ECULLY cedex.

GROUPE LEGRIS INDUSTRIES

CONTESSE

SAGEM-SAT Service



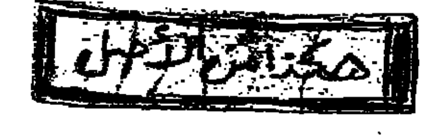
Société du groupe SAGEM, nous assurons la distribution et la maintenances de matériels de communication. (600 personnes).

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons :

GESTIONNAIRE COMPTES CLIENTS

Titulaire d'une licence Sciences-Eco, Droit, ou Gestion, (débutants et/ou 1re expérience), vous avez des connaissances en droit des sociétés et des contrats. Vous savez utiliser l'outil informatique. Au sein d'une équipe dynamique, c'est votre sens de la négociation et votre rigueur qui feront la différence !

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous la référence GC à Isabelle ROUANNE - SAGEM SAT SERVICE 37, rue Anatole France - BP 81 - 92303 LEVALLOIS PERRET CEDEX.



Le Monde de la Gestion

Diplômé de l'enseignement supérieur BAC + 4/5, vous avez orienté votre formation vers les techniques de gestion.

Vous êtes débutant ou vous avez une toute première expérience professionnelle en cabinet d'audit ou au sein d'un réseau bancaire.

Nous vous proposons de rejoindre NOTRE CORPS D'INSPECTION

INSPECTEUR

Nous vous formerons à réaliser des missions de contrôle dans les sociétés de bourse et vous ferons participer activement à l'évolution de notre méthodologie d'audit.

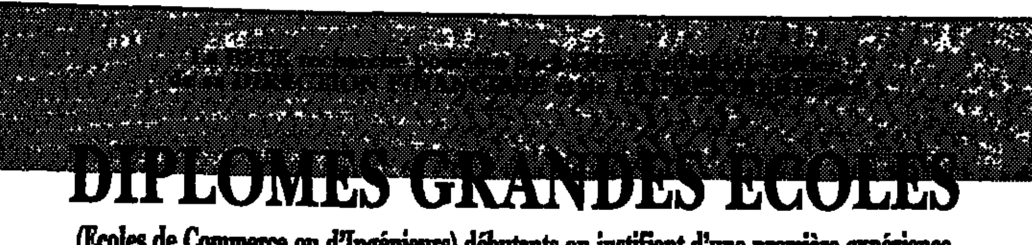
Dans le cadre des responsabilités qui vous seront confiées, vous assurez le bon respect des règles de fonctionnement des marchés au regard de la déontologie et de la réglementation professionnelles ainsi que de la qualité de la gestion économique et financière des sociétés de bourse.

Votre rigueur, votre sens de la communication, vos capacités d'analyse et de synthèse sont des atouts décisifs pour ce poste qui vous ouvrira les portes d'un vaste champ professionnel.

Merci d'adresser votre dossier complet (C.V. + lettre manuscrite), sous la référence 1090/DIM, à SBF - Brigitte GRISEL - DRH 1, place de la Bourse 75080 PARIS CEDEX 02.

SOCIETE DES BOURSES FRANCAISES
BOURSE DE PARIS

MEDIAPA



DIPLOMES GRANDES ECOLES

(Ecoles de Commerce ou d'Ingénieurs) débutants ou justifiant d'une première expérience

BACK-OFFICES : Au sein d'une équipe restreinte et motivée, vous participerez à la conception et à l'élaboration des procédures de gestion des opérations de marchés. Par vos propositions établies en liaison étroite avec les équipes opérationnelles, vous concourrez activement à accroître la sécurité, la qualité et la productivité des traitements de Back-Offices.

MIDDLE-OFFICE : Votre connaissance des activités de marché vous prédispose à l'analyse des risques et de la rentabilité des opérations. Vos qualités personnelles vous permettront d'élaborer, en liaison avec les opérateurs, la mise en place d'un reporting de l'activité.

Ces postes vous ouvriront des opportunités de carrières diversifiées tant au sein de notre Direction Financière et de la Trésorerie que vers d'autres secteurs d'activités de notre établissement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec votre curriculum-vitae sous référence JD/DFT à BFCE - Direction des Ressources Humaines 21, boulevard Haussmann - 75009 PARIS.

BFCE Banque Francaise du Commerce Extérieur

Organisation et Publicité

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

LE CREDIT AGRICOLE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES : PREMIERE BANQUE EUROPEENNE, 5700 GUICHETS, 73000 SALARIES.

FISCALISTE EXPERIMENTE

PARIS

La Caisse Nationale de Crédit Agricole recherche pour sa Direction des Capitaux un Fiscaliste expérimenté (H/F).

- Il sera le Conseiller Fiscal pour l'ensemble des activités de la Direction des Capitaux et de ses filiales.
- Il participera à la création de nouveaux produits ainsi qu'au montage d'opérations financières.

Profil souhaité :
Formation Supérieure avec une expérience de 5 ans de la fiscalité, soit en tant qu'Inspecteur des Impôts, soit en qualité de Conseil dans un cabinet, ainsi qu'une connaissance des valeurs mobilières.
La maîtrise de l'anglais est souhaitée. Réf. MFW/43.09

CHARGE D'AFFAIRES JUNIOR

PROMOTION IMMOBILIERE — PARIS

Le Crédit Agricole d'Ile de France recherche un jeune Chargé d'Affaires diplômé BAC + 4, avec de préférence une première expérience réussie.

Le challenge que nous vous proposons est une opportunité pour valoriser votre bon sens commercial. Vous ferez vos preuves dans une grande banque européenne au sein d'une équipe jeune et performante dans son secteur : l'immobilier, spécialement chargée d'étudier les dossiers de financement et de gérer leur suivi.

Esprit d'analyse et de synthèse, aisance et exigence professionnelle vous permettront ensuite d'accéder à la responsabilité d'un portefeuille de clients promoteurs. Réf. CA/LM08

CA

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et prétentions) sous la référence choisie à NC Communication - 42 rue René Boulanger - 75010 PARIS, qui transmettra.

NC communication

Nous sommes l'un des premiers groupes internationaux dans le secteur stratégique des semences.

Controller

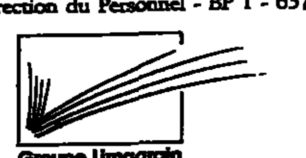
H/F

Rattaché à l'une de nos branches d'activités, composée de sociétés implantées dans la CEE, vous aurez pour missions :
- d'assurer la cohérence des procédures de gestion de ces sociétés,
- de faire la synthèse du reporting au Groupe (tableau de bord financier, prévisions, investissements...),
- de participer aux études de développement de la Branche et à l'élaboration du plan stratégique.

Votre profil :
Grande Ecole de Gestion ou DESS Finances, vous avez une bonne expérience de la finance dans une entreprise à dimension internationale ; vous parlez couramment anglais.

Les candidatures sont à adresser sous référence 461/M à Groupe Limagrain - Direction du Personnel - BP 1 - 63720 Chappes.

MEDIAPA



AU CARREFOUR DE LA FINANCE ET DE LA DISTRIBUTION,

VENEZ DIRIGER NOTRE SERVICE COMPTABLE



SEGECE, filiale de la Compagnie Bancaire, nous sommes un des leaders de la promotion et de l'exploitation de grands centres commerciaux.

Notre service comptable, une dizaine de personnes, assure la comptabilité et la gestion fiscale de 90 entités différentes : sociétés commerciales et immobilières, GIE, associations...

Disposant d'une large autonomie, vous dirigerez l'équipe, veillerez à l'évolution des procédures et de l'organisation afin de répondre aux attentes de vos "clients" internes (consolidation Groupe, contrôle de gestion) et externes (SICOMI, Cie d'assurances, SCI...).

Vous poursuivrez l'optimisation et le développement des outils informatiques (mini et micros).

Ce poste complet fait appel à un candidat âgé de trente ans environ, de formation supérieure et titulaire d'un DECS, possédant des qualités de rigueur et d'organisation et une capacité de management confirmée. De larges possibilités d'évolution vous seront offertes au sein de notre groupe.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo) sous réf 472 M à Sylvie de la Blanchardière - Service Recrutement - Compagnie Bancaire - 5, av. Kléber 75116 Paris.



CREDIT-MAN — CREDIT-MANAGER

Jeunes diplômés ou 1ère expérience

Nous sommes un important groupe privé à forte notoriété. Notre croissance nous amène à développer nos différentes équipes de spécialistes.

Intégrez l'une d'elles après une formation à nos méthodes.
-**Credit-Man** : vous êtes en contact permanent avec les milieux d'affaires locaux. Après une collecte d'informations financières, vous évaluez et analysez les risques commerciaux.
-**Credit-Manager** : vous synthétisez les informations économiques d'un secteur d'activité spécifique. Après une analyse approfondie des dossiers, vous prenez et assumez des décisions de crédit.

Soit, vous avez valorisé un diplôme d'école de commerce ou un DESS banque et finance, par une première expérience de 2 à 4 ans en milieu financier.
Soit, jeunes diplômés, vous êtes attirés par les matières financières.

Voici l'opportunité de développer votre personnalité d'homme d'analyse, de dialogue et de décision.

Dominique CLEVENOT vous remercie de lui faire parvenir lettre, CV et photo, sous réf. 3702A/LM
BOSSARD CARRIERES
4, rue Quentin Bauchart
75008 PARIS

BOSSARD Carrières

Images & Caractères

DU PONT DE NEMOURS — DEPARTEMENT FINANCE

Dans le MONDE : 140 000 personnes.
135 implantations, 33 milliards de $ de C.A.
1 800 produits et gammes de produits
En FRANCE : 1 600 personnes.
6 milliards de francs de C.A.



Rattaché au Directeur de l'Audit, le candidat sélectionné intégrera une petite équipe avec laquelle il effectuera des missions variées (revues de systèmes et de procédures, audits opérationnels, audits comptables...) en France comme à l'étranger.

Agé au maximum de 28 ans, il devra avoir une formation de type Ecole de Commerce (HEC, ESSEC, ESC) complétée par un troisième cycle (MBA, DESS, DECS...).

Il aura acquis une première expérience dans un département financier d'une multinationale anglo-saxonne, ou dans un grand cabinet d'audit.

Il possèdera un excellent niveau d'anglais et maîtrisera parfaitement la micro-informatique ; la connaissance d'une autre langue sera un atout (allemand, espagnol, italien).

Autonome et ayant le goût des contacts humains, le candidat aura de réelles possibilités d'évolution au sein du groupe.

Veuillez contacter Charles CHABOD au 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + N° de tél. + rémunération actuelle à :

Michael Page Finance,
30 bis, rue Spontini 75 116 PARIS
sous réf : CCH 6169 MO



MARCHÉS FINANCIERS

Lié au groupe Suez-Victoire

Baltica va reprendre les assurances de l'Etat danois

La compagnie d'assurances danoise, Baltica, dont l'actionnaire de référence est le groupe français Suez-Victoire, avec 24 % du capital de la maison mère, Baltica Holding, vient de remporter un grand succès en se voyant attribuer 80 % de la première compagnie d'assurance-vie du pays, Statsansalten for Livsforsikring, détenue par l'Etat danois et dont le capital devrait être privatisé.

Cette compagnie contrôle 25 % du marché national avec un peu moins de *400 000 assurés et* sa vente rapportera à l'Etat environ 3 milliards de francs. Du coup, *Baltica devient le numéro* un de l'assurance au Danemark avec un peu plus de 30 % du marché. Ce groupe, qui a signé en novembre dernier un accord de coopération avec le groupe Suez-Victoire, poursuit par ailleurs son expansion européenne, avec l'acquisition l'an dernier de la société privée italienne de sauvetage et de dépannage Falck, le renforcement de sa participation dans la banque d'affaires britannique Hambros, portée de 10 à 14 %, et une association avec le groupe turc Ozakat.

Un exemple de charité bien comprise

IBM offre des ordinateurs aux écoles des pays de l'Est

Pour s'implanter dans les pays de l'Est, IBM a décidé d'offrir un certain nombre de ses machines à des écoles, universités et hôpitaux. Un investissement qui risque de s'avérer payant à long terme.

Vouloir vendre aujourd'hui des *ordinateurs dans les pays de l'Est* n'est pas une sinécure. Plutôt que de s'y épuiser, IBM a décidé d'emprunter une autre voie : celle de la générosité et du bénévolat. L'analyse est en effet très simple. Cinq facteurs bloquent actuellement les ventes d'ordinateurs à l'Est : *le manque de devises*, la mauvaise qualité de l'infrastructure téléphonique, la réglementation COCOM, qui, même si elle a été assouplie continue de limiter les exportations de produits de haute technologie, le manque de connaissances pratiques des informaticiens locaux, et enfin la non-application par ces pays de la Convention de Bern réglementant les questions de droit d'auteur.

Conséquence : IBM a décidé d'attaquer le mal par la racine : en donnant des ordinateurs, en formant des professeurs, en aidant à la mise en place de réseaux, le constructeur apporte le terreau sur lequel il pourra plus facilement ultérieurement faire pousser des fruits à sa couleur.

Il a ainsi signé un «accord de partenariat» avec l'URSS, la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Hongrie. Aux termes de cet accord, IBM fournit gratuitement des matériels et des logiciels aux universités sous réserve de recevoir l'agrément du COCOM. Ainsi en Tchécoslovaquie, des ordinateurs (dont un 3090-120) devraient être fournis à deux universités de Prague, à une école d'ingénieur de Bratislava, et à une école de Brno. Ils seront reliés par un réseau. Puis une liaison sera ensuite établie entre ce réseau et le centre IBM de Vienne, qui sera lui-même ultérieurement connecté au réseau européen Earn, lui-même relié à d'autres réseaux scientifiques américains comme celui de la NSF (*National Science Foundation*). Des réseaux de ce type seront mis en place dans chacun des pays.

L'ensemble du réseau devrait être opérationnel d'ici à trois ans. Les universités s'engagent à maintenir les équipements, à traduire les logiciels et à en développer de nouveaux (qui resteront la propriété de leurs auteurs) pour répondre à la demande des universités et entreprises locales. Des accords de ce type pourraient être prochainement signés avec la Yougoslavie et la Roumanie.

En Roumanie, IBM France s'est également engagé dans une opération humanitaire, en offrant à l'hôpital pour enfants de Bucarest du matériel d'équipement médical et chirurgical, et en participant à l'informatisation de cet établissement. Enfin, le 3 juin dernier, IBM vendait «au prix de revient» 13 000 ordinateurs personnels à des établissements d'enseignement secondaire d'URSS. Ces opérations n'empêchent pas le constructeur d'étoffer son réseau commercial. D'ici la fin de l'année IBM comptera 600 employés dans les pays de l'Est (dont 300 pour l'ex-Allemagne de l'Est).

ANNIE KAHN

□ **Précision.** – Une coupe dans une des brèves publiées dans nos éditions du 28 septembre a altéré l'information intitulée « Philips arrête son usine de Nogent-le-Rotrou ». Les 450 salariés qui resteront encore sur le site à la fin 1990 bénéficieront également d'un plan *social. Les différentes aides au* reclassement, mises en place pour les 420 salariés précédents, seront intégralement maintenues pendant l'année 1991. La direction *« s'est fixé comme objectif d'offrir à l'ensemble du personnel une solution adaptée en favorisant la création du maximum d'emplois ».*

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 29 décembre 1989

	21 sept.	28 sept.
Valeurs franç. à rev. variable	73,9	73,2
Valeurs industrielles	76,5	75
Valeurs étrangères	81,2	78
Pétroles-Energie	128,8	127,2
Chimie	71,5	73
Métallurgie, mécanique	59,2	58,5
Electricité, électronique	83,9	84,2
Bâtiment et matériaux	67,5	66
Ind. de consom. non alim.	66,5	64,7
Agroalimentaire	78,8	75,3
Distribution	69,2	70,2
Transports, loisirs, services	82,9	82,5
Assurances	72,8	70,8
Crédit banque	76	73,2
Sicomi	75,1	76,7
Immobilier et foncier	80	77,4
Investissement et portefeuille	65,2	63,4
Base 100 : 31 décembre 1990		
Valeurs franç. à revenu fixe	95,4	95,1
Emprunts d'Etat	95,7	95,5
Emprunts garantis et assimilés	95,3	95
Sociétés	95,2	94,8
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	3 395	3 362,8
Valeurs étrangères	3 799	3 648,8
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	490	485,3
Valeurs étrangères	507	487,4
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	90,5	109,8
Emprunt d'Etat	91,4	90,7
Emprunts garantis et assimilés	90,2	109,4
Sociétés	89,9	109,3

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général	418,4	415,3
Produits de base	369,3	369
Construction	404,9	397,1
Biens d'équipement	259,7	254,2
Biens de consom. durables	337,2	333,9
Biens de consom. non durables	492,5	489,5
Biens de consom. alim.	636,1	631,4
Services	441	434,7
Sociétés financières	463,6	451,3
Sociétés de la zone franc, exploitant principalement à l'étranger	375,8	377,9
Valeurs industrielles	401,7	398,6

BOURSES RÉGIONALES

Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général	258,4	256,6

GRANDE-BRETAGNE

Nette progression de l'épargne depuis le début de l'année

L'épargne des Britanniques a nettement augmenté depuis le début de l'année, atteignant 7,7 % du revenu disponible des particuliers au deuxième trimestre contre 7,4 % au premier trimestre, a annoncé vendredi l'Office central de statistique (CSO). L'augmentation est d'autant plus notable que le CSO avait initialement estimé le taux d'épargne du premier trimestre à 6,1 %.

Les chiffres officiels indiquent que le revenu disponible des particuliers a augmenté de 1,4 % en termes réels au deuxième trimestre par rapport au premier et de 3,9 % sur un an.

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Les marchés financiers allemands (Bourses, marché des devises) ainsi que les établissements bancaires seront fermés le mercredi *3 octobre, ce jour étant férié en* raison de la réunification officielle des deux Allemagnes.

PARIS, 1er octobre ↑

Reprise technique

Une forte reprise était enregistrée, lundi, à la Bourse de Paris, après la forte baisse de vendredi, où l'indice CAC 40 abandonnait *en clôture 2,11 %. Amorcé dès* l'ouverture (1,59 %), le mouvement haussier se poursuivait pour atteindre 2,11 % en fin de matinée. En début d'après-midi, les valeurs françaises continuaient leur progression affichant un gain de 2,18 %. Plus tard dans la journée, peu avant l'ouverture de Wall Street, l'avance s'établissait aux alentours de 2,85 %.

Cet optimisme affiché par la place parisienne, en dépit de la nouvelle chute du Kabuto-cho (– 3,63 %) quelques heures auparavant, était suscité par la bonne tenue de *Wall Street vendredi*, à la clôture, et surtout par l'accord intervenu la veille entre le Congrès et la Maison-Blanche sur une réduction – de 500 millions de dollars sur cinq ans – du déficit budgétaire américain, considérée comme un premier pas pour une *détente sur le front des taux d'in*térêt. Ajouter à cela l'attitude des opérateurs qui ont, dès lundi matin, recherché toutes les valeurs servant de support au marché des options négociables (MONEP). Compte tenu du poids important de ces valeurs dans le calcul de l'indice, c'est l'ensemble de la Bourse qui a bénéficié de la demande sur les valeurs-phares.

L'annonce, en fin de matinée, de la libération par l'Irak de neuf otages français ainsi que les séances prometteuses de Lon*dres et de Francfort ont aussi*, pour leur part, contribué à l'embellie parisienne. A l'inverse, on notait un sensible repli de l'or, le lingot abandonnait 1,9 % à 67 350 francs et la pièce française de 20 francs 1,7 % à 411 francs.

TOKYO, 1er octobre ↓

Nouvelle chute

La Bourse de Tokyo a clôturé en forte baisse, lundi, avec un indice Nikkei enregistrant une perte de 761,64 points, soit 3,63 %, à 20 221,86 points. Des rumeurs, confirmées par la suite, selon lesquelles le ministère des finances envisageait de modifier la réglementation des opérations sur marges, ont cependant permis de rattraper une partie du terrain perdu en cours de séance. L'indice Nikkei avait reculé jusqu'à 19 781,70 points en début d'après-midi, sous les 20 000 pour la première fois depuis février 1987. La baisse de lundi, la cinquième consécutive, ramène le Nikkei à 48 % en dessous de son niveau de 38 915,87 points enregistré le 29 décembre 1989. Les échanges ont été assez peu fournis, à 400 millions d'actions contre 450 millions vendredi. On a dénombré 676 baisses et 72 hausses.

(Lire page 25 l'article de notre correspondant à Tokyo, Philippe Pons.)

VALEURS	Cours du 28 septembre	Cours du 1er octobre
Akai	456	425
Bridgestone	998	1 020
Canon	1 380	1 380
Fuji Bank	1 840	1 850
Honda Motors	1 300	1 240
Matsushita Electric	1 850	1 750
Mitsubishi Heavy	637	640
Sony Corp.	6 800	5 880
Toyota Motors	1 800	1 830

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Paribas : nette hausse du bénéfice net au premier semestre.** – Le groupe Paribas a enregistré une hausse de son bénéfice net (part du groupe) de 30 % au premier semestre, à 2,49 milliards de francs contre 1,9 milliard sur la même période du dernier exercice. Le bénéfice global s'est élevé à 3,55 milliards de francs contre 2,86 milliards au premier semestre 1989, soit une hausse de 24 %. Le bénéfice net part du groupe se décompose en 2,3 milliards de francs de résultat en capital et 168 millions de francs de revenu. Pour le groupe, ce dernier élément du résultat est en très nette baisse, car au premier semestre de 1989 ce chiffre dépassait légèrement le milliard de francs. Cette baisse est principalement imputable à la hausse des taux d'intérêt, à l'augmentation des provisions bancaires et à l'accroissement des charges financières liées au développement de l'activité de portefeuille.

□ **Lyonnaise des eaux : + 18 % du bénéfice net au premier semestre.** – Le résultat net de la Lyonnaise des eaux au premier semestre 1990 s'est élevé à *363 millions de francs (après amortissement des survaleurs)*, soit 18,1 % de plus qu'au premier semestre 1989. Le chiffre d'affaires, pour sa part, a atteint 11,673 milliards, progressant de 16,5 % par rapport à la période correspondante de 1989. Les plus fortes hausses, de l'ordre de 20 %, sont enregistrées dans les secteurs de l'eau, de la propreté et de l'énergie.

□ **SITA : hausse de 26 % du bénéfice net semestriel.** – SITA, filiale de la Lyonnaise des eaux spécialisée dans le ramassage et le traitement des déchets, a annoncé un bénéfice net de 40,5 millions de francs au premier semestre 1990, en hausse de 26 % sur la même période de 1989. Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 1,474 milliard, en progression de 19 % (15 % à périmètre constant) : la croissance a concerné en particulier le nettoiement, l'enlèvement et le traitement des déchets industriels.

□ **Ciments français : bénéfice net en hausse de 6,7 % au premier semestre.** – *Le groupe Ciments français a annoncé* vendredi avoir réalisé un bénéfice net part du groupe de 402 millions de francs au premier semestre (+ 6,7 % par rapport à janvier-juin 1989), et affirme sa volonté de *« consolider sa présence »* autour du bassin méditerranéen. *M. Pierre Conso, président du quatrième* producteur mondial de ciments, a indiqué que le bénéfice net consolidé (part du groupe) en 1990 devrait être supérieur à celui de 1989 (1,016 milliard de francs).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault Associés	395	395
Asystel	105	....
B.A.C.	182 40	180
B.I.C.M.	804	800
Boiron (Ly)	365 60	354 60
Boisset (Lyon)	265	....
Câbles de Lyon	2820	2860
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	890	854
Calberson	427	422
C.E.G.E.P.	195	....
C.F.P.I.	250	255
Ciments d'Origny	480	470
C.N.I.M.	970	950
Codetour	240	240
Conserg.	292	290
Conforama	800	805
Creeks	300	300
Dafsa	210 50	....
Dauphin	398 40	389
Delmas	652	626
Demachy Worms Cie	540	....
Desquenne et Giral	241	237 50
Devanlay	839	820
Deville	474	459 80
Dolisos	172	....
Editions Belfond	245	216 70 o
Europ. Propulsion	362	365
Finacor	150	131 40 o
GFF (group.fon.f.)	341 50	349 50
Grand Livre	430	430
Gravograph	166	170
Guintoli	760	760
I.C.C.	224	225
IDIA	306	382

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Idianova	126 10	128
I.M.S.	970	950
IN2	280	....
I.P.B.M.	127	127
Loca investis.	305	303
Locamic	98	....
Mazra Comm.	122 50	123 80
Molex	178	181
Olivetti Logabax	590	589
Presbourg	90	90
Publ.Filipacchi	470	483
Razel	590	...
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	297 60	306 40
St-H. Matignon	208	202
Select Invest (Ly)	93 10	95 90
Serbo	444	440
S.M.T. Goupil	185	183
Sopra	179	....
Supra	175 30	175
Thermador H. (Ly)	228	228
Unilog	160	153 70
Union Fin. de Fr.	380	380
Viel et Cie	129 50	129
Y. St-Laurent Groupe	818	809

Marché des options négociables le 28 sept. 1990

Nombre de contrats : 22 833

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	440	8	–	–	–
CGE	600	5	–	116	116
Elf-Aquitaine	680	29	50	45	–
Eurotunnel SA-PLC	40	3,90	5,50	5	6,20
Euro Disneyland SC	80	5	–	–	–
Havas	480	–	29,50	–	–
Lafarge-Coppée	320	30	–	15	–
Michelin	60	6,15	9	4,10	–
Midi	760	–	–	19	33
Paribas	480	12	–	65	–
Pernod-Ricard	920	–	–	43,60	–
Peugeot SA	480	67	–	26	–
Rhône-Poulenc CI	200	13	–	–	–
Saint-Gobain	360	22,10	–	36	42
Source Perrier	1 100	–	–	80	100
Société générale	400	19	–	35	–
Suez Financière	280	16,50	–	19,50	–
Thomson-CSF	90	17	18	4,50	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 28 sept. 1990

Nombre de contrats : 36 277

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	96,46	96,34	96,34
Précédent	96,32	96,30	96,30

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
97	1,16	1,66	1,72	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,1945 F ↓

Le dollar a baissé lundi 1er octobre sur toutes les places. Les marchés asiatiques et dans une moindre mesure les européens ont accueilli favorablement l'accord budgétaire intervenu aux Etats-Unis : anticipant une baisse des taux d'intérêt par la Fed, ils ont vendu du dollar. A Paris, la devise verte a ainsi clôturé à 5,1945 F contre 5,2365 F à la veille du week-end).

FRANCFORT	28 sept.	1er oct.
Dollar (en DM)	1,5650	1,5519
TOKYO	**28 sept.**	**1er oct.**
Dollar (en yens)	137,95	137,15

MARCHÉ MONÉTAIRE *(effets privés)*

Paris (1er oct.) 9 3/4-9 7/8%

New-York (28 sept.) 7-8%

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	27 sept.	28 sept.
Valeurs françaises	71,8	71
Valeurs étrangères	79,6	78
(SBF, *base 100 : 31-12-81)*		
Indice général CAC	413	415,3
(SBF, *base 1000 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	1 523,95	1 491,76

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	27 sept.	28 sept.
Industrielles	2 427,48	2 452,47

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	27 sept.	28 sept.
Industrielles	1 548,1	1 535,7
Mines d'or	198,1	207,6
Fonds d'Etat	77,98	78,09

TOKYO

	28 sept.	1er oct.
Nikkei Dow Jones	20 983,50	20 221,86
Indice général	1 578,95	1 523,43

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,1960	5,1980	+ 82	+ 92	+ 172	+ 192	+ 560	+ 620
$ can.	4,5235	4,5292	– 108	– 69	– 171	– 123	– 415	– 331
Yen (100)	3,7928	3,7970	+ 51	+ 72	+ 111	+ 136	+ 295	+ 352
DM	3,3459	3,3487	+ 44	+ 57	+ 86	+ 110	+ 235	+ 288
Florin	2,9674	2,9702	+ 41	+ 52	+ 81	+ 100	+ 221	+ 275
FB (100)	16,2457	16,2620	+ 154	+ 235	+ 332	+ 495	+ 1002	+ 1390
FS	4,0308	4,0354	+ 60	+ 83	+ 132	+ 160	+ 368	+ 440
L (1 000)	4,4714	4,4769	+ 24	+ 54	+ 32	+ 76	– 140	– 59
£	9,8175	9,8265	– 449	– 393	– 775	– 707	– 2046	– 1884

TAUX DES EUROMONNAIES

$E.-U.	8 1/16	8 5/16	8	8 1/8	8	8 1/8	8 1/16	8 3/16
Yen	7 11/16	7 15/16	7 15/16	8 1/16	8	8 1/8	8 1/2	8 5/8
DM	8 1/16	8 5/16	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 11/16	8 13/16
Florin	8 1/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 11/16	8 13/16
F.B.(100)	8 7/8	9 1/8	8 7/8	9 1/8	8 7/8	9 1/8	9 1/8	9 3/8
F.S.	7	7 1/4	7 5/8	7 3/4	7 11/16	7 13/16	8 1/8	8 1/4
L(1000)	6	7	9	9 1/2	9 1/2	10	10 7/8	11 3/8
£	14 3/4	15	14 7/8	15	14 7/8	15	14 3/4	14 7/8
Franç.	9 11/16	9 15/16	9 7/8	10	10 1/16	10 3/16	10 7/16	10 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 1 OCTOBRE

Cours relevés à 14 h 26

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3740	C.M.E 3%	3750	3760	3770	+ 0 53
980	B.N.P. T.P.	970	970	970	....
1130	C.C.F. T.P.	1140	1140	1140	....
1080	Cr.Lyon. T.P.	1055	1060	1080	+ 0 47
1580	Renault T.P.	1390	1399	1391	+ 0 07
1650	Rhone Poul. T.P.	1630	1537	1565	+ 2 49
1083	Saint Gobain T.P.	1113	1100	1100	- 1 17
1136	Thomson T.P.	1133	1090	1090	- 3 80
685	ACCOR	697	702	715	+ 2 58
610	Air Liquide	592	598	605	+ 2 20
1340	Ala.Superm.	1350	1375	1400	+ 3 70
380	A.L.S.P.I.	328	326	335	+ 2 13
1670	Arjom. Prioux	1629	1635	1655	+ 1 60
980	AGF Sté Centrale	880	879	871	- 1 02
820	Aux. Entrepr.	810	790	810	....
240	Avenir H. Média	211	228	224 50	+ 6 40
163	Axa Midi Ass.	166	166	169 20	+ 5 09
247	Bail	236	236	236	- 0 42
190	Bail-Equipem.	170 10	179	179	+ 5 23
755	Bail Investiss.	750	755	750	....
380	Bancaire	350	354	357	+ 2 00
585	Bazar H.-V.	535	554	580	+ 4 67
795	Beghin-Say	770	760	779	+ 1 17
1120	Berger (M)	1089	1070	1061	- 2 57
540	Bic	598	585	599	+ 0 17
740	B.I.P.	725	709	725	....
315	BIS	347	369	354	+ 2 02
310	B N P (CI)	268	268	269	+ 0 37
810	Bolloré Tech.	799	799	800	+ 0 13
2830	Bongrain	2440	2540	2610	+ 6 97
845	Bon-Marché	641	649	653	+ 1 87
425	Bouygues	400	390	416	+ 4 00
113	BP France	115 20	117 90	118 90	+ 3 21
735	B S N	726	740	751	+ 3 59
890	Canal Plus	841	850	880	+ 4 64
385	Cap Gem.S.	338 10	340	357	+ 5 59
3220	Carrefour	3170	3205	3308	+ 4 35
123	Casino	116 50	116 50	124	+ 6 44
98	Casino ADP	98	98 90	100	+ 2 04
940	Castorama D.I.	852	851	870	+ 2 11
160	C.C.F.	149 60	150 10	154 40	+ 3 28
65	CCMC Ly.	48	49 90	50	+ 4 17
335	C.D.M.E.	328	328	335	+ 2 76
425	C.E.G.I.D.	445	445 10	445 20	+ 0 04
230	Centrest (Ny)	235	235	236	....
475	C.E.P. Comm.	473	470	482	+ 1 90
181	Cerus	170	171	174 90	+ 2 88
340	Cetelem	348	352	351	+ 0 86
380	C F A O.	376	382 10	391	+ 4 27
380	CF Int.	358	360	350	- 2 23
480	C G E	475	485	498 80	+ 5 01
280	CGI Info.	277	270	277	....
925	C G I P.	830	844	844	+ 1 69
500	CGP	493	485	495	+ 0 41
780	Chargeurs S.A.	742	743	759	+ 2 29
595	C I C A (M)	580	582	555	- 0 89
1140	Ciments franc.	1044	1045	1040	- 0 38
405	Club Méditer.	399 90	399	401 80	+ 0 48
120	CMB Packa.	107	110	112	+ 4 67
104	Codetel	97	97	97	....
475	Colas	436	441 10	450	+ 3 21

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
250	Cpt. Entrep.	251	250	250	- 0 40
995	Compt Mod.	1050	1050	1062	+ 1 14
147	Concept S.A.	147	156	155	+ 5 44
370	CPR (Paris Réé.)	336	335 90	340	+ 1 19
960	Créd. Foncier	880	895	897	+ 1 93
630	Cr Lyon.(CI)	525	512	520	- 0 95
1060	Credit Nat.	1020	1028	1045	+ 2 45
215	CSEE	207	204	208	+ 0 48
2260	Damart	2130	2200	2190	+ 2 82
485	Dassault Aviation	440	441	425	- 3 41
270	Dassault Electr.	279 90	280	275	- 1 76
1400	De Dietrich	1231	1225	1280	+ 3 98
200	Dév.R.d.C. (Li)	200 10	198	198	- 1 06
255	Dév.R.Sud-Est	255	280	260	+ 1 96
380	D M C	359	360	368	+ 2 51
3110	Docks France	3430	3346	3450	+ 0 58
600	Dumez	577	595	614	+ 6 41
2070	Eaux (Gle)	1992	2020	2037	+ 2 26
320	Ecco	314 90	317	325	+ 3 21
695	Elf Aquitaine	660	658	663	+ 0 45
490	- (Certific.)	470	463	480	+ 2 13
895	Epeda B.-F.	940	925	925	- 1 60
365	Essilor	263	276	281 50	+ 7 03
190	Essil.Int.(DP)	161	161	165	+ 2 48
730	Esso	655	660	650	- 0 76
1400	Eurafrance	1440	1440	1373	- 4 65
1510	Eurocom	1498	1490	1510	+ 0 80
81	Eurodisneyland	77 95	77 80	78 95	+ 1 28
3020	Euromarché	3020	2950	2950	- 2 32
930	Europe 1	963	963	1015	+ 5 40
40	Eurotunnel	38 50	40	39 90	+ 3 64
1360	Exor	1325	1330	1390	+ 4 91
1220	Facom	1240	1230	1215	- 2 02
135	Finextel	133	135	131 10	- 1 43
225	Fives Lille	216 70	219	223	+ 2 91
1820	Fromager. Bel	1686	1735	1735	+ 2 91
1750	Gal Lafayette	1680	1680	1680	....
1780	G.A.N.	1682	1670	1690	+ 0 48
320	Gascogne (B)	346	348	350	+ 1 16
1220	Gaz et Eaux	1158	1130	1100	- 5 01
1410	Géophysique	1154	1150	1161	+ 0 61
400	Gerland Ly.	379	380	374	- 1 32
695	Groupe Cité	613	607	635	+ 3 59
1340	GTM-Entrep.	1302	328 10	328 20	+ 0 83
920	Guyenne-Gas.	855	881	885	+ 3 51
188	Hachette	185	182	183	- 1 08
485	Havas	449	452 70	462	+ 2 90
490	Hénin (La)	514	516	510	- 0 78
710	Hutchinson	902	896	890	- 1 33
230	Imétal	222	223	220	- 0 90
90	Immob. Phénix	89 70	92 90	92 40	+ 3 01
94	Ingénico	75 50	79	73	- 3 31
2910	Inst. Mérieux	2950	2990	2990	+ 1 38
370	Interbail	385	385	381	- 1 04
1000	Intertechnique	970	930	993	+ 2 37
655	J. Lefebvre	625	660	633	+ 1 28
765	Labinal	814	780	765	- 6 02
2280	Lab. Bellon	2270	2300	2300	+ 1 32

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
345	Lafarge	332 50	337	346	+ 4 08
1041	Lebon	330	340	332	+ 0 61
3300	Legrand	3230	3205	3375	+ 4 49
1810	Legrand (DP)	1849	1820	1820	- 1 57
526	Legris Industries	505	515	515	+ 1 98
700	Locabail Imm.	663	670	672	+ 1 36
405	Locafrance	400	400	400	....
620	Locindus	630	612	612	- 2 86
380	Luchaire	310	302	315	+ 1 61
3320	L.V.M.H.	3133	3181	3240	+ 3 42
470	Lyonn. Eaux	444	459	463	+ 4 28
220	Majorette Ly.	205	210	205	....
310	Mar. Wendel	275	277	289	+ 5 09
230	Matra	211 50	212	216	+ 2 13
490	Merlin-Gerin	465	480	489	+ 5 16
92	Métaleurop	85	86 10	89 20	+ 4 94
120	Métrologie In.	113 90	114	115	+ 0 97
65	Michelin	58 50	59 90	59 60	+ 1 88
850	Midi (Cie)	831	833	854	+ 2 77
95	Midl. Bk Sa *	93	93	92 80	- 0 22
340	Min. Salang (Ma)	376	374 50	362	- 3 72
102	MMB	92	92	97 95	+ 6 47
80	Moulinex	75 55	77 10	78 90	+ 4 43
1390	Navig. Mixte	1325	1335	1330	+ 0 38
132	Nord-Est	130	132	130 10	+ 0 08
450	Nordon (Ny)	425	420	420	- 1 18
590	Nouv Galeries	535	535	560	+ 4 67
545	Occid. (Gle)	576	583	610	+ 5 90
1330	Omn. f. Paris	1316	1370	1340	+ 1 82
310	Olipar	290 90	299	295	+ 1 41
490	Oréal	439	452 90	461	+ 5 01
485	Paribas	430	436	444	+ 3 26
1390	Pechelbronn	1365	1360	1359	- 0 44
107	Pechiney Int.	108 50	111	113	+ 4 15
250	Pechiney (CIP)	252 20	255 50	257 50	+ 2 10
450	Penhoet	464	460	460	- 0 86
1020	Pernod Ricard	995	1005	1018	+ 2 31
530	Peugeot	520	532	543	+ 4 42
430	Pinault	314 50	329	328	+ 4 29
270	Plastic-Omn.	260	251	255	- 1 92
390	Poliet	410	416	425	+ 3 66
856	Présbail-Sic.	925	949	930	+ 0 54
600	Primagaz	590	630	600	+ 1 69
420	Printemps	472	489	490	+ 3 81
1850	Promodès	1890	1900	1870	- 1 06
410	Radiotechn.	365	381	375	+ 2 74
300	Raff. D.Total	300	300	300 10	+ 0 03
2300	Redoute (La)	2700	2610	2680	- 0 74
245	Rémy et Associés	239	235	237	- 0 84
215	R. Poulenc CIP	191	199	202	+ 5 76
325	Robur Financ.	329	339	335	+ 1 82
47	Rochette (La)	47 25	47 50	47 70	+ 0 95
1870	Roussel Uclaf	1711	1700	1720	+ 0 53
2850	R. Impér.Ly *	2855	2870	2870	+ 0 53
183	Sade (Ny)	179	175	175	- 2 23
1450	Sagem	1430	1520	1450	+ 1 40
365	Saint Gobain	344	363	362	+ 5 23
1130	Saint Louis	1123	1130	1162	+ 3 47

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1250	Salomon Ly.	1130	1149	1150	+ 1 77
410	Salvepar (Ny)	400	405	415	+ 3 75
715	Sanofi	725	750	757	+ 4 41
1720	S.A.T.	1700	1700	1700	....
245	Saul. Chât.	226 60	231	234	+ 3 27
1090	Saupiquet (Ns)	1230	1200	1229	- 0 08
755	Schneider	641	646	649	+ 1 25
15	SCOA	14 80	15 20	15	+ 1 35
1000	S.E.B.	1020	1005	1013	- 0 69
430	Sefimeg	399 50	400	404 50	+ 1 25
525	Sextant A.	530	541	554	+ 4 53
1100	S F I M	1041	1040	1040	- 0 10
172	S.G.E.	162	165	169	+ 4 32
550	Simco	510	525	524	+ 2 75
920	St. Rossignol	900	899	908	+ 0 89
900	Sligos	835	835	869	+ 4 07
435	Société Géné.	374	382	384 50	+ 2 81
115	Sodecco (B)	115	116	115	....
150	Sodero (Ns)	147 40	....	....	....
395	Sodexho	400	395	401	+ 0 25
86	Sogenal (Ny)	83 90	85	82	- 2 26
410	Sogerap	411	420	420	+ 2 19
1120	Sommer-Allib.	1022	1055	1062	+ 3 91
1190	Source Perrier	1050	1094	1100	+ 4 76
470	Sovac	480	489	491	+ 2 29
430	SPEP	420	428 10	429 50	+ 2 26
485	Spie-Batignol	453	456	465	+ 2 65
980	Strafor	964	951	960	- 0 41
300	Suez	273 50	279 90	282 50	+ 3 28
490	Synthélabo	494	494	494	....
90	Thomson	100 50	99 10	101 60	+ 1 09
690	Total	705	705	700	- 0 71
120	- (certif.)	116	116 10	117	+ 0 86
270	Truffaut Fin.	234 90	235	235	+ 0 04
490	U.A.P.	436	457	465	+ 6 65
210	U F B Locab.	191	193	200	+ 4 71
900	U I C	826	849	850	+ 2 91
575	U I F	551	589	570	+ 3 45
745	U I S	735	730	731	- 0 54
730	Unibail	741	750	736	- 0 67
156	U.C.B.	149	149 50	149 90	+ 0 60
305	Valéo	296	298	301	+ 1 69
285	Vallourec	256	258	258	+ 0 78
385	Via Banque	383 50	380	384	+ 0 13
945	Zodiac	850	860	865	+ 1 76
1890	Elf Gabon	1765	1757	1720	- 2 55
138	Amax	119	123	123	+ 3 36
119	Amer. Express	105	111	111	+ 5 71
160	A.T.T.	161 50	164 50	164 50	+ 1 86
124	Anglo Amer.C.	133	126 50	126 60	- 4 89
415	Amgold	434	427	427	- 1 61
200	Banco Santander	198	198	198	....
710	B.A.S.F.	652	692	700	+ 7 36
725	Bayer	656	715	719	+ 9 60
77	Buffelsfont.	85	81	81 30	- 4 35
74	Chase Manh.	57 50	62 60	62 60	+ 8 87
93	De Beers	95	92	92	- 3 16
2080	Deutsche Bank	1894	1981	2010	+ 6 12

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1290	Dresdner Bank	1100	1143	1143	+ 3 91
61	Driefontein	64 70	63 30	62 90	- 2 78
183	Du Pont-Nem.	178	177 20	177 20	- 0 45
220	Eastman Kodak	202 90	201 50	201 50	+ 0 41
21	East Rand	25 60	24 05	24	- 6 25
66	Echo Bay	73	71	70 90	- 2 88
150	Electrolux	148	146	146	- 1 35
980	Ericsson	838	880	880	+ 5 01
270	Exxon Corp.	259	255	255	- 1 54
181	Ford Motor	164	160 50	160 50	- 2 13
48	Freegold	53 90	52 70	52	- 3 53
11	Gencor	11 85	11 50	11 50	- 2 95
285	Gén. Elect.	269 90	285	285	+ 5 59
194	Gén. Motors	191	191 80	191 80	+ 0 42
365	Gén. Belgique	330	330	330	....
54	Gd. Métropol.	52 10	52 75	52 75	+ 1 25
68	Guinness	66 20	66 60	66 60	+ 0 60
18	Hanson PLC	18 25	18 25	18 25	....
42	Harmony Gold	50	48	48	- 4 00
174	Hewlett Packard	154	173 50	174	+ 12 9
45	Hitachi	43 55	46	46	+ 6 16
710	Hoechst	636	675	670	+ 5 35
105	Homestak.	117	112 10	112 10	- 4 19
82	Imp. Chemical	81	80 25	80 50	+ 1 94
570	I.B.M.	542	558	557	+ 2 77
265	I.T.T.	234 10	235 40	235 40	+ 1 37
118	Ito Yokado	116 30	121 30	122 10	+ 4 99
81	Matsushita	62 50	66 50	66 90	+ 7 37
16 50	Maxwell	14 40	14 50	14 50	+ 0 69
136	Mc Donald's	134 50	134 30	134 60	+ 0 07
405	Merck	386	395 50	395 50	+ 3 08
415	Minnesota M.	402	402	402	....
350	Mobil corp.	331	326	326	- 1 51
173	Morgan J.P.	162 10	172	172	+ 6 11
29200	Nestlé	28010	29100	29100	+ 3 89
890	Nixdorf	780	838	838	+ 7 44
210	Norsk Hydro	190	190 30	190 30	+ 0 16
113	OFSI	123 40	121	121	- 1 94
1690	Pétrofina	1620	1671	1663	+ 2 65
240	Philip Morris	231	238 80	238 80	+ 3 38
69	Philips	63 20	64 10	64 50	+ 2 06
89	Placer Dome	96	92 75	92 75	- 3 39
260	Quilmès	265	265 50	265 50	+ 0 19
24	Randfontein	29 50	27 30	27 30	- 7 46
430	Royal Dutch	400 60	407 50	407 60	+ 1 72
40	R T Z	40 20	40 20	40 20	....
3 60	Saat.& Saatchi	3 25	3 75	3 76	+ 15 3
49	St Helena	52 80	51 50	51 50	- 2 46
355	Schlumberger	315	317	317	+ 0 63
48	Shell transp.	44	45 25	45 25	+ 2 84
1850	Siemens	1722	1791	1800	+ 4 53
250	Sony	214	222	222	+ 4 16
65	Sumitomo Bank	58 10	59 30	58 90	+ 1 56
190	T.D.K.	184 10	186	186	+ 1 44
44	Telefonica	41 60	41 50	41 60	....
32	Toshiba	28 20	29 25	29 25	+ 4 24
415	Unilever	401 10	410 50	410 50	+ 2 34
250	Unit.Techn.	218	223	223	+ 2 29
375	Vaal Reefs	399	380	380	- 4 76
280	Volvo	252	254	255	+ 1 19
175	West. Deep.	192 50	189 50	189 50	- 1 56
205	Xerox Corp.	174 80	178	178	+ 3 80
97	Yamanouchi	89	90 50	90 50	+ 1 89
1 77	Zambia Cop.	1 97	1 96	1 95	- 1 02

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	117 80	3 16
Emp.Etat 9,8%78	99 80	2 17
10,80% 79/94	100 65	0 79
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp.Etat 14,6% 83	101 46	8 88
Emp.Etat 13,4%83	107 85	10 42
Emp.Etat 12,2% 84	103 30	11 96
Emp.Etat 11% 85	103 03	6 69
10,26% mars 86	99 20	5 70
OAT 10% 5/2000	97 12	3 47
OAT 9,9% 12/1997	98 50	7 92
OAT 9,8% 1/1996	97 85	6 56
PTT 11,2% 85	102	8 56
CFF 10,30% 86	95	6 45
CNB Bques 5000F	100 25	2 43
CNB Paribas 5000F	100 20	2 43
CNB Suez 5000F	100 20	2 43
CNE 11,5% 85	101 80	3 40
CNI 1/82 5000F	100 20	2 43
CNT 9 % 86	91	3 92
CRH 10,90% déc.85	100 05	7 39
CHARB FCE 3% 100	141 50	....
CNCA	1085 50	....
Comm.	1920	....
CGE 6 janv. 89/99	499	....
Drouot Ass.8%86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	920	....
Applications Hydr.	1310	....
Arbel	825	840
Astorg	291	283
Bains C.Monaco	915	920
B.Hypoth.Europ.	351 80	....
B.N.P. Intercont.	242 50	235 50
Béghin-Say (C I)	806	....
Bénédictine	3800	....
Blanzy Ouest	2810	2730
B T P	75	75 10
Cambodge	630	....
Carbone Lorraine	670	671
Case Poclain	15 80	....
C.E.G.F (Frigor.)	369	360
Compagnie Blanzy	486	480
Conbati	101	100 10
Champex Ny	136 30	135
CIC (CIP)	153	153
C.I.M.	690	700
C.I.T.R.A.M. (B)	2200	....
Clause	400	410
Cofimeg	256	....
Cofradel	1151	....
Cogifi	380	370
Comiphos	505	505
Cie Industrielle	4370	....
Cpt Lyon Alemand	440	431
Concorde	705	725
Constr.Mét.Prov.	26 80	24 40o
Crédit Gén.Ind.	414	....
Cr Universel (Cie)	620	627
Créditel	105 20	108 40
Darblay	660	....
Degremont	1179	1225
Delalande	1940	1885
Delmas Vieljeux	3450	3450
Didot Bottin	1040	1000
Eaux Bassin Vichy	1795	1840
Eaux Vittel	770	800
Ecia	192	190
Electro-Finan.	774	....
Electro-Banque	310	310
E.L.M. Leblanc	658	671
Enelfi Bretagne	550	550
Ent.Mag. Paris	4005	4000
Eurex (ex. Eternit)	1641	1600
Europ Soutres Ind.	54	34 60o
Finalens	250	....
F.I.P.P.	163	....
F.N.A.C.	1976	1970
Foncière (Cie)	680	656
Fonc.Lyonnaise	615	630
Foncina	475	470
Fougerolle	660	....
France I.A.R.D.	840	....
France SA (La)	1389	1293 o
From. Paul-Renard	2500	....
Gaumont	883	900
Gazelin	250	251
Gévelot	480	....
G.F.C.	384	382
G.F.I.I.	290	290
Grds Moulins Paris	1415	1400
Groupe Victoire	1405	1405
G.T.I (Transport)	506	505
Immobail	342	352
Immobanque	672	....
Im.Marseillaise	5800	5810
Imm. Plaine-Monceau	415	402
Immofice	434	447
Invest.(Ste Cle.)	3280	3280
Jaeger	82 70	83
Lambert Frères	255	255
Lille Bonnières	1640	1538
Loca-Expansion	267 50	268
Locafinancière	490	495
Locatel	300	....
Louis Vuitton	565	533
Louvre	4027	3950
Lucia	1770	1750
Machines Bull	44 90	....
Mag.Uniprix	158	....
Magnant	679	670
Métal Déployé	500	500
Mors	144	144
Navigation (Nle)	239 60	....
Optorg	316	311
Oréal (CI)	220	220
Origny-Desvroise	1300	1300
Palais Nouveauté	955	950
Paluel Marmont	625	625
Parfinance	190	....
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	184 30	180
Paris Orléans	245	236 20
Parthena Invest.	350	301
Pathé Cinéma	1014	....
Piper Heidsieck	2150	2122
P.L.M.	258 50	258
Porcher	587	575
Promodès (CI)	934	930
Publicis	644	650
Rochefortaise	150	....
Rosario	295	....
Rougier	405	....
S.A.C.E.R.	387	....
S.A.F.A.A.	465	....
S.A.F.I.C. Alcan	350	....
SAFT	1371	1324
Saga	192	190
Salins du Midi	595	601
Secam	100	96
Savoisienne M.	159 90	....
S.C.A.C.	760	770
Senelle Maubeuge	429 90	429
S.Eaut.Part. (M)	153	....
Silic	614	614
Sinvim	283	284 50
S.I.P.H.	305	305
Sofal	675	670
Soffo	460	....
Sofical	1139	1100
Soficomi	585	587
S O F I P (M)	400	....
Sofragi	1442	1400
Sophia-Bail	400	400
Sopagri	173	174
Soudure Autogène	800	802
Sovabail	380	380
Steni	728	725
Suez (CIP)	244	248
Taittinger	3420	3600
Télémécanique Elect.	4115	4080
Testut-Aequitas	835	828
Tour Eiffel	248	....
Ulinor	920	945
U.T.A.	2129	....
Vicat	363	360 10
Visiprix	1750	1706
Vinex	160	160
Maroc Sté Brasserie	250	250

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	760	....
Akzo Nv Sico	251	251
Alcan Aluminium	107	....
Algemene B.Ned.	91	84
American Brands	350	333
Arbed	608	547 o
Asturienne Mines	176	178 o
Banco Popular Espa.	395	400
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	27000	27200
Can.Pacifique	79 20	80
Chrysler Corp.	50	....
C I R	12 30	13 05
Commerzbank	718	750
De Beers (port.)	137	...
Dow Chemical	197	201
GBL (Brux Lamb.)	519	521
Gevaert	1126	....
Glaxo Holdings Ltd	72	72 10
Goodyear Tire	90	86
Grace and Co (WR)	114	107
GTE Corp.	131	....
Honeywell Inc.	450	415
Johannesburg	1445	...
Kubota	25 10	....
Latonia	310	310
Midland Bank	20 25	....
Noranda Mines	74 30	79 50
Olivetti priv.	12 20	13 40
pakhoed hold	515	530
Pfizer Inc.	362	363
Procter Gamble	371	375
Ricoh	30	....
Robeco	243	246 50
Rodamco NV	173 50	171 10
Rolinco	229	230 50
Saipem	7 60	6 o
Sema Group	52	52 10
SKF Aktiebolaget	87 10	....
Tenneco Inc.	270	....
Thorn Electrical	57	57 60
Toray Ind.	21	20 50
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1360	1451
West Rand Cons.	13 65	13

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	280	....
Boiron	815	....
Calciphos	152	150
C G H Cogenhor	84	....
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	360	....
Coparex	749	...
Drouot Assurances	175	174 80
Elf Antargaz	1901	....
Europ. Accum.	68	....
Gachot S.A.	73 50	71
Guy Degrenne	410	....
Haribo Ricqles Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Lecteurs du Monde	310 10	....
Marlin Immo	240	....
Nicolas	960	....
Passemalle RD	850	....
Particip. Percier	382	...
Rorento N.V.	174 10	174
St-Gobain-Emballage	2010	....
Sema Metra	261	265
S.E.P.R.	1769	....
S.P.R. act. B	323	....
Ulmer	380	....
Waterman	1500	....
Whitman Corp.	95 60	....
Wonder	968	755 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 238	5 194	....	....
Ecu	6 903	6 903	....	....
Allemagne (100 dm)	334 700	334 950	....	....
Belgique (100 F)	16 250	16 280	....	....
Pays-Bas (100 fl)	298 800	297 020	....	....
Italie (1000 lires)	4 474	4 470	....	....
Danemark (100 krd)	87 630	87 680	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 818	9 832	4 050	4 050
Grèce (100 drachmes)	3 397	3 377	....	....
Suisse (100 f)	403 400	404 330	....	....
Suède (100 krs)	90 900	90 650	....	....
Norvège (100 k)	86 300	86 350	....	....
Autriche (100 sch)	47 575	47 620	....	....
Espagne (100 pes)	5 346	5 346	....	....
Portugal (100 esc)	3 765	3 781	....	....
Canada (1 $ can)	4 542	4 509	....	....
Japon (100 yens)	3 788	3 787	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/10
Or fin (kilo en barre)	68900	67250
Or fin (en lingot)	68650	67350
Napoléon (20f)	418	411
Pièce Fr (10 f)	395	.....
Pièce Suisse (20 f)	467	461
Pièce Latine (20 f)	400	398
Souverain	508	498
Pièce 20 dollars	2380	2320
Pièce 10 dollars	1330	1330
Pièce 5 dollars	875	.....
Pièce 50 pesos	2610	2555
Pièce 10 florins	413	410

SICAV (sélection) 28/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	929 81	907 13
Actilion	194 77	189 56
Agepargne	689 23	659 55
Ageplacement	6929 10	6929 10
Agépremière	106 26	104 95
AGF Actions ex CIP	1014 36	989 62•
A.G.F. 5000	572 57	558 60•
AGF ECU	1007 04	997 07•
AGF Foncier	107 18	104 57•
AGF Invest Sicav	100 41	97 96•
AGF Interfonds	405 11	395 23•
AGF Oblig	1067 99	1062 68•
AGF Sécurité Sicav	10916 07	10916 07•
A.G.F.I.M.O.	587 85	573 51•
AMERI-GAN	5483 26	5272 37
Amplitude	586 98	550 47
Arbitrages Court.T	6168 19	6155 87
Associc	1119 06	1119 06•
Atout Futur	323 71	315 81
Aurecic	1228 05	1192 28
Avenir Alizes	1516 66	1486 92
Avenir CIC	98 61	95 93
Axa Capital	139 10	133 11
Axa Europe	114 81	109 87
Axa Investments	107 26	102 64
Axa NPI	96 60	92 44
Axa Valeurs PER	112 20	107 37
Capimonétaire	5454 95	5449 50
Capioblig	5567 75	5485 47
Captacic	1109 28	1092 89
Capital-Monde	340 16	331 98
Cardan Pierre	28 57	27 87
Coraxis	1127 82	1100 31
Comptavalor	6033 74	6024 70
Convertimmo	358 34	344 56
Cradinter	426 53	414 11
Credit Mutuel Capital	1089 77	1078 21
C.T.A. Plus	5011 60	5011 60•
Diese	1098 50	1071 71
Drouot France	725 23	703 57
Drouot Investiss.	882 43	844 43
Drouot Sécurité	227 43	217 64
Drouot Sélection	134 14	128 36
Ecucic	1052 42	1036 87•
Ecuper	118 13	113 04
Ecureuil Capitalisation	2156 48	2135 13•
Ecureuil Invest.	347 17	337 06•
Ecureuil Monepremière	57363 40	57363 40
Ecureuil Mondégie	33806 71	33806 71
Ecureuil Trésorerie	2095 95	2095 95•
Ecureuil Trimestr.	1946 44	1927 17
Elicash	386292 02	386292 02•
Energie	265 95	253 89
Eparcic	3084 61	3084 61
Eparcourt-Sicav	4298 21	4287 48
Epargne Associat.	24932 17	24894 83
Epargne Capital	8908 68	8820 48
Epargne Court Terme	582 07	582 07
Epargne Croissance	1442 43	1403 82
Epargne Industrie	84 08	81 63
Epargne J.	60044 42	60044 42
Epargne Long Terme	181 11	176 26
Epargne Monde	1150 98	1120 18
Epargne Obligat.	183 58	178 67
Epargne Première	12482 85	12370 07
Epargne Quatre	1074 05	1045 30
Epargne-Unie	1198 32	1169 09
Epargne Valeurs	403 51	392 71
Epsilon	1148 63	1138 25•
Estinvest	566 53	550 03•
Eurocic Leaders	909 92	883 42
Eurodyn	1038 88	1011 59
Euro Gan	6466 84	6218 12
Euromaf	26 42	26 03
Fonsicav	12298 28	12296 28
FRANCE-GAN	8469 32	8143 58
France Garantie	259 96	259 44
France Investiss.	439 69	428 97•
France Oblig.	460 39	445 93
Francic	385 71	374 48
Francic Pierre	101 68	98 91
Francic-Régions	1153 72	1120 12
Fructi-Association	30 66	30 66
Fructi-Capi	36 09	34 57
Fructi Court	122009 22	122009 22
Fructidor	229 39	226
Fructi-Eco	- 550	541 87•
Fructi-Epargne	28 14	27 45
Fructifrance	763 41	744 79
Fructimmo	27 04	26 38
Fructi-Premiers	10211 73	10080 82
Fruxiver	4681 81	4670 13
Futuroblig.	1201 24	1171 94
Gestilion	12527 92	12496 68
Gest.Associations	149 07	145 79
Gest. F. Sécur.	10094 34	10044 12
Horizon	1070 93	1039 74
Interoper	99675 60	96772 43
Interoblig	11776 14	11323 21
Intersélection Fce	478 80	464 85
Japacic	136 42	132 45
Jeunepargne	246 72	243 07
Laffitte Amérique	184 99	176 60
Laffitte Europe	240 75	229 83
Laffitte Expan.	241 85	230 88
Laffitte France	292 89	279 61
Laffitte Immobil.	224 99	214 79
Laffitte Japon	388 67	370 95
Laffitte Oblig.	135 26	129 13
Laffitte Rendement	177 45	169 40
Laffitte Tokyo	335 49	320 28
Latitude	5832 01	5823 28
Laumi C.T.	10873 57	10873 57
Laumi L.T.	5897 74	5725 96
Lion Association	11357 09	11357 09
Lion Institution	24728 29	24664 63
Lionplus	827 31	811 09
Lion Trésor	2092 63	2071 91
Lion 20 000	22737 88	22737 88
Livret Bourse Inv.	475 25	461 41
Livret Portefeuil	614 29	596 40
Méditerranée	164 33	157 25
Mensuel CIC	10033 37	9933 04
Mondial Investissem.	375 98	358 93
Monecic	5426 22	5426 22
Monedan	57995 74	57996 74
Mone.J.	62626 62	62626 62•
Monévalor	70422 80	70422 80
Mutualité dépôts	11617 09	11593 90
Mutuelle Unie Sél.	138 91	132 93
Natio Court Terme	243267 00	243267
Natio-Epargne	14983 34	14834 99
Natio-Ep. Ret.	110 35	107 40
Natio Eparg.Trésor	6639 18	6624 93
Natio-Imm.	1110 02	1080 31
Natio-Inter	1153 18	1122 32
Natio-Monétaire	21929 66	21929 66
Natio Obligations	498 98	485 63
Natio-Patrimoine	1340 55	1304 67
Natio-Placements	65515 57	65515 57
Natio-Revenus	986 54	976 77
Natio Sécurité	12182 84	12182 84
Natio-Valeurs	735 82	716 13
Nippon-Gan	5337 90	5132 60
Nord Sud Dévelop.	1275 74	1273 19
Obli-Associations	124 27	123 04
Oblicic-Mondial	2295 07	2261 15
Oblicic-Régions	1004 14	989 30
Oblig. ttes caté.	152 25	150 •
Oblilion	1120 34	1109 25
Oblisécurité	11052 70	11052 70
Optimex	31633 72	30712 36
Oracion	1042 87	1017 43
Orvalor	6003 10	5796 12
Paribas Epargne	17818 70	17783 13
Paribas Opportunités	112 08	107 51
Paribas Patrimoine	507 47	486 78
Paribas Revenus	88 97	88 09
Patrimoine Retraite	189 49	185 77
Parvalor	600 69	583 19
Phénix Placement	285 17	276 86•
Pierre Investissements	696 85	679 65
Placement A.	1170 89	1147 93•
Placements C.T.	7685 16	7669 82•
Placement J.	6202 65	6190 27•
Placement Premier	5627 78	5618 55•
Plénitude	115 38	112 29
Poste Gestion	56252 16	56252 16
Première Oblig.	10779 18	10768 41•
Priv. Ecureuil	105 73	104 68•
Privassociation	25283 83	25283 83•
Proficic	1049 06	1023 47
Quartz	115 71	112 89
Réalvalor	817 22	793 42
Rentacic	157 77	156 44•
Revenus Trimestr.	5225 35	5173 61•
Revenu-Vert	1130 27	1113 57
St Honoré Bio-Alim.	826 78	789 27•
St Honoré Global	233 81	223 21•
St Honoré Mat Plac.	192 42	183 69•
St Honoré Pacifique	541 67	517 11•
St Honoré PME	479 41	457 67•
St Honoré Real	12880 51	12838 15•
St Honoré Services	450 56	433 23•
St Honoré Techno.	695 45	663 91•
Sécuricic	1512 07	1512 07
Sécuri-Gan	13137 67	12880 07
Sécuri-Taux	1201 83	1201 83
Slcaeden	686 09	675 85
Sicav Associations	1598 65	1596 26
S.F.I. fr. et etr.	595 67	578 32
Sicav 5.000	369 15	358 27
S.I. Est	1278 84	1223 77
Sivafrance	597 49	581 50
Sivam	379 63	369 47
Sivarente	202 15	198 19
Sivinter	389 19	378 77
S.N.I.	1061 72	1030 80
Sogépargne	340 17	327 87
Sogénor	53262 18	51710 85
Sogevar	949 02	905 99
Sogister	1157 34	1104 86
Soleil Investissements	487 78	469 02
Solstice	2071 53	2066 36
Stratégie Actions	808 07	776 99•
Stratégie Rendements	1204 44	1166 53
Technocic	939 13	911 78
Techno-Gan	5365 77	5159 39
Thesora	556 22	550 71
Transplus	129 73	124 14
Trésor Avenir	103 21	102 19•
Trésor Plus	1089 22	1078 44•
Trésor Réel	12350 71	12350 71
Trésoricic	110770 86	110770 86•
Trilion	5005 56	4955 99
U.A.P.Investiss.	415 74	400 71
U.A.P. Act. F.	518	499 28
U.A.P. Act. Sél.	574 08	553 31
U.A.P. Aedifi.	578 56	557 64
U.A.P. Altaïr	198 26	191 11
U.A.P Aho	162 27	156 40
UAP Moyen Terme	117 96	113 70
Uni-Associations	117 87	117 87•
Uni-Foncier	1251 05	1220 54
Unifrance	509 51	497 08
Uni-Garantie	1308 35	1285 22
Uni Régions	1388 37	1364 51
Unirente	2414 08	2355 20
Univer	208 33	208 33•
Univers Actions	1138 18	1110 42
Univers-Obligation	1621 40	1581 65
Valorem	476 25	484 63
Valorg	1789 75	1787 96
Valréal	45887 83	45864 90
Vauban	24896 43	24871 53

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

CONGO : sous la pression des Eglises et des syndicats

Le président Sassou Nguesso se résigne au multipartisme

Réuni en session extraordinaire, le comité central du Parti congolais du travail (PCT) a décidé, dimanche 30 septembre, d'instaurer *« immédiatement »* le multipartisme et de convoquer une conférence nationale en mai ou juin 1991 pour fixer le calendrier des élections législatives. Le président Denis Sassou Nguesso aura ainsi satisfait ceux qui exigeaient depuis des mois un renouveau de la vie politique. Fin septembre, le chef de l'Etat avait réaffirmé devant le PCT la *« nécessité »* pour le parti unique de prendre de *« nouvelles orientations »* afin d'ouvrir la voie *« vers le multipartisme »*. Mais il avait alors oublié d'en préciser la date. *C'est aujourd'hui chose faite.*

BRAZZAVILLE

de notre envoyée spéciale

Ces tergiversations n'étaient pas sans danger. A force de repousser les échéances, le numéro un congolais risquait, à la longue, de faire douter de sa sincérité. Il y a trois mois encore, il ne cachait pas sa volonté de circonscrire les débats sur le pluralisme aux seuls rangs du PCT. Scénario du « moindre mal » impossible à imposer. Pour la première fois depuis son arrivée au pouvoir en 1979, le chef de l'Etat a dû lâcher prise – et beaucoup de sa raide arrogance – pour franchir sans mal la zone d'intempéries.

Le premier coup de tonnerre était venu des Eglises chrétiennes. Invité *par le chef de l'Etat à exprimer sa « réflexion »* sur les débats en cours au sein du PCT, le conseil œcuménique était allé sans doute au-delà des vœux présidentiels. Dans sa réponse du 10 août, il avait dénoncé en vrac *« l'abus de pouvoir généralisé (il suffit d'être membre du parti ou milicien pour se permettre tout) », « la course effrénée à l'enrichissement d'une minorité de citoyens », « le tribalisme érigé en méthode de gestion », « la corruption », « la dilapidation éhontée des fonds publics »* et le maintien des *« polices spéciales »*. La seule chose que les Eglises chrétiennes saluaient alors *« avec satisfaction »*, c'était *« l'abandon du marxisme-léninisme »*.

Les Eglises congolaises estimaient *« nécessaire que le chef de l'Etat soit au-dessus de la mêlée et apparaisse moins comme le chef d'un parti que comme le chef de la nation tout entière »*. Cette dernière exigence demandait au président Sassou Nguesso des dons d'illusionniste qu'il n'avait visiblement pas encore acquis. La brutalité dont il a fait preuve pour casser les travaux du congrès de la Confédération syndicale congolaise (CSC), le syndicat unique, à la mi-septembre, et la rapidité avec laquelle il a cédé aux revendications des grévistes moins d'une semaine après n'étaient pas de très bon augure.

Reculade

Le mouvement syndical, *traditionnellement puissant au Congo*, – les premiers syndicats, calqués sur les *« modèles »* français de l'après-guerre, sont nés au début des années 50 – s'était vu imposer, en 1964, le corset d'une confédération unique, dépendante du parti. Les chamboulements survenus en Europe de l'Est et l'aggravation de la situation économique congolaise ne sont sans doute pas étrangers à la « dissidence » actuelle de la CSC. Le faible niveau des salaires (bloqués depuis cinq ans), les médiocres performances des sociétés d'Etat, la montée du chômage – notamment chez les jeunes diplômés, – ont aiguisé les impatiences. Le projet, annoncé cet été, d'abaisser l'âge de la retraite à cinquante ans a été la *« goutte d'eau qui a fait déborder le vase »*.

Après d'âpres débats, le congrès de la CSC décidait d'exiger l'indépendance vis-à-vis du parti et prenait position pour la tenue *« sans délai »* d'une conférence nationale *en vue d'instaurer le multipartisme*. La fureur du président Sassou Nguesso – qui faisait aussitôt annuler les travaux du congrès – se changea en peur devant la réaction des syndicalistes : après quatre jours de grève très suivie, le numéro un du *régime reculait, laissant* le syndicat reprendre son congrès et élire librement ses dirigeants.

Quoi qu'il en soit, la victoire des contestataires de la CSC a précipité l'accouchement du multipartisme. Les acteurs de ce nouveau jeu sont *en place : le Forum démocratique* de Jean-Pierre Tuystere-Tchicaya (ancien ministre et membre du comité central *« chargé de l'idéologie »* de 1972 à 1984), le Parti social-démocrate de Clément Mierassa (ancien membre, lui aussi, du *comité central du PCT), le Mouvement* pour la démocratie et le développement intégral, de Bernard Kolelas, sans oublier un Front de libération bateke, à consonance ouvertement tribale. Certaines formations auraient déjà rédigé leurs *statuts mais toutes sont prêtes à* relever le défi de l'ouverture politique que le président congolais vient de lancer, par surprise.

CATHERINE SIMON

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Course à la mort

C'EST à devenir fou, ces bolides qui se poursuivent, vroum vroum, dans nos livings les jours de Grand Prix. Je sais pas où vous étiez dimanche après-midi. Moi, dans la rue, sous la pluie, à tourner autour du pâté de maisons, rien que pour échapper à ce vrombissement infernal, terrifiant, déchiré par la voix surexcitée d'un *commentateur hurlant* à tue-tête devant des millions de chauffards, l'œil allumé, clignotant *en appel de phares. Et je t'appuie* convulsivement, vas-y Prost, sur une canette de bière vide et un *cendrier plein. Et je t'injurie*, la bave aux lèvres : Non, mais il va lui faire un tête-à-queue, ce salopard de Senna ! Pousse-toi de là, espèce d'ordure !

Comment voulez-vous qu'ils respectent les limitations de vitesse et les priorités, tous les drogués du moteur speedé revenus à 180 à l'heure d'un déjeuner fortement arrosé chez des copains, en Seine-et-Marne, pour pouvoir suivre à la télé l'exemple de ceux qui se font fort de dépasser les 250 ?

Elles se bousculent, les chaînes, ça n'a pas de prix, le droit de retransmettre ces courses à la mort patronnées, elles le sont toujours, par les sociétés d'encouragement à se faire péter le foie et incendier les poumons. Bravo, Martini ! Merci, Malboro !

Non, c'est vrai, ras-le-bol du Bol d'Or qui a tué deux motards au Castellet pas plus tard que la semaine dernière. Ça vous choque pas, vous ? Moi, ça me révolte. *Enfin, c'est la vie de nos gosses* qui est en jeu ! Ils sont déjà assez casse-cou comme ça – j'en ai un, sa jambe c'était une véritable quincaillerie, remplie de broches, de vis et de tiges en inox, – sans qu'on les pousse encore au crime ou au suicide en jouant au super-champion du gros cube. Seulement, ça, personne n'ose le dire, sauf à passer pour une mère poule ou un vieux réac. La jeunesse, c'est tabou, d'où cette indulgence pour les deux-roues.

Et la bagnole, c'est sacré, d'où ce culte pour ce qu'on appelle le *sport automobile. Un sport uniquement pratiqué par les mecs*, d'ailleurs. Je vous entends d'ici : *Normal, vous êtes bien trop nulles* au volant pour tenir celui d'une formule 1. Désolée : les rapports tombent les uns après les autres, il y en avait encore un aujourd'hui dans le Parisien, accablants ! Nous, les pétasses, les morues, on blesse et on tue infiniment moins que vous, les mordus du circuit. Le circuit berceau, brancard, tiroir de morgue.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 30 sept.- 1er oct. 1990 a été tiré à 545 600 exemplaires.

Ancien chef de file de la SFIO

Augustin Laurent est mort

Augustin Laurent, ancien ministre, ancien député, ancien maire (SFIO, puis PS) de Lille, est décédé lundi matin 1er octobre, à Lille, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Il avait été maire de la ville, de 1955 à 1973, et premier président du conseil de la communauté urbaine de Lille-Roubaix-Tourcoing, de décembre 1967 à mai 1971.

[Né le 9 septembre 1896 à Wahagnies (Nord), fils d'un ouvrier mineur, journaliste de profession, fondateur de deux journaux clandestins sous l'Occupation, Augustin Laurent, membre du comité directeur de la SFIO, avait été député du Nord, en 1936, avant d'entrer dans le gouvernement du général de Gaulle comme ministre des PTT, en septembre 1944, puis dans le gouvernement de *Léon Blum* en 1946 comme ministre d'Etat. Directeur politique du journal *Nord Matin*, il avait aussi présidé le conseil général du Nord de 1945 à 1967.]

Selon un sondage IPSOS

Les réductions publicitaires affecteraient davantage la presse écrite

L'actuelle crise du Golfe inquiète les annonceurs mais ne les pousse pas au sauve-qui-peut : 95 % des 150 entreprises interrogées du 19 au 20 septembre par IPSOS pour l'hebdomadaire *Communication/CB News* n'ont pas encore réduit leurs investissements publicitaires dans les grands médias. Cependant, si la crise durait, 27 % des annonceurs interrogés désinvestiront en 1991 mais 66 % refusent de céder à la panique et continueront à investir dans la publicité. Ce sont surtout les moyennes entreprises (2,5 à 11 millions de francs de budget publicitaire) qui sont les plus sensibles : 34 % d'entre elles choisiraient de réduire leurs investissements publicitaires en cas de poursuite de la crise.

Selon les annonceurs, les médias seraient diversement touchés par cette décision. 55 % d'entre eux estiment que la presse magazine est la plus exposée, devant la presse quotidienne (48 % des annonceurs), la télévision et le cinéma (43 %), la radio (28 %) et l'affichage (25 %), 8 % des annonceurs demeurant indécis. Autre indication de ce sondage : en 1990, 19 % des annonceurs ont moins investi dans les médias (presse, télévision, radio, affichage) qu'ils ne l'avaient prévu, 24 % ont réalisé plus d'investissements que ceux figurant à leur budget tandis que 51 % ont respecté leurs prévisions. Selon les professionnels interrogés par l'hebdomadaire, le ralentissement des investissements serait déjà sensibles en presse écrite.

La Société des rédacteurs se prononce pour la candidature de Daniel Vernet à la direction du « Monde »

La Société des rédacteurs du *Monde*, réunie en assemblée générale, samedi 29 septembre, salle Clemenceau, au palais du Luxembourg, pour désigner un candidat à la succession d'André Fontaine, gérant-directeur du *Monde*, s'est prononcée pour Daniel Vernet, directeur de la rédaction, qui, au troisième tour de scrutin, a obtenu plus des 60 % requis. Sur 912 parts présentes ou représentées et 902 votants, le *« oui »* à Daniel Vernet qui était arrivé en tête au *deuxième tour*, a recueilli 157 suffrages soit 552 parts (61,19 % des votants) et le *« non »* 76 suffrages soit 276 (30,59 %), les blancs et nuls s'établissant à 20 suffrages soit 74 parts (8,20 %) .

Les résultats du premier tour étaient les suivants : 912 votants, 97 voix soit 382 parts (41,88 %) pour Daniel Vernet, 92 voix soit 306 parts (33,55 %) pour Jean-Marie Colombani, rédacteur en chef, 56 voix soit 196 parts (21,49 %) pour Bernard Guetta, correspondant à Moscou et 7 blancs et nuls soit 28 parts (3,07 %).

Conformément à la procédure retenue pour cette désignation, seuls restaient en lice au deuxième tour les deux candidats arrivés en tête au premier. Sur 910 votants, Daniel Vernet obtenait 128 voix soit 458 parts (50,32 %), et Jean-Marie Colombani, 120 voix soit 426 parts (46,81 %). Il y a eu 26 parts correspondants à des blancs et nuls (2,85 %). Daniel Vernet a annoncé qu'il s'entourerait de deux autres gérants : Bruno Frappat, actuellement rédacteur en chef, comme directeur de la rédaction, et M. Martin Desprez, ancien directeur-général des Editions Amaury, comme directeur de la gestion.

Le choix de la Société des rédacteurs devra être ratifié par l'assemblée générale des porteurs de parts de la SARL Le Monde, où il devra être approuvé à la majorité des trois quarts. Outre la Société des *rédacteurs, la SARL regroupe* l'Association Hubert-Beuve-Méry, la Société des cadres, la Société des employés, la Société des lecteurs, le Monde-Entreprises et l'actuel gérant-directeur, André Fontaine.

[Né le 21 mai 1945 à Chamalières (Puy-de-Dôme), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Daniel Vernet a commencé sa carrière comme journaliste à *la Montagne*, puis à la Compagnie française d'édition (éditrice de revues industrielles) (1969-1973). Entré au *Monde* en 1973, il est successivement correspondant à Bonn (1973), à Moscou (1977) et à Londres (1981), chef adjoint du service *étranger (1983), rédacteur en chef* (1985), et directeur de la rédaction depuis le 8 janvier dernier. Daniel Vernet est l'auteur de *Vivre à Moscou, des deux côtés du miroir* (en collaboration, 1983), et de *URSS* (1990).]

[Commentant, le 21 décembre dernier, *le relatif échec de la candidature* à la candidature de Daniel Vernet, j'écrivais que je ne pouvais « croire, évidemment, que le dernier mot avait été dit. » *Il ne l'avait pas été*, puisque le directeur de la rédaction du *Monde*, nommé à ce poste au début de cette année, a franchi, samedi, la très haute barre des *60 % requis. On ne peut* que se féliciter du succès d'un homme qui a fait partie, dès le premier jour, de l'équipe appelée à prendre, en 1985, les commandes du journal *et qui* en incarne la continuité.

***Le Monde* a connu dans le passé des batailles électorales autrement longues *et rudes. Celle-ci n'aura duré que* trois semaines. Elle se termine par un vote, facilité par le ralliement de Jean-Marie Colombani, après le deuxième *tour, à la candidature* de Daniel Vernet, dont le sens ne saurait faire de doute : il n'y a ni vainqueurs ni vaincus; il y a une rédaction nombreuse, *diverse, attirée certes* – comment pourrait-il en être autrement ? – par des tempéraments, des choix divers, mais déterminée à faire passer avant tout *l'unité et l'indépendance* de l'entreprise.**

La démocratie interne est toujours d'une pratique difficile. La Société des *rédacteurs vient de montrer qu'*elle est maîtrisable. – A. F.]

□ **GRÈCE** : *reprise du travail*. – La grève des banques a pris fin, lundi 1er octobre, après trois semaines de protestation contre la réforme des régimes de sécurité sociale et de retraite (*le Monde* daté 30 septembre-1er octobre).

□ *COTE-D'IVOIRE* : **l'archevêque d'Abidjan confirme qu'un « complot » a été fomenté contre le pape.** – Le chef de l'Eglise ivoirienne, le cardinal Bernard Yago, archevêque d'Abidjan, a affirmé, samedi 29 septembre, qu'il était au courant d'un *« complot »* contre le pape, *début septembre à Yamoussoukro*, dans lequel les principaux partis d'opposition ont, pour leur part, nié toute implication (*le Monde* daté 30 septembre-1er octobre). *« Le président Félix Houphouët-Boigny était au courant, le pape était au courant, j'étais au courant »* de ce projet d'assassinat du Saint-Père, a-t-il déclaré à l'AFP.

□ **Attentat contre une société d'informatique à Paris.** – Un attentat à la bombe, revendiqué par le groupe « Gracchus Babeuf », a légèrement endommagé, dimanche 30 septembre peu avant 6 h 30, la façade d'une succursale de la société d'informatique Bull, 94 avenue Gambetta, à Paris (20ème). Les dégâts sont peu importants, selon la brigade criminelle de la police judiciaire qui a été chargée de l'enquête. En 1989, ce groupe, qui a pris le nom de François-Noël Babeuf, dit Gracchus, révolutionnaire français, avait revendiqué trois attentats à l'explosif contre des églises catholiques de la capitale : le 20 mai contre la chapelle Saint-Pierre-de-Chaillot (16e), le 22 juin contre l'église Saint-Hippolyte (13e), le 13 juillet contre l'église Saint-Germain-de-Charonne (20e).

